This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

Digitized by Google

La Société, en insérant dans son Recueil les travaux qu'elle juge dignes d'intérêt, laisse aux auteurs la responsabilité des opinions qu'ils émettent.

Ce volume se trouve

A ÉVREUX

Chez M. LIOT, libraire.

ET A PARIS

Chez L. SAUVAITRE, libraire, 72, boulevard Haussmann.

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

IVe SÉRIE

TOME DIXIÈME

ANNÉE 1892

ÉVREUX

IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

1893

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Rapport sur une proposition de M. le Ménager par M. Boursier, membre de la Société, lu à la séance générale du 19 juin 1892 1
Section de l'arrondissement de Bernay. — Concours agricole tenu à Serquigny le 13 septembre 1892. Liste des récompenses. 4
Toast de M. le duc de Broglie. 13
Section de l'arrondissement de Louviers. — Concours agricole tenu à Pont-de-l'Arche le 18 septembre 1892. Liste des récompenses 15
Section de l'arrondissement des Andelys. — Concours agricole tenu à Ecos, le 12 septembre 1892. Discours prononcé par M. Louis Passy, président de la Section 22
Toast de M. Louis Passy 28
Rapport de M. Rouget, membre de la Société, sur les prix de culture. 33
Liste des récompenses 45
Congrès Pomologique sous le patronnage de l'Association pomologique de l'Ouest, tenu à Evreux, les 18, 19, 20, 21, 22 et 23 octobre 1892 50
Discours prononcé à l'ouverture du Congrès, par M. Ducy, maire d'Evreux 52
Discours prononcé, le 19 octobre, par M. Louis Passy 56
Conférence de M. Duméril, sur les ferments du cidre (20 octobre) 76
Conférence de M. Bourgne, sur la fabrication du cidre (22 octobre) 102
Discours prononcé par M. Lechartier, président de l'Association pomologique de l'Ouest, à l'occasion de la distribution des récompenses (23 octobre). 119
Liste des récompenses (Concours pomologique). 124

Digitized by Google

Liste des récompenses (Concours de fruits de table organisé par la Société libre d'Agriculture de l'Eure). 130
Notice nécrologique sur M. Emile Hébert, membre du Conseil général de l'Eure, ancien président de la Société d'Agriculture, président de la section de l'arrondissement de Pont-Audemer. 133
Notice sur les inscriptions françaises et latines placées sur les murs et les poutres du cloître des capucins, actuellement le lycée, par M. l'abbé Guéry, membre de la Société. — 146
Notice sur la découverte de trois sépultures dans la cathédrale d'Evreux, par M. l'abbé Guéry. 172
Discours prononcés, le 25 novembre 1892, par MM. Louis Passy et de Jancigny, sur la tombe de M. Georges l'Hopital, ancien président de la Société d'Agriculture. 184
Discours prononcés, le 10 février 1893, par M. Izarn, vice-président de la Société, et Cauet, membre de la Société, sur la tombe de M. Emile Colombel, secrétaire perpétuel de la Société. 190
Bibliographie historique du département de l'Eure, pendant l'année 1892, par M. Louis Régnier, membre de la Société. 199

Digitized by Google

SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

RAPPORT

SUR UNE PROPOSITION DE M. LE MÉNAGER

PAR M. BOURSIER, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Lu à la séance générale du 19 juin 1892

MESSIEURS,

Dans la séance générale du 20 décembre 1891, la Société libre d'Agriculture de l'Eure a pris connaissance des observations formulées par M. Le Ménager, membre du jury, sur les concours agricoles départementaux qui ont eu lieu à Conches, à Beaumont-le-Roger et à la Barre, au sujet des récompenses à accorder aux animaux de l'espèce chevaline (chevaux de gros trait). Elle a renvoyé l'examen de cette question à la section d'Agriculture, qui, dans sa séance du 26 mars 1892, en a délibéré et vous propose d'adopter les résolutions suivantes. — Notre section vous prie de vouloir bien créer, suivant la demande de M. Le Ménager, deux catégories distinctes, l'une qui comprendra les chevaux de gros trait destinés à la reproduction; l'autre, les

Digitized by Google

chevaux également de gros trait, uniquement employés aux travaux de la culture.

. Pratiquement, il est impossible, en effet, que ceux de cette dernière catégorie qui travaillent journellement, jusqu'à l'heure du concours, puissent entrer en ligne avec le brillant, les formes, les allures d'un étalon, choisi nécessairement parmi les meilleurs produits de la race, désigné comme modèle, ou déjà primé par une société, ou par la commission spéciale du département, ou par les haras, et dont le propriétaire tire par les saillies un revenu annuel de 1,200 à 1,800 fr., et même plus. Cet étalon, même, est souvent subventionné par l'État.

En conséquence. il a été décidé que le programme de la race chevaline, primitivement composé comme suit :

1° Chevaux de trait âgés de 3 à 5 ans, — 3 primes.

2° Chevaux de trait de 2 à 3 ans, — 2 primes.

3° Juments pleines ou suitées, de gros trait, — 2 primes.

4° Juments pleines, saillies ou suitées, de trait léger, — 2 primes.

Serait ainsi modifié :

1° Chevaux de trait employés à la reproduction, âgés de 3 à 5 ans.

2° Chevaux de trait non reproducteurs, âgés de 3 à 5 ans, — 3 primes.

3° Chevaux de trait de 2 à 3 ans, — 2 primes.

4° Juments pleines ou suitées, de gros trait, — 2 primes.

5° Juments pleines, saillies ou suitées, de trait léger, — 2 primes.

La Société libre d'Agriculture publiera, plus tard, les

Digitized by Google

primes qui seront accordées lors du prochain concours à la nouvelle catégorie des chevaux de trait employés à la reproduction.

En adoptant cette division, la Société d'Agriculture enlèvera l'infériorité et le découragement des exposants des meilleurs chevaux uniquement employés à la culture et répondra, non seulement au désir des propriétaires d'étalons et à celui des cultivateurs, mais encore au vœu émis par les membres des différents jurys des concours agricoles départementaux qui ont lieu tous les deux ans, sous le patronage de la Société, dans le département de l'Eure.

L'assemblée adopte les conclusions du rapport.

Digitized by Google

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE BERNAY

CONCOURS AGRICOLE

Tenu à Serquigny, le 13 septembre 1892.

LISTE DES RÉCOMPENSES

EXPLOITATIONS AGRICOLES

GRANDES CULTURES

Objet d'art, offert par M. le duc de Broglie, président de la Société : M. Reinike, à Saint-Victor-de-Chrétienville.

Médaille d'or, offerte par M. Camille Fouquet, député : M. Rousset, au Plessis-Sainte-Opportune.

Médaille d'or, offerte par M. Gatlier, président de la commission d'organisation : M. Pinel, à Saint-Germain-la-Campagne.

Médaille de vermeil grand module, offerte par M. Join-Lambert, conseiller général : M. Bisson, à Serquigny.

Médaille de vermeil, offerte par M. Lerenard-Lavallée. secrétaire de la Société : M. le comte Dauger, au château de Menneval.

Médaille d'argent, offerte par M. Boivin-Champeaux, premier président en retraite : M. Augé, à Duranville. — Id., offerte par M. Puel, conseiller général : M. Parent, à Saint-Victor-de-Chrétienville. — Id., offerte par M. Durel, manufacturier : M. Delapyle, à Plainville. — Id., offerte par M. Mignon, trésorier de la Société : M. Thibout, à Saint-Victor-de- Chrétienville.

Mention honorable : M. Perrier, à Saint-Vincent-du-Boulay.

Digitized by Google

MOYENNES CULTURES

Médaille d'argent grand module, offerte par M. Olry, député : M. Ecalard, à Saint-Léger-de-Rotes, pour ses bonnes récoltes.

Médaille de bronze, offerte par M. Pollard, conseiller d'arrondissement : M. Foulogne, à la Haye-de-Calleville, pour ses bonnes récoltes en blé et en colza.

PETITES CULTURES

Médaille de bronze grand module, offerte par M. Mée, conseiller général : M. Quesnel, à Plainville.

APICULTURE

Médaille d'argent grand module : le frère Aymond, à Bernay, rue Alexandre.

Médaille d'argent, offerte par M. Baudouin, de Garsix : M. Langer, à Thevray,

LAITERIE

Médaille de vermeil, offerte par M. Hermier, conseiller d'arrondissement : M. le comte Dauger, pour l'installation de la laiterie de Menneval.

Médaille d'argent, Mlle Fromentin, chez M. le comte Dauger, pour la propreté et la bonne tenue de la laiterie de Menneval.

Médaille de bronze grand module, offerte par M. Mée, conseiller général : M. Emile Mahaut, chauffeur employé à la laiterie de Menneval

La section de Bernay, heureuse de faire coïncider son concours agricole avec la fête des sapeurs-pompiers de Serquigny, offre à la compagnie une médaille de vermeil comme souvenir de la fête du 11 septembre 1892.

Médaille de vermeil grand module, offert par M. Boivin-Champeaux, premier président en retraite, au ménage agricole le plus méritant de la commune de Serquigny : M Alexandre Grieu et Mme Anastasie Davoust, journaliers.

BESTIAUX ET CHEVAUX

Espèce bovine

Taureaux. — 1re catégorie. — 1er prix, 100 fr. et méd. d'argent : M. Raux, à Barville ; 2e, 50 fr. et méd. de bronze : M. le

Digitized by Google

comte Dauger, à Menneval ; — 3e, 25 fr. et méd. de bronze : M. Fafin, à Mélicourt ; — 4e, méd. de bronze : M. Goubert, à la Vacherie.

2e catégorie. — 1er prix, 100 fr. et méd. d'argent : M. Jules Focet, à Bernay ; — 2e, 50 fr. et méd. de bronze : M. Pinel, à Saint-Germain-la-Campagne ; — 3e, 25 fr. et méd. de bronze : M. Hue, à Ecardenville-la-Campagne ; — 4e, méd. de bronze : M. Raux ; — 5e méd. de bronze : MM. Moutardier frères à Barc. — Mention honorable : M. Désir Grenier, à Bernay.

PRIMES OFFERTES PAR LA SOCIÉTÉ LIBRE DE L'EURE

Vaches laitières. — 1er prix, 100 fr. et méd. d'argent : M. Pattey, à Fontaine-la-Sorel ; — 2e, 50 fr. et méd. de bronze : M. Jules Focet ; — 3e, 25 fr. et méd. de bronze : M. Amette à Bernay ; — 4e, méd. de bronze : M. Filoque fils, à Brionne ; — 5e, méd. de bronze : M. Filoque père à Berthouville. — Mention honorable : M. de Baudicourt, à Saint-Pierre-du-Mesnil.

Génisses de 1 an à 3 ans. — 1er prix, 50 fr. et méd. d'argent : M. Blot, à Launay-Bigards ; — 2e 25 fr. et méd. de bronze : M. Goubert. — Mention honorable : M. Alfred Hervieu, à Goupillières.

PRIMES OFFERTES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

Génisses de 2 à 3 ans. — 1er prix, 75 fr. et méd. d'argent : M. Paul Letailleur, à Harcourt ; — 2e, 50 fr. et méd. de bronze : M. Sauvalle (Louis) à Carsix ; — 3e 25 fr. et méd. de bronze : M. Lecointe, à Saint-Aubin-le-Vertueux ; — 4e, méd. de bronze : M. Rousset ; — 5e, méd. de bronze : M. Manesse, à Serquigny. — Mentions honorables : MM. Pattey, Pinel,

Bandes de vaches laitières. — 1er prix, 100 fr. et méd. de vermeil, offerte par M. Camille Fouquet, M. le comte Dauger ; — 2e, 50 fr. et méd. d'argent : M. Charles Duret, à Brionne ; — 3e, méd. de bronze : M. Manesse. — Médaille de bronze grand module : M. de Baudicourt, pour ses vaches bretonnes.

Race chevaline

Chevaux de trait de 1 an. — 1er prix, méd. d'argent : M. Lemoine à Plasnes ; — 2e, méd. de bronze gr. mod. : M. Goubert ; — méd. de bronze : M. Grenier, à Faverolles-les-Mares ; M. Goubert.

Id. de deux ans. — 1er prix, 50 fr. et méd. d'argent, offerte par

Digitized by Google

M. le comte Dauger : M. Rousset ; 2e, 25 fr. et méd. de bronze offerte par M. le comte Dauger : M. Goubert ; — 3e, méd. de bronze : M. Jules Thibout, à Harcourt ; — 4e, méd. de bronze gr. mod. : M. Goubert ; — 5e, méd. de bronze : M. Pierre Perdrix, à Saint-Martin-du-Tilleul ; — 6e, id. : M. Ramier, à Ecardenville-la-Campagne ; — 7e, id. : M. Grenier.

Id. de 3 à 6 ans. — 1er prix, 100 fr., offerts par M. Join-Lambert, et méd. d'argent : M. Désiré Ernis, à Landepereuse ; — 2e, 50 fr. offerts par M. Abbaye, et méd. de bronze : M. Jean Bernais, à Valailles ; — 3e, 25 fr. et méd. de bronze, : M. Alfred Dubost, à Barc ; — 4e, méd. de bronze gr. mod. : M. Goubert ; — 5e, méd. de bronze : M. Constant Bréavoine, à Saint-Martin-du-Tilleul ; — 6e, id., M. Désiré Hervieu, à Beaumontel ; 7e, id, : M. Rousset.

Juments poulinières de trait. — 1er prix, 100 fr., offerts par M. Gouverneur, et méd. d'argent : M. Colombe, à Barc ; — 2e, 50 fr. et méd. de bronze : M. Albert Loquet, à Plasnes ; — 3e, méd. de bronze gr. mod. : MM. Bernuis et Lecorné, à Fontaine-l'Abbé ; — 4e, méd. de bronze : M. Jandel Gaudiat, à Saint-Clair-d'Arcey ; — 5e, id. : M. Charles Lamare, à Serquigny ; — 6e, id. : M. Ernest Pattey ; — 7e, id. : M. Domnesque, à Ecardenville-la-Campagne.

Juments de demi-sang. — 1er prix, 100 fr. offerts par Mme la marquise de Caulaincourt, et méd. d'argent : M. Pierre Ecalard, à Saint-Léger-de-Rotes ; — 2e, 50 fr., offerts par M. Collier, et méd. de bronze : M. Godefroy Beaudouin, à Carsix ; — 3e, méd. de bronze gr. mod. : M. de Baudicourt ; — 4e (*ex æquo*), méd. de bronze : M. Reinike, M. Pinel, à Capelle-les-Grands.

Espèce ovine

1er prix, 30 fr. et méd. d'argent : M. Médéric Buisson, à Serquigny ; — 2e, 20 fr. et méd. de bronze : M. Jules Focet ; 3e, méd. de bronze, gr. mod. : M. Feugère au Tilleul-Dame-Agnès ; — 4e, méd. de bronze : M. Désiré Hervieu. — Mentions honorables : M. Eugène Lesourd, à Carsix ; M. Jacques Basset, à Thevray.

Brebis. — 1er prix, 40 fr. et méd. d'argent : M. Désiré Hervieu ; — 2e, 30 fr. et méd. de bronze : M. Jules Focet ; — 3e, 20 fr. et méd. de bronze : M. Médéric Buisson, à Serquigny ; — 4e. méd. de bronze, M. Louis Sauvalle ; — 5e id. : M. Eugène Lesourd ; 6e, id. : MM. Moutardier frères. — Mention honorable : M. Bance à Capelle-les-Grands.

Digitized by Google

Espèce porcine

Porcs. — 1er prix, 20 fr. et méd. de bronze : M. Goubert à la Vacherie ; — 2e, 10 fr. et méd. de bronze : M. N. (n° 9) ; — 3e, méd. de bronze : M. Baudicourt. — Mention honorable : M. Rousset.

Truies. — 1er prix, 20 fr. et méd. de bronze : M. Foulogne à la Haye-de-Calleville ; — 2e, 10 fr. et méd. de bronze : M Lamarre ; 3e, méd. de bronze, gr. mod. : M. Rousset ; — 4e, méd. de bronze : M. de Baudicourt ; — 5e, id. M. de Baudicourt ; 6e, id. : M. N (n° 8).

CONCOURS DE LABOURAGE

Charrues normandes. — 1er prix, 40 fr. et méd. d'argent, offerte par M. Abbaye : M. Louis Béquet, à Saint-Victor-de-Chrétienville ; — 2e, 25 fr. offerts par la Société libre de l'Eure, et méd. de bronze : M. Pierre Deshayes, à Grandcamp ; — 3e, 15 fr. et méd. de bronze : M. Eugène Chantier, à la ferme de Pierrelée, à Beaumontel. — Méd. de bronze : M. Enne Dechamel, à Notre-Dame-d'Épine ; M. François Costil, à Beaumontel ; M. Fernand Martel, à Saint-Martin-du-Tilleul.

Charrues Brabant. — 1er prix, 40 fr. et méd. d'argent : M. Foucault, à Menneval ; 2e, 25 fr. et méd. de bronze : M. Rousset.

CONCOURS DE MARÉCHALERIE

1er prix, 30 fr. et méd. d'argent, offerte par la marquise de Caulaincourt : M. Beaudrouet, à Saint-Pierre-du-Mesnil ; — 2e, 20 fr. et méd. de bronze : M. Morieult, à Brionne ; — 3e, 15 fr. et méd. de bronze : M. Carbonnier fils, à Bernay ; — 4e, méd. de bronze, gr. mod. : M. Mercier, à Bernay ; 5e, méd. de bronze : M. Chéri, à Courbépine ; 6e, id : M. Carbonnier père, à Bernay.

ANIMAUX DE BASSE-COUR

1er prix, méd. de vermeil : Mme Gaudiat, à Saint-Clair-d'Arçay, pour son lot de volailles Houdan ; — 2e, méd. d'argent : Mme Demergue, à Boissy-Lamberville, pour ses poules Houdan ; — 3e (*ex-æquo*), méd. d'argent : M. de Baudicourt, M. Rousset, pour l'ensemble de leurs animaux de basse-cour ; 4e, méd. de bronze gr. mod. : M. Paul Letailleur ; — 5e, med. de bronze : M. Lenôtre, à Valleville, pour ses poules cochinchinoises ; — 6e, id. : Mme Verrier, au Neubourg, pour son exposition complète de lapins ; —

Digitized by Google

7e, id : M. Filoque, à la Neuville-du-Bosc ; — 8e, id. : M. Peltier, à Bernay, pour ses pigeons voyageurs ; — 9e, id. : M. Foulogne. — Mentions honorables : Mme Bouland, à Brionne, pour canards et poules ; Mme Perrier, à Berthouville ; M. Desaunas à Saint-Léger de Rotes ; M. Lucas, à Grand-Camp, pour ses canards coiffeurs ; M. N... (n° 4), pour ses lapins géants.

PRODUITS AGRICOLES HORTICOLES

Laiterie

Méd. de vermeil : M. Raux, à Barville. — Méd. d'argent : M. Auguste Quesnel, à Plainville. — Mention honorable : M. Auguste Quesnel. — Méd. de bronze, offertes par la Société *l'Industrie laitière :* M. le comte Dauger ; M. Achille Paulmier, aux Places ; M. Eléonore Bernuis, à Fontaine-l'Abbé. — Mentions honorables : M. Georges Jouvin, à Malouy ; M. Albert Loquet.

Produits agricoles

Méd. de vermeil gr. mod., offerte par M. Ecalard, conseiller d'arrondissement : M. Albert Lelièvre, à Valleville. — Méd. de vermeil : M. Charles Pinard, à Serquigny.

Méd. d'argent gr. mod. M. Filoque, à la Neuville-Dubosc. — Méd. d'argent : M. Désir Parent, à Saint-Victor-de-Chrétienville.

Méd. de bronze gr. mod., offertes par la Société des agriculteurs de France : M. Filoque fils, à Brionne ; M. Arsène Calloué, à la Chapelle-Gauthier. — Méd. de bronze gr. mod. : M. Constant Bréavoine, à Saint-Martin-du-Tilleul ; M. Brieux, à Harcourt ; M. Thierré, à la Puisaye. — Méd. : M. François Bénard ; M. le comte Dauger ; M. Désiré Bérenger, à Saint-Aubin-le-Vertueux.

Mentions honorables : M. Tranquille Dupont, à Brétigny ; M. Eugène Lesourd, à Carsix, pour ses betteraves à sucre ; M. Louis Lemercier, à Heudreville-en-Lieuvin, pour ses betteraves ; M. Isidore Lebret, à Fontaine-la-Soret.

Eaux-de-vie

Méd. de vermeil : M. Doulay, à Bernay.

Méd. d'argent : M. Renoult, à Pont-Audemer ; M. Bourdon à Beuzeville.

Méd. de bronze gr. mod. : M. Médéric Buisson. — Méd. de bronze : M. François Bénard, à Saint-Aubin-des-Hayes ; M. Charles Pinard, à Serquigny ; M. Tranquille Dupont.

Digitized by Google

Mentions honorables : M. Constant Bréavoine ; M. Gibory, à Launay ; M. Perier, à Saint-Léger-de-Rotes ; M. Grégoire, à Saint-Pierre-du-Mesnil ; M. Chéron, à Nassandres, pour destruction d'animaux nuisibles.

Lins

Méd. d'argent : M. Henry Duval, à Berthouville.

Méd. de bronze de la Société *l'Industrie linière du Nord :* M. Bance ; M. Constant Lefort, à Saint-Jean-de-la-Lecqueraye ; M. Sébire, à Saint-Aubin-de-Scellon.

Mentions honorables ; M. Pelcat, à Heudreville ; M. Dionis, à Duranville ; M. Aimé Thibout, à Saint-Victor-de-Chrétienville.

Miel

Méd. de bronze : le frère Aymond, à Bernay. — Mention honorable : M. Arsène Langer, à Thevray.

Produits Horticoles

FLORICULTURE

Prix (*ex æquo*). méd. de vermeil gr. mod., offerte par M. le comte du Mesnil du Buisson : M. Barbey, à Bernay ; méd. de vermeil gr. mod., offerte par M. Lerenard-Lavallée, secrétaire de la Société : M. Leclerc, à Menneval.

Méd. d'argent gr. mod. : M. Gosseaume, au Neubourg. — Méd. d'argent et 20 fr. : M. Barbey, pour bouquets et fleurs montés.

Méd. de bronze gr. mod. : M. Barbey, pour collection de dahlias en fleurs coupées ; M. A. Chevalier, à Broglie, pour fleurs coupées et arbres fruitiers en pot. — Méd. de bronze : M. Leclerc, pour bouquets et surtout de table ; M Hippolyte Deschamps, à Beaumont ; M. Edouard Rivière, à Beaumont ; M. Victor Lainé, à Brionne, pour ses fleurs coupées ; M. Morin, à Pont-Authou ; M. Leclerc, pour sa mosaïque.

PRODUITS MARAÎCHERS

Méd. de vermeil, offerte par la Société d'horticulture du centre de la Normandie et 40 fr. : M. Victor Lainé. — Méd. de vermeil et 10 fr. : M. Dagnet, à Freneuse-sur-Risle, pour son exposition de fleurs coupées, sa collection de pommes de terre et ses légumes.

Digitized by Google

Méd. d'argent et 15 fr. : M. Victor Duval, à Beaumontel. — Méd. d'argent : M. Fortin, instituteur à Fontaine-l'Abbé.

Méd. de bronze et 5 fr. : M. Desaunés, à Saint-Léger-de-Rotes. — Méd. de bronze : M. Alphonse Perrier, à Berthouville, pour ses semis de pommiers.

INDUSTRIE HORTICOLE

Diplôme d'honneur hors concours, pour l'ensemble de son exposition et sa persévérance à travailler au perfectionnement des outils horticoles, et méd. d'argent, pour son greffoir mécanique et son sécateur à deux tranchants : M. Delaunay, à Bernay.

MACHINES ET INSTRUMENTS AGRICOLES

CONSTRUCTEURS

Rappel de méd. de vermeil : M. Silanus Filoque, à la Neuville-du-Bosc.

Méd. de vermeil gr. mod., offerte par M. Olry, député : M. Bajoc, de Liancourt. — Méd. de vermeil : MM. Liot frères, pour semoirs. Méd. d'argent gr. mod. : M. Delamare, à Giberville, pour une charrue perfectionnée. — Méd. d'argent : M. Roussel fils, à Franqueville, pour sa batteuse ; M. Gérard, à Conches, pour collection d'instruments ; M. Touquet, à Perriers, pour son alambic ; M. Vauquelin, à Beuzeville, pour sa baratte. — Rappel de méd. d'argent : M. Drouet, au Neubourg, pour ses tarares ; M. Youf, pour son trieur et ses tarares.

Méd. de bronze : M. Laurent, à Faverolles, pour une charrue-semoir ; M. Gaveaux, à Goupillières, pour extirpateur et charrue ; M. Filleux, à Limay, pour son pulvérisateur ; M. Carbonnier, maréchal à Bernay, pour son exposition de ferrages ; M. Morieult, à Brionne, pour son exposition de ferrages ; M. Hurel, à Rouen, pour sa spécialité de brosseries de laiterie ; M. Bullet, à Bernay, pour ses treillages ; M. Albert Germain, pour ses treillages ; M. Aumond, à Bernay, pour ses roues ; M. Bachelet, à Saint-Mards, pour ses charrues. — Rappel de méd. de bronze : M. Mellio, à Lisieux, pour ses barattes.

CULTIVATEURS

1er prix, méd. de vermeil : M. Buisson, à Serquigny ; — 2e, méd. d'argent gr. mod. : M. Sauvalle, à Carsix ; — 3e, méd. d'argent : M. Lelièvre, à Valleville ; — 4e, id., M. Drieux, à Harcourt.

Digitized by Google

Médailles offertes par la Société des Agriculteurs de France.

Méd. de vermeil : M. Colombe pour sa jument poulinière. — Méd. d'argent : M. le comte Dauger, pour sa bande de vaches ; M. Désiré Hervieu, pour son lot de brebis. — Méd. de bronze : M. Vauquelin, pour son exposition de volailles ; Mme de Beaudicourt, pour son exposition de dindons d'Amérique.

FESTIVAL DE MUSIQUES

Couronne de vermeil, offerte par Mme Gattier, musique municipale de Bernay.

Palme de vermeil, offerte par M. Gouget: fanfare des établissements Duret, de Brionne.

Palme de vermeil, offerte par M. Cauchepin : fanfare de Berthouville.

Digitized by Google

TOAST DE M. LE DUC DE BROGLIE

« Toutes les fois, a-t-il dit, que je prends part à un concours, je constate de nouveaux progrès, j'y rencontre une signification plus populaire, une initiative plus féconde en résultats. Je trouve toujours que le dernier que j'ai vu est le plus beau. Et j'en parle par expérience, car voici trente ans bientôt que j'assiste à des concours, et j'ai dans la mémoire beaucoup de termes de comparaison. »

L'orateur rappelle comment l'agriculture, malgré des entraves de plus d'une sorte que n'ont pas toujours réussi à écarter les efforts de ses représentants, a toujours marché en avant, grâce à l'esprit d'intelligente initiative qui a poussé nos cultivateurs vers le progrès. Il rappelle la part qui revient dans cette tâche et dans ces résultats à la Société libre de l'Eure, fondée il y a soixante ans par un préfet dont le fils était encore l'an dernier le président de cette Société. « A cette époque, ajoute-t-il, les réunions agricoles étaient bien rares; l'industrie jetait tout son éclat nouveau et détournait de sa sœur l'agriculture les regards du grand nombre. Aujourd'hui, il n'est pas un département qui n'ait ses grandes assises agricoles, et, si le département de

Digitized by Google

l'Eure a pris une des premières places sous ce rapport, il le doit à cette Société libre de l'Eure et à ses sections, qui, sans esprit de parti, faisant appel à la raison et à l'expérience des cultivateurs, ont mis tous leurs efforts à les aider et à les encourager, laissant dire ceux qui prétendaient que ces efforts n'étaient ni efficaces, ni désintéressés. La Société s'applaudit du mouvement qu'elle a secondé, et elle voit dans ceux qui agissent à côté d'elle dans le même but, non des rivaux, mais des auxiliaires.

« Je suis heureux, dit en terminant M. le duc de Broglie, de constater que ceux qui se sont associés à nous dans les jours de prospérité, nous restent fidèles dans les jours d'épreuves, et je me permets de lever mon verre pour porter la santé de nos lauréats du concours et celle des sapeurs-pompiers de Serquigny. »

Digitized by Google

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS

CONCOURS AGRICOLE

Tenu à Pont-de-l'Arche, le 18 septembre 1892.

LISTE DES RÉCOMPENSES

VISITE DES FERMES

Les membres du jury chargés de visiter les fermes, les ont divisées en « petite » et « grande culture ».

PETITE CULTURE

M. Nouvel, Léopold, à Léry, 1re médaille d'argent et rappel de médaille d'argent en 1886.

M. Fouchet, Eléonore, à Léry, 2e médaille d'argent et rappel de médailles en 1881 et 1886.

M. Anseaume, cultivateur à Montaure, médaille de vermeil.

GRANDE CULTURE

M. Lambert, Stanislas, cultivateur à Tostes, médaille de bronze de la Société des agriculteurs de France.

M. Boutry, maire et propriétaire à Montaure, grande étendue de plantations et créations d'herbages, médaille d'argent.

Digitized by Google

M. Moreau, Victor, cultivateur à Igoville, et M. Pellerin, cultivateur à Portejoie, *ex æquo*, médaille d'argent et rappel de médaille en 1886.

M. Fréret, cultivateur à Alisay, médaille de vermeil.

M. Perrier, cultivateur à Alisay, et M. Hellot fils, cultivateur à Montaure, 1re médaille de vermeil, *ex æquo*.

M. Heullant, Alphonse, cultivateur à Tostes, médaille d'argent grand module de la Société des agriculteurs de France.

M. Dugard, Alphonse, cultivateur à Montaure, médaille d'or et rappel de médaille d'argent en 1883.

DOMESTIQUES DE FERME

CHARRETIERS

Bachelet, Mary, 32 ans de service chez M. Olivier, Irénée, cultivateur à Vironvay, prime de 30 fr.

Piéton, Benjamin, 17 ans de service chez M. Martin, cultivateur au Mesnil-Jourdain, prime de 30 francs.

Hyeaumet, Victor-Eugène, 18 ans de service chez M. Nouvel, Léopold, à Léry, prime de 20 francs.

Huet, Stanislas, 18 ans de service chez M. Doutté, à Montaure, médaille d'argent.

BERGERS

Alisse, Croix-Frédéric, 32 ans de service chez M. Thezard, Aimé, cultivateur à Ailly, prime de 30 francs.

Glatigny, Adolphe, 22 ans de service chez M. Lesieur, Arthur, à Vraiville, prime de 30 francs.

Raillot, Henry, 15 ans de service chez M. Heullant, à Tostes, primes de 20 francs.

VACHERS ET OUVRIERS DE TOUTES MAINS

Tonnelier, Louis, 18 ans de service chez M. Milliard, cultivateur à Montaure, prime de 30 francs.

Rault, Jean-Marie, 22 ans de service chez M. Letourneur, maire de Criquebeuf-la-Campagne, prime de 30 francs.

Leroy, Adonis, 37 ans de service chez M. Cartier, à Stanislas-Crasville, prime de 20 francs.

Digitized by Google

SERVANTES DE FERME

Ozanne, Estelle-Alphonsine, 32 ans de service chez M. Morel, à Poses, prime de 25 francs.

Legendre, Rosalie, 26 ans de service chez M. Langlois, Nicolas, à Léry, prime de 25 francs.

Delouis, Gertrude, veuve Barette, 13 ans de service chez M. Rostan, propriétaire à Pinterville, prime de 15 francs.

Démoiselle, Marie-Louise, 5 ans de service chez M. Porel, propriétaire et maire à Saint-Julien-de-la-Liègue, prime de 15 francs.

Labourage.

1er prix, M. Philbert Rigot, charretier chez M. Laurent à Igoville, médaille d'argent et 50 francs.

2e prix, M. Lucius Dagomert, charretier chez M. Levavasseur, à Portejoie, médaille de bronze et 20 francs.

4e prix, M. Eugène Lenfant, cultivateur à Saint-Etienne-du-Vauvray, médaille de bronze et 15 francs.

5e prix, M. Paul Levillain, médaille de bronze et 10 francs.

6e prix, M. Philippe Dumoulin, cultivateur à Incarville, médaille d'argent.

ENCOURAGEMENT

M. Jules Leblanc, âgé de 16 ans, charretier chez M. Clovis Ouin, à Alisay, médaille de bronze et 10 francs.

MENTIONS HONORABLES

1re M. Eugène-Alfred Depitre, cultivateur à Igoville.

2e M. Nicolas Collet, charretier chez M. Fortier, à la Haye-Malherbe.

3e M. Jacques Rigobert, charretier chez M. Depitre, à Igoville.

4e M. Marais, cultivateur à Berville-la-Campagne.

Taureaux.

1er prix, M. Hellot fils, à Montaure, médaille d'or de la Société libre de l'Eure et 50 francs.

2e prix, M. Lecerf, à Amfreville-la-Campagne, médaille de vermeil.

Digitized by Google

3e prix, M. Saillot, à Saint-Germain-de-Pasquier, médaille de vermeil.

4e prix, M. Maurice Hervey, à Notre-Dame-du-Vaudreuil, médaille d'argent.

Vaches laitières.

1er prix, M. Maurice Hervey, à Tournedos, médaille de vermeil, de la Société libre de l'Eure, et 30 francs.

2e prix, M. Hervey, à la ferme de Lasalle, médaille d'argent et 20 francs.

Génisses de six dents de lait.

1er prix, M. Louis Groult, à Alizay, médaille d'argent de la Société libre de l'Eure, et 30 francs.

2e prix, Mlle Jeanne Bruguière, à Muids, médaille d'argent et 15 francs.

3e prix, M. Clérisse Nouvel, à Léry, médaille d'argent.

Béliers.

1er prix, M. Alphonse Heullant, à Tostes, médaille de vermeil et 30 francs.

2e prix, M. Ruault, à Saint-Aubin-d'Ecrosville, médaille d'argent et 15 francs.

3e prix, M. Alphonse Heullant, à Tostes, médaille d'argent.

Brebis.

M. Alphonse Heullant, à Tostes, les trois prix réunis, 2 médailles vermeil, une médaille argent et 20 francs.

Verrats.

M. Marie Levigneron, conseiller d'arrondissement, à Surtauville, médaille de vermeil et 15 francs.

Poulains de 6 mois à 2 ans.

1er prix, M. Début, à Amfreville, médaille de vermeil, offerte par M. le comte de Boury, président du Syndicat agricole d'Amfreville, et 20 francs.

2e prix (*ex æquo*), M. Ansaume, à Montaure, et M. Levigneron, à Surtauville, médaille de vermeil et 15 francs à chacun.

3e prix, M. Désiré Moutardier, à Thuit-Signol, médaille d'argent.

Digitized by Google

Chevaux de 2 à 3 ans.

1er prix, M. Fréret, à Alizay, médaille de vermeil.
2e prix, M. Prudence Milliard, à Alizay, médaille de vermeil.
3e M. Pellerin, à Porte-Joie, médaille d'argent.
4e prix, M. Lecerf, à Amfreville-la-Campagne, médaille d'argent.

Chevaux de 3 à 5 ans.

Prix unique, M. Levigneron, à Surtauville, médaille de vermeil.

Juments poulinières de gros trait.

1er prix, M. Domnèque, à Ecardenville-la-Campagne, médaille de vermeil et 50 francs.
2e prix, M. Colombe, à Barc, médaille d'argent et 30 francs.
3e prix, M. Crépel, à Saint-Aubin-sur-Gaillon, médaille d'argent.

Juments poulinières demi-sang.

M. Joret, au Neubourg, médaille de vermeil.

Produits agricoles.

Médaille de vermeil, M. Honoré Lepesqueur, agriculteur à la Croix-Saint-Leufroy, blé, avoine en gerbes et en grains, betteraves, beurre en mottes et pommes de terre.

Médailles d'argent, M. de Montgommery, propriétaire à Louviers, blé, seigle et avoine en gerbes, pommes de terre, betteraves et produits divers ; M. Marvin, cultivateur à Saint-Cyr-la-Campagne, maïs ; M. Médéric Domnèque, propriétaire à Ecardenville-la-Campagne, produits divers; M. Hervey, agriculteur à Notre-Dame-du-Vaudreuil, produits divers.

M. Saillot, à Saint-Germain-de-Pasquier, une médaille de bronze, offerte par la Société des agriculteurs de France, betteraves.

Médailles de bronze : M. Louis Fouchet, cultivateur à Léry, spécialité de graines, exposition de betteraves ; M. Stanislas Lambert, cultivateur à Tostes, glanes de lin ; M. Ledran, cultivateur à Vatteville, betteraves ; M. Lebreton, à Montaure, betteraves, orge et avoine ; M. Divay, cultivateur à Tostes, glannes de lin : M. Brugière, à Muids, variétés de pommes de terre ; M. Hellot, à Montaure, produits divers ; M. Berment, marchand de fromages à Louviers, collection de fromages , M. Louis Groult, cultivateur à Alizay, betteraves et pommes de terre.

Digitized by Google

Mentions honorables : M. Henry Amette, horticulteur à Muids, produits divers ; M. Henry Malbête, cultivateur à Montaure, betteraves ; M. Delphin Lécaudé, à Saint-Cyr-du-Vaudreuil, produits maraîchers ; M. Alphonse Roullé, cultivateur à Bon-Air-Pont-de-l'Arche, betteraves et produits maraîchers ; M. A. Blais, pépiniériste à Amfreville-la-Campagne, plans de pommiers à cidre ; M. Pierre Prevost, propriétaire à Léry, haricots verts, haricots en grains et betteraves ; M. Louis Servant, cultivateur à Saint-Cyr-du-Vaudreuil, produits divers ; M. Joseph Picard, à Criquebeuf-sur-Seine, légumes divers ; l'hospice de Pont-de-l'Arche, légumes divers ; M. Henry Renault, à Pont-de-l'Arche, citrouille ; M. Jules Aubé, cultivateur à Notre-Dame-du-Vaudreuil, lot d'oignons ; M. Célestin Dolé, à Montaure, citrouille ; M. Gouyon, à Saint-Aubin-Celloville (Seine-Inférieure), Moha de Hongrie.

ANIMAUX DE BASSE-COUR

Médaille d'argent : M. de Glairon, à Alizay (abeilles).

Médailles de bronze : M. Dumontier, à Notre-Dame-du-Vaudreuil, 1 coq et 2 poules ; M. Vaillant-Lecat, cultivateur à Léry, volailles et lapins ; M. Henry Frêné, propriétaire à Saint-Lubin-Louviers, canards et poulets ; M. Philippe Aubé, cultivateur à Notre-Dame-du-Vaudreuil, oies et canards ; M. Dieudonné, à Pont-de-l'Arche, (chiens) ; Mme Evrard, à Alizay, volailles ; Mlle Marie Brugière, à Muids, lapins, poules et canards.

INSTRUMENTS AGRICOLES

1er prix : M. Lhermite, constructeur à Louviers, médaille d'argent, grand module, offerte par la Société des agriculteurs de France, collection complète d'instruments agricoles.

2e prix : MM. Liot frères, constructeurs à Boisguillaume (Seine-Inférieure), médaille de vermeil, semoirs et autres machines agricoles.

3e prix : M. Guérard, charron à Saint-Etienne-du-Vauvray, 1re médaille d'argent, charrue perfectionnée.

4e prix : M. Duvéré, maréchal ferrant à Pont-de-l'Arche, 2e médaille d'argent, fers à cheval perfectionnés.

5e prix : Mme veuve Tricheur, à Louviers, 3e médaille d'argent, taillanderie et divers instruments de culture.

Digitized by Google

MÉDAILLE DE BRONZE

1re, M. Thomas Gauthier, mécanicien à Pitres, médaille de la Société libre de l'Eure, moulin à pommes, presse et manège.

2e, M. Fossey, charron à Alizay, 2 charrues.

3e, M. Langlois, tonnelier à Saint-Pierre-la-Garenne, cage à poulets.

MENTION HONORABLE

M. Chevas, ouvrier forgeron à Pont-de-l'Arche, fers ouvragés.

Digitized by Google

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

CONCOURS AGRICOLE

Tenu à Écos, le 18 septembre 1892.

DISCOURS DE M. LOUIS PASSY

La Société d'Agriculture de l'Eure (section des Andelys) n'a pas organisé de concours depuis cinq ans. J'ai le devoir de vous en dire les causes. Un grand événement est survenu dans sa paisible vie. Elle a mis au monde un enfant, le Syndicat agricole de l'arrondissement des Andelys. Comme tous les parents qui préfèrent leurs enfants à eux-mêmes, la Société d'Agriculture s'est abandonnée à l'admiration. Elle s'est complu à entendre parler et à regarder faire cet enfant qui, tout à coup, était devenu un homme, et le temps s'est écoulé dans des protestations d'amitié. Comment en aurait-il été autrement ! Le Syndicat n'a-t-il pas toujours été plein de déférence et de gratitude pour la vieille Société d'Agriculture qui lui a donné la vie, et qui a fait sa fortune aux dépens de la sienne?

Digitized by Google

Un jour est venu où, d'un commun accord, on a pensé qu'il fallait faire revivre ces concours qui ont toujours été la fête annuelle du Vexin agricole et travailler sérieusement toute une journée pour la terminer gaîment. Et voilà pourquoi nous avons demandé au bourg d'Écos une hospitalité qu'il nous a faite aussi charmante que cordiale.

Pour donner un peu plus d'éclat au renouveau de nos réunions agricoles, j'ai voulu, de mon côté, entourer notre rentrée dans la carrière des concours des sympathies les plus hautes. J'ai sollicité du ministère de l'agriculture et de la Société des Agriculteurs de France des témoignages de sympathie. Ces témoignages nous ont été libéralement et gracieusement accordés par le gouvernement de la République et par la plus puissante de nos associations agricoles ; malheureusement, ils nous sont arrivés un peu tard et notre concours a été pour ainsi dire improvisé.

Dans cette occasion, nous avons cru devoir adopter tout simplement le programme de nos anciens concours. Une autre année, nous y ferons peut-être quelque changement. Abandonner le concours populaire du labourage qui a été le commencement de notre histoire me paraît impossible. On ne peut s'empêcher d'être touché quand en relit le compte rendu de la séance tenue à Evreux le 15 septembre 1833, en présence de M. Antoine Passy, préfet de l'Eure, et d'une délégation du conseil genéral. Cette réunion fut une solennité départementale. C'était la première fois que l'on songeait dans l'Eure à faire travailler publiquement les diverses charrues et à en comparer les avantages. Vinrent au concours les charrues Dombasle, Grange, de Grignon, Pluchet, Normande,

Digitized by Google

la charrue du Vexin, et beaucoup d'autres charrues. Faut-il l'avouer? La charrue du Vexin qu'avait présentée une des illustrations du canton d'Écos, M. Legrand de Guitry, n'obtint que la deuxième mention honorable. Cette séance fut néanmoins pour nous un événement considérable et le point de départ de tous nos concours. Où est-elle la charrue du Vexin produite par M. Legrand? car il y avait une charrue du Vexin. Si elle existe encore, nous devrions un jour l'essayer et la mettre en garde précieusement; car ce ne sont pas seulement les charretiers qui l'ont conduite dans nos champs, ce sont nos grands-pères et nos pères eux-mêmes.

Le cours du temps a transformé les charrues comme les autres instruments et nous avons cru devoir faire cette année une distinction entre les concours de charrues et le concours de brabants. Nos amis du Syndicat, qui sont des gens pratiques, nous diront ce qu'il conviendra de faire, et s'ils entendent une autre fois substituer ou joindre au concours de charrues un concours de semoirs ou de moissonneuses, ou de tout autre instrument agricole. Nous nous plairons à suivre leurs avis.

Quant aux animaux, ils sont et resteront l'ornement de nos futurs concours. Jadis, le Vexin se distinguait par ses troupeaux de moutons; aujourd'hui par ses troupeaux de moutons et de vaches. Honneur à nos confrères qui ont contribué à dresser le herd-book de la race normande! Honneur à ceux-là même qui, par crainte de la fièvre aphteuse, ont fermé la porte de leurs étables et gardé pour l'avenir les modèles de leurs troupeaux. Nos exposants les plus autorisés nous ont fait savoir qu'ils ne se risqueraient pas à promener leur fortune sur des routes peut-être insalubres, et, d'avance, nous les

Digitized by Google

avons remerciés de leur prudence, mais l'invasion subite de la fièvre aphteuse ne nous commandait pas de changer notre programme pour augmenter des inquiétudes qui dans cette partie de l'arrondissement auraient été exagérées, et nous avons pensé que le mieux était de laisser chacun faire ce qu'il lui conviendrait. Quand on n'a pas de prétention, on n'a pas d'insuccès.

Le concours d'instruments ne pouvait craindre la fièvre aphteuse, et nous étions bien sûr que nous aurions pour visiteurs MM. Montandon et Laumonnier-Darras. M. Pinel, dont le nom est mêlé à l'histoire de nos anciens concours, n'expose plus et nous lui envoyons néanmoins un bon souvenir. On est tellement habitué aux grands concours dans lesquels sont exposés tous les exemplaires de la machinerie agricole, qu'on voit bien des gens regarder d'un œil indifférent les petites expositions de nos concours d'arrondissement. Mais je veux tout au contraire relever l'influence excellente qu'a exercée sur la culture la fabrication des instruments agricoles dans nos campagnes. En bien des occasions, j'ai constaté que les cultivateurs eux-mêmes ont inventé et commandé les perfectionnements qu'il convenait d'apporter à leurs instruments, et que les progrès de la machinerie agricole ont été dus très souvent aux relations quotidiennes des acheteurs et des constructeurs. Grâce à la concurrence incessante qui se fait en plein jour et en plein champ, les instruments agricoles se sont singulièrement améliorés. Les constructeurs français, petits et grands, sont aujourd'hui des maîtres dans la fabrication des instruments de labour, et ne redoutent aucune comparaison avec les constructeurs anglais pour les travaux de préparation du sol.

Digitized by Google

J'aborde la partie la plus agréable de ma tâche. Vous avez hâte que je loue avec vous les longs services de nos serviteurs agricoles. .C'est avec bonheur que nous avons reçu une quantité considérable de certificats excellents et de chaudes recommandations. En présence de ces certificats, nous n'avons pas hésité à créer des prix nouveaux et à récompenser aussi largement qu'il nous était possible les serviteurs de l'agriculture. En même temps, nous avons créé, par une résolution qui, j'en suis convaincu, recevra l'approbation générale, une seconde classe de lauréats; les nouveaux lauréats seront les bons serviteurs dont les maîtres ou patrons sont heureux de publier la fidélité et l'attachement. Il est bien entendu que tout l'honneur de la récompense revient au maître ou patron et que la société ne prête ici que sa médaille et la publicité de sa séance. Rien n'est changé aux règles qui ont été fixées par le programme des concours de la société, et celui qui a été récompensé par son maître peut revenir prendre rang dans les concours de la société. Quand cette décision aura été portée à la connaissance du public, elle fera naître un courant d'opinion en faveur de ces douces et secrètes alliances entre maîtres et serviteurs, qui font la joie des familles et protestent contre les défaillances égoïstes du temps présent. C'est du moins notre ferme espérance.

Quant au concours d'exploitations rurales, il n'a jamais soulevé de sérieuses critiques. On peut néanmoins dissiper quelques malentendus. Il est peut-être bon de répéter que les résultats du concours ne donnent aucune prééminence aux lauréats sur les tenants des exploitations qui n'ont pas pris part au concours. Dans un canton qui deux fois a reçu la prime d'honneur, à

Digitized by Google

Cantiers et à Guitry, la remarque est naturelle. D'autre part, ce n'est pas à la commission de la société à aller chez les petits et grands cultivateurs solliciter l'autorisation de visiter des exploitations. C'est aux cultivateurs à faire savoir à la commission qu'ils désirent ou qu'ils consentent à se laisser visiter. Un sentiment de convenances, que tout le monde appréciera, nous commande une grande réserve. La liberté, comme le soleil, luit pour tout le monde. Cela dit et bien entendu, nous nous trouvons tous à l'aise pour remercier les excellents cultivateurs petits ou grands, qui ont bien voulu nous mettre en mesure de constater leurs efforts, leurs travaux, leurs succès. L'autorité et l'impartialité de nos juges-commissaires, MM. Fleury, Delesques, Rouget et Brossard, parlent assez haut pour justifier le classement de nos récompenses, mais la valeur de ces récompenses offertes au nom du gouvernement de la République par le ministère de l'agriculture, au nom de la Société des Agriculteurs de France et de notre compagnie, semblent rapprocher et confondre les mérites de tous nos lauréats.

En vous soumettant les réflexions que m'inspire ce concours, je vous montre une fois de plus l'invincible confiance qui m'anime, lorsque je parle des institutions agricoles de notre Vexin. Personne n'a le droit de dire que notre Société d'agriculture, sciences, arts et belles lettres, s'est affaiblie parce qu'elle est restée silencieuse, et qu'elle est moins dévouée parce qu'elle a été moins active. La Société d'agriculture et le Syndicat agricole, sous des formes différentes, poursuivent le même but et ne font qu'une seule et même personne. Dans le Vexin, il n'y a qu'une famille agricole, il n'y en a pas deux.

Digitized by Google

TOAST DE M. PASSY

Il appartenait à M. le maire d'Ecos de terminer ce banquet par un toast en l'honneur du chef de l'Etat. N'ayant pu me faire accepter comme président du comice la présidence de ce banquet, il me convie par politesse à prendre la parole et à remplir ses propres devoirs. Je m'empresse de répondre à cette honorable invitation. La distinction et la dignité avec laquelle M. Carnot remplit sa haute mission, le caractère qu'il imprime à la présidence de la République ont puissamment contribué aux récents succès de la politique extérieure de la France, et c'est avec un sentiment de reconnaissance patriotique que je porte la santé de M. Carnot, président de la République française.

C'est également avec un sentiment de reconnaissance, mais de reconnaissance affectueuse, que je lève mon verre au nom du comice des Andelys en l'honneur des lauréats du concours et des cultivateurs du Vexin.

Que de changements heureusement accomplis entre les vœux que je faisais en 1887, au concours de Gisors, et les vœux que je forme au concours d'Ecos en 1892. Le succès de l'Exposition universelle, vous vous en souvenez, ramena les esprits vers les bienfaits de la

Digitized by Google

paix, et quand vinrent les élections de 1886, le suffrage universel, fatigué des agitations politiques, donna l'ordre à ses mandataires de s'occuper de ses intérêts matériels. La démocratie rurale prit, pour la première fois, possession des pouvoirs publics, et la législature de 1889 se trouva aux mains des hommes d'affaires et non plus seulement aux mains des politiciens. Ce spectacle inattendu frappa tous les regards lorsque M. Méline prit la direction de la commission des douanes et des débats économiques du Parlement. Depuis longtemps, l'agriculture protestait contre la situation privilégiée de l'industrie et réclamait l'égalité de traitement devant la douane. Sa victoire est complète, et M. Méline a eu raison de dire hier au concours de Saulxures que ceux qui ont voté avec lui la réforme douanière ont bien mérité de l'agriculture, de la France et de la République.

Quoique depuis quelques années, soit en prodiguant l'enseignement sous toutes ses formes, soit en prenant des garanties contre la concurrence étrangère, le Parlement et le gouvernement aient cherché à améliorer par les lois la situation de l'agriculture, il restera toujours beaucoup à faire pour vos mandataires, et vous-mêmes vous aurez toujours à méditer sur vos intérêts et à formuler vos résolutions en temps opportun.

Comment l'agriculture est-elle arrivée, pour la première fois, à dominer le Parlement et à le diriger vers l'étude de ses revendications? C'est une longue histoire qu'il faut savoir et qui se résume en un seul mot : l'association. Plus l'idée d'association s'est accentuée, affermie et développée, plus l'agriculture a vu grandir ses moyens d'action et de défense. La monarchie de Juillet a organisé les comices et les concours; l'em-

Digitized by Google

pire, la Société des agriculteurs de France; la République, les syndicats. Ce sont toutes ces associations réunies qui se sont coalisées dans un but commun et qui ont donné à la démocratie rurale une puissance nouvelle et au suffrage universel son impulsion dernière.

Comment après de tels exemples ne conduirions-nous pas nos efforts et nos espérances dans l'application de la mutualité aux hommes et aux choses de l'agriculture? Comment ne seriez-vous pas sensibles à l'effort que nous faisons pour tâcher de greffer sur les syndicats des sociétés de crédit agricole? Beaucoup disent que c'est un rêve, et pourtant ce rêve est un fait et une réalité vivante en Allemagne. Beaucoup disent aussi qu'on ne peut pas fonder des sociétés de secours mutuels entre ouvriers agricoles, et pourtant, depuis vingt ans, avec mon ami M. Doré -Letailleur, nous en faisons dans la petite commune de Gamaches la plus utile expérience!

Qui sait si, dans ce Vexin, la patrie des primes d'honneur et des belles initiatives, nous ne tenterons pas ensemble de nous procurer par le jeu du crédit la circulation du capital nécessaire à certaines exploitations? Sur ces points, je suis d'accord avec mes honorables collègues et amis, M. le ministre de l'agriculture et M. le président de la commission des douanes, MM. Develle et Méline, dont vous avez l'habitude d'accueillir les noms par vos sympathiques applaudissements. Associez-vous, unissez-vous, aidez-vous.

J'ai sur les lèvres vingt arguments irrésistibles pour vous prouver encore que dans une démocratie, l'association, sous toutes ses formes, est la condition nécessaire de la vie. De tous ces arguments, je n'en retiens

Digitized by Google

qu'un seul, et je le choisis dans les félicitations que j'adresse au nom de toute cette assemblée à nos chers lauréats, aux serviteurs de l'agriculture. Oui, chers lauréats, en vivant avec vos maîtres et vos patrons une grande partie de votre vie, vous avez fait de l'association sans le savoir, et vous avez, par votre conduite, donné des leçons à ceux qui, par leurs discours insensés, veulent régénérer le monde. Ce que vous n'avez pas eu l'occasion de faire avec vos camarades dans les sociétés de secours mutuels, vous l'avez fait tout naturellement avec vos maîtres. Un si long échange de services a établi entre eux et vous comme un ménage que nous venons aujourd'hui saluer respectueusement. Aidons-nous les uns des autres, se dit-on toujours; mais, de la parole à l'action, quelle distance ! C'est en pratiquant des sentiments de solidarité entre tous les honnêtes gens riches ou pauvres, qu'on peut trouver ou donner un peu de ce bonheur qui ne se rencontre pas tout entier dans ce bas monde.

Je vous salue, messieurs, dans l'espérance que vous trouverez dans mes paroles l'écho de vos propres sentiments. Dans les affaires publiques comme dans les affaires privées, l'union fait la force. Et n'est-il pas vrai, mon cher maire, que le grand succès d'aujourd'hui est dû à la parfaite union de la Société d'agriculture et de la municipalité d'Ecos ? Personnellement, vous avez fait des merveilles. Les batailles les plus glorieuses sont celles que les généraux gagnent avec de faibles ressources. Vous avez gagné votre bataille de 1892 et vous l'avez gagnée avec nous. Le comice des Andelys conservera toujours de votre cordiale hospitalité le souvenir le plus reconnaissant.

Digitized by Google

Messieurs, je vous propose de boire à la santé des lauréats du concours, au conseil municipal et à M. le maire d'Ecos, et de tous ceux qui, par leur générosité ou leur présence, ont concouru à la charmante fête que nous célébrons aujourd'hui.

Digitized by Google

RAPPORT DE M. ROUGET

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

SUR LES PRIX DE CULTURE DANS LE CANTON D'ÉCOS

MESSIEURS,

La Société d'agriculture de l'arrondissement des Andelys avait décidé dans sa dernière réunion tenue à Étrépagny, qu'un concours agricole aurait lieu à Ecos le 18 septembre et qu'une médaille en or serait décernée au cultivateur dont l'exploitation présenterait une complète réalisation des progrès agricoles.

Une commission composée de MM. Delesques, cultivateur à Marcouville, Fleury, cultivateur à la Bucaille, Brossard, propriétaire à Mainneville, et E. Rouget, cultivateur à la Broche, a été nommée à cet effet et vient publiquement rendre compte de l'examen auquel elle s'est livrée.

Pour la grande culture, se sont présentés :

MM. Benoist, cultivateur à Saulseuse; Bréant, cultivateur à Corbie; marquis de Fayet, propriétaire à Aveny; Pithon, cultivateur à Tourny; Sarazin, cultivateur au Beauregard;

Digitized by Google

Et pour la petite :

MM. Lambert, Louis Amand, Régnier, Viel, cultivateurs à Tourny.

La commission est heureuse qu'un aussi grand nombre de cultivateurs aient bien voulu concourir; cela fait honneur au canton d'Ecos; mais ce nombre oblige aussi le rapporteur à être plus circonspect dans les éloges mérités par chacun des concurrents.

L'époque à laquelle nous avons parcouru les plaines ne nous a pas permis de voir les récoltes sur pied, elle nous a suffi cependant pour voir blés en granges et juger partout betteraves, pommes de terre, herbes en général, propreté des chaumes et des labours, tenue des herbages, etc.

M. Charles Pithon, cultivateur, exploite à Tourny une ferme de 232 hectares, dont l'assolement quadriennal se décompose de la manière suivante :

	Hectares.
Blé	50,33
Seigle	4,67
Avoine	45,18
Betteraves à sucre	64,40
Pommes de terre	1,83
Herbes artificielles	50,10
Herbages	15,49

17 chevaux, 10 bœufs, 3 poulinières.

Comme remplacement, 4 bons poulains de 18 mois sont au piquet.

La vacherie se compose de 17 vaches achetées relativement bon marché, mais cependant donnant assez de lait. Le produit est bien vendu à la laiterie de Vernon.

Quatre bœufs à l'engrais complètent les bêtes à cornes.

Digitized by Google

M. Pithon se livre en grand à l'élevage du mouton.

En plaine, nous avons vu 462 belles brebis south-down métis mérinos mises au bélier ; 212 jolies agnelles venues du 15 novembre au 15 décembre ; 29 béliers de 2 à 3 ans, producteurs destinés en grande partie à la location ; et 8 âgés de 10 mois ; total présent, 731 têtes.

En plus, on venait de vendre pour la boucherie 150 brebis et 170 agneaux mâles âgés de 5 à 6 mois ; total 1.051 encore tout dernièrement.

Ces 170 jeunes agneaux mâles ont été expédiés à Vernon et vendus à Paris à un prix rémunérateur. La peau et l'abat restant à la ferme, c'est donc encore une augmentation de produit que le fermier tire de ses jeunes élèves.

Résultat magnifique sans conteste qui fait honneur aux aptitudes commerciales de M. Pithon.

A Tourny nous avons vu toute la plaine en bon état ; les betteraves bien réussies et bien propres ont fait notre admiration.

La ferme de Tourny, bien cultivée 18 années par M. Monnaye, améliorée par M. Pithon père, fut cédée vers 1880 à M. Charles Pithon qui, loin de tout chemin de fer, s'efforça d'en augmenter le produit en y semant beaucoup d'engrais et en y annexant, sur les conseils de son père et sans l'aide du propriétaire, une distillerie agricole, que les monteurs, MM. Jacquet frères, ont su si bien organiser dans une vieille grange.

La machine à vapeur, de la force de douze chevaux, actionne aussi par câbles, dans différents bâtiments : machine à battre, moulin à farine, aplatisseur, hache-paille, tondeuse de moutons, et en plus, une dynamo Jacquet qui prend un cheval et demi de force, pour

Digitized by Google

donner la lumière à 65 lampes Edison, éclairant toute les chambres de la maison, distillerie, greniers, écuries, étables, enfin partout, et charge une batterie de 37 accumulateurs fournissant la lumière pour 21 jours lorsque la dynamo ne marche pas.

L'outillage aratoire est aussi complet que possible, brabants, semoirs à rayons, à la volée et à engrais Croskill, extirpateurs Fétro, etc.

Nous ne pouvons terminer sans dire que Mme Pithon seconde son mari d'une manière remarquable ; nous la prions de partager les éloges que nous adressons à son mari et particulièrement pour la bonne tenue de son jardin et de sa basse-cour.

La Société décerne à M. Charles Pithon, le prix d'honneur et la médaille d'or offerte par le comice agricole.

M. Benoist, cultivateur à Tilly, exploite 184 hectares à la ferme de Saulseuse.

L'assolement triennal comprend :

	Hectares.
Blé	40
Seigle	5
Avoine	45
Betteraves à vaches	10
Pommes de terres	1,62
Herbes artificielles	40
Herbages	23
Bruyères	20

La culture, presque d'un seul tenant, se fait avec 12 bons chevaux.

La péripneumonie a fortement éprouvé, l'année dernière, la vacherie de M. Benoist ; néanmoins, si nous la retrouvons un peu moins importante, nous y voyons

Digitized by Google

encore 32 jolies vaches très fines et bien choisies, plus 10 grosses génisses au piquet, le lait vendu à une laiterie, et 420 bons moutons mérinos croisés, dont 120 agneaux, composent les animaux producteurs de fumiers.

En plus, M. Benoist est adjudicataire des fumiers des chevaux de l'arsenal et de la laiterie de Vernon.

Ces fumiers, mélangés avec du terreau, forment un très bon engrais que M. Benoist utilise pour améliorer ses 23 hectares d'herbages, créés et entourés par lui; puis 2,000 francs de nitrate et phosphate semés chaque année contribuent à augmenter la production de la ferme.

L'outillage est aussi complet que possible et comprend tous les instruments perfectionnés.

Les bâtiments de la ferme, d'une construction fort ancienne, dans laquelle existent encore les restes d'un prieuré du XIIe siècle, sont insuffisants pour l'époque. M. Benoist a su se contenter de sa maison d'un extérieur plus que modeste; nous ne pouvons que faire l'éloge de Mme Benoist, qui, se conformant à cet état de choses, a permis à son mari de faire des dépenses urgentes. C'est ainsi qu'il n'a rien négligé pour construire lui-même, à ses frais, une fosse à purin et plusieurs bâtiments, dont un très grand hangar tout moderne, pour y mettre récoltes, pailles, fourrages et outils.

Nous nous plaisons à reconnaître qu'il existe à la ferme un bâtiment à usage de vacherie, de construction récente, qui ne laisse rien à désirer.

La visite de la ferme nous a permis de constater la propreté et la bonne préparation des terres à blé, nous y avons vu de très bonnes betteraves pour la qualité de la terre, des jeunes luzernes dont les soins culturaux ont assuré la réussite, des pailles bien conservées, enfin une

Digitized by Google

tenue générale excellente. La supériorité de la culture de M. Benoist mérite tous nos éloges.

La Société décerne à M. Benoist le 1er prix et la grande médaille de vermeil offerte par le gouvernement de la République, ministère de l'agriculture.

M. Sarazin cultive au Beauregard, commune de Fontenay, 183 hectares de terres réunies, mais de classes bien différentes, passant subitement de la glaise au terrain léger, offrant assez de difficultés à l'exploitation. Cette ferme prise en pitoyable état, en 1865, est aujourd'hui, grâce aux soins de M. Sarazin, en bien meilleure condition de production.

Son assolement est triennal :

	Hectares.
Blé	40
Seigle	
Avoine.	40
Betteraves à vaches	11
Vesces.	5
Pommes de terre	1
Herbes artificielles.	40
Herbages ensemencés par le fermier	20
Jachères	16

La culture s'effectue avec 16 bons chevaux.

La vacherie se compose de 26 bonnes vaches et un taureau, le produit va à la laiterie, 15 génisses dans les herbages.

La bergerie de 460 moutons d'un très bon croisement, dont 120 agneaux.

Indépendamment du fumier de ces animaux, M. Sarazin, pour assurer ses récoltes, emploie tous les ans 2,000 francs d'engrais chimiques. Les terres sont bien marnées.

Digitized by Google

Les bâtiments de la ferme, quoique tous ne soient pas au même alignement, sont solides et d'un aspect agréable. La cour même de la ferme est irréprochable et fort remarquable; grâce à M. Sarazin, tout y est bien ordonné. L'aménagement de l'eau aux frais du fermier y est bien compris.

Le matériel agricole est tout à fait complet : moissonneuse, faucheuse, etc., il ne manque rien à l'outillage.

La plaine et les herbages que nous avons visités nous ont donné toute satisfaction.

Ne quittons pas le Beauregard sans adresser nos compliments à Mme Sarazin, non seulement pour la tenue de sa maison et de sa buanderie, mais surtout pour son jardin créé en 1866 sur terre inculte. La terre est nette d'herbes, tout y est poussant, grâce à ses soins; les légumes sont très beaux, rien n'a souffert de la sécheresse.

Nous accorderons à M. Sarazin le 2e prix et la médaille d'argent grand module offerte par le gouvernement de la République, ministère de l'agriculture.

M. Bréant, cultivateur à Tilly, fait valoir à Corbie, avec 12 bons chevaux, une ferme presque d'un seul tenant, contenant 160 hectares.

L'assolement se divise cette année en :

	Hectares.
Blé et seigle	61,50
Avoine	31,50
Betteraves à sucre	4
Betteraves à vaches	10
Pommes de terre	3
Pois et vesce	10
Herbes artificielles	26
Herbages entourés et créés par le fermier	14

Digitized by Google

Dans la vacherie, un taureau et 29 vaches normandes et hollandaises, bien laitières, la plupart élevées à la ferme. Le produit assez considérable est vendu à une laiterie.

Au parc, 380 moutons dont 150 agneaux.

Les animaux sont bien soignés.

M. Bréant, avec l'intelligence qui le caractérise, arrivera encore à les améliorer; il faut du temps, nous le savons, pour amener vacherie et bergerie à la hauteur des vieux éleveurs.

Dans la cour, fumier bien tenu; un mur a été élevé par le fermier lui-même, pour empêcher la mare de communiquer avec le purin. Nous y voyons aussi un outillage assez considérable en bon état. Machine à battre, brabants, moissonneuse, faucheuse, semoir, rateau, arracheuses de betteraves, couveuse artificielle, hache-paille, aplatisseur, déchaumeuse, coupe-racines, etc., puis de bonnes installations dans de vieux bâtiments.

En plaine, les betteraves sont réussies et propres; les herbages sont de création récente mais bien tenus; ils donneront un meilleur produit dans quelques années.

M. Bréant, encore jeune, n'a plus qu'à suivre la voie qu'il s'est tracée et sa persévérance sera couronnée de succès.

La Société lui accorde le 3e prix et une médaille d'argent offerte par le gouvernement de la République, ministère de l'agriculture.

Nous passons à un catégorie spéciale qui est celle des propriétaires exploitants.

M. le marquis de Fayet, propriétaire à Aveny, cultive avec le concours de M. Vattier, régisseur, la ferme qui

Digitized by Google

lui appartient près son château : elle contient 195 hectares, dont 40 de prairies qui engraissent annuellement plus de 40 bœufs.

Sa sole annuelle se compose de :

	Hectares.
Blé	26,50
Seigle	4,50
Avoine	35
Betteraves à vaches	12
Pois	2
Pommes de terre	1
Herbes artificielles	35
Jachères	30
Herbages	5
Bois	5

L'assolement est triennal.

La culture est conduite seulement avec onze chevaux, nombre relativement restreint, eu égard à sa difficulté.

Dans les prairies 8 bons poulains de 18 mois attendent le départ de leurs aînés vendus à 5 ans.

26 vaches, dont le lait est vendu ;

10 grosses génisses ;

300 moutons, achetés dans la plaine de Chartres, s'engraissent pour la plus grande partie aux champs, et des porcs d'une belle race Yorkshire, élevés dans une porcherie dont l'aménagement est bien compris, complètent les animaux.

Le matériel est assez considérable, une machine à vapeur verticale actionne d'abord la machine à battre ; puis, dans un grand bâtiment à côté, fort bien disposé, et qui fait le plus grand honneur aux connaissances du propriétaire et de l'architecte, M. Barbier, un grand coupe-racines avec laveur. Au-dessus, se trouvent très

Digitized by Google

commodément : hache-paille, concasseur et aplatisseur. En plus, nous voyons : moissonneuse, faucheuse, semoir, brabants, herses à chaînons.

Les prairies de la vallée d'Epte conservent avantageusement toute leur humidité en été, mais la commune souhaiterait qu'il fût établi un plus grand nombre de fossés pour faciliter l'écoulement des eaux pendant l'hiver.

En plaine, la culture est bien suivie : M. de Fayet a fait de nombreuses plantations de pommiers. Mais une partie de ces pommiers est insuffisamment protégée.

La Société accorde sa médaille d'argent à M. le marquis de Fayet, et le félicite de l'heureuse disposition de ses bâtiments neufs et de son outillage agricole.

Maintenant, messieurs, occupons-nous de la moyenne culture qui est non moins intéressante et non moins méritante que la grande.

M. Lambert, cultivateur à Tourny, auquel nous accordons le 1er prix et une médaille d'or petit module, exploite comme fermier 49 hectares de terre.

Sa sole de l'année est de :

	Hectares.
Blé	15
Seigle	1
Avoine	13
Betteraves	6
Herbes artificielles	8
Herbages	6

5 chevaux font largement le travail; un poulain à l'herbage; 12 vaches et un taureau au piquet; 4 grosses génisses dans les clos; 4 plus petites donnent profit et fumier.

Digitized by Google

A la ferme nous avons vu : machine à battre, semoir à rayons, et tous les outils nécessaires à toute bonne exploitation.

En plaine, bonnes betteraves et bonnes luzernes.

Clos et herbages très bien tenus, jeunes pommiers bien armés.

Compliments à Mme Lambert pour son jardin.

Ancien maître charretier, M. Lambert a su profiter du savoir et de l'expérience de son maître et a pu, par son économie et son travail, augmenter très gentiment sa monture.

Propriétaire lui-même des bâtiments de sa ferme, il a été obligé de démolir ce qui ne tenait plus, a fait faire une importante maison d'habitation et une vacherie.

Les débuts de M. Lambert ont été difficiles; avec la bonne tenue de sa ferme, nous récompensons encore sa persévérance et nous honorons en lui un homme qui a su faire sa position lui-même.

M. et Mme Viel exploitent également à Tourny une ferme d'environ 50 hectares.

	Hectares.
Blé	15
Seigle	1
Avoine	11
Betteraves	6
Herbes artificielles	15
Herbages	2

Le travail se fait avec 5 chevaux.

Le matériel agricole est fort bon.

La machine *Montandon* bien soignée.

En plaine, nous voyons au piquet 15 bonnes vaches

Digitized by Google

de modèle et un gentil taureau, une charrue attelée de 4 bons chevaux faisant un labour soigné dans un champ de luzerne, des terres propres et des jeunes herbes réussies, enfin tout bien fait.

Accordons à M. Viel, avec le 2e prix, la médaille d'argent offerte par la Société.

M. Rouget décrit ensuite les exploitations de MM. Louis Amand et Régnier et déclare que la Société accorde à M. Louis Amand la première mention honorable et à M. Régnier la seconde.

L'abondance des matières ne nous permet pas de publier le rapport de M. Rouget tout entier. Cependant voici ses conclusions :

« Bien d'autres exploitations, dit M. Rouget, auraient pu honorablement s'offrir à notre concours. Nous regrettons de n'avoir pas eu l'occasion de les visiter, car le travail n'aurait pas effrayé la commission qui aurait trouvé sa récompense dans l'examen de cultures bien conduites. Elle remercie sincèrement les neuf cultivateurs qui ont bien voulu se présenter à son examen, et elle se félicite d'avoir vu presque toutes les plaines bien tenues dans un canton charmant et pittoresque. »

Digitized by Google

LISTE DES RÉCOMPENSES

GRANDE CULTURE

Prix d'honneur, médaille d'or offerte par la Société d'agriculture de l'Eure, décernée à M. Pithon de Tourny.

1er prix, M. Benoist, de Saulseuse-Tilly, médaille de vermeil offerte par le ministère de l'agriculture.

2e prix, M. Sarazin de Fontenay, médaille d'argent offerte par le ministère de l'agriculture.

3e prix, M. Bréant de Tilly, médaille d'argent offerte par le ministère de l'agriculture.

Propriétaires-cultivateurs

Prix, grande médaille d'argent offerte par la Société d'agriculture de l'Eure, à M. le marquis de Fayet.

MOYENNE CULTURE

1er prix, M. Lambert de Tourny, médaille d'or petit module, offerte par la Société d'agriculture de l'Eure.

2e prix, M. Viel, de Tourny, médaille de vermeil offerte par la Société d'agriculture de l'Eure.

1re mention honorable à M. Louis Amand, de Tourny, médaille de bronze.

2e mention honorable, M. Louis Régnier, de Tourny, médaille de bronze.

CONCOURS DE CHARRUES

1er prix, M. Armand Noyer, médaille d'argent et 50 francs.

2e prix, M. Langlois, chez M. Billion, médaille de bronze et 40 francs.

Digitized by Google

3e prix, M. Brouard, charretier de M. Sarazin, médaille de bronze.

CONCOURS DE BRABANTS

1er prix, M. Eugène Langlois, médaille d'argent et 50 francs.
2e prix, M. Désiré Louvet, médaille de bronze et 40 francs.

RÉCOMPENSES AUX EMPLOYÉS DE L'AGRICULTURE

CHARRETIERS

1er prix, M. Jules Gasse, chez M. Narcisse Hébert, à Hacqueville, 35 ans de services, 50 francs et une médaille de bronze.

2e prix, M. Vandrille Braguet, chez M. Albert Defontenay, à Houville, 30 ans de services, 30 francs et une médaille de bronze.

3e prix *ex æquo*, M. Etienne Théodore Barabé, chez M. Tassard, à Saint-Denis-le-Ferment, 29 ans de services, 50 francs et une médaille de bronze ; M. Michel-Augustin Tellier, chez M. Charles-Auguste Marion, à Chauvincourt, 29 ans de services, 20 francs et une médaille de bronze.

Mention bonorable et médaille de bronze, M. Alexandre Bove, chez M. Auguste Raban, à Boisdennemets, 25 ans de services ; M. François Guyomard, chez M. Gallois, à Panilleuse, 24 ans de services.

BERGERS

Rappel de prix, M. Victor Jean, chez M. de Cornulier, à Cahaignes, 33 ans de services, grande médaille d'argent.

1er prix *ex æquo*, M. Théodore Mignot, chez M. Auguste Raban, à Boisdennemets, 25 ans de services, 40 francs et médaille de bronze ; M. Léon Brochard, chez M. Besnard de Guitry, 25 ans de services, 40 francs et médaille de bronze,

2e *ex æquo*, M. Emile Denis, chez M. Doré, à Tilly, 22 ans de services, 30 francs et médaille de bronze ; M. Désiré Fermanat, chez M. Edmond Billion, à Bionval-Ecos, 22 ans de services, 30 francs et médaille de bronze.

VACHERS ET BOUVIERS

1er prix, M. François Loretz, chez M. Amaury fils, Forêt-la-Folie, 20 ans de services, 40 francs et une médaille de bronze.

Digitized by Google

2e prix *ex æquo*, M. Emile Bonnier, chez M. Pithon, à Tourny, 28 ans de services, 30 francs et médaille de bronze; M. Victor Guichaux, chez M. Moutard, à Fontenay, 24 ans de services, 30 francs et médaille de bronze.

HOMMES DE COUR

1er prix, M. Martin Andrieux, chez M. Henri Fessart, à Mantelle-Andelys, 48 ans de services, 40 francs et une médaille de bronze.

2e prix, M. Ferdinand Cauchois, chez M. Clément Delaisement. à Bois-Jérôme-Saint-Ouen, 42 ans de services, 30 francs et médaille de bronze.

Rappel de 2e prix. M. Philippe-Casimir Gras, chez M. Aimé Loriot, à Grainville, 40 ans de services, médaille d'argent.

3e prix *ex æquo*, M. Maxime Raffy, chez M. Georges Rouget, à Chauvincourt, 33 ans de services, 20 francs et médaille de bronze; M. Pierre Lebatard, journalier chez M. Charles Chéron, à Gaillardbois-Cressenville, 33 ans de services, 20 francs et médaille de bronze.

Rappel de 3e prix, M. Languedot, chez M. Raban, à Boisdennemets, 36 ans de services, petite médaille d'argent.

Mention honorable, M. François-Eugène Ratel, chez M. Auguste Chevallier, à Hébécourt, 31 ans de services, médaille de bronze.

Mention honorable *ex æquo*, M. Louis Désiré, chez M. Amaury fils, à Forêt-la-Folie, 27 ans de services, médaille de bronze.

MOISSONNEURS

1er prix, M. Félix-Maurice Stalin, chez M. Théofrède Sarazin, à Forêt-la Folie, 45 ans de services, 40 francs et une médaille de bronze.

Rappel de 1er prix, M. Sénateur Bougosse, chez M. Auguste Raban, à Boisdennemets, 53 ans de services, petite médaille de vermeil.

2e prix *ex æquo*, M. Bernard Sery, chez M. Edmond Billion, Bionval-Ecos, 42 ans de services, 30 francs et médaille de bronze; M. Adolphe Damême, chez M. Jacques Prévost, à la Haute-Borne-Hennezis, 42 ans de services, 30 francs et médaille de bronze.

Mentions honorables et médaille de bronze, M. Pascal-Léon Dutois, chez M. Auguste Chevallier, à Hébécourt 41 ans de services; M. Louis Foubert, chez M. Tassart, à Saint-Denis-le-Ferment.

Digitized by Google

SERVANTES

Prix d'honneur, Mme veuve Lagoguée, chez M. Auguste Boivin, à Fontenay-en-Vexin, 70 ans de services, 40 francs, médaille de vermeil.

1er prix, Mme Marie Andrieux, chez M. Henri Fessart, à Mantelle-Andelys, 54 ans de services, 40 francs et une grande médaille argent.

2e prix, Mme Bernard Sery, moissonneuse chez M. Edmond-Auguste Billion, à Bionval-Ecos, 44 ans de services, 30 francs et une moyenne médaille argent.

3e prix. Mme Frédérise-Célestine Patout, veuve Quesnel, chez M. Jules Rousselin, à Hacqueville, 37 ans de services, 20 francs et une petite médaille argent.

Mentions honorables, médailles bronze, de Mme Augustine Aspré, chez M. C. Fessart, à la Haie-Gaillard, 22 ans de services; Mme Jeanne Geffroy, chez M. Alfred Saintard, à Ecos, 21 ans de services.

2e CATÉGORIE

Médailles offertes par les maîtres et patrons à des serviteurs en raison de leurs bons et loyaux services.

M. Alphonse Dailly, berger chez M. Emile Rouget, à Chauvincourt, 37 ans de services, médaille de bronze offerte par M. Rouget, 10 francs.

M. François Mabire, journalier chez M. Rouget à Chauvincourt, 32 ans de services, médaille de bronze offerte par M. Rouget, 10 francs.

M. Auguste Francôme, moissonneur chez MM. Rouget père et fils, à Chauvincourt, 31 ans de services, médaille de bronze offerte par M. Rouget, 10 francs.

M. Emile Doulé, charretier chez MM. Rouget, à Chauvinconrt, 30 ans de services, médaille de bronze offerte par M. Rouget, 10 francs.

M. Henri Primault, berger chez M. Pithon, à Tourny, 21 ans de services, médaille de bronze offerte par M. Pithon, 10 francs.

M. Amand Quillet, commis de ferme chez M. Pithon, à Tourny, 19 ans de services, médaille d'argent offerte par M. Pithon.

M. Joseph Amory, jardinier chez Mme veuve Payen, à Grumesnil, 43 ans de services, grande médaille d'argent offerte par Mme veuve Payen.

Digitized by Google

M. Alexis Duval, cantonnier à Ecos, 42 ans de services, médaille d'argent offerte par M. Henri Lemaître, maire de Mézières,

M. Arsène Durier, forgeron chez M. Laumonier-Darras, constructeur-mécanicien à Saussay-la-Vache, petite médaille d'argent offerte par M. Laumonier-Darras.

M. Pigeon, berger chez M. le marquis de Fayet, médaille de bronze offerte par M. le marquis de Fayet, 15 francs.

M. Duvalet, jardinier depuis 40 ans chez M. Méry de Bellegarde, grande médaille d'argent offerte par M. Méry de Bellegarde.

CONCOURS D'INSTRUMENTS AGRICOLES

Catégorie spéciale des constructeurs d'instruments agricoles.

Prix ex-æquo, M. Montandon, à Tourny, médaille de vermeil et 30 francs; M. Montandon, à Vernon, médaille de vermeil et 30 francs.

Constructeurs d'instruments aratoires.

Médaille d'argent et 30 francs, M. Laumonier, à Saussay.

Représentants d'instruments

Médaille d'argent petit module et 30 francs, M. Rivière, à Pacy.

CONCOURS D'ANIMAUX

M. le marquis de Fayet, 1er prix chevaux entiers, prix pour le lot de brebis, prix jeune taureau, pour l'ensemble de l'exposition : médaille de vermeil de la Société des agriculteurs de France.

M. Ernest Saintard, prix pour pouliches et taureau d'âge, pour son exposition : médaille d'argent de la Société des agriculteurs de France

M. Bréant, à Corbie, poulain, médaille argent.

M. Bréant, 1er prix pour bœufs, médaille d'argent.

M. Alfred Saintard, Ecos, 2e prix pour bœufs, médaille d'argent.

M. Pouet, vache laitière bretonne, médaille argent.

M. Malgrain, Ecos, 2e prix, médaille argent, ensemble de son exposition d'animaux.

M. Pithon, de Tourny, bélier âgé, médaille argent,

M. Doré, à Houville, 1er prix pour bélier jeune, et prix spécial pour brebis et laines étrangères, médaille de vermeil.

M. Benoit, de Saulseuse, lot de brebis, 2e prix, médaille argent.

Digitized by Google

M. Pithon, Tourny, lot de brebis, 3e prix, médaille argent.

M. Pithon, 1er prix, pour ses jeunes brebis.

Oiseaux de basse-cour :

M. Ducardonnet, à Grumesnil, médaille de bronze, pour canards.

Mme Ernest Saintard, médaille de bronze, pour poules.

M. Gauthier, à Vesly, prix spécial, médaille de bronze, pour pigeons voyageurs.

CONCOURS D'HORTICULTURE

1er prix, M. Achille Ravanne, jardinier chez M. Payen, château de Grumesnil, pour l'ensemble de ses plantes de serre chaude, médaille de vermeil.

2e prix, M. Gaston Foubert, jardinier chez M. Coquant, château de Fourges, pour l'ensemble de ses plantes et de ses légumes, médaille de vermeil.

Mme la comtesse de Cornulier, château de Cahaignes, pour sa collection de fleurs coupées, grande médaille argent.

Prix spécial, Mme de Gessler, pour sa corbeille de fleurs coupées et sa participation à l'organisation du concours horticole, médaille d'or.

Prix à Mme Ernest Saintard, pour sa corbeille de fruits, petite médaille argent.

M. Lefrançois, instituteurs à Fourges, pour l'ensemble de sa collection, médaille vermeil offerte par M. Bourienne.

M. Remy Delamarre, pour son exploitation, petite médaille argent.

Mme Alfred Saintard, pour ses fruits et sa corbeille de fleurs coupées, petite médaille argent.

PRODUITS AGRICOLES

1er prix, M. Chartier, à Etrépagny, représentant de M. Paul Lepeuple, à Bersée (Nord), pour l'ensemble de son exposition, médaille de vermeil.

2e prix, M. Delaporte, pour son exposition de produits agricoles, médaille argent.

M. Béquet, à Grimonval, pour l'exposition de ses produits, médaille argent.

M. Campigny, représentant de M. Linet, pour sa collection d'engrais de cette maison et ses tourteaux de M. Jacquot, médaille d'argent.

Digitized by Google

CONGRÈS POMOLOGIQUE

SOUS LE PATRONNAGE

DE L'ASSOCIATION POMOLOGIQUE DE L'OUEST

Tenu à Évreux, les 18, 19, 20, 21, 22 *et* 23 *octobre* 1892.

La session du Congrès pomologique s'est ouverte le mercredi 18 octobre, à 4 heures, à l'amphithéâtre du Jardin botanique.

PREMIÈRE JOURNÉE (18 OCTOBRE)

M. Ducy, maire d'Évreux, présidait, assisté de MM. Lechartier, président de l'Association pomologique de l'Ouest ; Michelin, Power, vice-présidents ; Léon Petit, secrétaire de la Société libre de l'Eure, commissaire général du concours ; Formigny de la Londe, président de la Société d'horticulture du Calvados ; Desplanques, président honoraire de l'Association ; Tourmente, trésorier ; Alexandre, secrétaire général de l'Association ; Loutreuil, président honoraire de la Société d'horticulture du centre de la Normandie ; le président Charles Molle ; le comte de Boury, conseiller général ; Letellier-Alaboissette, trésorier de la Société libre de l'Eure ;

Digitized by Google

Piéton, directeur du Jardin botanique; Lapeltey, Léon Hay, Souty, membres de la Commission d'organisation; Lerenard-Lavallée, Cauchepin, délégués de la section de Bernay, etc., etc.

A l'ouverture de la séance, M. Ducy, maire d'Évreux, a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

« Je suis heureux de souhaiter la bienvenue à l'Association pomologique de l'Ouest, et, au nom de la ville d'Évreux, je vous remercie, messieurs, de nous avoir fait l'honneur de tenir au milieu de nous votre Congrès de 1892.

« Dans cette région, notre département est tout particulièrement intéressé à vos travaux; il tient dans la culture du pommier un rang assez honorable, et il garde le culte du bon cidre assez religieusement pour que vous puissiez compter que votre parole ne sera pas vaine, et vos enseignements sans profit.

« Votre œuvre pourtant n'est pas de celles qui portent tous leurs fruits au premier effort. Vous savez, comme nous ,tout ce qu'il faut de persévérance pour vulgariser la science, forcer la routine dans ses derniers retranchements et porter la conviction dans l'esprit de nos populations rurales. Trop longtemps abandonné à lui-même, le travailleur agricole s'est accoutumé à ne compter que sur son labeur de chaque jour et les traditions, qui étaient sa science unique. La réserve et la prudence ne sont-elles pas des qualités propres au terroir normand, et toute qualité ne confine-t-elle pas à un défaut?

Digitized by Google

« Mais une heureuse expérience vous soutient et vous encourage à multiplier vos travaux, qui sont de jour en jour plus connus et mieux appréciés. L'enseignement agricole organisé et répandu par le gouvernement de la République a eu tout au moins pour résultat immédiat de faire pénétrer dans les masses cette idée nouvelle que l'agriculture touche à la science, et qu'il ne convient pas de l'abandonner comme une extrême ressource à l'usage de ceux qui ne peuvent tenter une autre carrière.

« C'est surtout maintenant que votre intervention peut utilement se produire sur un terrain bien préparé ; car l'initiative individuelle a des vertus que rien ne remplace, et ceux qui auront eu la bonne fortune de voir des hommes de votre valeur ne se lasser jamais d'étudier et d'apprendre, ceux-là certainement seront gagnés aux idées de progrès.

« Je suis convaincu, messieurs, que vous trouverez ici un auditoire assidu à vos séances ; j'espère même que vous trouverez de nouveaux adhérents, et ce que votre propagande aura donné au département de l'Eure vous sera bientôt rendu par leur collaboration dévouée.

« Tout à l'heure nous aurons la satisfaction de constater, dans une première visite, l'excellente installation de votre concours. C'est à la Société libre d'agriculture qu'en revient l'honneur ; je ne lui adresse qu'un mot de remerciement au passage, estimant que c'est à vos commissions qu'il appartient de faire avec compétence les constatations techniques ; mais vous ne m'auriez pas pardonné de passer sous silence sa collaboration à l'œuvre qui nous réunit aujourd'hui.

« En terminant cette allocution d'ouverture que vous

Digitized by Google

impose la tradition et qu'excuse la qualité que vous m'avez conférée, je me crois autorisé, dans mes fonctions de président d'honneer, à remercier tout particulièrement votre véritable président, M. Lechartier, qui personnifie au milieu de vous, mieux que quiconque, le savant désintéressé, toujours prêt à se prodiguer sans arrière-pensée, sans autre but que de servir nos intérêts agricoles, si intimement liés aux intérêts généraux du pays. »

Après ce discours, qui a été très applaudi, M. Léon Petit, secrétaire de la Société libre de l'Eure, a dit que le vice-président, M. Izarn, se trouvait empêché par une maladie de prendre part aux travaux du Congrès. Il a exprimé les regrets que tous ses collègues éprouvent de ce fâcheux contre-temps et, en leur nom, il a promis aux membres de l'Association pomologique le concours le plus dévoué de la Société libre de l'Eure pour les aider à mener leur œuvre à bonne fin. Il a terminé en remerciant la municipalité de l'accueil bienveillant que les organisateurs du concours ont trouvé auprès d'elle.

Puis M. Lechartier s'est levé à son tour et a d'abord remercié la municipalité de la cordialité de son accueil, la Société libre de l'Eure du zèle et du dévouement avec lesquels elle a secondé l'Association pomologique dans l'organisation du concours : MM. Piéton, Hay, Lapeltey et Souty, qui [se sont occupés plus spécialement de l'installation, ont droit, a-t-il dit, à toute sa gratitude.

M. Lechartier a démontré ensuite l'utilité du Congrès annuel de l'Association pomologique dans les différentes villes de Bretagne et de Normandie. Il a dit l'importance de la culture du pommier à cidre dans ces deux régions,

Digitized by Google

ajoutant que le Congrès a pour but de rechercher quelles sont les espèces à recommander, quel est le meilleur mode de plantation, quels sont les soins à donner au pommier pour en obtenir la récolte la plus abondante, de quelle façon on peut tirer de ses fruits la boisson la plus agréable et lui conserver toutes ses qualités. Tel est le vaste champ des travaux du Congrès, qui seront vulgarisés bientôt dans nos campagnes par les membres des syndicats agricoles, ces précieux intermédiaires entre l'Association pomologique et les agriculteurs de tous les départements de l'Ouest.

M. Lechartier a fait ensuite une description très exacte et très complète de l'exposition pomologique, une des plus réussies qu'il lui ait été donné de voir. Il a terminé en invitant tous ceux qu'intéresse la culture à suivre assidument les séances du Congrès.

Ce discours a obtenu le même succès que les précédents. M. Ducy a levé alors la séance, après quoi il a accompagné M. Lechartier, les membres de l'Association et ceux du jury dans leur visite à l'exposition des collections de fruits à cidre, eaux-de-vie et instruments. On s'est rendu ensuite à l'exposition de fruits de table organisée par la Société libre de l'Eure.

DEUXIÈME JOURNÉE (19 OCTOBRE)

Les différents jurys chargés d'apprécier les produits, instruments, etc., qui figuraient à l'exposition pomologique, ont commencé leurs opérations. A huit heures du soir, l'Association pomologique de l'Ouest a tenu sa première séance.

Digitized by Google

La séance était présidée par M. Louis Passy, député de l'Eure, ancien président de la Société libre de l'Eure, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture de France. A ses côtés avaient pris place au bureau : MM. Lechartier, président de l'Association ; Heuzé, inspecteur général honoraire de l'agriculture ; les vices-présidents, MM. Michelin et Héron, ce dernier président de la Société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure ; le trésorier, M. Tourmente, et le secrétaire général M. Alexandre. Dans la nombreuse assistance, composée en grande partie de membres de l'Association, trente-cinq sociétés d'agriculture et d'arboriculture, normandes, bretonnes et picardes, étaient représentées par des délégués,

A l'ouverture de la séance, M. Louis Passy s'est exprimé ainsi :

MESSIEURS,

En me confiant l'honneur de présider la première séance de ce Congrès, M. le président de l'Association pomologique m'a donné la très agréable mission de lui offrir l'expression de notre reconnaissance. Le département de l'Eure, dont la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres est l'interprète scientifique, se réjouit de l'occasion qui lui est gracieusement offerte d'entrer dans le mouvement d'études et dans le courant des succès qu'entraînent, depuis quelques années, la culture du pommier et l'industrie du cidre. Nous sentons tous ici le prix d'une réunion où la science et

Digitized by Google

la pratique doivent travailler ensemble pour faire fleurir et mûrir toutes les questions qui naissent dans le pays des pommes.

Ces questions sont si nombreuses et si intéressantes que j'avais cru me dérober à l'embarras du choix, en fixant un moment votre attention sur l'histoire du pommier et du cidre en Normandie ; mais, pour quelques citations nouvelles, je serais tombé dans les redites. La Société d'agriculture de l'Eure se plaît à rappeler que les premières notions sur l'histoire du cidre ont été recueillies par M. Delisle, dans le célèbre ouvrage qu'elle a couronné sur la condition des classes agricoles en Normandie au moyen âge. M. l'abbé Cochet et Girardin ont également disserté sur ce sujet, et notre collaborateur dévoué, mon excellent confrère et ami, M. Siméon Luce, nous a promis de traiter à fond toute cette histoire. Déjà M. Luce en a publié d'intéressants fragments et nous attendons avec impatience un récit qui coulera de sa plume savante et de son cœur normand.

Il me semble aujourd'hni que mon véritable devoir est tout simplement de rendre justice aux écrivains et aux institutions qui ont soutenu la cause pomologique, afin de montrer comment votre œuvre, messieurs, a ses origines dans d'autres œuvres, et comment elle se trouve aujourd'hui portée dans les faveurs de l'opinion publique par les événements, les mœurs nouvelles et les progrès de la science.

Il est certain que, depuis le XVIe siècle, le sujet des pommes et du cidre a été traité plus ou moins abondamment, plus ou moins sûrement, par des écrivains d'un grand sens, d'un vrai mérite. Le premier entre

Digitized by Google

tous est Julien Le Paulmier, médecin à Caen, qui publia en 1588 son livre *De vino et pomaceo*[1]. Je me hâte d'associer à Paulmier, Olivier de Serres[2] et Liébault[3]. Combien vous seriez étonnés si je mettais sous vos yeux les réflexions judicieuses de Paulmier ? Nous les répétons tous les jours, et demain elles n'auront pas encore vaincu la force des mauvaises habitudes, Paulmier ne livre-t-il pas le bon combat ponr le cidre, qu'il distingue du poiré, au nom de l'hygiène et de la médecine ? Ne blâme-t-il pas l'usage général de faire le cidre avec les pommes tachées ou pourries ? Ne cherche-t-il pas à dresser une liste des espèces de pommes cultivées de son temps. Ne conseille-t-il pas de faire la cueillette, ni par la pluie, ni par la rosée, mais seulement par un beau jour? Tous ces traits et bien d'autres sont d'une justesse parfaite ; toutefois ils devaient inévitablement se briser contre l'impénétrable indifférence de ceux qui récoltaient les pommes, fabriquaient et buvaient du cidre, sans se soucier de savoir ce qu'ils faisaient. Cet état de choses dura jusqu'au milieu du XVIIIe siècle.

A cette époque, l'économie rurale tout entière subit le contre-coup du mouvement qui commençait à ébranler la société française. Les écrivains se remettent à l'œuvre et, sur quelques points du territoire, les faits répondent à leurs efforts. Le marquis de Chambray prend le rôle de Paulmier. *L'art de cultiver les pom-*

[1] Traduit par Cahaignes en 1589.

[2] Le *Théâtre d'agriculture en Mesnage des champs*, d'OLIVIER DE SERRES. Nouvelle édition publiée par la *Société d'agriculture* du département de la Seine et augmentée de notes. 2 vol. in-4, Huzard, 1804.

[3] *Maison rustique* de CHARLES, ESTIENNE et JEAN LIÉBAULT, Paris, 1578.

Digitized by Google

miers[1] a été copié et recopié, depuis son apparition ne 1762, dans tous les recueils agronomiques. Rozier, dans son *Dictionnaire d'agriculture*, avoue qn'il doit à Chambray une partie de son article *le Cidre*, et qu'il a tiré l'autre partie d'un mémoire de Dambourney, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture de Rouen. Les sociétés d'agriculture que le ministre Bertin avait organisées administrativement vers 1760 n'exercèrent pas d'influence. Elles avaient peu de ressources et bien des ennemis. Quelques-unes cependant firent de bons travaux : la Société d'agriculture de Rouen, notamment. Le dernier volume de mémoires de cette Société contient des articles intéressants sur la pomme et le cidre, par Dambourney.

Le trait particulier de cette époque est l'entrée en scène des Académies et Sociétés d'agriculture. L'Académie de Caen et l'Académie de Rouen se distinguent par leur zèle pour la culture des pommes et l'industrie du cidre. Dans les notes dont François de Neufchâteau a enrichi l'édition d'Olivier de Serres, publiée par la Société nationale d'agriculture en 1804, on trouvera l'analyse de mémoires excellents provoqués par les deux Académies : l'Académie de Caen en 1758, et l'Aadémie de Rouen en 1786. En 1785, Hardy, médecin et professeur de chimie à Rouen, publia un travail intitulé : *Conférences sur les cidres, les poirés et les bières, les falsifications de ces boissons, et sur les différents moyens de les découvrir.* Ce travail venait à l'appui de la demande qu'avait adressée au roi le Parlement

[1] *L'art de cultiver les pommiers, les poiriers et de faire les cidres selon l'usage de la Normandie*, par le marquis DE CHAMBRAY. Paris, 1765, in-12 de 66 p.

Digitized by Google

de Rouen. Cette demande avait pour objet de faire appel à l'Académie des sciences, pour déterminer les moyens de combattre les abus pratiqués dans la fabrication et la vente des cidres. Le rapport présenté à l'Académie des sciences est daté du 17 mars 1786 et porte la signature de Lavoisier. Il concluait à l'ouverture d'un concours touchant la culture des pommes et l'industrie des cidres. On était à la veille de la Révolution. Veuillez donc retenir cette date de 1750. Avant 1750, les rares écrivains qui traitaient des matières de l'économie rurale travaillaient pour eux-mêmes et pouvaient se dire : « *Vox clamat in deserto* » ; mais, après 1750, la voix ne se perd plus dans le silence des champs ; elle fait écho dans les cercles scientifiques et littéraires, où elle trouve d'autres voix pour lui répondre.

Je n'ai pas besoin de vous dire que, la Révolution passée, les Sociétés d'agriculture ébauchées par le gouvernement de Louis XVI, détruites par la Révolution, se reconstituèrent et prirent, avec le rétablissement de l'ordre et de la paix publique, un nouvel essor. La libre initiative de quelques hommes de bonne volonté ramena ces institutions dans le cadre de leur action naturelle. J'ai relevé, dans les recueils publiés par nos Sociétés d'agriculture et d'horticulture de Normandie, tout ce qui avait trait à l'étude du pommier et du cidre, espérant y trouver les traces de l'action de ces sociétés sur les pratiques de nos campagnes. Malgré la valeur des mémoires et notes publiés par des hommes aussi distingués que Dubuc, Brébisson, Decourdemanche, Isidore Pierre, Morière, Formigny de la Londe, Girardin, Du Breuil, De Boutteville, Houzeau et bien d'autres, aucun

Digitized by Google

mouvement ne pouvait naître de communications successives et isolées. Aucun progrès ne pouvait s'imposer aux masses profondes des propriétaires et des cultivateurs par des conseils donnés pour ainsi dire à voix basse, et qui n'avait pas l'éclat retentissant d'une large publicité. Cette publicité, que n'avaient pu donner les associations locales et sédentaires, on eut la bonne pensée de la demander à des associations générales et ambulantes, en un mot à des institutions capables de forcer l'attention publique par l'attrait d'un spectacle populaire et sans cesse renouvelé.

Cette pensée avait été formulée, quarante ans avant qu'elle ne fût mise à exécution, par un savant très modeste et très consciencieux, mais qui, sous la Restauration, par son zèle et son bon sens supérieur, fut l'âme de la Société d'agriculture, de la Société d'horticulture de la Seine-Inférieure et de l'Académie de Rouen. Dubuc pharmacien à Rouen fit insérer dans le *Recueil des travaux de l'Académie de Rouen pour l'année* 1824, un mémoire sur *la Préparation des cidres et poirés, leurs qualités respectives, leur prix marchand*, et il terminait ainsi : « J'ai lu à peu près tout ce qui a été écrit sur les cidres et j'avoue n'y avoir rien vu de bien satisfaisant : un ouvrage reste à faire. J'avais en conséquence, réuni depuis trente ans, un assez grand nombre de matériaux pour en composer un petit livre, auquel je devais donner le nom de *Manuel du fermier pour la préparation et la conservation des cidres ;* mais en voulant les coordonner, je me suis aperçu de leur insuffisance. Tout porte à croire qu'un ouvrage accompli sur cette matière ne peut avoir lieu que par la réunion, ou au moins par le

Digitized by Google

concours de cultivateurs et d'agronomes intruits, et pris dans les différentes contrées où croissent les pommes et les poires rustiques. » Dans son admirable modestie, Dubuc prédisait l'avenir.

Dix ans après, M. de Caumont jeta les bases de cette Association normande qui, par ses congrès, ses enquêtes agricoles et ses promenades scientifiques, a remué, depuis soixante ans, régulièrement et profondément les populations de notre Normandie. A l'Association normande, vous me permettrez de rattacher tout de suite l'Association pomologique. C'est la même action par les mêmes procédés. C'est le même effort par les mêmes moyens. L'Association normande embrasse dans ses études tout ce qui touche et honore la Normandie dans l'agriculture, l'industrie, les sciences, les arts et les lettres ; vous, Association pomologique, vous ne visez que l'art de l'agriculture et, dans l'agriculture, la pomiculture. Vous vous associez dans un but déterminé ; mais pour atteindre ce but, vous suivez la même voie, vous ne voulez pas que le pommier soit regardé comme un bienfait de la Providence, dont on peut user impunément, sans chercher à le mériter par des soins reconnaissants. Vous voulez que le pommier et le cidre soient traités avec amour et avec science, comme la vigne et le vin le sont par le vigneron.

Assurément, l'Association normande ne s'est pas occupée directement du pommier et du cidre, pas plus, pas moins qu'elle ne s'est occupée de toutes les choses de l'agriculture ; mais, depuis soixante-dix ans, son intervention persévérante a toujours été utile, et je saisis l'occasion de remplir un pieux devoir de reconnaissance, en rappelant les conférences, les notes, les

Digitized by Google

publications de son secrétaire général, M. Morière. Pendant un long espace de temps, M. Morière, dans nos départements de l'Eure, du Calvados et de la Seine-Inférieure, a été le champion de la cause pomologique et un lutteur infatigable, dont la mémoire doit être honorée publiquement[1].

La pensée de faire étudier la pomologie dans des réunions de savants et de cultivateurs, cette pensée que Dubuc avait émise le premier en 1824, prit corps sous l'exemple des congrès de vignerons qui, un peu avant 1840, s'étaient organisés en Allemagne. La première tentative eut pour parrains, en France, Leclerc-Thouin et Guillory, et, pour témoins les membres de la Société industrielle de Maine-et-Loire[2]. Le département de Maine-et-Loire se trouvait placé sur les confins des régions du vin et du cidre et le pommier, sur son territoire, y était cultivé, comme la vigne. Cette région bénie par le sol et le climat semblait admirablement destinée à réunir tous ceux qui s'occupaient des boissons de la France. Le premier congrès des vignerons et producteurs de cidre français tint ses assises à Angers, au mois de septembre 1842. Dans un programme, d'ailleurs parfaitement établi, il était décidé que la nouvelle association se transporterait successivement dans les diverses parties de la France; mais, dès l'année suivante, cette partie du programme fut modifiée. On reconnut la difficulté de faire discuter dans de grandes réunions, par les mêmes hommes et devant le même auditoire, les questions intéressant le vin et les questions concernant

[1] *Résumé des conférences sur le cidre*, par MORIÈRE, 1860-1867.

[2] *Les congrès de vignerons français*, par GUILLORY aîné. Librairie agricole, 1860.

Digitized by Google

le cidre. Le congrès se dédoubla. En 1843, les vignerons se rendirent à Bordeaux et les pomologistes à Rouen. Que fut ce congrès de Rouen? Une simple conversation. En 1844, le congrès institué par Guillory reprit à Marseille son premier titre de Congrès des vignerons et pomologistes français, sans reprendre son premier programme. On le revit à Dijon en 1845, à Lyon en 1846, et, pour la dernière fois, à Colmar, en 1847. Ai-je besoin de dire qu'à Marseille, à Dijon, à Lyon, à Colmar, il fut peu ou point question des pommes ni du cidre?

Après la révolution de 1848, l'influence toujours croissante de la presse, l'établissement du suffrage universel, l'élan donné au commerce par le développement des chemins de fer, l'institution des concours régionaux ont certainement contribué à développer le goût des enquêtes publiques et des libres congrès. La Société d'horticulture pratique de Lyon renoua les traditions et créa un nouveau Congrès pomologique, dont les premières réunions furent tenues à Lyon, de 1856 à 1861, et continuées sous les auspices d'une nouvelle société dite Société pomologique de France; mais ces Congrès s'occupèrent et s'occupent encore presque uniquement des fruits à noyaux et à pépins, considérés comme fruits de table. Ils laissèrent de côté l'étude des fruits du pressoir et la préparation des boissons alimentaires. Ils s'appliquèrent surtout à distinguer, à apprécier les diverses variétés dans les espèces de fruits à « faire cesser le chaos qui existait dans la Pomone française ». Je trouve ces expressions, qui peignent bien la situation, dans une circulaire de la Société d'horticulture de France, annonçant, en 1850, la publication d'une Pomologie française.

Digitized by Google

Vous voyez qu'à Angers, en 1842, on avait essayé d'étudier en commun la vigne et le pommier, le raisin et la pomme comme éléments d'industrie, mais qu'en 1856, à Lyon, on étudie les fruits comme fruits de table, au point de vue de la classification et de l'alimentation. C'est en 1863 et en 1864, à Rouen et à Caen, qu'on organise enfin un Congrès qui sera uniquement consacré au pommier et cidre. Il avait fallu quarante années pour voir les vœux de Dubuc se réaliser, et sa prédiction s'accomplir.

En ce moment décisif pour l'histoire des Congrès pomologiques, je m'abandonne au devoir et au plaisir de rendre hommage à nos savants de Rouen, dont la sollicitude n'a pas été épuisée par un effort de soixante-dix ans. J'ai noté les travaux de Dubuc. Je note en courant les travaux de Du Breuil et de Girardin, l'appel fait par ces deux savants, en 1840, pour recueillir les greffes des variétés de pommes à cidre cultivées dans toute la Normandie[1], l'introduction de 4,000 plants greffés dans le Jardin botanique de Rouen, et l'étude raisonnée et méthodique des meilleures variétés. C'est un effort mémorable.

Enfin, nous arrivons en 1862. La Société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure, qui s'était fondue avec le Cercle pratique de botanique et d'horticulture, entreprend à son tour de constater les qualités particulières aux divers fruits de pressoir, afin de reconnaître les meilleures variétés dans les pépinières, les vergers et les champs. En 1863, à l'occasion de la présence à Rouen du Congrès pomologique de France, les mêmes

[1] *Amélioration des cidres*, par GIRARDIN et DU BREUIL. 1 vol. Rouen, Nicetaz-Périaux, 1840.

Digitized by Google

recherches sont continuées et publiées dans la *Pomologie de la Seine-Inférieure*.

Tout était donc préparé pour l'établissement d'un Congrès spécial. Les statuts en sont rédigés par M. Michelin, aujourd'hui le doyen des pomologistes de France et le vice-président de votre association, puis votés dans une assemblée tenue à Caen, en 1864. Le Congrès ainsi organisé se réunit à Rennes en 1865, à Alençon en 1866, à Bauvais en 1867, à Saint-Lô en 1868, à Bayeux en 1869, à Yvetot en 1871. Son histoire est l'histoire d'une institution véritablement normande, et le souvenir en a été consacré par cette œuvre qu'avait demandée Dubuc à tous les savants et propriétaires de la Normandie, par un livre dont le titre résume parfaitement le caractère et le mérite: « *Le Cidre*, traité redigé d'après les documents recueillis de 1864 à 1872, par le Congrès pour l'étude des fruits à cidre par de Boutteville, président honoraire de la Société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure et Hauchecorne, pharmacien à Yvetot[1]. » Je ne sais s'il faut louer davantage M. de Boutteville ou M. Hauchecorne, pour la composition de cet excellent ouvrage; mais je ne puis m'empêcher de dire que M. Hauchecorne fut l'âme de tous ces Congrès et et incontestablement l'heureux promoteur de l'analyse chimique appliquée aux fruits de pressoir. Nous joindrons à ces noms bien connus le souvenir des vaillants qui, pendant les sept dernières années de l'Empire, travaillèrent à rassembler des éléments de discussion et de travail pour les soumettre à la direction des méthodes scientifiques. A partir de ce moment, les questions à

[1] 1 vol. Rouen, Deshays, 1875.

Digitized by Google

résoudre furent parfaitement posées et les esprits s'habituèrent à poursuivre les mêmes buts. Il s'agissait toujours de rechercher quelles sont les principales espèces de variétés de pommiers cultivés dans les pays à cidre, et de leur donner des noms. Il s'agisait aussi de démontrer que le choix des espèces, la proportion, dans le mélange, des pommes de première, de seconde et de troisième floraison, et même la conduite des arbres exercent, indépendamment des procédés de la fabrication, une influence décisive sur la qualité et la conservation des cidres.

Tout à coup, la guerre de 1870-1871 éclate, à la manière des ouragans, disperse les réunions scientifiques et suspend la vie du travail national.

Quand la France se remet au travail, elle n'est plus la même. Dans la prospérite, on se laisse vivre et l'on s'endort. Le malheur, au contraire, nous réveille et nous apprend que la vie est un perpétuel combat. L'agriculture avait été livrée à toutes les mauvaises fortunes, et après la guerre, la température s'était jointe aux insectes pour l'accabler. La viticulture s'épuisait sous les attaques du phylloxera. Toutes les conditions de la production nationale étaient bouleversées. La culture du pommier apparut alors comme une œuvre de réparation et le cidre comme une source de richesse. « Il viendra un jour, avait dit Paulmier en 1588, où toute la France fera usage du cidre ; elle le préférera même aux vins les plus généreux » ; et sur toute la France on se met à planter des pommiers. On pourrait croire que la spéculation fut seule la cause de ce mouvement ; mais non. Ce fut la nécessité qui provoqua, du moins en Bretagne et en Normandie, la restauration des

Digitized by Google

vergers autour des habitations, et les grandes plantations à travers les champs. Le désastreux hiver de 1879-1880 détruisit si rapidement les arbres à fruits de nos campagnes qu'il fallut prendre son parti, abattre les arbres morts et les remplacer ; seulement. au lieu de replanter sans attention et au hasard, on replanta après réflexion et avec méthode. On écouta les conseils des professeurs libres d'horticulture et des professeurs départementaux d'agriculture. Un travail secret s'était fait dans tous les esprits, et beaucoup se trouvèrent disposés à profiter des quelques ouvrages qui venaient répondre avec beaucoup d'à-propos à la défense d'nn grand intérêt national. J'ai cité le Traité sur le cidre de Boutteville et Hauchecorne (1875), les ouvrages de Du Breuil [1] et de Girardin (1875). Je veux citer encore l'ouvrage du docteur Denis Dumont, qui fit sensation en 1877, classa le cidre parmi les boissons hygiéniques et l'introduisit dans les discussions des médecins. Comment ne pas répéter que, trois cents ans auparavant, son compatriote de Caen et son prédécesseur en médecine et en pomologie, Paulmier, avaient développé la même thèse, et affirmé que le cidre ferait la fortune des producteurs en donnant la santé aux consommateurs? N'est-il pas curieux que des médecins, Paulmier, Hardy, Denis Dumont, des pharmaciens, Dubuc, Hauchecorne, Truelle, figurent, avant les cultivateurs eux-mêmes, au premier rang des défenseurs de la cause pomologique ?

Le renouvellement de toute chose en économie rurale et la faveur avec laquelle l'opinion publique accueillait

[1] *Arbres à fruits et à cidres*, par Du Breuil 1. vol. Paris, Masson, 1875

Digitized by Google

les travaux touchant la pomologie, semblaient commander la reprise des congrès organisès sous l'Empire, pour l'étude des fruits de pressoir. Cette fois, il fallait étendre les progrès nouveaux sur tous les départements du Nord et de l'Ouest, où le pommier joue un rôle prépondérant et embrasser dans un plan d'ensemble toutes les études qui touchaient à la vieille culture du pommier, à l'industrie renouvelée du cidre, au commerce naissant des pommes et des poires. Telle fut la noble et difficile mission confiée au zèle d'un vrai savant, M. Lechartier. Nul n'en était plus digne. Soutenant de tout son dévouement et de son autorité scientifique l'initiative de M. Desplanques, il ressaisit l'héritage des congrès tenus de 1865 à 1871 en Normandie et conduits avant lui par MM. de Boutteville et Hauchecorne. Cet héritage, vous voyez comment il l'a reçu, comment il le conduit, comment il le partage avec les maîtres et les serviteurs de la pomologie bretonne et normande. A ce victorieux effort, toute la presse agricole joignit ses applaudissements et des publications spéciales : *Le Cidre*, puis *Le cidre et le poiré* soutinrent le mouvement qui, au point de vue commercial, s'est récemment accusé par la création d'un syndicat pomologique de France et qui a fini par entraîner le gouvernement et l'opinion publique [1].

Messieurs, depuis 1883, l'Association pomologique est créée. Désormais elle ira dans chaque département du Nord et de l'Ouest provoquer les sociétés d'agriculture et d'horticulture. Celles-ci organiseront des expositions de fruits et d'instruments, et, de concert, on

[1] L'association pomologique publie chaque année un Bulletin dans lequel on trouve le compte rendu de chaque Congrès.

Digitized by Google

examinera toutes les questions d'intérêt général se rattachant au choix et à la culture des arbres à cidre, comme à la préparation du cidre et du poiré.

Ces expositions de fruits et d'instruments sont les moyens de propagande de la nouvelle association. Ce sont des machines de guerre dans la campagne ouverte contre la paresse et l'ignorance. Déjà nous pouvons tirer un enseignement des expositions d'instruments : elles nous ont appris que les propriétaires et les cultivateurs se laissent devancer par les constructeurs et que ces derniers leur offrent des procédés de travail de jour en jour plus commodes et plus ingénieux.

Les expositions de fruits nous réservent bien des surprises et des encouragements ; elles forment les liens qui unissent et resserrent l'Association pomologique et les sociétés départementales ; elles deviennent le tableau vivant de la culture de chaque contrée ; elles aident à former peu à peu ces catalogues de pommes et de poires, dont tous les auteurs n'ont cessé de proclamer l'utilité et qu'avaient essayés vainement Paulmier, de Chambray, Louis Dubois[1], Odolant Desnos[2], Brebisson[3], Du Breuil, de Boutteville, Hauchecorne, Baltet, et les Sociétés d'horticulture de nos provinces[4]. C'est une leçon de choses, comme on dit aujourd'hui ; c'est un pas vers la création de ces grands crus de cidre qu'a prédite notre confrère, M. Siméon Luce, et qui ne peuvent s'établir que grâce à la connaissance des terrains et de leur concordance particulière avec les diverses espèces de

[1] *Du pommier et du poirier*, par Louis Dubois. Paris, 1804.

[2] *Traité de la culture des pommiers et des poiriers*, par Odolant Desnos. Paris, 1829.

[3] *Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie.* 1841.

[4] *Promologie de la Société d'horticulture de la Seine-Inférieure.*

Digitized by Google

pommes et de poires ; car, souvent même, vous le savez, le sol a une influence différente sur les mêmes variétés de fruits à cidre. Enfin, et ce n'est pas leur moindre mérite, les expositions de fruits précèdent naturellement et accompagnent les expériences du laboratoire et nous permettent d'entrevoir le moment où le classement et le commerce des fruits de pressoir seront établis sur la base de l'analyse chimique.

Voilà la pensée qui a présidé aux excellents travaux d'un de vos anciens lauréats, d'un des lauréats de la Société nationale d'agriculture, M. Truelle. La persévérance avec laquelle il a continué l'œuvre de M. Hauchecorne a été couronnée de succès. Bientôt l'on donnera pour base à l'industrie du cidre et au commerce des fruits non pas seulement les noms des diverses variétés de pommes, mais la connaissance de leur véritable valeur scientifique et marchande. Et puis, M. Truelle n'est pas seulement un chimiste, il a prouvé qu'il aimait nos vergers normands ; il les a étudiés avec amour, pour en déplorer l'état et en proposer la restauration[1]. Il est, à tous les points de vue, un curieux de la nature.

C'est bien l'éloge qu'il faut adresser à ce groupe d'hommes distingués qui soutient, dirige et représente l'Association pomologique. Je souhaite la bienvenue à M. le Frère Abel, de Ploermel, un de vos lauréats d'hier, l'avocat et le médecin des pommiers bretons et le meneur de cette grande campagne contre l'anthonome qu'il a illustré dans une notice populaire[2], à M. Héris-

[1] TRUELLE. La reconstitution de nos vergers normands, *Journal de l'agriculture*.

[2] *Étude sur l'antonome du pommier*, par le FRÈRE ABEL, broch., Rennes, Oberthur, 1892.

Digitized by Google

sant, un de vos lauréats de demain, l'auteur d'une belle monographie des fruits à cidre, et le créateur du verger d'études de l'école d'agriculture des Trois-Croix[1]. Quant à M. Power, il appartient au département de l'Eure ; s'il ne recueillait pas ici nos éloges, il ne les recueillerait nulle part. Nous voulons bien consentir à le prêter à l'Association pomologique, mais nous ne pouvons pas le lui donner. Tout le monde connaît son *Traité de la culture du pommier et de la fabrication du cidre*, la *Monographie des meilleures variétés de fruits à cidre ;* mais tout le monde ne connaît pas l'admirable pépinière de M. Power et sa cidrerie modèle. Le praticien, qui donne des exemples, rend parfois plus de services que l'écrivain, qui prétend donner des leçons.

Parler de vos lauréats, des membres de votre bureau, c'est vous parler de vos travaux, de vos campagnes, de vos succès, en Bretagne, en Normandie et en Picardie, c'est indiquer des noms dans lesquels l'opinion publique salue les représentants autorisés de la pomologie française. Force est de m'arrêter et, en présentant mes félicitations et mes vœux à tous les memdres ici présents de votre association, je vous ferai remarquer que je n'ai pas abordé une des parties de votre programme, que je n'ai pas défloré, par des considérations inutiles, les discussions qui vont s'ouvrir. J'ai mis en lumière les raisons de notre action commune, l'accord de nos vues et de nos espérances, sans me dégager peut-être avec assez de liberté de mes sentiments de Normand. Veuillez me comprendre et m'excuser. La Société d'agriculture

[1] *L'Antonome des fleurs du pommier*, par M. Hrissant. Paris, Goris, 1892. — Consulter le mémoire de M. Brocchi, *Bulletin du Ministère de l'agriculture*, 1892, n° 5.

Digitized by Google

de l'Eure, à laquelle je dois la présidence de cette assemblée, a fait tout ce qu'elle a pu pour vous dignement recevoir, et vous avez bien voulu nous dire que le département tout entier avait répondu à l'appel de M. Léon Petit, notre secrétaire. Si vous êtes contents, nous le sommes aussi, et nous devons des remerciements à ceux qui ont bien voulu concourir à l'éclat de notre belle exposition de fruits et d'instruments. A dimanche les récompenses !

Nous pouvons, les uns ou les autres, être plus ou moins distingués par les connaissances techniques de la carrière que nous suivons, de la science et de l'art que nous cultivons ; mais, dans cette assemblée, nous sommes tous égaux par le sentiment patriotique qui anime nos esprits et doit présider à nos travaux. Honneur à vous, Messieurs, qui représentez la culture du pommier, l'industrie du cidre et le commerce des fruits ! Honneur à vous qui venez défendre les intérêts de tous les pays à pommes, et, à Évreux, vous me permettrez de le dire, les intérêts de notre chère Normandie !

Après ce discours qui a été chaleureusement applaudi, M. Lechartier a exprimé tous ses remerciements à M. Passy. Ce qui fait la force de l'Association pomologique de l'Ouest, a-t-il dit, c'est qu'elle n'est ni exclusivement normande, ni bretonne, ni picarde, mais qu'elle se recrute dans tous les départements où est cultivé le pommier à cidre, et que ses membres joigen la science à la pratique. » Après avoir indiqué les questions qui seront discutées au cours du Congrès, il a donné la parole à M. Henneguy, pour une communication sur sur l'anthonome du pommier et les moyens de le détruire.

Digitized by Google

Puis, M. Lecœur, pharmacien à Vimoutiers, lauréat du laboratoire des hautes études de Paris, a parlé d'un autre ennemi du pommier, qui fait actuellement ses ravages dans le pays d'Auge : la chématobie. Il a recommandé, comme un excellent moyen de défense, des bandes enduites d'un mélange gluant, qu'il a imaginé de disposer autour des pommiers et qui empêchent les femelles de la chématobie de monter pondre sur ces arbres. M. Lecœur a exposé quelques échantillons de ces colliers agglutinants, où l'on voit pris des milliers d'insectes.

Après cette communication fort intéressante, M. Bertot, de Bayeux ; le frère Abel, de Ploërmel, et M. Néron, président de la Société d'agriculture de Pont-l'Evêque, ont fait connaître les moyens employés par eux pour la destruction de l'anthonome ; ils ont été écoutés avec toute l'attention que mérite leur expérience. M. Montier, de Pont-Audemer, a dit les efforts tentés dans son arrondissement contre cet insecte, avec la collaboration des instituteurs et de leurs élèves.

M. de Formigny de la Londe, président de la Société d'horticulture et vice-président de la Société d'agriculture du Calvados, a proposé au Congrès d'ouvrir une souscription dans le but d'élever un buste à la mémoire d'Isidore Pierre, correspondant de l'Institut et vulgarisateur de la chimie agricole. Les personnes qui voudront souscrire devront s'adresser au secrétariat de l'Association pomologique.

L'assemblée s'est séparée après avoir émis le vœu que la chasse, le transport et la vente des petits oiseaux, si utiles pour la destruction des insectes nuisibles, soient prohibés en toute saison.

Digitized by Google

TROISIÈME JOURNÉE (20 OCTOBRE)

Après les opérations des jurys, l'Association pomologique de l'Ouest a tenu une réunion à trois heures dans la salle de l'amphithéâtre.

A l'ouverture de la séance, M. Héron a exposé le travail de la commission chargée d'étudier la question de la plantation, de la conservation et de l'entretien des pommiers à cidre. Le frère Henri, directeur des jardins de l'institution de Saint-Vincent à Rennes, a fait connaître les procédés qu'il a employés pour la plantation du verger d'études, actuellement en plein rapport. Il préconise les plantations superficielles, qui permettent l'alimentation facile des racines et évitent de les placer au contact d'une terre pauvre et souvent imperméable. Il réprouve l'emploi de la tannée, des ajoncs et autres matières végétales, déposées au fond de la fosse où l'on plante ; il conseille l'usage des paillis et autres matières végétales, pour empêcher l'évaporation trop rapide du sol pendant les sécheresses.

Ensuite, MM. Raquet, Delaville, Lucet, professeurs d'agriculture dans la Somme, l'Oise et la Seine-Inférieure, présentent des considérations sur l'emploi des cailloux au pied des arbres, sur l'usage des binages superficiels, recommandés pour préserver les racines dans les temps trop secs. M. Raquet parle de l'emploi des engrais chimiques pour l'alimentation continue des arbres; mais cette question, non encore suffisamment élucidée, reste à l'ordre du jour, et M. le président demande des expériences à ce sujet.

Digitized by Google

M. Nandt, directeur de l'école d'horticulture de Versailles, donne connaissance des intermédiaires qu'il a employés dans le Limousin pour l'élevage du pommier dans un sol granitique décomposé. M. Dubourg, de Caen, donne lecture des observations qu'il a faites relativement à l'influence du sol sur les mêmes variétés de fruits à cidre.

A huit heures du soir, M. Duméril a fait à l'amphithéâtre une conférence sur les ferments du cidre.

L'honorable membre de la Société d'agriculture de l'Eure s'est exprimé ainsi :

MESSIEURS,

L'Association pomologique de l'Ouest a mis sous vos yeux tout ce qui concerne l'industrie du cidre. Dans une partie du Jardin des Plantes, vous pouvez examiner les arbres ; sous la tente de la Société, admirer des collections de pommes de toutes provenances. Hier et aujourd'hui, vous avez pu voir écraser et presser des pommes, distiller des cidres par des instruments dont la perfection va chaque jour croissant. Enfin, à côté des collections de fruits, sont exposés une quantité de produits achevés : cidres, poirés et eaux-de-vie, que des gourmets de premier ordre se chargent de goûter pour vous et dont ils vous font connaître les qualités.

Il y a cependant une lacune dans l'Exposition : entre le pressoir et la bouteille, entre le pressoir et l'alambic, il se passe quelque chose que l'Association n'a pu vous montrer, parce que ce quelque chose se passe généralement dans le secret de la cave : c'est la fermentation

Digitized by Google

du jus de pomme et sa transformation en liqueur alcoolique. Pour combler cette lacune, notre président a désiré qu'il vous fût fait une conférence sur la fermentation. Si, au lieu de recourir à l'un des nombreux savants dont le zèle est toujours à la disposition de notre Association, M. Lechartier a préféré s'adresser à un agriculteur, c'est qu'il a pensé que les observations d'un praticien pourraient présenter quelque intérêt et qu'après la conférence scientifique, que M. Andouard nous faisait l'année dernière à Avranches sur le même sujet, la conférence d'aujourd'hui pourrait aider à la réalisation de cette union de la science et de la pratique, dont M. Lechartier vous parlait hier comme de l'un des buts de notre Société.

Le jus exprimé de la pomme est un liquide clair, sucré, d'une densité variant autour de 1.060 millièmes. Soumis immédiatement après son extraction à la distillation, il ne donne pas d'alcool. Abandonné à lui-même, il se trouble, se met à bouillir en laissant échapper des bulles de gaz acide carbonique et perd en grande partie son goût sucré : sa densité tend à se rapprocher de 1.000 millièmes, c'est-à-dire de celle de l'eau. Soumis alors à la distillation, il donne une quantité d'alcool variant de 5 à 6 p. 100.

Le jus de pomme, le moût, est devenu du cidre. Le sucre de ce moût s'est transformé en alcool et acide carbonique : le moût a fermenté. C'est cette transformation qui constitue la fermentatiion.

Faites chauffer jusqu'à ébullition, ou même seulement à 60°, le jus de pomme et laissez le refroidir, le jus ne se mettra pas à bouillir, il se conservera tel quel, au moins un certain temps : il a perdu la pro-

Digitized by Google

priété de fermenter spontanément. Ajoutez à ce liquide de la levure de bière ou même la lie d'un moût récemment fermenté, le jus se mettra à bouillir, à entrer en fermentation.

De ces expériences résultent les deux faits suivants : le jus de pomme renferme du sucre susceptible de se transformer en alcool et en acide carbonique. Il contient, en outre, une substance qui peut opérer cette transformation ; l'ébullition peut détruire cette substance ; on peut la remplacer par différentes matières organiques telles que la levure de bière ou des lies fraîchement obtenues.

On donne le nom de substance fermentescible à la substance qui peut se transformer en alcool, le nom de ferment à la substance soit naturelle, soit artificielle qui peut opérer cette transformation.

Pour qu'il y ait fermentation, il faut qu'il y ait réunion de matière fermentescible et de ferment ; il faut que cette réunion se produise dans des conditions favorables à la réaction du ferment sur la matière fermentescible. Nous aurons donc à examiner successivement la matière fermentescible, le ferment et les conditions favorables à la fermentation.

I. — Matière fermentescible. — Le moût.

La fermentation du cidre n'est qu'un cas tout particulier de la fermentation alcoolique, qui s'entend de la transformation en alcool de toutes les matières sucrées ou saccharifiables, transformation qui se produit, par exemple, dans la fabrication du vin, de la bière, de

Digitized by Google

l'hydromel, des alcools d'industrie obtenus des grains, de la betterave, des pommes de terre, de la mélasse, enfin dans la panification.

A côté de la fermentation alcoolique viennent se ranger une quantité considérable de fermentations dites acétique, lactique, butyrique, nitrique, suivant que la matière organique est transformée sous l'influence de ferments spéciaux, analogues aux ferments alcooliques, en acides acétique, lactique, butyrique ou nitrique.

La fermentation elle-même n'est qu'un cas particulier d'un phénomène bien plus général : la tranformation ou la destruction de la matière organique par un agent organique lui-même qui prend alors le nom de microbe. Microbe veut proprement dire petite vie, être à petite vie : le microbe est toujours un être de dimensions microscopiques. Le ferment est un microbe d'espèce particulière. C'est l'étude du ferment alcoolique qui a mis M. Pasteur sur la voie de la découverte des autres ferments spéciaux et des microbes en général.

De nos jours, cette branche particulière des sciences naturelles s'est immensément développée par l'étude de la destructton de la matière organique dans une série de maladies contagieuses telles que la pébrine des vers-à-soie, le choléra des poules, le rouget du porc, le charbon des ruminants, le choléra, la tuberculose, la fièvre typhoïde, la septicémie de l'homme.

Classer dans une même série des phénomènes utiles tels que la fermentation et les maladies les plus terribles, peut paraître un peu singulier au premier abord ; mais l'utilité ou la nocuité des destructions de matière organique est seulement relative à l'homme. Dans toutes ces destructions, la nature poursuit le même but, la réduc-

Digitized by Google

tion de la matière organique en corps élémentaires qui doivent rentrer dans la circulation générale.

Si l'étude des microbes est née de celle des ferments, par contre, cette étude même a jeté sur la fermentation un jour tout nouveau. Les théories microbiennes sont aujourd'hui tellement répandues que chacun en a plus ou moins connaissance.

L'hygiène publique se base sur ces importantes théories. L'isolement des malades, la stérilisation des liquides organiques et des milieux ambiants, la vaccination, sont des procédés aujourd'hui connus de chacun. Nous en trouverons quelques applications dans les fermentations en général, dans la fermentation du cidre en particulier.

Parmi les fermentations alcooliques, quelques-unes se produisent d'une façon presque spontanée. Ce sont celles qui ont été les premières connues ; ce sont celles que pratiquent, de nos jours même, les peuples sauvages, dont la civilisation est analogue à celle de nos ancêtres préhistoriques.

Ce sont les fermentations naturelles des fruits qui portent à leur surface des ferments qu'il suffit de mettre en contact avec le jus du fruit pour le faire fermenter. C'est le cas, notamment, du raisin, de la pomme, de la poire. Si vous évitez le contact de la surface et de l'intérieur du fruit, soit en le lavant ou le pelant, avant d'en exprimer le jus, soit en ne le broyant pas, le jus de ce fruit n'entre pas en fermentation.

Quelquefois, cependant, quoique rarement, la fermentation se produit à l'intérieur du fruit même. Quelques espèces de pommes et surtout de poires de table présentent ce phénomène quand leur maturité est trop avancée.

Digitized by Google

Pour nous rendre compte de la fermentation du cidre, il faut considérer d'une part la matière fermentescible, d'autre part le ferment ; il faut étudier le moût avant sa fermentation, au point de vue de sa composition et chercher ce que deviennent ensuite ses éléments.

Le moût contient du sucre, des acides, des matières astringentes analogues au tannin, des matières mucilagineuses, enfin des matières colorantes.

Le moût contient du sucre : c'est la substance fermentescible : c'est donc la plus importante. Il contient deux espèces de sucre : l'une le sucre de fruit ou glucose, celui que l'on voit sous forme de granulations blanches à la surface des fruits secs, tels que raisins, pruneaux, poires tapées ; l'autre, le sucre de canne ou sucre cristallisable, celui que nous employons dans la consommation journalière. Dans la plupart des espèces de pommes, la glucose existe en beaucoup plus forte proportion que le sucre de canne ; dans qnelques espèces, cependant, c'est le sucre de canne qui domine.

Le sucre cristallisable se transforme beaucoup plus difficilement en alcool que la glucose.

Prenez une dissolution de sucre cristallisé, mettez-la en présence de certains ferments purs et cultivés tels que le ferment dit apiculé, elle ne fermentera pas, tandis qu'une dissolution de glucose soumise à l'action du même ferment entrera en fermentation. Le sucre cristallisable se tranforme facilement en glucose, au contact des acides. Ce n'est point une action vitale qui opère cette transformation, c'est une action chimique. L'ébullition ne l'empêche pas, elle l'active, au contraire. A une basse température, cette action des acides se produit lentement, d'autant plus lentement que la température est

Digitized by Google

plus basse, que la proportion des acides est moins forte. Dans le moût abandonné à lui-même et qui contient des acides, cette action est lente, mais doit se produire à la longue, de sorte qu'au bout d'un temps suffisant tout le sucre de la pomme peut devenir de la glucose, et être susceptible de se transfermer facilement en alcool. On invoque aussi, pour expliquer la transformation complète du sucre de canne en glucose et par suite en alcool, la présence dans les jus d'une substance spéciale appelée invertine qui serait sécrétée par certains ferments et aurait comme les acides la propriété d'opérer la transformation du sucre cristallisable en glucose.

Le moût de pomme contient des acides, principalement les acides malique et tartrique. Ces acides, outre l'action qu'ils peuvent exercer sur le sucre cristallisable, peuvent agir aussi sur l'alcool au fur et à mesure de sa production, en donnant naissance à des éthers parfumés qui contribuent au bouquet du liquide fermenté. Ces éthers se produisent assurément sous l'action de la chaleur pendant la distillation.

Nous verrons tout à l'heure que le degré d'acidité du moût favorise ou arrête le développement de certains ferments, et que les acides du moût jouent sous ce rapport un rôle considérable dans la fermentation.

Les substances astringentes analogues au tannin ne paraissent pas jouer un rôle important dans la fermentation : tout au moins elles se retrouvent presque en totalité dans le jus fermenté, et le moût des pommes douces ou des pommes sûres, qni ne contient que fort peu de tannin, fermente aussi bien que celui des pommes amères qui doivent leur amertume à une forte proportion de tannin.

Digitized by Google

Le mucilage est la substance glaireuse que nous trouvons au fond des bouteilles de cidre mousseux et qui se dépose plus ou moins complètement pendant la fermentation. Si son existence dans le cidre est un des éléments de sa qualité, elle n'est du moins pas nécessaire à la fermentation. Les cidres obtenus par diffusion ne renferment pour ainsi dire pas de mucilage : leur fermentation n'en est pas moins régulière.

La couleur est un élément sinon hygiénique, du moins artistique de la valeur d'un cidre, La matière colorante n'existe pas dans la pomme. La pomme fraîchement écrasée et le jus frais de la pomme sont incolores. Ce n'est qu'au contact de l'air que ce jus prend de la couleur.

Cette coloration est due à la fois à une matière colorante soluble, et à une matière rouge insoluble qui brunit au contact de l'air. Cette matière insoluble très tenue donne une apparence louche au moût; elle passe à travers les meilleurs papiers à filtre, mais elle est retenue par les filtres en porcelaine dégourdie, par les bougies Chamberland. Il est probable que cette matière colorante insoluble qui brunit à l'air se retrouve dans les lies que l'on recueille après la fermentation ; que c'est elle qui, dans les bonnes fermentations, quand le cidre bout brun, suivant l'expression usuelle, et qu'il se trouve entre deux lies, donne au chapeau sa couleur brune. Le cidre est alors bien clarifié, débarrassé de cette matière insoluble qui noircit facilement.

Le cidre de diffusion, qui, par son procédé même de fabrication, a traversé d'énormes colonnes filtrantes, ne contient pas non plus cette matière rouge insoluble.

Le moût filtré à travers la porcelaine dégourdie pré-

Digitized by Google

sente généralement une belle couleur avant la fermentation, mais l'intensité du ton tend à diminuer à la suite de la fermentation. Le ferment a besoin d'air pour vivre et se développer. La fermentation du cidre se passant habituellement dans un vase fermé, le moût n'a de contact avec l'atmosphère que par le trou de bonde du tonneau. Il y a, il est vrai, une certaine quantité d'air dissous dans le moût, mais elle peut être et est souvent insuffisante pour le développement des ferments, ainsi que le prouve la pratique de l'aérage du moût qui est quelquefois nécessaire pour la mise en train de la fermentation.

A défaut d'air dissous dans le moût, le ferment peut très bien emprunter son oxygène au milieu liquide où il vit.

J'ai eu occasion d'observer des moûts de diffusion qui, obtenus avec de mauvais appareils, contenaient des sels de fer au maximum, en quantité notable. Après la fermentation, ces sels de fer étaient réduits au minimum. Le même phénomène ne se produirait-il pas en cas d'insuffisance d'oxygène pour la matière colorante qui aurait pris naissance dans le moût sous l'action de l'air et qui, soumise à l'action réductrice de la fermentation, serait ramenée en tout ou en partie à l'état primitif incolore, où elle existait dans le jus de la pomme avant son exposition à l'air. Les moûts dont je parlais tout à l'heure où la fermentation avait réduit les sels de fer au minimum, s'étaient, pendant la fermentation, presque décolorés.

Il semble donc résulter de ces observations que la matière colorante soluble du moût peut, en cas d'aération insuffisante des jus, être réduite et disparaître pendant la fermentation.

Digitized by Google

II. — Etude des ferments du cidre.

Après avoir étudié au point de vue de la fermentation les principaux éléments du jus de la pomme, examinons le ferment naturel qui amène cette fermentation.

Plusieurs observations font croire que ce ferment existe à la surface des pommes, bien qu'il y soit invisible même à l'aide du microscope,

Je vous disais tout à l'heure que le jus des pommes lavées et pelées soigneusement ne fermentait pas. C'est que le ferment a été enlevé avec la peau de la pomme. Quand les pommes ont été récoltées par un temps de pluie, quand elles sont restées longtemps sur terre par un temps humide, leur fermentation est lente et pénible. Le moût est, il est vrai, dans ce cas, moins dense, moins riche en sucre, que si la pomme avait été récoltée par un temps sec ; mais la faible densité d'un moût est loin d'être un obstacle à la fermentation ; elle la facilite au contraire. Dans les distilleries industrielles, la fermentation n'est régulière et complète que quand la densité des moûts ne dépasse pas 1.003 millièmes. Ce n'est donc pas la faiblesse du moût qui, à la suite d'une longue pluie, est cause du peu d'activité de la fermentation : ce peu d'activité est dû à la rareté du ferment dont une partie a été entraînée par la pluie.

Peut-on s'expliquer l'existence du ferment à la surface des fruits ? D'où pourrait-il provenir ?

Peut-être des poussières de l'air, véhicule habituel d'un grand nombre de spores microbiennes. Peut-être

Digitized by Google

est-il apporté sur les fruits ou plutôt sur les fleurs, par les insectes nectariphages.

Les abeilles, certains papillons, tels que le petit paon de jour, se nourrissent à l'automne des fruits tombés et entamés, s'abreuvent même à nos pressoirs. Au printemps, ils visitent les fleurs des arbres : n'y déposeraient-ils pas alors quelques spores de ferments ramassés à l'automne ?

Ce qui pourrait le faire croire, c'est que le ferment paraît se trouver surtout accumulé, à l'extrémité de la fleur qui reste visible après la fructification et constitue alors le nœud de la pomme.

Le ferment est un microbe appartenant au règne végétal, une cellule généralement de forme ovoïde. Quand il atteint son développement entier, sa plus grande dimension n'est que de 1/100 de millimètre. On ne peut donc le voir, le suivre dans les différentes phases de sa vie que sous l'objectif du microscope.

Quand la cellule du ferment a atteint tout son développement, elle donne naissance à de nouvelles cellules qui en engendrent d'autres à leur tour, et cela jusqu'à l'épuisement du liquide nourricier où les cellules ont pris naissance.

Les cellules du ferment, comme les autres microbes, n'ont, à l'état adulte, qu'une courte existence et perdent leurs qualités prolifiques après avoir donné naissance à quatre ou cinq cellules. En raison même de la brièveté de leur vie, elles se multiplient avec une extrême rapidité, tant que le liquide où elles vivent suffit aux besoins de leur existence, tant que le milieu ambiant présente des conditions favorables à leur développement.

Digitized by Google

Elles ont besoin d'air pour vivre ; elles l'absorbent, soit dans l'atmosphère, soit dans le liquide où elles vivent.

Ce besoin d'air est une des caractéristiques des ferments alcooliques et des ferments en général.

Soustrayez-les à l'action de l'air, au moyen d'une atmosphère artificielle d'acide carbonique, vous suspendez sa vie ; la fermentation s'arrête, elle reprendra quand vous lui rendrez l'air nécessaire au développement du ferment.

Ce besoin d'air du ferment est un des motifs pour lesquels il est nécessaire d'aérer les moûts ; il vous explique aussi pourquoi on réussit souvent à mettre en train une fermentation en soutirant et renversant le moût à plusieurs reprises dans le vase où doit se faire la fermentation.

L'examen microscopique du ferment permet quelquefois d'en distinguer plusieurs espèces. Le plus souvent, il se présente sous la forme d'une cellule ovoïde. Autour de la cellule mère viennent se grouper quatre ou cinq cellules qui lui restent attachées par un point de leur surface. Autour de cette première génération, se groupent à leur tour de nouvelles générations, de sorte qu'au bout d'un certain temps la masse du ferment présente l'aspect d'un réseau lâche d'œufs microscopiques, collés les uns aux autres par un point de leur surface. On appelle les ferments qui présentent cette apparence, les ferments ellipsoïdes.

Supposez que, par une cause quelconque, par suite d'une plus forte prolificité, si vous voulez, le nombre des cellules augmente dans le même espace ; les cellules s'aplatiront les unes contre les autres, et présenteront

Digitized by Google

un aspect polyédral, analogue à celui que nous offrent les rayons d'abeille. On trouve cette disposition dans certains ferments auxquels on donne le nom d'apiculés.

Les ferments ellipsoïdes et les apiculés se rencontrent dans le vin et dans le cidre.

Les ferments apiculés sont toujours les plus rares.

Ces deux ferments ne diffèrent pas seulement par leurs formes extérieures : ils se distinguent aussi l'un de l'autre par leurs propriétés chimiques.

Le ferment ellipsoïde amène à la longue une fermentation complète des sucres de toute nature, glucoses ou sucres cristallisables. On attribue cette fermentation comolète à la sécrétion par l'ellipsoïde d'une substance appelée invertine qui intervertirait le sucre de canne en glucose. L'apiculé, au contraire, laisse intact le sucre de canne. Il ne sécréterait pas d'invertine.

L'aspect des formes extérieures nous a déjà mis sur la voie de la connaissance de deux ferments différents, mais rien ne nous prouve que tous les ferments ellipsoïdes soient identiques entre eux, que tous les ferments apiculés appartiennent à une même variété. Pour identifier deux espèces végétales, l'aspect extérieur ne suffit pas,

Vous avez peut-être été frappés, ces jours-ci, à l'Exposition des fruits à cidre, du luxe des renseignements inscrits sur les étiquettes de chaque échantillon : renseignements sur les époques de floraison et de maturité, sur la vigueur et la fertilité de l'arbre, la densité et même la composition du jus de la pomme.

C'est que tous ces renseignements sont indispensables pour identifier deux espèces de pommes, et que l'ana-

Digitized by Google

logie de leurs formes extérieures est absolument insuffisante pour démontrer leur identité.

Si nos yeux sont insuffisants pour déterminer l'espèce d'une pomme, le microscope le sera encore plus pour déterminer l'espèce d'un ferment; et, en effet, en dehors de l'examen microscopique, d'autres considérations nous révèlent l'existence de différentes espèces de ferments.

L'examen des résidus de l'existence des ferments, au moyen de l'analyse et de la dégustation des produits de la fermentation, et l'examen des conditions nécessaires à l'existence des ferments au moyen de l'analyse des moûts où ils se développent, nous montreront qu'il existe, non pas une ou deux espèces de ferments dans le cidre, mais un nombre incalculable de ces espèces.

III. — Etudes de M. Kayser sur les ferments du cidre. — Levures.

Le principal travail qui ait paru jusqu'à ce jour sur les ferments du cidre a été publié, il y a deux ans, dans les *Annales de l'Institut Pasteur* par M. Kayser de l'Institut national agronomique. Voici comment M. Kayser a opéré.

Il a prélevé la semence de ses ferments dans trente cidres de bonne qualité primés à l'Expositiou universelle de 1889.

Il prenait dans chaque bouteille une goutte du dépôt mucilagineux qui s'y était formé. Ce dépôt entraîne, en se formant, une partie des ferments contenus dans le liquide qui l'a engendré.

Digitized by Google

Plaçant cette goutte sous l'objectif du microscope, il en isolait une cellule et obtenait une colonie issue de cette cellule en l'élevant non dans du moût de pomme, mais dans une eau sucrée artificielle. Afin de rendre les observations comparables, M. Kayser éleva ces premières colonies dans un liquide identique et à une température constante de 20°.

Il ensemença ensuite ces colonies d'abord dans des moûts artificiels dont il faisait varier l'acidité en les additionnant d'une quantité d'acide tartrique variant de 5 à 28 grammes par litre.

Puis il ensemença ces élevages dans un milieu neutre qui devait rétablir leur vigueur.

Ensuite nouvel élevage dans un milieu alcalin.

Le temps que chaque ferment mettait à se développer dans chaque élevage était variable : deux ferments qui mettaient le même temps à se développer dans le moût acide avaient quelque chance d'être identiques; si ces deux ferments mettaient aussi le même temps à se développer dans le moût alcalin, la probabilité de leur identité était fort augmentée. M. Kayser admettait cette identité et dans ce cas éliminait l'un d'eux. Étaient aussi éliminés des observations ultérieures les ferments peu actifs, de sorte que M. Kayser ne conserva, au bout d'un certain temps, sur les 300 élevages qu'il avait un moment obtenus des 30 cidres soumis à l'expérience, que onze ferments différents entre eux par la durée de leur développement dans différents milieux. Est-il bien certain que ces onze ferments fussent des variétés primitivement distinctes et même existantes dans les cidres soumis à l'expérience? N'est-ce pas plutôt la culture même dans des milieux artificiels et variables qui avait

Digitized by Google

donné naissance à ces variétés? Considérez le nombre immense de générations successives qui se sont produites au cours du travail de M. Kayser, dans des terrains de culture artificiels, et variant à chaque instant. N'est-il pas probable que ces variations incessantes ont amené des modifications profondes dans la race de ces ferments, qui sont véritablement devenus des espèces domestiques, qui ne sont plus les espèces naturelles et sauvages.

Pour que l'influence de l'homme se manifeste sur un organisme vivant, il faut toujours un certain nombre de générations. Si ces générations se succèdent lentement comme chez les grands animaux, il faut plusieurs vies humaines pour arriver à un résultat appréciable : c'est ainsi que les races domestiques des pur sang, des durhams, des dishleys, n'ont pu être obtenues que par des agriculteurs se succédant de père en fils dans la pratique de l'élevage. Les petits animaux à vie courte et à reproduction rapide, tels que les oiseaux, les lapins, se transforment avec plus de rapidité comme nous le prouvent chaque jour les aviculteurs. Les plantes annuelles, également, se transforment facilement sous l'influence de l'homme, comme le témoigne chaque année la liste des nouveautés sur le catalogue des marchands grainiers.

Ce qui exige des siècles pour les grands animaux, des années pour les petits animaux et les végétaux annuels, ne demande que des jours pour les microbes dont les générations se succèdent d'heure en heure. La domestication des microbes est donc infiniment plus prompte que celle des êtres à longue vie, et c'est ce qui explique que la vie d'un seul homme, tel que M. Pas-

Digitized by Google

teur, ait pu suffire à la domestication de toutes les espèces de microbes qu'il a successivement domptées et soumises à l'influence de l'homme.

Quoi qu'il en soit, que les onze ferments conservés par M. Kayser préexistassent dans les cidres soumis à l'ensemencement ou qu'ils ne dussent leur existence distincte qu'à la culture même, que ce fussent des espèces domestiquées ou des espèces sauvages, M. Kayser ensemença ces ferments dans des moûts de pommes, afin d'examiner les résultats de la fermentation du cidre produite sous l'action de chacun d'entre eux.

A ces onze ferments domestiqués tous ellipsoïdes, M. Kayser adjoignit un ferment apiculé trouvé directement dans un cidre, un ferment sauvage, enfin un ferment de vin de Champagne.

Ici une nouvelle difficulté se présentait. Un moût naturel contient en général les ferments sauvages nécessaires à la fermentation. Ces ferments se développent parallèlement au ferment domestique ensemencé : la mauvaise graine peut étouffer la bonne. Il faut nettoyer préalablement le champ d'expérience, stériliser le moût.

L'ébullition, nous l'avons vu, permet de détruire les ferments. M. Kayser commença donc par faire bouillir à plusieurs reprises le moût destiné à l'ensemencement et amena ainsi sa stérilisation. A la suite de l'ensemencement de ce moût stérilisé avec les quatorze ferments soumis à l'étude, le moût entra en fermentation.

L'analyse chimique des moûts fermentés sous l'influence de ces divers ferments révéla des différences sensibles dans leur composition, surtout sous le rapport de la quantité de sucre transformée en alcool.

Digitized by Google

Neuf de ces ferments domestiques et le ferment de vin de Champagne avaient transformé en alcool plus de 96 p. 100 du sucre total.

Deux des ferments domestiques, le ferment apiculé et le ferment sauvage, avaient laissé à l'état du sucre de 12 à 15 p. 100 du sucre existant primitivement dans le moût.

La dégustation ne pouvait, dans ces expériences, venir au secours de l'analyse chimique pour différencier les liqueurs fermentées, parce que le jus de pomme porté à l'ébullition conserve, même après la fermentation, un léger goût de fruits cuits qui masque le bouquet de la liqueur fermentée. Pour pouvoir déguster les produits obtenus, M. Kayser renonça à stériliser les moûts par l'ébullition, et se contenta d'une stérilisation relative obtenue par des lavages répétés de la pomme.

Il n'était pas assuré, en opérant ainsi, de ne conserver aucun ferment naturel ; mais tout au moins son terrain de culture était-il relativement propre ; la mauvaise graine ne pouvait plus étouffer la bonne. L'analyse des cidres obtenus dans ces moûts de pommes lavées, montra que les ferments qui avaient laissé le plus de sucre dans ces moûts étaient les mêmes que ceux qui avaient laissé le plus de sucre dans les moûts complètement stérilisés.

L'influence des ferments domestiques n'avait donc point été neutralisée par les rares ferments sauvages qui avaient pu rester dans le moût, et ce moût avait subi des réactions chimiques variables avec chacun des quatorze ferments, à l'influence desquels M. Kayser l'avait soumis.

Digitized by Google

La dégustation confirma, après l'analyse chimique, la non-identité de ces quatorze ferments.

Le bouquet du liquide variait énormément, suivant le ferment employé. Ainsi le ferment de vin de Champagne avait communiqué une saveur nettement vineuse. Certains ferments avaient produit des cidres absolument plats, d'autres, au contraire, avaient donné un bouquet délicieux : c'étaient surtout ceux qui laissent dans le cidre la plus grande quantité de sucre non fermenté, c'était en particulier le ferment apiculé.

Ce travail de M. Kayser a prouvé d'abord qu'il existe plusieurs variétés de ferments dans le cidre ; ensuite que l'on peut substituer aux ferments sauvages de qualité inconnue, des ferments domestiques à réactions connues à l'avance, qui travailleront pour nous, suivant nos idées et nos goûts, faisant à volonté des cidres secs et des cidres doux, des cidres parfumés ou des cidres plats. Il a prouvé que le parfum du cidre ne tenait pas seulement au parfum de la pomme, qu'il était dû, en partie, à la variété du ferment employé, puisque, avec un même moût, il obtenait des parfums variables suivant l'espèce du ferment employé.

Ces travaux ont été faits dans un laboratoire. S'il n'ont point encore été utilisés suffisamment par les praticiens, ils leur ont du moins montré la voie à suivre.

La grande difficulté qu'ils ont à surmonter réside dans le passage très délicat d'une petite culture à une grande et, peut-être encore plus, dans la stérilisation de quantités considérables de moûts.

Les ferments domestiques peuvent-ils lutter avec les ferments sauvages ? Les travaux mêmes de M. Kayser

Digitized by Google

sur l'action des ferments mélangés ne permettent pas de l'espérer. Il faudra donc, de toute nécessité, avant de les employer, recourir à la stérilisation du moût. L'ébullition serait suffisante, mais ne peut être employée à cause du goût de fruits cuits qu'elle donne au cidre et qui le fait soupçonner de falsification.

La stérilisation par lavage est incomplète, d'autant plus que le ferment est surtout localisé autour de l'œil de la pomme ; peut-être pourrait-on arriver à la stérilisation par le filtrage sous pression d'acide carbonique à travers la porcelaine dégourdie. Une simple bougie Chamberlan m'a donné, l'année dernière, sous la pression d'une atmosphère, un débit de 1 litre par 24 heures avec un moût marquant 1060 au densimètre. Peut-être quelques-uns de nos grands brasseurs pourraient-ils essayer de ce procédé de stérilisation des moûts.

Sans même avoir recours aux ferments domestiques, on pourrait ensemencer un moût ainsi stérilisé soit avec le ferment provenant des lies d'une bonne fermentation antérieure obtenue sur place, soit avec les pommes du pays, soit, ce qui serait mieux, avec les pommes d'un cru renommé par son bouquet, de façon à introduire dans le cidre les ferments de qualité supérieure qui contribuent pour leur part au parfum de ce cru.

Peut-être même n'est-il pas nécessaire pour cela de stériliser le moût. La levure provenant d'une fermentation récente et vigoureuse apportée en grande quantité dans le moût peut prendre l'avance sur le ferment naturel et neutraliser son action en s'emparant du moût entier.

C'est, Messieurs, une pratique qui est déjà entrée

Digitized by Google

couramment dans la fabrication du vin. L'année dernière, 80,000 hectolitres de vin ont été mis en fermentation, sans stérilisation préalable, sous l'action de ferments sélectionnés fabriqués par la maison Schlossing, de Marseille, suivant les procédés de MM. Martenand et Rietsch et tirés originairement des premiers crus de vins de différentes contrées. Ces levures reviennent à 0 fr. 25 par hectolitre de vin. La quantité employée est de 1 litre par 20 hectolitres.

Les résultats obtenus paraissent dans l'ensemble avoir été très favorables, bien que l'on ne puisse dire que les moûts ainsi traités par les levures sélectionnées aient donné des vins identiques à ceux des grands crus qui avaient fourni ces levures ; ils avaient seulement gagné en qualité et en parfum. C'est que l'ouvrier n'est pas tout ; il faut tenir compte de la matière première. Mais substituer un bon ouvrier à un mauvais, utiliser à son maximum une matière première de qualité inférieure, c'est déjà un résultat énorme qui paraît avoir été obtenu dans la fabrication du vin.

Bien que le prix de ces levures de vins sélectionnées ne soit pas inabordable pour les fabricants de cidre, elles ne peuvent être employées pour ce liquide d'abord à cause du bouquet vineux qu'elles lui communiqueraient, ensuite à cause de la composition que doit présenter la boisson fermentée. Le vin, en général, doit être entièrement fermenté, le cidre ne doit l'être que partiellement. Le ferment apiculé dont l'apparition est redoutée dans la fermentation du vin, semble, au contraire, un des meilleurs ferments du cidre. Il nous faut donc une levure spéciale pour le cidre et il est à désirer qu'il s'établisse dans nos contrées une usine qui

Digitized by Google

s'occupe de la fabrication de levures sélectionnées provenant de nos meilleurs crus de cidre et nous permette ainsi d'augmenter la qualité de nos crus inférieurs [1].

IV. — Conditions favorables à la fermentation

Il me reste quelques mots à vous dire des conditions nécessaires à la réussite d'une bonne fermentation. Sur ce sujet, je pourrai être bref, ces conditions résultant en quelque sorte de la nature et du mode d'existence des ferments.

Il faut, pour qu'un cidre soit réussi, que la fermentation se produise promptement et qu'elle dure peu longtemps. Il faut qu'elle se produise promptement, parce qu'au contact de l'air, le cidre reste exposé aux attaques d'une foule de ferments et microbes autres que que les ferments alcooliques ; il faut qu'elle ne dure pas longtemps, pour que le cidre clarifié par la formation de la lie et du chapeau, se trouve, par le soutirage, promptement soustrait à l'action des ferments de toute sorte qu'il contenait dans sa masse. Ces ferments se sont précipités avec les lies mais restant en contact avec le cidre ils pourraient agir ultérieurement sur lui.

Pour que la fermentation soit prompte et de courte durée, il faut une aération convenable du moût, une température relativement élevée, une vigueur suffisante des ferments.

L'aération du moût est nécessaire puisque le ferment

[1] L'institut Laclaire à le Locle, par Morteau (Doubs), cultive et vend depuis l'année dernière des levures pures de cidre et de poiré provenant de la vallée d'Auge.

Digitized by Google

ne vit et ne se développe qu'au contact de l'air ; elle s'obtient soit en laissant le marc quelques heures à l'air avant de le presser, soit au besoin en soutirant le moût et le reversant dans le tonneau.

Le ferment du cidre se développe surtout à une température de 20°. La température du moût est à peu près celle du local où était renfermée la pomme qui a servi à le produire, et cette température est généralement très inférieure à 20°. On ne peut guère espérer réchauffer le moût en élevant la température du pressoir ; il faut des semaines pour que l'équilibre de température s'établisse entre un liquide enfermé dans un tonneau et l'atmosphère qui l'entoure.

Le seul moyen efficace pour échauffer un moût est, soit de le faire passer en entier dans un chauffe-vin, soit d'en chauffer une partie dans une chaudière et de mélanger la partie chauffée avec celle qui ne l'a pas été.

Pour avoir des ferments vigoureux et de bonne qualité, il faut, pour peu que la pluie ou la gelée aient pu altérer le nombre ou la vigueur des ferments naturels, pour peu que nous suspections leur qualité, mêler au moût la lie d'une opération antérieure bien réussie, jusqu'au jour où une industrie spéciale nous livrera des ferments sélectionnés ou même domestiqués.

Une fois la première fermentation vive obtenue, dès que le cidre est entre deux lies, il faut le soutirer pour le soustraire à l'action ultérieure des ferments contenus dans ces lies. Il faut aussi le soustraire au contact de l'air nécessaire à la vie et au développement des ferments de toute nature. Ce résultat peut être obtenu soit au mayen d'une couche superficielle de quelques milli-

Digitized by Google

mètres d'huile non siccative, soit mieux encore par une atmosphère artificielle d'acide carbonique [1].

Enfin, si, malgré ces précautions, le cidre a contracté quelque maladie, moisissure, acétification, graisse, maladies qui sont toutes causées par des microbes, il faut désinfecter énergiquement l'appartement, je veux dire le tonneau qui a été la demeure du malade, avant d'y loger un nouvel habitant.

Il faut aussi tenir rigoureusement propres tous les instruments de fabrication, moulin à pommes, pressoir, qui, non nettoyés, se couvrent de microbes ; ne se servir dans le courant de la fabrication que d'eau pure ; ne jamais employer les pommes gâtées, infestées de microbes de mauvaise nature qui, ensemencés dans le moût, pourraient, aussi bien que les microbes de l'eau sale, annihiler l'influence des ferments alcooliques et transformer le moût en un liquide tout autre que le cidre.

Tels sont, Messieurs, en quelques mots, les procédés indispensables à suivre pour transformer un moût de bonne qualité en un bon cidre.

Si bonnes que soient les espèces choisies, quelques soins que l'on ait apportés à la culture du pommier, à la récolte et à la conservation des fruits, le résultat final peut être entièrement compromis pendant la fermentation, opération toujours délicate et dont l'importance est capitale. C'est pour cela que notre Président a désiré que ce sujet si brillamment présenté l'année dernière par M. Andouard au Congrès pomologique

[1] L'industrie produit aujourd'hui ces atmosphères artificielles d'acide carbonique par les Cidres. C'est une véritable révolution qui va s'opérer dans la conservation de nos boissons et qui intéresse au plus haut point tous les producteurs de France.

Digitized by Google

d'Avranches, fût encore traité cette année devant vous.

Je serai trop heureux si j'ai rempli les intentions de notre président en attirant spécialement votre atttention sur l'importance de la fermentation et sur les conditions de sa réussite. (*Nombreux applaudissements.*)

Cette conférence, qui a vivement intéressé l'auditoire, s'est terminée à dix heures.

Quatrième journée (21 octobre)

Le matin, les membres du Congrès ont été visiter la cidrerie installée à l'asile des aliénés de Navarre. A trois heures, dans une séance publique à laquelle assistaient beaucoup de personnes, diverses communications ont été faites.

M. le docteur Hautraye, d'Avranches, a donné le moyen d'obtenir des fermentations régulières et a indiqué comment, par l'aération des marcs, il croit possible d'éviter la production des cidres qui noircissent et se tuent. M. Fossier a recommandé d'aérer les moûts, pour les obtenir plus colorés et plus riches en tannin.

Puis, M. le président a rendu compte des résultats obtenus dans l'analyse des fruits exposés à Avranches par divers propriétaires pour le concours de qualité. Il résulte de cet exposé que les meilleurs fruits, bien choisis à Surville (Calvados) et à Tanville (Orne), fournissent des moûts capables de donner des cidres contenant 10 p. 100 d'alcool⅚; qu'il en est de même pour les fruits de M. Hertel, de Quimperlé ; qu'une collection provenant des environs d'Avranches donne plus de 8 p. 100.

Digitized by Google

M. Power a exposé les principes qui doivent présider à une bonne distillation; il démontre que l'emploi des anciens appareils peut donner d'excellentes eaux-de-vie quand ils sont bien conduits, et que les appareils perfectionnés des constructeurs Egrot et Deroy fournissent plus rapidement et plus économiquement des produits de bonne nature.

Dans la soirée, l'Association pomologique a tenu une séance administrative.

CINQUIÈME JOURNÉE (22 OCTOBRE)

Dans la matinée, les différents jurys ont terminé leurs opérations.

A trois heures, a eu lieu la dernière séance d'études du Congrès.

M. le comte de Boury, secrétaire de la commission chargée d'étudier la question des conventions à intervenir entre le propriétaire et le fermier lors d'une plantation d'arbres à fruits, a exposé l'avis de la commission: elle pense que les frais de plantation et d'entretien doivent rester pendant dix ans à la charge du propriétaire; elle pense également qu'il faut se garder de formuler des dispositions trop nombreuses qui pourraient créer des difficultés entre les parties.

M. Michelin a remis au président, pour être publiée au *Bulletin* comme les précédentes conclusions, la liste pour chaque département, dressée par la commission d'études, des fruits à cidre bien acclimatés et qui se recommandent par leurs qualités au point de vue de la fabri-

Digitized by Google

cation des cidres, et par celles des arbres qui les produisent.

Puis M. le président donne la parole à M. Bourgne, professeur departemental d'Agriculture, qui s'est exprimé en ces termes.

LA FABRICATION DU CIDRE

(*Conférence de M. Bourgne, professeur départemental d'agriculture.*)

MESSIEURS,

Pour faire du bon cidre, il ne suffit pas d'avoir de bonnes pommes, il faut encore connaître les moyens de les bien utiliser. Tel cultivateur, par exemple, avec d'excellents fruits et des instruments parfaits, préparera une boisson médiocre, tandis que son voisin, avec des fruits médiocres et un outillage très ordinaire, obtiendra du cidre d'assez bonne qualité. Pourquoi? C'est que celui-ci aura pris toutes les précautions dont l'expérience a prouvé les avantages tandis que celui-là les aura négligées. C'est donc, dans la plupart des cas, à nous qu'il faut nous en prendre lorsque nous buvons des liquides troubles ou peu agréables à consommer.

DU CHOIX DES POMMES

La provenance des fruits a une importance considérable sur la qualité de la boisson.

En principe, nos fruits se distinguent par l'époque de leur maturité, ainsi que par leur saveur : ils sont acides,

Digitized by Google

amers ou sucrés. Ils doivent posséder des qualités telles, qu'on les résume en conseillant de ne propager que les variétés dont le moût contient au moins 175 p. 1000 de sucre, 5 p. 1000 de tanin, 12 p. 1000 de mucilage, dosant au plus 1 p. 1000 d'acide végétal, et suffisamment parfumés. Mais il faut se rappeler que la composition des fruits peut varier pour une même espèce avec la nature et l'exposition du sol où sont plantés les arbres, avec la saison (ils sont plus parfumés et plus sucrés dans les années chaudes), peut-être aussi avec l'âge des arbres, et enfin avec le moment de leur développement. Des fruits, mûrs à point, ayant des pépins bien noirs, un arome bien développé et une coloration générale propres à l'espèce, sont seuls susceptibles de fournir de bons cidres.

RÉCOLTE DES POMMES.

Les pommes de première saison, tendres (ou comme nous le disons en patois normand *heuribles*,) se récoltent lorsqu'elles sont arrivées à leur pleine maturité, tandis que les fruits de moyenne saison et les fruits tardifs sont recueillis prématurément avant l'arrivée de la gelée.

Ce qui facilite toujours la récolte, c'est le soin qu'a dû prendre le propriétaire lors de la plantation ou au moment du greffage de réunir ensemble ces variétés par saisons et par catégories : de cette façon les pommes de telle ou telle pièce, de tel ou tel herbage, pourront être mélangées dans la proportion la plus convenable avec d'autres fruits, amers, doux ou sucrés.

Pour provoquer la chute des fruits il faut éviter de faire usage de la gaule car on brise trop de jeunes

Digitized by Google

pousses susceptibles de produire l'année suivante : on doit commencer par secouer les branches de bas en haut à l'aide d'un bâton fourchu, et l'on n'emploie la gaule que pour détacher les pommes ayant résisté à ces secousses. Les fruits tombés verts sont mis de côté et seront traités séparément.

CONSERVATION DES POMMES

Les fruits de deuxième et de troisième saisons doivent être l'objet de soins spéciaux de conservation entre le moment de la récolte et l'utilisation qui, pour certaines variétés, pourra n'avoir lieu qn'en janvier, en février, ou même seulement dans les premiers jours de mars.

Les fruits sont mis à l'abri de la gelée dans des granges, sous des hangars ou dans des greniers, où ils sont placés en couches peu épaisses afin d'éviter l'échauffement du tas dans lequel ils pourriraient. Souvent les propriétaires ne rentrent les fruits dans les bâtiments qu'après les avoir laissés séjourner en tas dans les herbages pendant un certain temps; la prévoyance la plus élémentaire commande au cultivateur de couvrir ses tas de pommes pour les préserver de la pluie ne serait-ce qu'avec quelques poignées de paille, disposées comme dans la toiture des chaumières. Il faut à tout prix soustraire la pomme au lavage par la pluie pour obtenir de bon cidre, et ne pas subir des pertes importantes.

Une expérience bien simple convaincra les plus incrédules : plongeons dans un seau d'eau un lot de pommes : au bout de trois jours, l'eau sera sucrée et colorée; il y a donc eu départ de sucre et de matière colorante, et

Digitized by Google

dans la pomme, le sucre enlevé aura été remplacé par de l'eau. Recommençons l'expérience avec le même lot de pommes, et en changeant le liquide ; au bout de trois nouvelles journées, la nouvelle eau sera sucrée et colorée, mais moins que la première fois, puisque les pommes seront déjà moins riches; répétons à nouveau et à plusieurs reprises cette opération, et nous finirons par enlever aux pommes (par osmose) la plus grande partie de leur sucre et de leur suc. A la fin, elles ne contiendront plus guère que de l'eau.

Comme l'eau du vase, mais naturellement avec une moindre intensité la pluie enlèvera une quantité notable des principes solubles primitivement contenus dans les pommes; il faut donc éviter de les laisser mouiller par la pluie et les consommateurs devront s'abstenir d'acheter des fruits poisseux au toucher, couverts d'un sirop de sucre, sirop dont la présence au dehors prouve un commencement d'appauvrissement occasionné par les pluies.

ÉPOQUE DE BROYAGE

Il y a pour chaque fruit un moment précis où il est susceptible de fournir le cidre le plus riche en alcool, le plus parfumé ; c'est le moment même de sa maturité. Ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure, les pommes ont alors une coloration et un arome particuliers: leurs pépins sont noirs ou bruns; elles ont acquis toute leur richesse en sucre. Selon les variétés soumises à l'épreuve, l'analyse décèle la présence de 40 à 100 p. 1000 de sucre dans des pommes vertes et de 120 à 240 p. 1000 dans des pommes *mûres;* on n'en retrouve plus que de 60

Digitized by Google

à 100 p. 100 dans des fruits blets et 0 dans les fruits pourris. Ces derniers sont donc incapables de fournir une boisson alcoolique ; par leur présence ils baissent le titre de la masse ; ils ont en outre le grave inconvénient d'introduire dans les cidres des éthers qui nuisent à la conservation, et leur pulpe si facile à réduire en bouillie, s'oppose, dit-on, à la clarification.

L'idéal serait donc de broyer les pommes au fur et à mesure de leur maturation ! Il en résulterait un surcroît de travail récompensé d'ailleurs par l'obtention d'une boisson plus réconfortante.

Comme les pommes hâtives, moyennes ou tardives ne mûrissent pas à la même époque, il nous faudra pressurer chacune de ces sortes à part, en rejetant les pommes pourries, et nous en serons quittes pour faire postérieurement des mélanges de cidres afin d'obtenir les qualités recherchées par le consommateur.

Dans les variétés à fruits tardifs, on recommande d'associer deux tiers de fruits amers à un tiers de fruits doux pour les cidres à garder longtemps, et au contraire d'employer un tiers de pommes riches en tanin et deux tiers de pommes douces pour les boissons à boire dans l'année.

BROYAGE

(Quels que soient les appareils employés, il faut opérer le broyage avec la propreté plus grande, la plus absolue, la plus rigoureuse. On ne saurait trop insister sur cette condition indispensable à la qualité et à la conservation du cidre.)

Les broyeurs ou moulins à pommes ont un avantage réel sur les anciennes meules à auge de nos pères. Les

Digitized by Google

broyeurs n'écrasent pas toujours les pépins, ne réduisent pas les pommes en une bouillie difficile à clarifier; ils sont en outre peu coûteux, prennent peu de place, et sont d'un transport facile ; ils sont donc recommandables à tous égards.

Si, par suite de circonstances particulières, on est obligé d'employer les tours à auge, il y aura lieu de considérer si l'on pile des pommes douces ou des pommes amères. Dans le premier cas, il faudra pousser l'opération jusqu'à l'écrasement du pépin, pour introduire du tanin dans le jus ; dans le second cas, on évitera au contraire cet écrasement qui deviendrait nuisible. Lorsqu'on se propose de distiller les cidres pour en faire des eaux-de-vie, le pépin devra être écrasé et les produits seront plus délicats, auront plus de bouquet (Berjot).

TREMPAGE

Les fruits étant broyés pourraient être portés de suite au pressoir, mais on trouve de grands avantages à les laisser séjourner dans des cuves ouvertes pendant douze ou dix-huit heures : le jus se colore sous l'action de l'air, la pulpe s'attendrit et le suc en sera extrait ensuite plus facilement.

PRESSURAGE

On construit aujourd'hui des pressoirs bien plus énergiques que ceux d'autrefois ; les instruments, qui ont été exposés au Congrès pomologique d'Evreux, peuvent donner de 55 à 70 litres de jus par 100 kilogrammes de pommes, tandis que nos vieux pressoirs à mouton, qui tiennent une place considérable, ont coûté fort cher

Digitized by Google

d'installation et ne peuvent se déplacer, ne fournissent guère que 35 litres de moût pour une même quantité de fruits. Les presses hydrauliques enfin donnent de 75 à 85 litres de gros cidre par hectolitre de pommes.

Mais, de même qu'il ne suffit pas d'avoir de bonnes pommes pour obtenir une boisson agréable et réconfortante, il ne suffit pas non plus d'avoir un bon instrument pour extraire la plus grande quantité de jus possible : il faut encore savoir disposer convenablement la paille de froment qui sert de drains dans le marc, n'employer que des pailles blanches et sans odeur et ne pas se servir de paille d'avoine ; il faut aussi presser en plusieurs temps, en laissant *suer* le marc ; ces précautions ont une influence très sensible sur le rendement des pommes en jus. (Concours des pressoirs à Saint-Lô : rapport de M. Grandvoinnet.)

RÉMIAGE

Dans nos fermes nous ne préparons pas que du gros cidre : par économie et par hygiène nous coupons le jus de nos pommes d'une certaine quantité d'eau. Quelques personnes, après avoir extrait le pur jus, brassent le marc avec de l'eau et le repassent de suite à la presse. Il est infiniment plus logique de laisser se prolonger le contact de l'eau avec le tissu des pommes en recommençant le trempage en cuve ouverte pendant une demi-journée ; il en résulte que, sous l'influence d'un phénomène d'osmose, les principes utiles du fruit sortent en plus grande quantité de la pulpe : la pomme est mieux utilisée. Si l'on ne fait qu'un rémiage, on se sert d'eau pure ; il serait préférable d'en pratiquer deux en employant

Digitized by Google

pour le premier l'eau ayant séjourné pendant quelques heures au contact des pulpes trempées une seconde fois. On se rapproche ainsi de la méthode de la diffusion, qui serait certainement la plus rationnelle.

La préparation du cidre *à l'alambic* serait donc à imiter si elle ne péchait d'ailleurs par quelques côtés fort critiquables.

EAU A EMPLOYER

La qualité de l'eau à employer pour le trempage des marcs influe beaucoup sur la qualité et la conservation de la boisson : celle qui mérite le nom de *potable*, seule, est bonne. Il est inutile de chercher à faire comprendre tout ce qu'a de regrettable ce préjugé qui consiste à croire que les eaux de mares, souillées par les urines des animaux, sont sans inconvénients, sous prétexte que la fermentation purifie tout : les boissons troubles, celles qui se tuent, celles qui ont une saveur désagréable sont le résultat de l'emploi de ces liquides impurs. L'eau de citerne, l'eau des ruisseaux limpides sont seules bonnes ainsi que celles des mares *proprement tenues*.

Si l'on est dans l'obligation d'employer des eaux impures, il sera bon de les filtrer sur du charbon pour les débarrasser des ferments putrides qu'elles contiennent. On peut installer pour cela un appareil bien économique : on prend un fût quelconque que l'on place debout, on dispose une cannelle au bas, et à l'intérieur une claie formant double fond. Sur cette claie, on jette une couche de gravier, puis du poussier de charbon de bois ; on établit ainsi deux lits de chaque matière en

Digitized by Google

les intercalant ; l'eau impure versée en haut sort par la cannelle dépouillée de la plus grande partie des matières étrangères qu'elle contenait ; c'est alors qu'on l'emploie pour les rémiages.

La quantité d'eau à verser sur les fruits varie avec la qualité de ceux-ci et la force de la boisson que l'on veut obtenir.

SUCRAGE

Dans les années de disette de pommes, on se trouve obligé par économie de mouiller beaucoup les marcs, et l'on n'obtient alors que des boissons très légères, peu réconfortantes et difficiles à conserver. Pour remédier à ces inconvénients, on a recours au sucrage que la loi autorise et qu'elle favorise même, en dégrevant d'une partie de l'impôt les sucres servant à remonter le titre alcoolique des vins et des cidres.

Beaucoup de personnes emploient des quantités approximatives de sucre. Rien n'est cependant plus facile à déterminer que les quantités réellement utiles lorsqu'on possède un aéromètre et depuis que M. Hauchecorne et quelques autres auteurs ont fourni des indications exactes sur ce point. On saura par exemple qu'un moût additionné d'eau et pesant 1036 donnera par la fermentation une boisson titrant 4 p. 100 d'alcool ; si l'on ne voulait pas avoir un liquide trop plat et que cependant l'aéromètre n'indiquât que 1032, nous aurions à ajouter autant de fois 215 grammes de sucre par hectolitre qu'il nous manque de degrés, soit :

$$1036 - 1032 = 4$$
$$215 \times 4 = 860 \text{ grammes de sucre.}$$

Digitized by Google

On peut tout aussi bien calculer le poids de sucre en se rappelant, d'une part, que chaque degré densimétrique répond à 0°125 d'alcool environ dans le jus fermenté, et que, d'autre part, il suffirait de 1kg, 700 de sucre pour élever le titre alcoolique de 1° dans un hectolitre de liquide.

Soit par exemple un moût de gros cidre titrant 1052 seulement; la boisson à obtenir contiendra.

$52 \times 0.125 = 6.50$, soit 6 1/2 p. 100 d'alcool ;

si l'on voulait remonter le titre de ce liquide de1°1/2, il nous faudrait

$1.700 \times 1.5 = 2$kg, 050 de sucre par hectolitre.

(On emploie ordinairement le sucre blanc cristallisé type n° 3. Pour l'obtenir avec réduction des droits, adresser une demande aux contributions indirectes.)

Le sucre doit être mélangé au liquide avant la fermentation. Les boissons obtenues ainsi sont limpides et de bonne garde comme les liquides naturels ; aussi le sucrage a-t-il pris une grande extension depuis quelques années, tant pour la préparation commerciale des cidres mousseux que pour la consommation des boissons légères dans les fermes.

FERMENTATION

La fermentation se déclare, en général, toute seule, à cause de la présence des ferments déposés naturellement sur la peau des fruits ; mais parfois il est nécessaire de la provoquer artificiellement. Il suffit pour cela d'introduire de l'air dans le fût en agitant le liquide au moyen d'un petit balai formé de quelques brindilles de bouleau.

Digitized by Google

Quand la température du liquide est trop basse, il faut chauffer un seau de jus (sans atteindre la température d'ébullition) et le verser ensuite dans lefût, ce qui suffit souvent pour déterminer la fermentation ; une fois cette fermentation obtenue dans le premier tonneau, on prélève un seau de liquide en travail, et on le transvase dans un fût voisin dont la fermentation n'est pas encore commencée. Celle-ci s'établit à son tour, et ainsi de suite, de proche en proche, on arrive à la fermentation rapide de tous les fûts. Cette rapidité est essentielle pour la qualité du cidre. On pourrait aussi employer de la levûre de bière ou mieux encore des levures sélectionnées.

La fermentation tumultueuse peut durer de quatre à sept semaines, suivant les circonstances ambiantes ; la température des liquides doit varier de 15 à 20°. La qualité *annuelle* des fruits a une grande influence sur la marche du phénomène.

DU SOUTIRAGE ET DU COLLAGE

Pendant la fermentation vive ou tumultueuse, le cidre dans le tonneau se trouve entre deux lies : au fond du fût la lie lourde ; à la bonde, flottant à la surface, la lie légère qui porte le nom de « *chapeau* ». Il convient de soutirer avant que le chapeau n'ait eu le temps de plonger dans le sein du liquide; il y introduirait infailliblement tous les ferments aigres développés à la surface pendant l'ébullition alcoolique, et provoquerait par la suite ce qu'on appelle le *durcissement* du cidre.

Il faut donc, de toute nécessité, procéder au soutirage.

(Les vignerons à cet égard donnent aux cidriers un

Digitized by Google

excellent exemple à suivre puisqu'ils soutirent leurs vins *fins* au moins tous les six mois, pour les clarifier et les soustraire ainsi à l'influence nuisible des lies qui ne manqueraient pas de provoquer des maladies dans la masse liquide.)

Il est indispensable aussi de procéder au collage du cidre soutiré dans la nouvelle pièce.

Dans l'Eure, pour le cidre, le collage au tanin ou au cachou semble n'agir que si les pommes employées sont peu amères. Dans le moût des autres l'addition de tanin ne produit naturellement aucun effet. D'une manière générale, on peut dire qu'il est préférable d'employer la colle de poisson à la dose de 2 grammes par hectolitre de cidre. Cette colle, qui se trouve chez tous les pharmaciens, est très longue à se dissoudre dans l'eau tiède, mais elle n'est pas coûteuse en raison de la petite quantité à employer.

Le cidre bien soutiré et bien collé acquiert une limpidité extrême, très agréable à l'œil; on dit alors qu'il est *nif*.

Comme tout le monde le sait, le cidre s'altère au contact de l'air ; il faut donc le soustraire à cette influence néfaste en opérant un bondage hermétique, lorsque la fermentation tumultueuse est terminée, après le soutirage. Si l'on tire la boisson au tonneau, pour éviter cette altération, quelques personnes versent de l'huile d'olive à la surface du cidre ; cette huile se répand en une nappe protectrice sur le liquide. On emploie aussi le fausset hydraulique ou le purificateur d'air Noël.

Ces petits appareils fort simples et peu coûteux, surtout le premier, rendent de grands services en s'oppo-

Digitized by Google

sant parfaitement au *durcissement* du cidre, c'est-à-dire à son altération par l'air.

PROPRETÉ DES FUTS

Les fûts exigent impérieusement les soins d'une propreté excessive, absolument comme les broyeurs et les pressoirs ; quand un fût vient d'être vidé du cidre qu'il contenait, il faut le rincer avec soin à l'eau claire, à plusieurs reprises, y brûler une mèche soufrée, bonder hermétiquement, et laisser en l'état jusqu'à l'année suivante.

Au moment de se servir à nouveau des tonneaux, on les rince avec de l'eau pure ; s'ils avaient mauvais goût ou plutôt mauvaise odeur, on emploierait de l'eau additionnée de un dixième d'acide sulfurique ; puis on laverait à l'eau de chaux et enfin à l'eau pure ; rincer de nouveau en recommençant à plusieurs reprises. On ne saurait jamais apporter trop de soin à ces nettoyages Il faut qu'aucune odeur ne se dégage du fût vide, lorsqu'on y introduit le moût.

MALADIES DES CIDRES

Si toutes les précautions précédemment indiquées ont été prises, les boissons se conserveront dans les meilleures conditions. Au cas où des altérations se déclareraient, il nous serait parfois possible d'y porter remède.

Acidité. — On ne peut arrêter le mal qu'à son début car plus tard la boisson resterait plate, et il vaudrait mieux en faire du vinaigre.

On supprime l'acidité :

1° En préservant le liquide du contact de l'air ;

Digitized by Google

2° En employant 100 grammes de tartrate de potasse par hectolitre ;

3° En faisant dissoudre une pincée de bicarbonate de soude dans la carafe au moment de consommer le liquide.

Graisse. — Un quart de litre d'alcool et 25 grammes de cachou par hectolitre seront mis dans les fûts contenant du cidre qui commence à filer.

Noircissement. — MM. de Boutteville et de Hauchecorne conseillent l'acide tartrique (20 grammes par hectolitre) ou le tanin (10 grammes) ou l'écorce de chêne (20 à 25 grammes).

Trouble. — On le fait disparaître en ajoutant 1 kilogramme de sucre par 6 hectolitres de liquide.

Pousse. — Disparaît sous l'action d'un collage au cachou et du soutirage dans un fût soufré.

Gout de framboise. — Se traite de la même façon.

RÉSUMÉ DE LA MARCHE DES OPÉRATIONS
(D'APRÈS HAUCHECORNE)

DÉNOMINATION DU PRODUIT	QUANTITÉ de pommes	PRODUIT obtenu	DENSITÉ du même	POINT du soutirage	POINT du bondonnage	DEGRÉ du produit
	kilos	litres				p. 100
Gros cidre	1 000	650	1 065[1]	1 040	1 014	8
Cidre mousseux.	1 000	1 000	1 055	1 022	1 018[2]	»
Boisson de ménage	1 000	1 200	035	1 022	1 015	4
Boisson légère	1 000	1 500	1 030	1 022	1 014	3
— avec sucre 13 k. 1/3.	1 000	2 000	1 030	1 022	1 014	3

[1] Au moins, avec des pommes de qualité moyenne.
[2] Mise en bouteilles

Digitized by Google

EMPLOI DES MARCS

Dans une année comme celle-ci, où les fourrages sont peu abondants, le devoir des cultivateurs est de faire consommer tous leurs marcs de pommes aux animaux : la préparation des mottes à brûler, l'emploi direct comme engrais soit au pied des pommiers, soit le long des haies, la préparation des composts avec de la marne ou des phosphates fossiles et des terres de routes, peuvent être recommandés dans certains cas, mais toujours et en tout temps on doit éviter de laisser perdre le résidu de la fabrication du cidre.

Au sortir du pressoir, tous nos animaux consomment les marcs avec plaisir, puis au bout de quelques jours ils n'en veulent plus ; c'est que ces marcs sont devenus aigres, acides. Pour leur conserver toutes leurs qualités alimentaires, il suffit de les préserver du contact de l'air, ce à quoi on arrive en les tassant fortement dans de vieilles futailles ou dans une fosse maçonnée. Nous avons vu dans la Mayenne des marcs ainsi conservés former le fonds de l'alimentation des bêtes à cornes et des porcs : au mois de mai, le produit était en parfait état de conservation et les animaux le mangeaient encore avec plaisir. Il ne faudrait sans doute pas ne donner que du marc aux bœufs et aux vaches ; cependant tant qu'ils en mangent, ils ont toutes les apparences d'une belle santé, mais il est plus sage de ne s'en servir que comme d'appoint et à cet égard il peut nous rendre de grands services.

Digitized by Google

Si quelque chose peut nous donner confiance dans l'avenir, c'est de jeter un coup d'œil en arrière et de nous rendre compte du chemin parcouru. Il y a un millier d'années seulement que le cidre tend à remplacer la cervoise ou la bière d'avoine, et d'après des documents authentiques, nous pouvons affirmer qu'aux XIIe et XIIIe siècles nos abbayes se servaient encore des *boquettes* pour préparer leurs boissons ; aussi les voyageurs de cette époque ont-ils lancé quelques bons quolibets contre le breuvage normand. Il y a peu de temps encore il restait bien quelque chose de ces appréciations dans les esprits ; les Parisiens nous prenaient en pitié ! A cette heure, ils viennent acheter les produits de nos vergers et nos celliers ne peuvent suffire à leurs commandes qui s'étendent jusqu'en Bretagne. C'est que le bon vin étant devenu rare et cher il a fallu se tourner d'un autre côté, et on l'a fait d'autant mieux qu'au cidre des boquettes nous avions substitué le jus de variétés tout à fait recommandables et que nous avions appris à préparer un cidre généreux. Les Normands ne sont pas seuls à bien faire : le Pomard breton et les cidres du Finistère, les produits de la Mayenne ainsi que ceux de la Picardie, rivalisent de qualité avec nos boissons. Suivons donc ce mouvement de progrès en soignant nos vergers, en tirant bon parti de leurs fruits, et ne nous laissons pas gagner de vitesse dans cette lutte pour le bien, pour le mieux : la réputation du cidre normand ne nous le permet pas.

Après cette conférence qni a été vivement applaudie, M. Lechartier, président de l'Association pomologique, a exposé l'importance qu'il y aurait à connaître exacte-

Digitized by Google

ment les usages ayant cours dans le commerce des cidres. Puis après avoir prononcé la clôture du Congrès, M. le président a exprimé tous ses remerciements pour l'accueil si sympathique que l'Association pomologique a rencontré pendant son séjour à Evreux.

Le soir, un punch, offert par la municipalité d'Evreux, a réuni dans les salons du Nouveau-Monde, les membres du Congrès, auxquels M. Ducy, maire d'Evreux, assisté de MM. Ferray et Quettier, adjoints, a fait le plus gracieux accueil.

L'Orphéon d'Evreux s'est fait entendre plusieurs fois, et, vers onze heures, les invités se sont retirés, emportant de cette réception le meilleur souvenir.

SIXIÈME JOURNÉE (23 OCTOBRE)

A trois heures, dans l'Amphitéâtre, a eu lieu la distribution solennelle des récompenses. La séance était présidée par M. Lechartier, président de l'Association pomologique. Ont pris place au bureau MM. Ducy, maire d'Evreux; Christophle, secrétaire général, représentant, M. le préfet; malade; Guindey; sénateur, Camille Fouquet, député ; Léon Petit, secrétaire de la Société libre de l'Eure, commissaire général; Alexandre, secrétaire général de l'Association pomologique ; Letellier-Alaboissette, trésorier de la Société libre de l'Eure; Laignel-Lavastine, vice-président du conseil de préfecture, etc., etc.

A l'ouverture de la séance, le maire d'Evreux a, au nom de la ville, remercié et félicité le président et les membres de l'Association pomologique. Puis, M. le président a prononcé le discours suivant :

Digitized by Google

« MESSIEURS

« Les opérations de nos jurys et les travaux du Congrès sont terminés ; les portes de l'exposition vont se fermer dans quelques instants, et il est de notre devoir de proclamer que le Concours et le Congrès d'Evreux compteront parmi les plus complets et les plus instructifs. Ils nous laisseront aussi les meilleurs souvenirs à cause du sympathique accueil de la municipalité d'Evreux et de la Société libre d'Agriculture de l'Eure. Le succès de notre exposition a été constaté par M. Randoing, inspecteur général de l'Agriculture, venu à Evreux pour visiter les détails de cette exposition. Une excellente preuve nous en a été fournie par l'affluence des visiteurs.

« Nous comptions recevoir aujourd'hui la visite de M. Tisserand, directeur de l'Agriculture ; mais, délégué par M. le ministre pour le représenter à l'inauguration de l'école d'Agriculture du département de l'Aisne, il me charge dans une lettre reçue hier, de présenter à nos collègues ses vifs regrets de ne pouvoir visiter notre beau Concours dont on lui a dit si grand bien. Ces regrets seront partagés par tous les membres de l'Association et par tous les agriculteurs de l'Eure, qui connaissent le dévouement de M. Tisserand pour tout ce qui touche l'agriculture.

« Il nous a été donné de mettre sous vos yeux, non seulement des échantillons de cidre et d'eau-de-vie, mais aussi un ensemble complet de tout ce qui peut servir à leur fabrication. Tout d'abord, de beaux spéci-

Digitized by Google

mens de plans de pommiers élevés dans les pépinières pour être ensuite transplantés dans nos vergers et nos champs et nous y fournir des arbres de bonne forme, vigoureux, rustiques, capables de produire en abondance des fruits de bonne qualité. Puis des collections de pommes à cidre, contenant ensemble quatre mille lots distincts. Ces collections ont été étudiés avec soin par nos commissions de recherches, et il a été constaté que la valeur des fruits qui nous sont présentés va croissant d'année en année. Dans toutes les régions de la France qui cultivent le pommier, propriétaires et fermiers donnent une plus grande attention à la qualité des fruits qu'ils récoltent; ils connaissent mieux les bonnes espèces, celles qu'il faut conserver et propager.

« Vous avez pu voir une grande collection de tous les instruments destinés à la fabrication des eaux-de-vie et à celle du cidre, cette boisson salubre entre toutes quand elle est pure et bien préparée. Ces appareils reçoivent d'année en année d'utiles perfectionnements, et nous constatons qu'ils répondent actuellement à tous les besoins de la bonne fabrication du cidre dans l'usine et dans la ferme. Avouons même, messieurs, que le constructeur est en avance sur le fermier.

« Les organisateurs du concours ont eu la bonne fortune de pouvoir réunir toutes les parties de l'exposition dans votre jardin botanique si bien dessiné, dont les pelouses, les corbeilles et les arbres splendides forment une magnifique décoration naturelle. Vous avez admiré cette tente si bien décorée, spacieuse, et cependant trop petite, où se trouvent symétriquement rangés les fruits de table les plus beaux et les plus savoureux, nos fruits à cidre, nos montagnes de bouteilles.

Digitized by Google

« Unissez-vous donc, messieurs, à l'Association pomologique de l'Ouest pour remercier tous ceux qui nous ont donné le moyen de mener à bien cette œuvre difficile et si bien réussie ; ceux d'abord qui nous ont fourni les ressources premières, le conseil général de l'Eure, la ville d'Evreux, la Société libre d'Agriculture de l'Eure. Remercions ensemble les membres actifs de la Société d'Agriculture , qui, depuis de longs jours, ont consacré leur temps à l'installation du concours ; son dévoué secrétaire, M. Léon Petit, notre commissaire général, qui n'a pas ménagé ses fatigues pour mener à bien l'œuvre entreprise ; ses collaborateurs, qui rendent de si grands services à l'agriculture et à l'horticulture : M. Piéton, le directeur de votre jardin botanique ; MM. Hay, Lapeltey, Souty, Letellier-Alaboissette. Nous conserverons le souvenir des services rendus par M. le maire d'Evreux, président d'honneur du Concours, qui a gracieusement mis à notre service les ressources dont il pouvait disposer, et que nous avons été heureux de voir parmi nous pendant nos conférences et les séances de notre Congrès.

« Dans nos assises annuelles, nos expositions servent à l'enseignement par les yeux et fournissent des matériaux à nos études. Nos congrès ont pour le succès de notre œuvre au moins autant d'importance que nos expositions. Leur influence commune et simultanée produit et suscite le progrès que nous cherchons à propager. Nos assises représentent ainsi le type de ces expositions spécialisées qui étudient dans tous ses détails une industrie agricole, poursuivant incessamment le progrès par des recherches, par l'enseignement par les discussions approfondies. Notre congrès d'Evreux

Digitized by Google

aura, j'en suis certain, des conséquences fécondes et pratiques.

« M. Bourgne vous a résumé avec élégance et précision les principes qui devraient être suivis avec un soin scrupuleux par tous les cultivateurs. M. Duméril vous a exposé les liens intimes qui existent entre les faits de de la pratique et les recherches effectuées dans ces dernières années sur les ferments du cidre par les savants qui mettent au service de l'industrie [illegible] découvertes par Pasteur ; vous savez avec [illegible] M. Duméril a rempli la tâche qu'il avait [illegible] acceptée.

« Dans nos séances, les questions de distillation du cidre, de plantation du pommier, de destruction des insecqui anéantissent souvent les récoltes de nos pommiers, ont été discutées par des hommes qui unissent la science à la pratique et à l'expérience. Vous avez entendu leurs noms cités à chaque instant dans nos séances, MM. Power, Lucet, Delaville, Raquet, le frère Henri, Henneguy, Lecœur, le frère Abel, Hérissant, Nanot. Nous avons eu la bonne fortune de voir réunis au bureau du congrès nos quatre vice-présidents, M. Michelin, le doyen des pomologues ; M. Cornu, M. Néron, M. Power, Je voudrais pouvoir citer tous ceux qui ont pris part à nos travaux, MM. Heuzé, Houzeau, Néron, Sagnier, Sirodot, qui ont des titres à notre reconnaissance, et beaucoup d'autres membres actifs : mais ce serait vous donner une seconde fois la liste des délégués des Sociétés qui ont répondu à notre appel. Et cependant, permettez-moi encore de citer les noms de M. le comte de Boury, conseiller général ; de M. de Tourville, de M. L'Hopital, qui appartiennent au département de l'Eure.

Digitized by Google

« M. Louis Passy, président d'honneur du concours, qui, dans la séance d'ouverture du congrès, nous a charmés par un éloquent résumé de l'histoire des travaux accomplis antérieurement dans l'industrie du cidre, est retenu loin de nous par les intempéries d'une saison inclémente ; nous aurions été heureux de l'avoir au milieu de nous. Il nous a chargé de vous exprimer tous ses regrets et de présider la distribution des récompenses du concours de fruits de table organisé par la Société d'agriculture de l'Eure. Nous lui adressons son dévoué secrétaire général, nos remerciements, et nous ressentons vivement l'honneur que la société nous confère.

« Nous remercions toutes les sociétés et tous les amis de l'agriculture qui nous ont donné des médailles, les exposants qui ont répondu en grand nombre à notre appel, les membres de nos jurys qui ont bien voulu accepter une tâche ingrate et souvent pénible.

« Après un travail sérieux continué sans interruption depuis l'ouverture du concours, nous allons nous séparer avec la pensée d'avoir été utiles à l'agriculture du département ; ce sera la récompense de nos efforts et de nos fatigues. Puisse le mouvement que nous avons cherché à imprimer dans votre région ne pas s'éteindre de longtemps ! Il sera continué par les membres de la Société d'agriculture de l'Eure, qui nous a appelés au milieu de vous ; par vos syndicats et vos comices, par votre zélé professeur départemental d'agriculture.

« Quant à nous, poursuivant notre œuvre, nous emporterons d'Evreux des documents destinés à servir pour de nouvelles recherches et à nous faire réaliser de nouveaux progrès.

« Je vous invite à vous joindre à nous dans nos

Digitized by Google

congrès futurs, et je donne rendez-vous aux délégués de vos sociétés pour l'année 1893 au congrès que nous devons tenir dans la ville de Vannes. »

Après cette allocution qui a été chaleureusement applaudie, M. Alexandre, secrétaire général de l'Association a proclamé les noms des lauréats dans l'ordre suivant :

PRIX D'HONNEUR. — Vase de Sèvres, offert par M. le Président de la République. — M. Hérissant, directeur de l'école pratique d'agriculture des Trois-Croix, à Rennes, pour sa monographie de variétes de pommes à cidre, la création d'un verger d'études, sa collection de fruits et sa participation aux travaux de l'Association.

POMMES ET POIRES DE PRESSOIR

COLLECTIONS EXPOSÉES PAR DES FERMIERS OU PAR DES PROPRIÉTAIRES

NORMANDIE. — 1er prix, diplôme d'honneur, M. Latour fils, à Surville (Calvados) ; 2e, méd. de vermeil, M. Ragaine, à Tanville (Orne) ; 3e, méd. de vermeil, offerte par la Société d'encouragement à l'agriculture, M. Hervieu-Paturelle, pépiniériste à Goupigny, près Couches ; 3e, *ex æquo*, méd. de vermeil, M. Guérin, à Quibou (Manche) ; 4e, méd. de vermeil, offerte par M. le comte de Boury, conseiller général de l'Eure, M. Omont, à Bourgtheroulde ; 5e, méd. d'argent gr. mod., offerte par la Société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure, M. Duméril, à Emalleville ; 6e, méd. d'argent, offerte par la Société d'agriculture et arts de Seine-et-Oise, M. Mettais, à Amfreville-la-Campagne ; 7e, méd. d'argent, M. Trude, à Franqueville ; 8e, méd. d'argent, M. Philippe, à Beaupré-Aisy (Oise) ; 9e, méd. d'argent, p. mod., M. Desclos, à Ambenay ; 9e, *ex æquo*, méd. d'argent p. mod., M. Dubourg, au château d'Arbois ; 10e, méd. de bronze, M. le colonel de Vains, au château de Pannelier (Manche) ; 12e id, M. Chevalier, à Graveron-Semerville ; 13e, id. M. Derguy, à Grand-Bourt (Seine-Inférieure). — Mentions honorables : MM. Duhamel, à Houlbec-Cocherel ; Edeline, à Rouen ; Chauvin, à Tillières-sur-Avre ; Foucher, à Autrebosc ; Maubuisson, à Acquigny.

BRETAGNE. — 1er prix, méd. d'or, M. Hérissant, directeur de l'école d'agriculture des Trois-Croix, à Rennes ; 2e, méd. de ver-

Digitized by Google

meil, offerte par le ministre de l'agriculture, M. Hertel, à Kerbourg (Finistère) ; 3e, méd. d'argent gr. mod., offerte par le ministre de l'agriculture, M. Tanqueray, à Lamballe ; 4e, méd. de bronze, offerte par la Société d'encouragement à l'agriculture, M. Lhotellier, à la Bignonnière en-Vitre (Ille-et-Vilaine) ; 5e, mention très honorable, M. Malabeuf, à Saint-Gravé (Morbihan).

AUTRES RÉGIONS. — 1er prix, méd. d'or, M. Pol Fondeur, à Viry-Chauny (Aisne) ; 2e, méd. d'argent gr. mod., offerte par la revue *le Cidre et le Poiré*, M. Degonville, à Ugny-le-Gay (Aisne) : 3e, méd. d'argent p. mod., offerte par la Société d'encouragement à l'agriculture, M. Mercier, à Ballon (Sarthe) ; 4e, méd. de bronze, offerte par la Société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure, M. Mabille, à Blargy (Oise).

PRIX DE QUALITÉ POUR COLLECTIONS DE TOUTES PROVENANCES, DÉCERNÉS APRÈS ANALYSE DES COLLECTIONS EXPOSÉES EN 1891 AU CONCOURS D'AVRANCHES.

1er prix, *ex æquo*, médailles de vermeil offertes par le ministre de l'agriculture et par la Société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure, MM. Latour fils et Ragaine ; 2e, méd. d'argent, M. Hertel ; 3e, méd. d'argent offerte par le ministre de l'agriculture, M. le docteur Hautraye, à Avranches.

COLLECTIONS EXPOSÉES PAR DES SOCIÉTÉS, DES COMICES OU DES AMATEURS.

NORMANDIE. — 1er prix, méd. d'or, le syndicat agricole de Pont-Audemer ; 2e, méd. de vermeil offerte par M. Louis Passy, député de l'Eure, le syndicat agricole de l'arrondissement d'Evreux ; 3e, méd. d'argent gr. mod., offerte par la revue *le Cidre et le Poiré*, le syndicat pomologique de l'Ouest (Normandie) ; 4e, méd. d'argent, le syndicat agricole d'Amfreville-la-Campagne ; 5e, méd. de bronze, le syndicat agricole des deux cantons d'Evreux ; 6e, méd. de bronze, le syndicat agricole de l'arrondissement des Andelys et le comice-syndicat agricole de Damville.

BRETAGNE. — Rappel de diplôme d'honneur, le syndicat agricole et horticole de la Guerche (Ille-et-Vilaine). 1er prix, méd. d'or, le syndicat pomologique de l'Ouest (Morbihan) ; 2e, méd. de vermeil offerte par la revue *le Cidre et le Poiré*, le syndicat pomologique de l'Ouest (Ille-et-Vilaine) ; 3e, med. d'argent, les yndicat pomologique de l'Ouest (Bretagne).

AUTRES REGIONS. — 1er prix, méd. d'or, l'exposition collective de

Digitized by Google

la Somme ; M. Raguet, professeur départemental d'agriculture à Amiens.

COLLECTIONS EXPOSÉES PAR LES INSTITUTEURS

Tous les départements producteurs du cidre. — 1er prix, méd. d'or, M. Renard, à Saint-Martin-d'Aspres (Orne) ; 2e, méd. de vermeil offerte par la Société d'encouragement à l'agriculture, M. Laurence, à la Rochelle (Manche) ; 3e, méd. d'argent gr. mod., frère Ange, directeur du pensionnat Saint-Joseph, à la Guerche ; 4e, *Traité de la culture du pommier et de la fabrication du cidre,* offert par M. Power, frère Gordien ; 5e, méd. de bronze offerte par la Société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure, frère Arateur, directeur de l'école Trégaro, à Gacé ; 6e, id., frère Jucondin, directeur de l'école de Malestroit. — Mentions honorables : frère Aubert, directeur du pensionnat Notre-Dame-des-Marais, à Fougères-Saint-Sulpice (Morbihan) ; frère Aphrodyse, à Bréhan-Soudéac (Morbihan). — Méd. d'argent, frère Clarence.

Concours spécial aux instituteurs de l'Eure. — 1er prix, méd. d'or, M. Loiseleur, à Autheuil ; 2e, méd. de vermeil offerte par le comice-syndicat agricole de Pont-Audemer, M. Delaval, à Tourne-dos-Bois-Hubert.

CIDRES, POIRÉS, EAUX-DE-VIE

CIDRES EN FUTS.

Normandie. — 1er prix, méd. d'or, non décerné ; 2e, méd. de vermeil, M. Sanson, à Dieppe ; 3e, méd. d'argent gr. mod., M. Guérin.

Bretagne. — 1er prix, méd. d'or, non décerné ; 2e, méd. de vermeil, M. Le Gendre, à Lamballe.

CIDRES EN BOUTEILLES

Normandie. — 1er prix, méd. de vermeil, M. Guillon, à Saint-Lô ; 2e, méd. d'argent gr. mod., M. Latour fils ; 3e, méd. d'argent, M. Chasles, à Laigle ; 4e, méd. de bronze, M. Turlure, à Emalleville ; 5e id., M. Sanson ; 6e id., M. Edeline ; 7e, id., M. Gnérin.

Bretagne. — 1er prix, méd. de vermeil, M. Peltier, agriculteur à Champagne (Ille-et-Vilaine) ; 2e, méd. d'argent gr. mod.,

Digitized by Google

M. Decré, à Mernel (Ille-et-Vilaine) ; 3e, méd. d'argent, MM. Lepeltier frères et Cie (cidrerie du Dolmen), à Saint-Nazaire ; 4e, méd. de bronze, M. Tanqueray.

AUTRES RÉGIONS. — 1er prix, méd. de vermeil, M. Ponguy, à Aumale ; 2e, méd. d'argent gr. mod., M. Pol Fondeur ; 3e, méd. d'argent. M. Monneron, à Grenoble.

POIRÉS DE TOUTES PPOVENANCES EN FUT ET EN BOUTEILLES

1er prix, médaille de vermeil offerte par M. Louis Passy, M. Duméril ; 2e, méd. d'argent gr. mod., l'Union agricole de Saint-Ouen-de-Thouberville ; 3e, méd. d'argent, M. Eudeline, à Notre-Dame-de-Franqueville ; 4e, méd. de bronze, M. Ponguy ; 5e, id., M. Chasles.

EAUX-DE-VIE DE CIDRE NOUVELLES N'AYANT PAS PLUS DE TROIS ANS DE FABRICATION

NORMANDIE. — 1er prix, méd. d'or, M. Léon Edeline, à Lessard-le-Chêne (Calvados) ; 2e, méd. de vermeil, M. Albert Châtel, maire de Saint-Georges-des-Groseilliers (Orne) ; 3e, méd. d'argent, M. Doulay, à Bernay ; 4e, méd. de bronze, M. Delanos, à Saint-Romain.

BRETAGNE. — 1er et 2e prix non décernés ; 3e, méd. d'argent, MM. Lepeltier frères et Cie ; 4e, méd. de bronze, M. Decré.

EAUX-DE-VIE DE POIRÉ NOUVELLES N'AYANT PAS PLUS DE TROIS ANS DE FABRICATION

1er prix, méd. de vermeil, M. Léon Edeline ; 2e, méd. d'argent, M. Albert Châtel ; 3e, méd. de bronze gr. mod., M. Trude ; 4e, méd. de bronze, M. Fouché, à Houdan.

EAUX-DE-VIE ANCIENNES DE CIDRE ET DE POIRÉ

1er prix, méd. d'or, M. Moutardier, à Barc ; 2e, méd. de vermeil offerte par le comice-syndicat de Damville, M. Picard-Massignon, à Evreux ; 3e, méd. d'argent, M. Latour fils ; 4e, méd. de bronze, M. Doulay. — 1re mention honorable, M. Amand Roque, à Clarbec (Calvados) ; 2e, M. Albert Châtel.

INSTRUMENTS

Prix d'honneur, médaille d'or offerte par le ministre de l'agriculture, avec félicitations du jury, MM. Simon et fils, à Cherbourg.

Digitized by Google

Concasseurs à bras. — 1er prix, méd. de vermeil, M. Piquet, à Sartrouville ; 2e, méd. d'argent gr. mod., M. Garnier, à Redon ; 3e, méd. d'argent, M. Drouet, à Saint-André ; 4e, méd. de bronze, M. Levasseur, à Evreux. — Mention honorable, M. Girard, à Damville.

Concasseurs à manège. — 1er prix, méd. d'or, M. Chapellier, à Ernée (Mayenne) ; 2e, méd. de vermeil, M. Garnier ; 3e, méd. d'argent, M. Piquet ; 4e, méd. de bronze, M. Levasseur. — Méd. d'argent, M. Masson, à Evreux.

Pressoirs. — 1er prix, méd. d'or, M. Garnier ; 2e, méd. de vermeil, M. Piquet ; 3e, méd. d'argent, M. Levasseur ; 4e, méd. de bronze, M. Drouet ; 5e, id., M. Marmonnier.

Appareils de distillation pour cidre et poiré. — 1er prix, méd. d'or, M. Deroy, à Paris ; 2e, méd. de vermeil, M. Egrot, à Paris.

(Le jury, en décernant le 1er prix des appareils de distillation à M. Deroy, a basé son jugement sur le plus haut rendement de l'appareil, la simplicité de construction, la rapidité du travail et l'économie du combustible ; mais il a constaté que l'appareil de M. Egrot avait donné un produit de qualité supérieure et que la construction en est très soignée. Il a exprimé le désir de voir consigner ces observations à la liste des prix.)

Pulvérisateurs à grand travail pour destruction des mousses et des parasites. — 1er prix, méd. de vermeil, M. Besnard, à Paris, 2e, méd. d'argent, M. Pétré, à Blois.

Appareils, ustensiles, outils divers, servant à la culture des arbres à cidre, à la fabrication et à la conservation du cidre, etc. — 1er prix, méd. de vermeil, M. Buzelin, aux Lilas (Seine) ; 2e prix, non décerné ; 3e, méd. de bronze, M. Pétré.

Méd. de vermeil, M. Dujardin, à Paris ; rappel de méd. de vermeil, M. Delaunay, à Bernay ; méd. d'argent, M. Themar fils, à Paris ; M. Radiguet, à Evreux.

Concours spécial pour le meilleur élevage du pommier. — 1er prix, méd. de vermeil gr. mod., M. Ausseur Sertier, à Lieusaint (Seine-et-Marne) ; 2e, médaille de vermeil offerte par la Société d'agriculture de Pont-l'Evêque, MM. Cordier frères, à Bernay ; 3e, méd. d'argent gr. mod., M. Mercier, à Ballon (Sarthe) ; 4e, méd. d'argent, M. Aumont, à Bourgtheroulde ; 5e, méd. de bronze offerte par la Société d'encouragement à l'agriculture, M. Mettais ; 6e id., M. Mars, au Mesle-sur-Sarthe (Orne). — 1re mention honorable, M. Clovis Oursel, à Saint-Amand-des-Hautes-Terres ; 2e, M. Hervieu-Paturelle. — Félicitations à M. Lapeltey, horticulteur à Evreux, pour son exposition hors concours.

Digitized by Google

MÉMOIRES

Rappel de prix d'honneur, M. Truelle, pharmacien-chimiste à Trouville.

Médailles d'or, M. le docteur Henneguy, M. Lecœur.

Médailles d'argent, M. Aimé Bondu, instituteur à Vaville-l'Abbaye (Seine-Inférieure) ; M. Lecointe, professeur d'histoire naturelle à l'école normale d'Evreux ; M. H. Jay, directeur du laboratoire de l'institut de Bercy, à Paris ; M. Ragaine ; M. Reynaud.

Médaille de bronze, M. A. Léon, à Landivy (Mayenne).

Revue *le Cidre et le Poiré*, prix offert par M. Heuzé, inspecteur général honoraire de l'agriculture, M. Théodore Bayard, instituteur à Gamache.

Mention honorable, M. Veuclin, publiciste à Bernay.

Méd. d'or, la société *l'Union agricole* de Saint-Ouen-de-Thouberville. — Méd. de vermeil, M. Chapelain, directeur de l'usine de Saint-Ouen-de-Thouberville. — Méd. de bronze, M. Auguste Bonnié, chef de cave. — Méd. d'argent, l'*Union agricole* pour préparation de pépins de pommes. — Enfin, des félicitations ont été adressées à M. Power pour son exposition hors concours.

Puis M. Léon Petit, secrétaire de la Société d'Agriculture, a donné lecture de la liste des récompenses décernées par la Société libre de l'Eure aux exposants du concours de fruits de table. Il a d'abord proclamé le nom de M. Piéton, directeur du jardin des plantes, auquel la Société a décerné un diplôme d'honneur et un objet d'art, pour les nombreux services qu'il a rendus à l'agriculture. En lui remettant cet objet d'art, un magnifique bronze de Barbedienne, représentant *Diane chasseresse*, M. Léon Petit s'est exprimé ainsi :

« Monsieur, la Société d'agriculture de l'Eure est très heureuse de vous offrir cet objet d'art comme l'expression de sa vive affection et de sa profonde gratitude : car, lorsqu'il s'agit de progrès, d'améliorations agricoles, de service à rendre, vous êtes le premier sur

Digitized by Google

la brèche, et le dernier à la peine... En acquittant cette dette de cœur, nous sommes certains d'être les interprètes fidèles de nos compatriotes, qui, depuis plus de quarante années, vous voient à l'œuvre. »

Au milieu des applaudissements, M. le président de la Société pomologique et M. le maire d'Evreux ont offert ce souvenir à M. Piéton.

POMMES, POIRES, RAISINS

Horticulteurs. — 1er prix, un objet d'art, M. Charles Baltet, horticulteur à Troyes; 2e, méd. de vermeil, gr. mod., MM. Lanéelle frères, à Gravigny; 3e, méd. de vermeil et 30 fr., M. Glatigny, au Petit-Quevilly ; 4e, méd. de vermeil et 30 fr., M. Laisné, à Brionne; 5e, méd. d'argent offerte par la Société des agriculteurs de France, M. Duméril; 6e, méd. d'argent et 25 fr., M. Chauvin, à Tillières; 7e, méd. d'argent, M. Malfilatre, à Avrilly; 8e, méd. de bronze, M. Delaval.

Amateurs. — 1er prix, méd. de vermeil gr. mod., M. Peschet, à Evreux ; 2e, méd. d'argent, M. Poussin, à la Croix-Saint-Leufroy ; 3e, méd. de bronze, M. Trude, à Francheville. — Mentions honorables: M. Georges Doucerain, à Evreux ; Mme Lecœur, à Evreux ; M. l'abbé Touchard, curé des Baux-Sainte-Croix ; M. Denesle, à Evreux ; M. le docteur Fortin, à Evreux; M. Cellier, à Evreux ; M. Tastemain, à Evreux ; M. Picard-Massignon, à Evreux; le petit séminaire d'Evreux; M. Fortain, au Vieil-Evreux.

Marchands. — 1er prix, méd. de vermeil gr. mod., M. Maillard jeune, à Gravigny; 2e, méd. de vermeil, M. Cocuelle, à Blangy-sur-Bresle.

Syndicats et comices. — 1er prix, méd. de vermeil, le syndicat agricole d'Amfreville-la-Campagne; 2e, médaille d'argent, le comice agricole de Damville.

RAISINS DE TABLE DE TOUTES PROVENANCES

1er prix, méd. d'or offerte par la Société des agriculteurs de France, avec félicitations du jury, M. Chapuis, viticulteur à Notre-Dame-du-Vaudreuil ; 2e, méd. d'or, M. F. Charmeux fils, à Tho-

Digitized by Google

mery (Seine et Oise); méd. d'argent, le syndicat agricole des Andelys.

FRUITS DE SEMIS

1er prix, méd. de vermeil gr. mod., offerte par M. Le Ménager, conseiller général, M. Sannier, à Rouen ; 2e, méd. d'argent offerte par la Société des agriculteurs de France, M. Baltet.

Corbeilles de fruits pour dessert

1er prix, méd. de vermeil, M. Maillard ; 2e, méd. d'argent, M. Peschet.

Ornementation de table avec fruits divers

1er prix, méd. d'argent gr. mod., M. Maillard ; 2e, méd. d'argent, M. Peschet ; 3e, méd. d'argent, MM. Lanéelle ; 4e, méd. de bronze, M. Malfilatre ; 5e, méd. de bronze, M. Nacfert, à Evreux.

Arbres fruitiers

Médailles d'argent : M. Hervieu, à Conches ; M. Lanéelle.

INDUSTRIE HORTICOLE

Médailles de bronze : MM. Croisy, à Evreux ; Abondance ; Hirson, instituteur à Illiers-Saint-Christophle (Aisne).

Une médaille de vermeil a été, en outre, décernée à M. Duméril, pour les améliorations apportées à la taille de la vigne.

M. Léon Petit, en terminant la lecture du palmarès, a fait connaître que le jury avait adressé ses plus vives félicitations à M. Piéton, directeur du jardin des plantes, pour le bon entretien de ses arbres fruitiers, et qu'il avait sollicité de la Société libre de l'Eure un diplôme en sa faveur. Le jury a été également unanime à voter des félicitations à MM. Lapeltey et Hay, dont la précieuse collaboration a puissamment aidé au succès de l'exposition.

Digitized by Google

Après cette lecture, M. le président a prononcé la clôture de la séance.

A sept heures, les membres de l'Association pomologique se sont réunis en un banquet à l'hôtel du Grand-Cerf. Les convives étaient au nombre d'environ quarante-cinq. M. Lechartier présidait, ayant à ses côtés les membres de la municipalité d'Evreux, de l'Association pomologique et de la Société libre de l'Eure. Pendant toute la durée du repas, la plus cordiale animation n'a cessé de régner. .

Des toast ont été portés, par M. Ducy, représentant à la fois l'administration en l'absence de M. le préfet et la ville d'Evreux, à M. le président de la République ; par M. Lechartier, à la municipalité, à la ville d'Evreux, et à la Société libre de l'Eure ; par M. Lĕon Petit, à l'Association pomologique de l'ouest ; par M. Camille Fouquet, au président de l'Association pomologique et aux lauréats du concours.

Digitized by Google

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

M. ÉMILE HÉBERT

MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'EURE, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, PRÉSIDENT DE LA SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE PONT-AUDEMER.

Dans les premiers jours du mois de mai 1892, on apprenait avec surprise la maladie grave qui atteignait M. Émile Hébert, conseiller général pour le canton de Cormeilles, président de la Société libre de l'Eure (section de Pont-Audemer). Son âge, sa santé, habituellement robuste, laissaient espérer. Mais les espérances durent céder trop vite à la certitude que, par un de ces coups impitoyables qui terrassent les plus énergiques natures, il était une des victimes anticipées que la mort aime à choisir parmi les vies encore vigoureuses qui n'ont même pas approché du seuil de la vieillesse. Le 6 mai, après une lutte courte et inégale, marquant à peine une brusque transition entre la vie et la mort, M. Hébert succombait dans sa demeure de Saint-Gervais, où le ramenaient volontiers son affection pour le canton de Cormeilles, et son culte des choses domes-

Digitized by Google

tiques ; il a fini où il eût choisi de finir, si nos dernières heures étaient à la disposition de notre volonté, au milieu de ses plus chères préoccupations et de ses plus chers souvenirs.

Nous ajouterons : « Et au milieu de ses meilleurs amis », tant étaient nombreux et recueillis ceux qui ont fait cortège à ses funérailles. Toute la contrée y était. Les rangs pressés de ses voisins, du plus humble au plus élevé, l'unanime sentiment de regret qui sortait de cette foule, attestaient, à l'honneur commun du mort et des survivants, que M. Hébert ne s'était pas vainement employé à vouloir courageusement et à accomplir généreusement le bien, et que, même ici-bas, il y a une justice assurée pour les vies nobles et utiles.

Sa vie privée fut celle d'un véritable homme de bien, dans la belle acception de ce mot qui est fort loin de la banalité. Ame essentiellement droite, esprit essentiellement loyal, s'inspirant du sentiment élevé du devoir, sincère dans ses convictions, ferme dans ses volontés, il fit deux parts de son temps, l'une pour le travail, l'autre pour la générosité. Ainsi il connut tous les besoins publics du pays, les assista par l'étude des questions qu'ils faisaient naître, et y mit libéralement la main par ses subventions. Ainsi bien peu de misères cachées le furent assez pour échapper à sa charité, et la fortune dont il disposait ne fut jamais au-dessous des inspirations de son cœur. Il aimait à obliger, sans faste, pour le plaisir d'être utile ; il avait à son service l'entente des affaires, l'assiduité de travail, la persévérance de volonté que ne rebutent ni l'attente, ni la lutte, ni même l'insuccès. Ses amis pouvaient compter sur lui, sur la solidité de son attachement et de ses pro-

Digitized by Google

messes ; c'était un convaincu, un fidèle, et un véridique. Et si parfois, dans la précipitation des occupations, dans le mouvement de la vie, la pensée montait à ses lèvres sous une forme un peu inquiète et rapide due à un reste de timidité dont sa nature cependant énergique ne rompit jamais tous les liens, nul ne s'y trompait, et il était toujours aisé de voir que le soin de la vérité et le zèle du bien étaient seuls dans son cœur.

Ces grandes qualités reçurent leur récompense par la confiance publique qui vint le trouver. Après la guerre de 1870-1871, lorsque les circonstances infusèrent un sang rajeuni au Conseil général de l'Eure, il fut un de ceux qui représentèrent le mieux cette génération nouvelle. Porté à l'Assemblée départementale pour le canton de Cormeilles, constamment réélu sans lutte par ses électeurs de toutes opinions, il avait l'entière estime et la confiance personnelle de tous ceux dont il n'obtenait ni ne briguait l'adhésion politique. Cette justice unanime, celle qui est rendue toujours à l'homme droit, loyal et utile, était sa popularité véritable, qui put le consoler des infidélités d'une autre popularité moins sincère, celle qui vient des affinités, des concessions, et des transactions politiques. Il n'en était pas l'homme. En songeant à tout ce qu'il fut dans le Conseil général pendant plus de vingt ans, son rôle paraît encore large et beau. Le Conseil avait pour lui une considération réfléchie, et les préférences politiques qui l'éloignaient de quelques collègues ne le séparèrent jamais de leur sympathie. Appelé à chaque renouvellement du bureau aux fonctions importantes de secrétaire, il les remplissait avec l'approbation de tous, même de ceux qui, par d'autres préoccupations, ne votaient pas pour lui, en tra-

Digitized by Google

vailleur infatigable, en homme actif, éclairé, impartial, soigneux de toutes choses. Mais ce n'était pas seulement par le labeur souvent ingrat et aride des procès-verbaux qu'il marquait sa personnalité à chaque session, c'était surtout par son intervention dans les affaires intéressantes, particulièrement dans celle qui a toujours passionné le département et a le plus servi à sa prospérité, les chemins vicinaux, dont chaque année il était le rapporteur écouté devant l'Assemblée départementale. Il est peu de communes qui à cet égard ne lui doivent de la reconnaissance.

Dans les dernières années, M. Hébert avait tourné spécialement ses efforts et son activité vers les affaires agricoles. Par son influence étendue, il avait formé à Pont-Audemer une section de la Société libre d'Agriculture de l'Eure ; il en fut le créateur, il en resta l'âme jusqu'au bout, ainsi qu'il était facile de le voir dans les concours qu'institua cette section et où on le voyait toujours au premier rang, plus encore à la peine qu'à l'honneur, plein de zèle et d'entrain. Il contribua aussi à constituer le syndicat agricole de l'arrondissement ; l'utilité pratique de cette entreprise lui avait plu : il s'intéressa toujours à sa prospérité. Les agriculteurs, en entourant nombreux son dernier cortège, ont prouvé que ces réels services n'étaient pas restés inaperçus.

Tels furent l'homme privé et l'homme public. A ces exemples, M. Hébert devait en ajouter un autre, digne de sa fermeté et de sa sincérité ; il mourut courageusement, se montrant chrétien en pleine connaissance et en pleine lumière, sans amertume envers la Providence qui ne lui cachait plus le coup dont elle le frappait,

Digitized by Google

sans défaillance devant le sacrifice suprême qui le surprenait à l'improviste.

Ses funérailles, célébrées le 11 mai, à Saint-Gervais, ont été marquées au caractère d'un regret universel et d'une émotion profonde.

A la maison mortuaire, le cercueil, placé dans une chapelle ardente, disparaissait sous de magnifiques couronnes, la plupart en fleurs naturelles, gage du souvenir que M. Hébert laissait à chacun. Sa famille, la Société libre d'Agriculture (section de Pont-Audemer), le Syndicat agricole de Pont-Audemer, les maires du canton de Cormeilles, le Conseil municipal de Cormeilles, les diverses œuvres dont il était le soutien, ses serviteurs, tous à l'envi avaient apporté ces témoignages, parmi lesquels nous avons le regret d'en omettre beaucoup.

Maîtrisant sa douleur, Mme Émile Hébert avait voulu recevoir elle-même les nombreux amis accourus pour rendre les derniers devoirs à celui dont elle a toujours si noblement partagé et secondé toutes les inspirations généreuses et charitables, et suivre jusqu'au bout la funèbre cérémonie.

On remarquait parmi les assistants MM. Camille Fouquet et Olry, députés (M. Louis Passy, retenu à Paris par un devoir de famille, s'était excusé); MM. Join-Lambert, comte de Boisgelin, Vauquelin, Le Ménager, Lambert, comte de Boury, conseillers généraux. MM. Emile Vy et comte de Blangy, empêchés par leur santé, avaient fait parvenir leurs excuses, ainsi que M. Hopsore, retenu par le conseil de revision à Beuzeville, et M. le duc de Broglie, en ce moment loin de Paris. Étaient également présents : MM. Jean Campion,

Digitized by Google

ancien conseiller général ; Toufflet-Dumesnil, conseiller d'arrondissement de Cormeilles ; Buchot et de Tourville, anciens préfets, ce dernier vice-président de la section de la Société libre d'Agriculture de Pont-Audemer ; J. David, notaire, secrétaire de cette section, et Émile Dumesnil, trésorier ; Verger et Malherbe, ancien secrétaire et trésorier ; Letellier-Alaboissette et Charpentier, délégués par la Société libre d'Agriculture d'Evreux dont M. Hébert avait été président en 1884 ; Boivin-Champeaux, ancien premier président de la cour d'appel de Bourges ; Target, ancien ministre plénipotentiaire ; Henri L'Hopital, Ozanne, Des Pommares, Mann, Le Carbonnier, Olivier, Dumesnil, etc., etc. M. Bouchard, maire d'Epaignes, et un grand nombre des maires du canton assistaient à la cérémonie en écharpe.

Après la levée du corps, le cortège, en tête duquel marchait un nombreux clergé, témoin et auxiliaire de ses charités, M. le vicaire général Lenormand, représentant monseigneur l'évêque d'Evreux, les enfants des écoles locales, de l'orphelinat de la Providence de Pont-Audemer, de l'école libre des sœurs de Cormeilles, la fanfare de cette ville, les pompiers, les confréries de charité, etc., le cortège, disons-nous, s'est acheminé vers l'église, conduit par MM. de la Brunetière, Saint-Ange-Légé et de Foucault, beaux-frères du défunt. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Olry, Camille Fouquet, de Tourville, Boivin-Champeaux, Target, Join-Lambert, de Boury, etc., etc.

La messe a été célébrée par M. le curé archiprêtre de Pont-Audemer, ancien curé de Saint-Gervais-d'Asnières.

Digitized by Google

Au cimetière M. Join-Lambert s'est avancé près de la tombe et a dit :

« M. Passy, au nom du bureau du Conseil général dont il est vice-président, devait venir apporter sur la tombe de M. Hébert les profonds regrets de notre assemblée départementale ; mais des devoirs impérieux de famille le retenant à Paris dans cette même journée, il m'a chargé de lire en son nom l'hommage qu'il se faisait un devoir d'adresser à la mémoire du défunt.

« Il y a quelques jours à peine, le conseil général tenait sa session d'avril. « Irai-je vous rejoindre mercredi, « m'écrivait Emile Hébert. Je ne sais. Je suis souffrant ; « mais occupez-vous du chemin de fer de Cormeilles. » Et MM. Emile Vy, Hopsore, Join-Lambert recevaient la même prière. Emile Hébert ne vint pas à Evreux, et c'est nous qui venons à Saint-Gervais lui apporter les derniers adieux. Quel coup de foudre, et que la mort est cruelle dans ses surprises ! Le Conseil général de l'Eure qui a toujours brillé et qui brillait naguère encore d'un si vif éclat, se voit coup sur coup frappé dans ses renommées les plus retentissantes, Pouyer-Quertier après tant d'autres ; dans ses supériorités véritables, Emile Hébert entre tous.

« Depuis vingt ans qu'il représentait son bien-aimé canton de Cormeilles, Emile Hébert avait conquis et gardé le premier rang par la solidité de son mérite et la persévérance de ses travaux. Amis et adversaires s'inclinent devant sa tombe et le Bureau du Conseil général composé des témoins et des compagnons de sa vie, laisse éclater toute sa douleur.

« S'il est un titre qu'on pourrait lui donner et qu'il

Digitized by Google

lui serait agréable de recevoir en ce moment suprême, c'est qu'il fut le modèle des conseillers généraux. Est-il dans cette assistance une personne qui me refusera ce témoignage? Toujours alerte, toujours prêt à rendre service, à saisir une bonne cause et à la faire triompher, il était le conseiller de tous les intérêts et le soutien de toutes les infortunes. Connaissant à fond tous les budgets des communes, il en préparait les travaux et les assurait par des prêts désintéressés ou des subventions départementales et les menait à bonne fin, grâce à une surveillance infatigable. Ce que je dirai de Cormeilles, je puis le dire de toutes les communes du canton. Toutes ont reçu des marques de son zèle et la preuve de ses bienfaits. Routes, écoles, mairies, en toute chose et partout il a laissé sa trace: mais cette trace ineffaçable il l'a surtout laissée dans le cœur de ses compatriotes.

« Emile Hébert n'était pas seulement un administrateur de premier ordre. C'était avant tout un homme ferme, loyal et juste. Sa fermeté ne s'est jamais démentie dans le débat des opinions politiques et religieuses de son temps. Il allait droit au but, tenant son drapeau à la main, la tête haute et le cœur fier. Sa loyauté était à toute épreuve; jamais il ne cachait sa pensée et ne promettait rien qu'il ne pût tenir. Son esprit de justice ne connaissait aucune défaillance. Je ne lui ai jamais connu qu'un défaut; c'était sa trop grande modestie et ce parti pris d'abnégation qui ne lui a pas toujours permis d'occuper la place qu'il eût si bien remplie. C'est à nous de le dire; c'est à nous d'honorer son nom et sa mémoire : Emile Hébert était un homme.

« Oui, cher collègue et cher ami, le canton de Cormeilles, l'arrondissement de Pont-Audemer, le départe-

Digitized by Google

ment de l'Eure prennent le deuil et garderont votre souvenir. Dormez en paix dans ce champ, où vous avez préparé votre dernière demeure. A Saint-Gervais, votre père est mort; à Saint-Gervais vous deviez mourir. C'était votre destinée de terminer votre vie dans les lieux mêmes auxquels vous avez consacré votre vie tout entière. Tous ceux qui sont du pays et qui passeront devant ce cimetière enverront à l'ami qu'ils ont perdu une pensée de regrets et de reconnaissance. Puis peu à peu les générations se succéderont, les souvenirs s'effaceront, le silence se fera : mais les annales du Conseil général de l'Eure demeureront, pour rappeler à nos successeurs tout ce que fut Emile Hébert, pendant plus de vingt ans, pour l'honneur du département et le bien de son pays de Cormeilles.

« Adieu, cher ami, au nom de tous les membres du Conseil général de l'Eure, au nom de tous les amis présents et absents, adieu. »

M. de Tourville a ensuite prononcé les paroles suivantes au nom des œuvres agricoles auxquelles se consacrait M. Hébert :

« De tant d'amitiés affligées par ce deuil, de tant d'intérêts aujourd'hui privés d'un généreux appui, en est-il que la mort de M. Hébert atteigne plus profondément que ces œuvres agricoles auxquelles il aimait à donner le meilleur de son temps et de son ardeur, et qui, de jour en jour, devenaient davantage sa préoccupation préférée? Il manquerait certes un trait à la fidélité pieuse de nos souvenirs, un accent à la vérité émue de nos regrets, si tout ce côté d'une vie brisée dans son plein n'était mis ici en lumière à son tour pour achever

Digitized by Google

tant d'hommages que lui rendent à l'envie la douleur de ses amis et la douleur publique.

« Esprit élevé et cœur large, M. Hébert ne pouvait manquer de se laisser séduire aux attraits de la cause agricole. N'était-elle pas le premier souci de ce canton dont il était le serviteur éminent et passionné ? N'était-ce pas servir une grande force sociale et morale que d'encourager l'agriculteur à aimer sa vie dignement laborieuse ? Et puis, derrière le grand nombre d'affaires et d'intérêts que sa situation l'avait appelé à traiter et à défendre, au delà des contradictions et des agitations de la vie publique, il n'avait pas échappé à sa sagacité et à son amour du bien que l'agriculture demeurait la grande affaire du pays, l'intérêt vital de la patrie, le lieu de rencontre pacifique des volontés droites et justes, le fond essentiel et immuable des choses publiques. Aussi, malgré les difficultés de l'entreprise, quoique cette conviction sensée et généreuse fût presque une nouveauté hardie et contestée, il n'hésita pas à saisir résolument la première heure où il lui parut possible de la traduire en actes.

« S'il n'y avait pas quelque chose de cruel à évoquer dans de telles tristesses le souvenir des jours heureux, je vous rappellerais, Messieurs, comment au milieu d'une des plus éclatantes fêtes que Cormeilles ait connues, au milieu du brillant concours que son initiative agissante avait obtenu de la Société d'agriculture d'Evreux pour son cher canton, et que vos efforts ingénieux, guidés par les siens, avaient merveilleusement préparé comme le cadre de cette résurrection, il vous demanda en quelques mots persuasifs de renouer pour notre arrondissement la tradition de ces réunions pério-

Digitized by Google

diques, en rétablissant à Pont-Audemer une section spéciale de notre grande Société d'agriculture départementale. C'était en effet une ancienne habitude oubliée depuis 1840; mais cette œuvre de dévouement désintéressé à l'agriculture tentait vivement son amour du pays; elle lui semblait tombée dans un injuste et préjudiciable oubli. Vous savez comment il la releva brillamment, avec cette volonté persévérante et ferme qui animait toutes les autres autour de lui; comment, sous son impulsion, nos concours locaux reprirent leur cours; comment Licurey, Beuzeville, Saint-Georges, Manneville, Campigny, Saint-Germain, furent tour à tour les témoins de son zèle infatigable pour nos intérêts agricoles; comment il fut sagement jaloux de répartir équitablement les bienfaits et les encouragements de ces solennités entre les lieux privilégiés que désignait leur qualité de chefs-lieux de canton et ces humbles communes rurales où l'on touche de plus près au vif de l'agriculture, et où il semble que l'on mette mieux son cœur à l'unisson des vœux et des besoins de nos cultivateurs. Vous redirai-je la joie vaillante avec laquelle il affrontait ces journées laborieuses, où la douceur de bien faire effaçait pour lui jusqu'au souvenir des travaux et des fatigues, et d'où il sortait toujours heureux et reposé comme d'une belle et bonne action? Vous redirai-je l'éclat et l'animation que son soin, éveillé sur l'ensemble et sur les détails, et sa libéralité toujours ouverte assuraient à ces réunions, où on le voyait prodigue de lui-même et généreux dispensateur d'une fortune qui, entre ses mains, était comme une part d'intendance providentielle du bien public. Vous avez eu, Messieurs, sa dernière pensée et le dernier effort de sa sol-

Digitized by Google

licitude ; six jours à peine avant sa mort, il dictait de son lit et signait, d'une main, hélas ! plus vite défaillante que son énergique volonté, une lettre où sa pensée, soutenue par son affection pour sa chère société, jetait, malgré le trouble de ses forces, les bases d'un nouveau concours. Il devait manquer, Messieurs, par un coup fatal, à ce rendez-vous, et ce que sa main et son cœur projetaient encore avec une confiance si cruellement trompée par la mort n'est plus, au milieu de nous, que le testament de cet homme de bien, enlevé prématurément à notre société comme à tant de belles et bonnes choses où sa place restera longtemps vide.

« Mais il ne devait pas suffire à son ardent désir du bien, à son amour du pays, d'avoir reconstitué ainsi ce que l'on pourrait appeler la garde d'honneur de l'agriculture. A côté de cette œuvre de sympathie désintéressée pour le progrès agricole, il y avait place pour une œuvre plus humble, mais aussi utile, pour un syndicat réunissant les cultivateurs praticiens mêlés aux choses agricoles, non plus seulement par des encouragements bienveillants, mais par leurs travaux de chaque jour; aussi, lorsqu'une loi libérale vint assurer en 1884 aux agriculteurs le droit de réunion et d'entente, son esprit et son cœur ne purent manquer de s'engager vivement dans cette nouvelle carrière ouverte à leur générosité naturelle.

« Il voulut s'associer personnellemeut à la fondation du syndicat ; il reprit avec l'un de nous les chemins de cet arrondissement qu'il avait tant de fois parcourus pour en étudier les besoins ; il porta partout la bonne nouvelle agricole, et prit sa part de cet apostolat qui s'adressait à ses amis de tous rangs et de toutes opinions.

Digitized by Google

Sa parole fut entendue, et le syndicat fut fondé. Il s'en effaça aussitôt avec une modestie désintéressée dont il n'avait plus à donner les preuves; mais il en resta le bienfaiteur fidèle. Il voulut lui assurer un asile bienveillant dans une ancienne maison de famille, où il avait résolu de placer les souvenirs qui lui étaient chers sous la double protection du bien fait à l'enfance, et du bien fait à l'agriculture. Par quel plus touchant et démonstratif rapprochement entre les belles actions auxquelles M. Hébert consacra de grand cœur une vie pleine quoique inachevée, terminerions-nous l'hommage que nous lui devons, et que la discrétion due à la douleur nous conseille seule d'arrêter ici ? »

L'assemblée s'est séparée, emportant du moins de cette triste cérémonie une espérance : M. Emile Hébert ne meurt pas tout entier. Si sa tombe est fermée, sa demeure ne l'est pas. Puisse-t-elle être habitée par la générosité et la bienfaisance, qui y veilleront, pieusement entretenues par la noble et intelligente compagne de sa vie, par celle qui fut, par la plus parfaite union, de moitié dans ses pensées et ses bienfaits, et qui ne laissera faillir après lui aucune des généreuses inspirations de son cœur !

Digitized by Google

INSCRIPTIONS FRANÇAISES

ET LATINES

Placées sur les murs et les poutres du cloître des Capucins actuellement le lycée.

~~Messieurs,~~

On sait

~~Tous vous savez~~ que les bâtiments, occupés aujourd'hui par le lycée, n'ont pas toujours été affectés à cet usage. Au lieu des joyeux ébats d'une insouciante jeunesse, le vieux cloître qui les abrite contre l'intempérie des saisons, entendait, il y a plus d'un siècle, les savantes controverses des révérends pères capucins.

De temps en temps, on voit un de nos jeunes écoliers lire curieusement, le long des murailles, de grandes inscriptions bleues, jaunes, entourées de magnifiques arabesques. Mais ces sentences sont bien sérieuses pour cet adolescent, et vite il retourne à ses jeux.

En me promenant autour de ce cloître, j'ai plusieurs fois pensé qu'il serait profondément regrettable, de voir insensiblement disparaître ces curieux quatrains, sans en conserver le souvenir. Déjà plusieurs ne sont plus, d'autres, sous l'action du temps, s'effacent et sont incomplets. J'ai donc recueilli ce qu'il en reste, ~~et je viens~~ pour l'ajouter,

Digitized by Google

aujourd'hui, le remettre en vos mains. Ces inscriptions sont doubles, les unes en vers français, les autres en vers latins.

Les premières, peintes sur les murs, sont alternativement en lettres blanches sur fond bleu et en lettres noires sur fond jaune. Chacune renferme deux quatrains, en vers de douze pieds. — Les secondes se trouvent sur les poutres horizontales supportant la toiture du cloître. L'auteur de ces vers a laissé la quantité latine, comptant seulement les syllabes comme en français. Ce sont donc des alexandrins, avec une césure ordinairement au sixième pied, et des bouts rimés.

Les angles du cloître, qui forme un carré de neuf travées sur chaque côté, sont dépourvus de ces inscriptions, et les poutres de la charpente en berceau reposent sur des piliers en pierre.

J'ai recherché si un ordre quelconque avait présidé à la disposition de ces sentences, dans l'apposition surtout des maximes latines en face des quatrains français. A la rigueur, on pourrait admettre qu'à l'est, l'auteur a voulu traduire l'idée principale des vers français, mais sur les autres côtés elles sont interverties. Je crois donc plutôt, que les sentences ont été mélangées, pour frapper plus vivement l'imagination, et ajouter à cette lecture, le charme de la variété.

PRÉFACE

(*Lettres blanches sur fond bleu.*)

Cette préface se trouve dans le corridor, conduisant au cloître. Elle est entre deux chiffres : à gauche du lecteur, le monogramme du Christ IHS, à droite, celui de la Sainte Famille JMJ.

Digitized by Google

Dans ces lieux écartez, dans ces saintes retraites
Tout parle, tout inspire à faire son devoir,
Tu vas y découvrir ces maximes parfaites
Que le monde n'a pas et ne peut concevoir.

Quitte donc au plutôt toutes tes vanitez
Si tu veux qu'en ton cœur la grâce soit féconde,
Tu ne peux bien goûter ces saintes véritez
Tant que tu te repais des faux plaisirs du monde.

I

(*Lettres noires sur fond jaune. Côté est du cloître.*)

Mortel arrête, arrête, où cours-tu malheureux ?
Tu cours après du vent par un orgueil extrême
Tu te cherches partout, et te perds en tous lieux
Va, pour te retrouver, rentre un peu dans toy-même.

Prépare ton esprit, contemple avec silence
Les beautez que ces vers renferment dans leur sens.
Lis-les dans un esprit de faire pénitence
Et ils te fourniront cent plaisirs innocents.

Cette première travée n'a pas d'inscription latine sur la poutre horizontale, supportant la toiture.

II

(*Lettres blanches sur fond bleu.*)

Toy qui n'es que poussière où prends-tu ton orgueil?
La misère en naissant n'a rien de comparable,
Et retournant tout nu dans le fond du cercueil,
Il te faut soutenir un juge inexorable.

Celuy qui foule aux pieds le monde et ses plaisirs
D'un moment de douceurs en acquiert d'immortelles,
Mais celuy dont le monde a charmé les désirs
Vend par un doux moment des douceurs éternelles.

La deuxième travée n'a pas encore d'inscription latine en vers alexandrins et césure au 6e pied avec bouts rimés.

Digitized by Google

III

(*Lettres noires sur fond jaune.*)

Mépriser les trésors c'est un rare bonheur,
Fouler le monde aux pieds, c'est un courage extrême,
Et pour chercher au ciel un immortel honneur,
Refuser les honneurs, c'est la prudence même.

Que sert ce vain éclat qu'on adore aujourd'huy,
Hélas! que serviront les grandeurs de la terre,
Si leur puissance même est un plus faible appuy
Que la fragilité de l'argile et du verre.

3e *travée.*

Vanitas ista sunt et cuncta vanitas
Humano sanguine parta nobilitas.

Raptata sæculi falsa prosperitas
Empta præfulgide Pondere dignitas

IV

(*Lettres blanches sur fond bleu.*)

A peine a-t-on le sceptre on se le voit ôté,
Et l'enfer n'ôte point les tourments à nos âmes.
On possède un moment la gloire et la beauté
Et l'on souffre à jamais les démons et les flammes.

Tout ce que la nature a mis dessous les cieux
Commence à n'être plus, quand il commence d'être
Il se cache aussytost qu'il se montre à nos yeux
Et le même moment le voit périr et naître.

4e *travée.*

Tot clari proceres, tot rerum spatia
Tot ora prœsulum, tanta potentia.

Tot mundi principes, tot regna fortia
In ictu oculi clauduntur omnia.

Digitized by Google

V

Ces deux quatrains n'existent plus. Ils étaient en lettres noires sur fond jaune[1].

5e *travée.*

Quo Cæsar abiit celsus imperio
Quo dives epulo totus in prandio.

Dic ubi Tullius clarus eloquio
Vel Aristoteles summus ingenio.

VI

(*Lettres blanches sur fond bleu.*)

Comme on voit emporter les feuilles par les vents
Lorsqu'ils se font entre eux une fantasque guerre,
Ainsy sont emportez nos vains contentements
Par la légèreté des faveurs de la terre.

Les montagnes de feu, les flots audacieux
Les sources où l'on boit le trépas avec l'onde
Les carreaux que vomit la colère des dieux
Trahissent moins souvent que la faveur du monde.

6e *travée.*

Ut bulla labitur, quidquid hic nobile
Ut flos sic defluit quidquid amabile.

Ut umbra deperit quidquid optabile
Nil firmum cogites, nil terris stabile.

VII

(*Lettres noires sur fond jaune.*)

Le marbre, les rochers cèdent enfin au temps,
Et le fer et l'acier sont fondus par la pluie,
Un petit feu détruit des palais de mille ans,
Cependant à sa force un homme se confie.

[1] Voir page 167. Les voici :

Digitized by Google

Former de hauts desseins, et voir sur nous la mort,
Braver insolemment nos vanitez extrêmes,
Faire de longs proiets, c'est faire un vain effort.
Quand nous les commençons, il faut finir nous-mêmes.

7e *travée.*

O esca vermium, o massa pulveris
O ros, o vanitas ! cur sic extolleris ?

Ignoras penitus utrum cras vixeris
Fac bonum omnibus quamdiu poteris.

VIII

(*Lettres blanches sur fond bleu.*)

L'enfer dure toujours et l'honneur un moment,
Les richesses s'en vont, l'éternité demeure,
La chair périt bientôt et jamais le tourment.
O longue cruauté pour des plaisirs d'une heure !

D'éternelles douleurs pour des plaisirs si courts
D'immortels châtiments pour des grandeurs fragiles,
Malheureux si longtemps, heureux si peu de jours.
O trop constants malheurs pour des biens si mobiles !

8e *travée.*

Æterna cogites, ignes, et præmia
Æterna respice, flammas, et gaudia
Æterna dilige, stat parta gloria
Stant pœnæ, et nemini dantur effugia.

IX

(*Lettres noires sur fond jaune.*)

Quoi ! se fier au monde et l'éternité vient.
L'un est aussy trompeur que l'autre est infaillible,
Nous reculons en vain, l'éternité nous tient ;
O que de toutes parts, sa longueur est terrible !

Digitized by Google

Hélas ! que servira d'avoir longtemps vécu ?
Que sert un sang si noble et des grâces aussi belles ?
Que sert d'avoir régné sur un monde vaincu ?
L'enfer n'en aura pas des flammes moins cruelles.

9e *travée.*

Cette dernière travée à l'est n'a rien.

Fin des inscriptions situées à l'est du cloître.

Inscriptions situées au midi du cloître.

X

(*Lettres noires sur fond jaune.*)

Que faire lorsqu'après un trépas malheureux
Un autre arrest de mort se fait encore entendre,
Et lorsqu'environné de flammes et de feux,
Le seul salut qui reste est de n'en plus attendre ?

Le monde a des douceurs, mais ce fragile bien
Nous prépare un malheur, qui jamais ne nous laisse.
Le plaisir a son règne, et le tourment le sien,
Mais l'un dure un moment, l'autre dure sans cesse.

10e ou 1re *travée au midi.*

Cette travée n'a aucune inscription.

XI

(*Lettres blanches sur fond bleu.*)

Les armes ne sont pas si fortes que la mort
De quelque bon acier qu'elles soient estoffées
Tout ce qu'a l'univers de puissants et de forts
Va servir aux enfers de superbes trophées.

Digitized by Google

Quoi ! vanter sa naissance et durer un moment
Mourir dans un moment et nombrer ses années !
Quoi ! conter ses trésors, on cite au jugement
Et j'entends à des feux nos âmes condamnées !

11e ou 2e *travée au midi.*

Quid terræ portio, pulvisque extolleris
Nam nudus utero matris effunderis.

Nudus visceribus terræ reconderis
Et duro judici damnandus sisteris.

XII

(*Lettres noires sur fond jaune.*)

Tout n'est que vanité, gloire, faveurs, richesses,
Passagères douceurs, trompeuses allégresses :
Tout n'est qu'amusement, tout n'est que faux appuy,
Hormis d'aymer Dieu seul et ne servir que luy.

Qui de tout son cœur l'aime, y borne ses délices,
Il ne craint mort, enfer, jugement ny supplice.
De ce parfait amour le salutaire excès,
Près de l'objet aimé lui donne un seul accez.

12e *ou* 3e *travée au midi.*

Nil tuum dixeris quod potes perdere
Quod mundus tribuit, intendit rapere.

Superna cogita, cor sit in œthere
Fœlix qui potuit mundum contemnere.

XIII

(*Lettres blanches sur fond bleu.*)

Entretiens ton esprit des deux éternitez
Dans les pleurs et les feux l'une fait sa demeure
L'autre possède au ciel mille félicitez
Pour choisir l'une ou l'autre il ne reste qu'une heure.

Digitized by Google

L'esprit tout effraié des éternels tourments
L'horreur, glace mon cœur, si les honneurs me tentent
Quand je veux des trésors je crains des châtiments
Et brûlé de l'amour tous ces feux m'épouvantent.

13e *ou* 4e *travée au midi.*

Quid mundus fragili confusus purpure
Triumphos memorat fallaci murmure.

Quæ spondet munera vanæ potentiæ
Vix sunt stipendia rudis infantiæ.

Le quatrain de cette travée fait face au corridor qui conduit dans la cour. Au plafond on voit un cadran, au centre est peint un ange, tenant un phylactère sur lequel on lit ces mots :

Sic vita fugit, dum stare videtur.

14e *ou* 5e *travée au midi.*

Nulli te proavi, non parta gloria
Non opes eximent, forma scientia.

Non honor robora prudens solertia
Non menti aut corpori concessa gratia.

XIV

(*Lettres blanches sur fond bleu.*)

Ce qui fut autrefois l'objet de tes désirs,
Sera dans les enfers le sujet de ta haine ;
Et ces mêmes douceurs qui faisoient tes plaisirs
Deviendront en ce lieu les causes de ta peine.

Voir à l'entour de soy cent bourreaux attachez,
Voir de mille témoins la cruelle poursuite,
Se voir mis dans les fers par ses propres pechez,
Et n'espérer jamais de pardon ny de fuite.

15e *ou* 6e *travée au midi.*

Num pares sanguine, paresque tempore
Num pares anima, paresque corpore !

Num pares presto Christique vulnere
Fortunæ impares si simus munere.

Digitized by Google

XV

(Lettres noires sur fond jaune.)

Ces deux quatrains n'existent plus[1].

16e ou 7e travée au midi.

Quod rosa et viola decocta solibus
Quod caltha et lilia projecta foribus

Quod fœnum validis protritum pedibus
Hoc mixta gloria est amoris ignibus.

XVI

(Lettres blanches sur fond bleu.)

Pourquoy veux-tu chercher mille soins superflus,
Celuy qu'on ne prend point est celuy d'importance
Pourquoy chercher des biens, qu'un jour tu n'auras plus
Songe qu'il faut brûler ou faire pénitence.

Rachète tes péchés par de profonds soupirs
Si tu veux éviter cette éternelle flamme
Refuse à se vil corps ses injustes désirs,
Si tu veux que l'enfer ne brûle point ton âme.

17e ou 8e travée au midi.

Quid fidis robori : et saxa corruunt,
Et manus marmora prœdura diruunt,

Quæ sœclis steterant scintillas metuunt
Et imbres chalybem ; ferrumque diluunt.

XVII

(Lettres noires sur fond jaune.)

Tu portes dans le ciel tes généreux desseins,
Et ne fais pourtant rien digne de cette envie,
Quoy pense tu monter sur le thrône des saints !
Sans jamais imiter l'exemple de leur vie.

[1] ~~Voir page 168.~~ Les voici

Ces yeux qui dans les cœurs versèrent tant d
n'ont plus assez d'éclat pour dissiper en oml
et bien loin d'y porter la lumière et le jou
Ils n'y servent jamais qu'à les rendre plus so

Digitized by Google

Toy qui cours au péché, tu cours dans les enfers ;
Ton crime à chaque pas prononce ta sentence ;
Et disposant déjà ton supplice et tes fers,
Tu ne peux échapper que par la pénitence.

18e *ou* 9e *travée au midi.*

Quid annos numeras, momento rapimur,
Quid genus proavos ! momento morimur,
Quid opes ! judici sistendi cogimur,
Et jamjam ignibus damnandi cingimur.

Fin des incriptions situées au midi du cloître

Inscriptions situées à l'ouest du cloître.

XVIII

(*Lettres noires sur fond jaune.*)

Ensuite d'une vie où tout sembloit heureux,
Commencer une vie où tout malheur abonde,
Pourrir dans un sépulcre et brûler dans les feux,
Voilà quelle est la fin de la gloire du monde.

Aurois-tu encore pour le monde des désirs,
Si tu voiois l'éclat, où les bienheureux vivent,
Et que penserois-tu de nos plus doux plaisirs,
Si tu jettois les yeux sur les maux qui les suivent !

19e *ou* 1re *travée à l'ouest.*

La première travée n'a pas d'inscription latine.

Digitized by Google

XIX

(*Lettres blanches sur fond bleu.*)

Ces deux quatrains ont été détruits pour donner du jour dans la 6e étude, il n'en reste que l'extrémité, c'est-à-dire les rimes.

20e *ou* 2e *travée à l'ouest.*

Felix qui potuit opes contemnere,
Prudens qui potuit gloriam spernere,

Fortis qui munera mundi respuere
Æterna prœmia doctus eligere.

XX

(*Lettres noires sur fond jaune.*)

Pense à l'éternité ; ce solide entretien
Échauffe les vertus et refroidit les vices,
A qui voit le futur, le présent n'est plus rien
Et qui songe aux tourments, méprise les délices.

Eternité de vie, éternité de mort,
Châtiments éternels, éternelles délices ;
Rien n'en peut dispenser, il faut choisir un sort,
Ou voler à la gloire ou courir aux supplices.

21e *ou* 3e *travée à l'ouest.*

Fecunda diviti quid dabunt prœdia,
Et sudata noctu, diuque studia,

Quid ingens Domino parta pecunia
Quid fasces, purpura, sceptraque regia :

Les voici :

Tu quittes de vrais biens, pour en chercher de faux
Tu te rends malheureux par les mêmes délices,
O que ces biens trompeurs te préparent de maux,
Et que de ces plaisirs, il naîtra de supplices !

Lorsque ton cœur entend la voix des voluptez,
Crois-moi, n'écoute pas ces trompeuses sirènes,
Elles donnent aux sens qu'elles ont enchantez,
Après de faux plaisirs de véritables peines.

Digitized by Google

XXI

(*Lettres blanches sur fond bleu.*)

Viens demander à Dieu des solides trésors,
Et laisse là le monde et ses vaines promesses,
Viens consacrer à Dieu ton esprit et ton corps,
Tu trouveras en luy l'honneur et les richesses.

La jeunesse est à peine au milieu de son cours,
Et déjà malheureux elle nous est ravie
Ce déclin vient pour nous à la fleur de nos jours,
Et la mort nous enlève au milieu de la vie.

22e *ou* 4e *travée à l'ouest.*

Quo Crœsus insolens fidens divitiis
Quo dirus Hannibal ferox victoriis.

Quo magnus Macedo pensarum spoliis
Nec orbis maximi satur exuviis.

XXII

(*Lettres blanches sur fond bleu.*)

Insensé que fais-tu de vanter tes hauts faits !
Ne vois-tu pas les maux que ton orgueil t'aprête !
Voy de la vanité les funestes effets,
Et combien de tourments sont pendus sur ta tête.

Esclave de l'honneur pompeux et triomphant,
Faut-il vanter si haut les succez favorables ;
Puisqu'en quelque mépris que soient les jeux d'enfant
Les plus nobles emplois sont moins considérables.

23e *ou* 5e *travée à l'ouest.*

Quo Abner Amasa belli fulmina
Quo Saul Jonathas ea lumina.

Momento maxima procumbunt culmina
Dum cœli dura sœviunt examina.

Digitized by Google

24e *ou* 6e *travée à l'ouest.*

Quo regum Salomon primus prudentia
Vel Samson Dalilæ captus dementia.

Aut Hector fatua lusus fidentia
Vel cunctos superans Xerxes potentia.

XXIII

(*Lettres noires sur fond jaune.*)

Où sont ces petits dieux, ces héros sans pareils,
Ces célèbres vainqueurs, ces redoutez monarques
On voit presqu'en naissant mourir ces grands soleils
Et leur brillant éclat n'éblouit point les parques.

Où sont présentement ces vainqueurs inhumains,
Qui dans leur propre sang trempèrent leur épée,
Hélas ! où sont allez tant d'illustres Romains,
Et que nous reste til de César et Pompée.

25e *ou* 7e *travée à l'ouest.*

Cur mundus militat sub vana gloria
Cujus prosperitas est transitoria.

Tam cito labitur eius potentia
Quam Vasa figuli, quæ sunt fragilia.

XXIV

(*Lettres blanches sur fond bleu.*)

Hélas ! qu'est devenu le plus sage des Rois,
Et ce Samson si fort que vainquit une femme,
Ces gens sous qui trembloit l'univers autrefois,
N'ont de reste aujourd'hui qu'un souvenir infâme.

Saül et Jonathas, la gloire d'Israël,
Qu'êtes-vous devenus puissants foudres de guerre
Que terrible est l'arrest des jugements du ciel,
Et quelle est la grandeur qu'il ne mette par terre.

Digitized by Google

26e *ou* 8e *travée à l'ouest.*

Aquilonibus ra
Immiscent inter se prœlia.

Ac pede celeri decurrunt gaudia
Dum mundi evolant prœmia.

XXV

(*Lettres noires sur fond jaune.*)

Crésus qui possédoit tant de trésors divers,
Le vaillant Hannibal, et le grand Alexandre,
Luy qui portoit un cœur plus grand que l'univers,
Après tant de grandeurs n'est plus qu'un peu de cendre.

Miracle de l'amour, objet de tant de vœux,
Hélène à quoy te sert d'avoir été si belle,
Falloit-il autrefois allumer tant de feux,
Pour souffrir maintenant une ardeur si cruelle.

27e *ou* 9e *travée à l'ouest* (Rien).

Fin des inscriptions situées à l'ouest.

Inscriptions situées au nord du cloître.

XXV (*bis*)

(*Lettres blanches sur fond bleu.*)
(Dans le coin.)

Retranche le désir qui t'agite et te trouble
Borne ta convoitise où finit ton pouvoir
Plus l'hydropique boit plus la soif lui redouble
Plus l'avare a de biens, plus il en veut avoir.

Digitized by Google

Réformons notre vie, épurons nos pensées,
Afin que les vertus se plaisent dans nos cœurs ;
Ces essences du ciel, comme d'autres liqueurs,
Parfumeront le vase où Dieu les a versées.

XXVI

(*Lettres noires sur fond jaune.*)

(En face de la première travée au Nord.)

On monte dans le ciel par un chemin de pleurs,
Mais que leur amertume a de douceurs divines !
On descend aux enfers par un chemin de fleurs ;
Mais hélas ! que ces fleurs nous préparent d'épines.

La fleur qui dans un jour sèche et s'épanouit
Les boules d'air et d'eau qu'un petit souffle casse,
Une ombre qui paroit et qui s'évanouit
Nous représentent bien comme le monde passe !

28e *ou* 1re *travée au nord.*

Cette travée n'a rien sur la poutre.

XXVII

(*Lettres blanches sur fond bleu.*)

Mortel que ton orgueil est ridicule et vain
Les vers s'engraisseront dessous ta chair pourrie,
Vis bien dès aujourd'hui sans attendre à demain
Qui te peut assurer d'être demain en vie !

Tu cherches le plaisir et le plaisir te perd,
Hélas ! tu crois le monde et c'est un infidelle,
L'enfer tient sous tes pas un précipe ouvert
Et tu cours dans le piège où le démon t'apelle.

29e *ou* 2e *travée au nord.*

Quid culminis
Mors ludit parvulos fallaci stamine.

Quid longa memoras in ips
Inani corrues lusus imagine.

Digitized by Google

30e *ou* 3e *travée au nord.*

Quid arma exacuis spe plenus optima
Sudata manibus Æthnoris intima.

Mundique robora quacumque
Optima corruunt inferni victima.

31e *ou* 4e *travée au nord.*

Mane quicquid sœculo mortale nascitur
Momento seritur, momento conditur.

Momento panditur, momento clauditur,
Momento erigitur, momento labitur.

XXVIII

(*Lettres noires sur fond jaune.*)

Tu négliges le ciel, ô pécheur que fais-tu?
Sors quelquefois du monde et repens-toi d'avance
Toy qui pour cent défauts n'a pas une vertu,
Si la mort te surprend, quelle est ton espérance?

Le ciel penses y bien ne se perd qu'une fois :
Songe à l'éternité, songe à cette autre vie,
Si le nombre est petit de ceux dont Dieu fait choix
Pourquoy vas-tu te perdre avec la foule impie.

32e *ou* 5e *travée au nord.*

Quid fides stat prona Æternitas
Quid spe Æternitas.

Quid cogites, stat certa Æternitas
Quid verteris terret Æternitas.

33e *ou* 6e *travée au nord.*

Faisant face à une porte.

Hæc volvas animo stat certa Æternitas
Cœlorum recreans felix Æternitas

Flammarum crucians tristis Æternitas
Momento medium utrinque Æternitas.

Digitized by Google

XXIX

(*Lettres blanches sur fond bleu.*)

Un aigle fend les airs avec bien moins d'ardeur
Un trait s'enfuit plus tard de la main qui le tire
La pierre court au centre avec moins de roideur
Qu'un pécheur en l'enfer au moment qu'il expire.

O instant plein de trouble et de gémissements
Où Dieu me jugera de mes fautes passées
Moment qui doit finir tous mes autres tourments
Que tu confonds déjà mon cœur et ma pensée !

34e *ou* 7e *travée au nord.*

Honores fugiunt, manet Æternitas
Caro dilabitur, manet Æternitas.

Aurum te deserit, manet Æternitas
Et pro tam vilibus, manet Æternitas.

XXX

(*Lettres noires sur fond jaune.*)

L'homme ici bas poursuit de trompeuses chimères,
Il oublie, insensé, que le ciel est son but,
Et sans cesse il s'attache à des biens éphémères
Sans accorder une heure au soin de son salut.

Aussi dans les enfers l'énormité des vices
Livre une âme rebelle à de cruels suplices,
Et le crime en ce lieu trouve des châtiments
Qui passent le discours et nos raisonnements.

35e *ou* 8e *travée au nord.*

Pro tam fugacibus immensa Æternitas
Pro tam fragilibus, tam dura Æternitas.

Pro tam fallacibus, tam vera Æternitas
Et pro tam brevibus, æterna Æternitas !

Digitized by Google

XXXI

(*Lettres blanches sur fond bleu.*)

Richesses, femme, enfants, tous les biens d'ici bas,
Trompeuses vanitez, délicieux mensonge,
Qu'à l'heure de la mort vous avez peu d'appas
Et vous ny paroissez que le reste d'un songe!

O croix qui veux l'austère, ô chair qui veux le doux
O monde, ô évangile immortels adversaires,
Les plus cruels ennemis sont plus d'accord que vous
Et les pôles du ciel ne sont pas plus contraires.

36e *ou* 9e *travée au nord.*

Rien.

Cette sentence fait face au chiffre de la Sainte Famille, placé dans le corridor, conduisant au cloître.

CONCLUSION

Tout vice aura sa peine à luy seul destinée,
Le superbe à la honte y sera condamné
Et pour punir l'avare, avec sévérité,
La pauvreté qu'il fuit aura sa cruauté.

O romps donc du péché les noires habitudes
A force de soupirs, de soins, d'inquiétudes,
Afin qu'en ce grand jour ce juge rigoureux
Te mette en seureté parmy les bienheureux.

Sentence faisant face au monogramme du Christ, placé dans le corridor qui conduit au cloître.

Digitized by Google

Avant de terminer, disons, d'après les gracieux renseignements du R. P. Edouard d'Alençon, le savant archiviste des capucins, que les stances latines sont tirées en partie et imitées pour le reste, de la poésie du B. Jacopone de Todi[1], qui a pour titre dans certains manuscrits : *De mundi vanitate Threnodia.*

Les quatrains français ne sont que la traduction de cette poésie latine et sont tirés, sauf quelques variantes, d'un poème intitulé : *Les véritables sentiments du monde et de l'éternité, composés en latin par le B. Jacobon, grand contemplatif et religieux de l'ordre de Saint-François, traduits en français par un capucin*[2].

M. Lucien Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir, a publié en 1862, dans une plaquette intitulée : *Journal de Dom Gestain*[3], un certain nombre de strophes de ce poème, attribué par lui à un religieux, nommé le P. Alphonse de Chartres[4]. Les vers qu'il publie, étaient inscrits sur les murs du couvent de Chartres. De plus, il a rencontré deux éditions de ce poème, l'une de Paris chez Débats, 1692, et l'autre de Chartres, chez Etienne Massot, 1679 (in-12). Dans les deux éditions, les quatrains sont différents : différents sont aussi ceux du couvent des capucins de Blois, attribués, toujours par le même auteur, au P. Patrice de Saint-Dié, mort à Tours en 1665.

Chaque couvent donc, tout en conservant le fond

[1] Auteur du *Stabat mater* et de nombreuses poésies italiennes.
[2] Amiens, 1672, 16 pages.
[3] Par K. L. M. Chartres Garnier, éditeur.
Bibliographie Chartraine, Orléans, 1882.

Digitized by Google

du poème, se donnait libre carrière, pour ajouter ou retrancher selon sa fantaisie, ou les exigences du local.

Enfin nous pouvons dire que celui d'Evreux, dont l'existence est désormais limitée, était au XVIIIe siècle, un des plus beaux de l'ordre. Il avait coûté 200.000 livres.

Digitized by Google

QUATRAINS OMIS

OU VARIANTES AVEC L'ÉDITION D'AMIENS

Avant le XIIe quatrain :

Soyons dans les grandeurs ou les abaissemens,
Nous naissons, nous mourons, avec des loix communes,
L'âge donne à nos corps mesmes accroissemens,
Et nous sommes sujets à de mesmes fortunes.

La nature a pour nous de semblables thrésors,
Nostre commun salut couste mesme souffrance,
Nous avons tous enfin mesme âme et mesme corps,
Si le sort entre nous met quelque différence.

Le 12e n'est pas dans l'édition d'Amiens qui ne commence que par le 2e quatrain du numéro 1 :

Prépare ton esprit, etc.

Digitized by Google

Veux-tu trouver en Dieu, etc.
N'écoute plus le monde, etc.
Veux-tu tenir en paix, etc.
Tiens au-dessous de toy, etc.

La fortune s'arrête,
Et dans sa force mesme, etc.
Le destin nous enlève, etc.
Et la mort se rencontre, etc.

Avant le XXIIe quatrain :

Masse d'or et d'argent, doux et précieux poids,
Agréables forets, prez, parterres, fontaines,
Magnifiques faveurs des Princes et des Roys.
N'adoucirez-vous point nos bourreaux et nos peines ?

Ancestres, gloire, honneur, force, beauté, thrésors,
Quel bien nous ferez-nous dans les feux et les flammes ?
Les grâces de l'esprit, ny les grâces du corps
N'en auront pas assez pour délivrer nos âmes.

Digitized by Google

Avant le XXIIIe.

Que sert d'avoir escrit tant d'ouvrages divers,
Que sert d'avoir monté tant de fois le Parnasse ?
Hélas ! que sert l'éclat et la pompe des vers,
S'il faut que dans les feux l'éternité se passe !

Avant le XXIVe.

Où sont ces pommes d'or et ces vergers si beaux,
Ces jardins curieux, ces maisons de plaisance,
Ces grands rochers creusez pour conduire des eaux ?
Où sont enfin ces Rois et toute leur puissance ?

Où sont tous ces sçavans des Grecs et des Latins,
Si renommez encor dans le siècle où nous sommes !
Ne sçavoient-ils charmer leurs malheureux destins,
Par ces rares discours dont ils charmoient les hommes !

Le XXVe (*bis*) n'existe pas, il est remplacé par le suivant :

A quoy servirez-vous, nombreux amas de biens,
Revenus abondans, héritages fertiles ?
Etude où j'ai donné de si longs entretiens,
Pourpres, sceptres, grandeurs, vous serez inutiles.

Elevez dans le ciel vos cœurs et vos esprits,
Ce qu'on peut vous oster ne l'estimez point vostre.
Heureux qui pour le monde eut toujours du mépris :
Il reprend d'une main ce qu'il donne de l'autre.

Variante du XXVIIIe.

Que fait sous tant de soins ton esprit abattu ?
Sors quelquefois du monde, et rentre chez toy-mesme,
Toy qui pour cent défauts n'as pas une vertu,
Si la mort te surprend, ton malheur est extrême.

Digitized by Google

Le ciel, penses-y bien, ne se perd qu'une fois.
Songe à l'éternité, le temps fuit comme l'ombre.
Si le nombre est petit, de ceux dont Dieu fait choix,
Pourquoy te vas-tu perdre avecque le grand nombre ?

Avant le XXIXe.

O longue éternité ! qu'on pense rarement
Ce que nous devons estre, estans ce que nous sommes :
On feroit son salut bien plus assurément,
Si l'on examinoit, que deviendront les hommes.

Hélas ! pour un jamais, que de monde en enfer,
Il y tombe en un jour plus d'âmes condamnées
Qu'il ne tombe de neige en trois mois de l'hyver,
Ou que de gouttes d'eau, pendant beaucoup d'années.

Avant le XXXe.

On peut compter enfin tous les momens du temps,
Toutes les gouttes d'eau, des mers et des fontaines,
Le sable du rivage et les herbes des champs,
Mais qui sçait dans l'enfer le compte de ses peines.

Ah ! que pour toy les cieux ont de thrésors ouverts
Si tu sauves ton âme, en perdant tout le reste,
Mais se perdre soy-mesme et gaigner l'univers
O perte irréparable, ô conquête funeste !

La conclusion du cloître d'Évreux n'existe pas dans l'édition d'Amiens, qui termine par les quatrains suivants :

Jésus cherche la croix, et le monde la fuit.
Le monde ayme les jeux et Jésus-Christ les larmes.
L'un se plaist au silence, et l'autre dans le bruit,
L'un n'aime que la paix, et l'autre que les armes.

Il faut, ou que le monde, ou que Dieu soit trompeur
Dans l'esprit différent qu'ils nous donnent pour vivre ;
Si Dieu ne peut mentir, mondains, tremblez de peur,
Le monde fait périr quiconque le veut suivre.

Digitized by Google

Pécheur, il faut mourir, tu le sçais pour certain,
Et tu ne penses pas à faire pénitence ?
Hélas ! le temps te presse, et peut-être demain
Tu recevras de Dieu ta dernière sentence.

Mes vers enfin, mes vers, n'arrestent plus tes yeux,
Tes yeux ont assez lu, n'est-il pas temps qu'ils pleurent ?
Va, Lecteur, et choisis, ou la terre, ou les cieux,
Ou les biens qui s'en vont, ou les biens qui demeurent.

L'approbation est ainsi conçue : I'ay leu un petit livre intitulé, *Les Véritables Sentiments du monde et de l'Éternité*, par un Père Capucin. Fait ce 8 aoust 1659.

M. Grandin.

A Amiens, chez la vefve de Robert Hubault, imprimeur et libraire, rue du Beau-Puits, proche Saint-Martin.

MDCLXXII

Les quatrains d'Évreux sont donc certainement tirés en grande partie de cet ouvrage, à l'exception de ces quelques variantes ou des quatrains omis, faute de place.

Digitized by Google

DÉCOUVERTE DE TROIS SÉPULTURES

DANS

LA CATHÉDRALE D'ÉVREUX

MESSIEURS,

Depuis les dernières découvertes dont M. G. Bourbon, avec sa clarté et sa précision habituelles, vous a parlé lors de votre séance générale du 28 décembre 1884, trois autres tombeaux ont été retrouvés dans le chœur et le sanctuaire de la cathédrale d'Evreux.

Le 14 avril 1891, en effet, les ouvriers aperçurent entre les deux piliers de la seconde arcade à gauche du chœur (*faisant face à la chapelle Saint-Claude*), la première sépulture dont j'ai à vous entretenir. Ces renseignements m'ont été fournis, de la façon la plus gracieuse, par M. Gossard, architecte départemental, et je tiens à lui en offrir publiquement tous mes remercîments.

Ce tombeau placé dans les substructions de l'ancien chœur roman, un pied environ au-dessous du niveau du sol, était couvert de quatre pierres brutes aux dimensions suivantes: la première à la tête mesurait 55 centimètres, les deux du milieu chacune 65 et celle des pieds 60. Après leur enlèvement, on vit une auge d'une longueur totale de 1^{m},90, d'une largeur de 30 centimètres à la tête,

Digitized by Google

tournée vers l'Orient et reposant sur une pierre creusée, de 46 centimètres au milieu et de 40 seulement aux pieds. Quelques ossements informes, le maxillaire inférieur avec deux dents, une crosse en fer très mince, autrefois emmanchée dans un bâton en bois et un anneau de bronze, sont les seuls objets trouvés.

Malheureusement ces uniques pièces dépourvues de style — puisque le haut de la crosse n'est qu'une simple spirale et que l'anneau est tout uni, renflé seulement à sa partie antérieure — ne peuvent fournir aucune donnée archéologique, sur la date de ce tombeau. Il n'en est pas de même de ce dernier. En effet, la pierre creusée pour la tête, est déjà une base. « *Quelquefois*, dit M. de Caumont[1], *à partir du XIIe siècle surtout on remarque à l'intérieur un espace circulaire pour recevoir la tête.* » L'abbé Cochet qui, par ses découvertes en ce genre, s'est créé un nom célèbre, nous donne les renseignements suivants sur les sépultures chrétiennes de cette époque : « *chose remarquable*, dit-il, *dans de pareils cercueils on ne trouve jamais de pierre de fond. Sur les côtés les pierres sont posées à champ, tandis que d'autres mises à plat forment le couvercle: il n'y a strictement que la place du corps et encore un emboîtement carré a été préparé à la tête*[2]. » Ce passage est la description exacte du tombeau découvert, il est donc sans contredit du XIIe siècle. La disposition de la pierre située aux pieds, laisse supposer qu'au moment de mettre le corps, le sarcophage se trouva trop petit. Elle dépasse en effet les revêtements des côtés, quoique cependant préparée pour les affleurer.

[1] *Archéologie religieuse*, p. 315.

[2] *Bulletin monumental*, XXXVIIe vol., p. 356 et 357.

Digitized by Google

Cette dernière remarque m'a fait penser à Gilbert II, surnommé la Grue ou le Grand, à cause de sa taille élancée. Nous savons d'après le *Gallia*, qu'il fut certainement inhumé dans la basilique de sainte Marie, mère de Dieu, *in basilica sanctæ Dei genitricis Mariæ sepultus est.* De plus, un sarcophage de 1m,90 (*où il n'y avait strictement que la place du corps selon l'abbé Cochet*) suppose un homme d'une assez haute stature, comme celle que pouvait avoir Gilbert II. Son long épiscopat (quarante-deux ans) nous donne la certitude qu'il mourut dans un âge avancé, *in senectute bona*, dit Ordéric Vital, et les deux dents retrouvées pourraient appuyer cette opinion. Mais, à mon avis, ce qui change cette hypothèse en quasi-certitude, c'est la situation dans la muraille.

A quelle époque en effet, ce corps a-t-il pu être inhumé à cet endroit? Uniquement, n'est-il pas vrai, pendant la construction du chœur, car après je ne vois aucun motif plausible de faire une énorme brèche dans le mur, au risque de compromettre la solidité de l'édifice. Or il y a eu, vous le savez, messieurs, deux églises romanes. La première brûlée en 1119 par Henri Ier, roi d'Angleterre, et la deuxième, par Philippe-Auguste en 1195. Ce tombeau, d'après l'abbé Cochet et M. de Caumont, étant du XIIe siècle, n'a donc été mis là qu'au moment de la reconstruction de la deuxième église romane. Mais le corps de quel évêque, puisqu'il n'en mourut point pendant ce temps, et que la cathédrale fut terminée du vivant même d'Audin, inhumé en 1139 dans un couvent d'Angleterre? Son successeur lui-même, Rotrou, termina sa vie, non pas à Evreux, mais à Rouen, où il avait été transféré vers 1165. De toute nécessité, il faut que ce soit le corps d'un des prédécesseurs d'Audin, placé intention-

Digitized by Google

nellement par lui dans les fondations. Et parmi ses devanciers, qui a-t-il pu choisir? N'est-ce pas naturellement le dernier, mort sept ans avant l'incendie, dont il connaissait parfaitement le tombeau, cet évêque présent à la dédicace de la première église romane, administrateur du diocèse pendant quarante-deux ans, cet orateur qui avait prononcé l'éloge funèbre de Guillaume le Conquérant et qui, par conséquent, devait être en singulière vénération près de son fils Henri Ier, aux frais de qui se faisait cette reconstruction?

A ces différents motifs, nous pouvons encore et surtout, ajouter des raisons archéologiques. Guillaume de Jumièges affirme, en effet, qu'il n'y avait guère, dans toute la Normandie, de monument aussi beau que la nouvelle cathédrale d'Evreux[1]. Si l'historien contemporain s'exprime ainsi sur la nouvelle basilique, n'est-ce pas par comparaison avec l'ancienne? D'après lui, elle ne l'égalait ni en grandeur, ni en beauté, montrant ainsi la sincérité du roi d'Angleterre, lorsque, pour décider l'évêque d'Evreux à permettre l'incendie de la ville, il lui disait: « *Si Dieu, grâce à ce moyen, nous accorde la victoire, les églises seront restaurées et seront, à mon avis, dans un meilleur état*[2]. » L'église fut donc reconstruite jusqu'aux fondements[3], et le chœur allongé, selon la ten-

[1] « Et certe ecclesia cathedralis tanta arte fuit reœdificata ut teste Guillelmo Gemeticensi (p. 309) omnes fere ecclesias Neustriæ sua pulchritudine superaret. » (*Gallia*, p. 573A.)

[2] « Si victoria nobis per incendium divinitus conceditur, opitulante Deo, ecclesiæ detrimenta restaurabuntur; quia de thesauris nostris commodos sumtus gratanter largiemur, unde domus Dei, ut reor, in melius reædificabuntur. » (*Gallia*, p. 575A.)

[3] *Almanach d'Evreux*, 1867, p. 113. Histoire d'Evreux, par l'abbé Lebeurier, « et basilicum Beatæ Dei genitricis Mariæ a fundamentis reparavit. » (*Ord. Vit.* et *Gallia*, p. 576.)

Digitized by Google

dance de l'époque. Primitivement, en effet, il ne devait pas aller au delà de la première travée, tandis que le second se continua jusqu'au sanctuaire actuel.

Ce nouveau plan rencontra probablement le tombeau de Gilbert II, d'où obligation de le transférer ailleurs. Ainsi fut-il placé dans les fondations du chœur, dépourvu comme ceux de la contrée de chapelles rayonnantes. Sans doute, dès les premières années du XIe siècle, on en rencontre dans le centre et l'ouest de la France, « *mais la Normandie seule n'avait pas admis ce plan*, dit M. Alfred Ramé [1], *et ce retard à l'accepter est l'un des caractères particuliers propres à l'école neustrienne* ». D'où deux conclusions nouvelles. La première, que ce tombeau n'a pu être placé dans la deuxième travée avant l'incendie de 1119, puisqu'elle n'existait pas : la deuxième, qu'un évêque n'a pu y être inhumé une fois construite, l'église n'ayant pas de chapelles rayonnantes. D'autre part la forme du tombeau est du XIIe siècle, sa longueur concorde avec la taille de Gilbert II, les motifs de convenance s'harmonisent avec les raisons archéologiques, donc nous sommes très probablement en présence de Gilbert II, surnommé la Grue ou le Grand.

Ce n'est pas, vous le voyez, sans de sérieux motifs, messieurs, que je vous propose cette solution, décidé cependant à en admettre une plus certaine, si l'avenir nous apporte à ce sujet des renseignements précis et d'une rigoureuse exactitude.

[1] *Bulletin monumental*, XXVIe vol., p. 88 et 89.

Digitized by Google

DEUXIÈME SÉPULTURE

Au mois d'octobre 1891, les ouvriers eurent besoin de dégager le premier pilier à gauche du sanctuaire, afin de vérifier l'état dans lequel il se trouvait. Alors ils mirent à découvert une sépulture placée environ à 45 centimètres en contre-bas du sol. On aperçut un cercueil de plomb, reposant sur une planche de chêne d'environ 4 centimètres d'épaisseur et un squelette parfaitement conservé, dans sa position normale, les mains croisées sur la poitrine (*signe caractéristique, car les laïques ont les mains jointes*)[1]. Il est probable que Mgr de Narbonne, en faisant paver le chœur et le sanctuaire, découvrit ce sarcophage et qu'après en avoir fait l'ouverture, il le remit sur une planche de chêne. Ceci nous explique la parfaite conservation de cette dernière, contrairement au cercueil de bois, entièrement disparu.

Maintenant en présence de ce squelette, comment déterminer l'époque, la fonction, le personnage? Ni inscription, ni crosse, ni anneau pastoral, quelques traces d'aumusse seulement. Est-ce un évêque? un chanoine? Toutes les hypothèses sont permises. Cependant ne serait-il pas possible d'en restreindre le nombre, en cherchant si les chanoines avaient droit de sépulture dans le sanctuaire? Il me semble, jusqu'à preuve du contraire, que les environs du maître-autel étaient réservés aux évêques seuls. Je trouve en effet, soit dans le mémorial, soit dans les notes de l'abbé Chemin, neuf évêques inhumés à diverses époques dans le sanctuaire, et le

[1] *Archéologie religieuse*, p. 553.

Digitized by Google

dernier, Gilles Boutaut (1649-1661) avec cette mention : *inhumé dans la sépulture des évêques* (*Gallia*) *à l'entrée de la porte collatérale à droite* (abbé Chemin)[1]. — Mais alors si cette partie était réservée aux évêques, comment expliquer les quelques traces d'aumusse ? Me basant sur ce fait qu'il s'agit uniquement d'un évêque, j'ai recherché si parmi ceux qui ont été placés à gauche du maître-autel, on en trouve un qui ait pu porter, même évêque, le costume des chanoines. Or j'en trouve cinq inhumés de ce côté : Guillaume des Essarts (1333-34), — Philippe de Brucourt (1367-1374), — Bernard de Cariti (1376-1383), — Guillaume de Floques (1447-1464), — et Claude de Sainctes (1575-1591).

Il ne s'agit pas du premier, puisque la troisième sépulture dont j'ai à vous entretenir, est justement la sienne. Mais pourquoi ne serions-nous pas en présence du dernier, le savant Claude de Sainctes? Cet évêque était chanoine de Saint-Chéron-lès-Chartres et ses anciens confrères lui avaient encore offert en 1589 — deux ans avant sa mort — le titre d'abbé[2]. Ses épitaphes nous le montrent dédaigneux des habillements mondains et d'une très grande austérité, *nec pompas mortuus optavit qui vivens fastus et sæculi risit ludibria*, dit la première, et la seconde s'explique ainsi :

> En rejettant l'orgueil des habits dissolus
> Les jeux, les fols ébats, les banquets superflus,
> Brief, bannissant tout luxe, imitoit la manière
> Des modestes prélats de l'Eglise première[3].

[1] Voir mon *Histoire de Claude de Sainctes*, p. 77.

[2] De plus, l'abbé Chemin fait remarquer dans ses *Mémoires*, que cet évêque avait tenu à prendre rang parmi les chanoines d'Evreux, chose qui se faisait depuis longtemps à Rouen.
(Voir *Histoire de Claude de Sainctes*, p. 44.)

[3] Voir *Histoire de Claude de Sainctes*, p. 80.

Digitized by Google

Enfin le mémorial des évêques, particularise davantage et nous dit explicitement « *qu'il se plaisait à Condé, peu curieux de son vestement, qu'il portait conforme à celui de l'ordre de saint Augustin*[1] ». — Voilà il me semble un fait assez frappant, pour corroborer mon assertion ! Quoi d'étonnant à ce que ce modeste évêque, qui avait tant aimé l'habit de son ordre pendant sa vie, en fut encore revêtu sur son lit de mort, quand on se souvient surtout qu'il avait été condamné à une prison perpétuelle et enfermé à Crèvecœur en Auge, où il mourut au mois de septembre 1591. Cette fin lamentable explique à mon avis l'absence de crosse et d'anneau pastoral, car, dans son traité sur les bagues et les anneaux des évêques à toutes les époques, l'abbé Barraud s'exprime ainsi : « *Lorsqu'un évêque était déposé, ou parce qu'il avait été illégitimement ordonné ou parce qu'il avait commis quelque grand crime, on le dépouillait de ses vêtements épiscopaux et on lui enlevait en particulier son anneau et son bâton pastoral*[2]. »

Mais, dira-t-on, le corps paraît avoir été embaumé à la façon du siècle dernier, car le crâne était scié sur le front? L'embaumement loin d'être un obstacle, est au contraire une nouvelle preuve en ma faveur. Chacun sait en effet, que Claude de Sainctes ne fut inhumé à gauche du maître-autel, *au pied de la muraille du contour du chœur*[3] qu'en 1597, et que son corps, en attendant la sépulture, reposa dans l'église de la Madeleine de Verneuil. Or il eût été impossible de le conser-

[1] *Annuaire de l'Eure* 1865, p. 147.

[2] *Bulletin monumental*, XXXe vol., p. 375.

[3] *Claude de Sainctes*, p. 77.

Digitized by Google

ver intact pendant six ans, *per annos sex et amplius integrum est asservatum*, disait l'inscription de Verneuil[1], sans avoir recours aux procédés alors en usage.

Ces méthodes du XVIe et du XVIIe siècle nous sont connues, car Pénicher nous en a laissé la description. Voici ses propres paroles: « *Le chirurgien doit travailler à la tête, de laquelle il sciera le crâne, ainsi qu'on a coutume de faire pour les démonstrations anatomiques et après qu'il aura examiné le cerveau et qu'il l'aura enlevé, l'apothicaire lavera exactement les cavités et les remplira avec de la poudre qu'il aura préparée et avec du coton ou des étoupes imbibées de quelque baume liquide, de manière qu'il y ait plusieurs couches de cette poudre et de ces étoupes après quoi on rejoindra les os du crâne séparés, et on recoudra la peau*[2]. » — Voilà bien la matière spongieuse, retrouvée dans le crâne du squelette découvert. Remarquez, messieurs, que ces procédés ne datent que du XVIe siècle, ce qui nous permet d'éliminer les autres évêques inhumés de ce côté, puisque le dernier d'entre eux Guillaume de Floques est du XVe (1447-1464). « *Il faut arriver au* XVIe *et au* XVII *siècle*, dit Sucquet, *pour trouver en Europe des aspirations nouvelles vers l'art que nous étudions et pour assister à l'élaboration difficile qui le conduiront aux méthodes modernes*[3]. » — Une fois l'embaumement terminé, on s'occupait du cœur, avec lequel on employait les mêmes procédés, selon Pénicher. Ensuite, on le renfermait dans un petit sac de

[1] *Claude de Sainctes*, p. 77.

[2] *Traité sur les embaumements tant anciens que modernes*, in-12, imprimé en 1699, cité par J.-B. Sucquet. *De l'embaumement*, p. 78. Paris, Adrien Delahaye, 1872.

[3] *Op. cit.*, p. 58.

Digitized by Google

toile cirée et aromatisée, déposé lui-même dans une boîte soigneusement soudée, enveloppée dans un taffetas de couleur violette comme plus convenable pour les ecclésiastiques [1]. C'est ce qui nous explique pourquoi nous trouvons le cœur de Claude de Sainctes, à la Madeleine de Verneuil, dans un petit coffret de plomb, *plumbeo scriniolo honorifice conditum,* disait l'épitaphe inscrite sur la muraille [2].

Ces raisons et ces rapprochements m'ayant paru d'une certaine valeur, j'ai tenu, messieurs, à vous les exposer, sinon pour arriver à une certitude complète, du moins à une forte probabilité. Je n'ose affirmer davantage, jusqu'à ce que d'autres éléments, nous permettent de changer cette opinion en vérité indéniable.

[1] *Op. cit.*, p. 83, 84.

[2] *Histoire de Claude de Sainctes*, p. 77.

Digitized by Google

TROISIÈME SÉPULTURE

Enfin la dernière découverte, dont il me reste à parler, fut faite le 21 mars 1892. Quant à cette sépulture, aucune incertitude heureusement, grâce à une inscription gravée en creux sur une plaque de plomb, et nous disant qu'elle est celle de Guillaume des Essarts, fils de Mathieu des Essarts, conseiller du roi, mort le 28 septembre 1334, après un épiscopat d'un an et un mois. Le caveau engagé à moitié sous le massif du maître-autel, avait en longueur $2^{m},15$, en largeur, $0^{m},57$ aux pieds, et $0^{m},67$ à la tête et en profondeur $0^{m},85$ centimètres. Construit en pierre de taille, les joints étaient aussi frais que s'ils avaient été travaillés tout récemment. On avait fermé ce caveau, avec un ancien sarcophage, emploi primitif, caractérisé certainement par les rainures profondes des dalles. La plaque de plomb avait été posée à champ sur le cercueil, et, quand ce dernier, par la suite des temps, se fut effondré, elle tomba sur la tête, en sorte que des cheveux y adhéraient encore. La croix en fer, clouée sur le cercueil, avait fait de même et on la retrouva dans l'intérieur avec un morceau de bois, sur lequel on avait peint une crosse et une croix en bois. Quant au corps lui-même, il était complètement réduit en poussière.

L'inscription seule a donc, au point de vue archéologique, quelque intérêt par ses caractères, et, au point de vue historique, détermine d'une façon précise, la durée de l'épiscopat, jusqu'ici douteuse, de Guillaume des Essarts.

Digitized by Google

La date de sa mort était incertaine, « *Guillaume II mourut, dit-on, le 17 octobre 1334*[1] » ; nous pouvons dire maintenant, sa mort arriva le 28 septembre 1334. — Le mémorial des Evêques affirmait qu'il avait été élu le mercredi d'après la fête de saint Jean-Baptiste 1334. Aujourd'hui il faut rectifier ce passage, comme l'avait déjà fait Charpillon et l'abbé Caresme, et mettre en 1333.

En terminant ce rapport, j'espère, messieurs, qu'il ne sera pas le dernier, et que d'autres découvertes avant la fin des travaux, nous apporteront de nouveaux renseignements, pour rectifier et préciser quelques faits douteux ou même inconnus, de notre histoire locale.

[1] *Histoire des évêques d'Evreux*, par Chassant.

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉS LE 25 NOVEMBRE 1892

PAR MM. LOUIS PASSY ET DE JANCIGNY

SUR LA TOMBE

DE M. GEORGES L'HOPITAL

Ancien Président de la Société d'Agriculture de l'Eure

« Georges L'Hopital est mort. Pour sa famille, pour ses amis, pour le pays d'Evreux, le deuil que nous conduisons aujourd'hui est un grand deuil. Chacun demeure accablé par ses souvenirs et partage la même douleur. Je voudrais en mon nom et au nom des absents rendre hommage à cette chère mémoire, et peut-être pourrais-je en même temps réussir à confondre tous les regrets dans les mêmes paroles et les mêmes adieux.

« Et tout d'abord, comment ne rappellerais-je pas, à cette heure suprême, le souvenir de ses excellents parents qui vécurent avec les miens à Evreux, pendant si longtemps, dans une parfaite communauté de devoirs publics et d'affectueuse confiance? Hélas! il y a déjà soixante ans, et c'est à peine si je pourrais trouver à Evreux quelques survivants de ces temps à jamais

Digitized by Google

évanouis ! J'ai connu toute la vie de Georges L'Hopital, comme il a connu la mienne, et j'ai le droit de dire que sa première qualité comme sa dernière, fut l'amour, la passion, le culte de sa famille. C'est dans un foyer toujours brûlant de tendresse et de dévouement que s'est allumeé sa première ambition de faire valoir ses mérites naturels et de tenir dans le monde la place qu'il devait si bien occuper. La maturité de son esprit le conduisit à des premiers succès qu'il ne cessa de mériter et d'agrandir. Je le vis, nous le vîmes alors entrer dans une famille illustrée par un grand nom, puis travailler, s'élever peu à peu et conquérir la première place dans le conseil d'Etat de l'Empire.

« La loyauté de son caractère, sa connaissance approfondie de la science administrative lui rendirent faciles les relations avec les représentants du pouvoir, et, dans des situations souvent délicates, il sut garder une autorité que d'autres auraient perdue. Plus tard, dans la direction de la grande compagnie d'assurance *la Nationale*, dans les fonctions de représentant des intérêts d'Evreux, dans l'administration des institutions de bienfaisance, partout, il déploya les mêmes qualités, remporta les mêmes éloges, entraîna les mêmes sympathies.

« Ce n'est pourtant pas de ses talents que je dois vous parler ici. Ce qui me tenait au cœur, à moi qui fus le témoin de sa vie, c'était de dire bien haut, de répéter qu'il fut un fils, un mari, un père admirable. Il était affectueux et tendre, mais ferme et résolu. Le devoir était pour lui le devoir ; le bien et le mal étaient le bien et le mal ; les amitiés étaient des amitiés.

Digitized by Google

Homme d'ordre, dans les choses publiques comme dans la vie privée, il tint toujours, le cœur haut, le chemin de la vie. Ses enfants qui m'entourent ont déjà suivi ses nobles exemples. De son vivant, ils ont recueilli l'héritage des sympathies universelles qui attendent, quoi qu'on en pense, tous ceux qui vont au but sans se reposer et sans faiblir.

« Georges L'Hopital, vous le savez, a été foudroyé debout, tout à coup, au milieu des siens. Quelle plus belle mort pour cette âme toute prête à la séparation éternelle ! Il connaissait la douceur et la force de la religion, qu'il honorait en famille et qu'il pratiquait avec cette fidélité qui était le trait de son caractère. Eût-il mieux valu, pour la satisfaction de son cœur, qu'il eût le temps de se reconnaître ? Je n'ose le dire. Quant à moi, quant à vous tous qui pleurez et qui m'entendez, vous pouvez avec la sérénité de la confiance dire adieu à l'ami que nous avons perdu. Il fut un homme de bien. Il reposera, que dis-je, il repose dans la paix du Seigneur. »

M. A. de Jancigny s'est ensuite, au milieu de l'émotion générale, exprimé en ces termes :

« La mort se charge de donner aux vivants de terribles leçons. Mais aussi la mort, pour le chrétien, c'est l'éternité qui commence, éternité de bonheur lorsque la vie a présenté l'exemple du devoir accompli envers Dieu et envers les hommes ; exemple glorieux, qui consacre et sanctifie par la douleur les traditions de la famille et forme comme le prolongement d'une chaîne de vertus entre celui qui disparaît et ceux qu'il laisse après lui, entre le ciel et la terre.

Digitized by Google

« Cet exemple, nul ne l'a plus généreusement donné que Georges L'Hopital. Aussi, imposant pour un instant silence à l'émotion qui nous oppresse, est-ce, tout d'abord, avec la foi du Catholique et avec la fierté du Français que nous devons honorer cette noble créature dont aucun sentiment douteux ne ternit jamais la pureté, dont aucune faiblesse ne fit jamais fléchir l'inflexible droiture.

« La droiture ! C'était la qualité maîtresse de Georges L'Hopital ; elle ne s'est jamais démentie, n'a connu ni compromis ni complaisance, et a été à toutes les heures de sa carrière, sa force et son honneur. C'était, d'ailleurs, une droiture enveloppée de calme et de douceur, sachant tempérer le conseil ou la leçon par le charme d'une parole fine et élevée; cette manière lui était toute naturelle ; il n'y faisait aucun effort et suivait simplement les aspirations de son cœur, servies par l'exquise délicatesse de son esprit.

« Aujourd'hui est encore pour nous tous le jour des larmes ; pour notre ami, le jour de l'histoire viendra bientôt, et il suffira de raconter fidèlement sa vie pour rendre à sa mémoire le meilleur des hommages. Depuis sa jeunesse, trempée aux principes les plus fermes de la religion, nourrie de fortes études, jusqu'au jour où s'ouvrirent devant lui, comme d'elles-mêmes, les portes du conseil d'Etat, nous le retrouvons toujours égal à lui-même, toujours supérieur aux événements qui se précipitent autour de lui, toujours ferme et bon. Car Georges L'Hopital avait la suprême distinction des grandes âmes : la bonté. Et c'était cette bonté vraie, à la fois prudente et rapide, se souciant peu de la reconnaissance, comme si elle voulait se conserver le droit

Digitized by Google

d'obliger encore ceux-là mêmes qui auraient le malheur d'oublier. Il les a connus, lui aussi, les effets de l'ingratitude, et il est permis de répéter en parlant de lui ce qu'il disait de son parent, de son ami, notre illustre amiral de la Roncière : « Si, à Evreux ou « ailleurs, le pays ou le corps électoral n'ont pas tou- « jours su ou voulu lui demander tout ce dont il « était capable pour l'honneur, pour les intérêts com- « muns, c'est comme Français et comme Ebroïciens « qu'il nous faut le déplorer. Quant à lui il est tou- « jours resté le même pour tous et n'a jamais fait « défaut à ceux qui ont pu changer pour lui. »

« Il ne fut indifférent à rien de ce qui lui semblait utile, et chacun de ses jours est marqué par un nouveau service. A la Société d'agriculture de l'Eure, à l'école des frères, au comité et au cercle catholiques, aux associations ouvrières, à l'école libre Saint-François-de-Sales, aux comités et aux œuvres de charité, partout on peut suivre le sillon bienfaisant qu'ont laissé son jugement et son expérience. Quant à sa générosité, si bien secondée par une femme incomparable et par des enfants dignes de tous deux, on trouve partout la main qui prodiguait ses largesses, mais qui ne s'ouvrait que dans le mystère ; il était de ceux qui pensent que le bien ne fait pas de bruit et que le bruit ne fait pas de bien.

« Le bonheur de Georges L'Hopital était de vivre dans cette ville d'Evreux, dans cette maison paternelle qu'il aimait tant. Nous l'y attendions avec joie... Hélas ! cher ami de mon enfance, est-ce ainsi que nous devions nous y retrouver ? Hier nos bras étaient ouverts, aujourd'hui nos cœurs sont brisés !... Ayons

Digitized by Google

cependant le courage de les élever vers le suprême consolateur, en faveur du croyant inébranlable, du catholique solide et sincère, en lui disant : A Dieu ! ce qui veut dire : Au Revoir ! »

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉS LE 10 FÉVRIER 1893

PAR M. IZARN, VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

ET M. CAUËT AVOCAT, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

SUR LA TOMBE

DE M. ÉMILE COLOMBEL

Secrétaire perpétuel de la Société libre d'Agriculture de l'Eure.

« MESSIEURS,

« Emile Colombel, dont les restes sont devant vous, appartenait à la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. Il lui appartenait depuis quarante ans comme membre, depuis trente-huit ans comme secrétaire perpétuel. Vous voyez que ses confrères n'avaient pas attendu longtemps pour apprécier ses talents et se les approprier.

« Aussi la Société serait bien ingrate si elle ne lui faisait pas un cortège ému et nombreux jusqu'à sa dernière demeure, si elle ne déposait pas à côté de lui, sur sa tombe, les témoignages de son affection, de ses regrets, de sa reconnaissance pour le dévouement qu'il n'a cessé de lui montrer, les services qu'il lui a rendus, l'activité, les pensées, l'esprit qu'il a dépensés pour elle

Digitized by Google

dans les correspondances infinies, les rapports, les mémoires, les discours, les résumés annuels de ses travaux, sur lesquels il savait jeter tant d'intérêt, enfin pour ce travail latent de la pensée incessante, qu'on n'aperçoit pas toujours, mais qui éclate parfois tout à coup comme une inspiration, et qui n'est, en réalité, que le produit d'une méditation soutenue.

On peut dire que, depuis qu'il en a fait partie, Colombel a été l'âme de la Société d'agriculture. — Dans nos séances, excité par l'auditoire, les anecdotes, les traits, les saillies volaient sur ses lèvres. Sous la toque de l'avocat, c'était sans doute bien autre chose. Là, il pouvait déployer toutes les ressources de son esprit, s'élever jusqu'à l'éloquence. L'agriculture y prête peu, messieurs : c'est une science lente, qui n'a pas trop d'une année, d'une révolution entière du soleil, pour accomplir ses mystérieuses opérations.

« Les sciences, les arts surtout et les lettres, qui sont aussi du domaine de la Société, lui offraient plus de ressources. En effet, sans parler des éloges, des notices, des rapports, au secrétaire perpétuel appartient la discussion improvisée de toutes les questions, l'analyse des travaux, des communications, la reproduction de la physionomie des séances, des débats, du mouvement des esprits. Ce rôle, on le conçoit, exige une grande étendue de connaissances, une extrême souplesse d'esprit. Villemain, Arago, s'y sont illustrés à l'Institut ; Colombel, dans sa sphère, y a excellé.

« La voilà donc terminée, cette vie si longue et si misérable ! Longue, par tout ce que Colombel a accompli, par le développement complet de ses aptitudes dont la gamme s'étendait de la poésie, de l'éloquence jusqu'à la

Digitized by Google

chansonnette. Vie misérable, par tout ce qu'il a longuement souffert. En lui, la vie et la maladie, toujours en lutte, semblaient avoir fait un pacte entre elles: la vie, assez tenace pour triompher de la maladie; la maladie, assez riche en crises, en assauts, en rechutes pour emporter le malade.

« Que devenaient, dans cet état, les rapports de la Société d'agriculture avec son secrétaire perpétuel? Eloigné d'Evreux pour le traitement de la maladie, il semble qu'il dût lui être impossible de s'occuper de la Société. Cependant la connaissance de son mécanisme, de ses traditions était telle qu'il pouvait la suivre à distance, et que jamais il ne lui est resté étranger. Aussi a-t-il conservé jusqu'à la fin le titre de secrétaire perpétuel, et en a-t-il réellement rempli les fonctions. M. Léon Petit, avec une extrême obligeance et une rare abnégation, s'occupait des détails extérieurs; Colombel conservait le travail du cabinet, la consultation et le conseil.

« Au milieu des succès de sa profession et de ceux que son esprit, ses talents lui attiraient dans le monde, Colombel a goûté toutes les joies de la famille et de l'amitié; plus tard, aux jours de douleur, il a trouvé dans ces affections si douces le secours, la force nécessaires pour supporter ses souffrances; les soins les plus tendres l'ont entouré jusqu'à la dernière heure.

« Enfin, la mort, qui s'était si longtemps tenue aux menaces, a accompli son œuvre. Elle le ramène aujourd'hui au lieu de sa naissance, mais hélas! comme dit le poète dans cette langue qui lui était si familière: *Quantum mutatus ab illo!* En vérité, depuis longtemps, il n'était plus que l'ombre de lui-même.

Puisse cette terre lui être légère, lui à qui la vie n'a

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

pas toujours été clémente! Puisse, après tant de fièvre, d'agitation et de douleurs aiguës, son pauvre corps y trouver le repos, pendant que son esprit, n'ayant plus rien à chercher au séjour de lumière et de vérité, jouira de la parfaite connaissance et de l'éternelle paix.

« En le quittant, messieurs, en lui adressant le dernier adieu, répétons, avec l'Église, le verset de consolation et d'espérance : *Requiem æternam dona ei, Domine.* »

Puis, M. Cauët, bâtonnier de l'ordre des avocats d'Evreux, s'est exprimé en ces termes :

« MESSIEURS,

« Quand la mort vient nous ravir un de ceux que nous avons le plus aimés, nous éprouvons le besoin de jeter nos regards en arrière, d'évoquer le passé et de nous bercer encore des souvenirs que les années écoulées ont déposés dans notre âme. Je ne suis pas sans titre pour vous parler d'Emile Colombel, moi qui perds en lui l'ami d'enfance, l'ami de toute la vie, à une époque de l'existence où les amitiés ne se renouvellent plus et où l'on conserve comme un trésor précieux celles qui nous restent encore — dernières consolations de l'homme sur cette terre ! dernier sourire de la destinée envers lui, mais si prompt à s'effacer!

« Je ne dirai point de celui qui vient de nous quitter que sa vie s'éteint lorsqu'il était encore plein de jours et d'années; depuis longtemps nous étions sans illusion ; la réalité s'imposait, la fin arrivait à grands pas. Et cependant, que les promesses de l'avenir étaient belles pour lui aux jours de sa pleine jeunesse, alors que tout semblait

Digitized by Google

le favoriser et que chaque pas qu'il faisait dans la vie était marqué par un succès !

« Ses débuts dans notre profession furent éclatants. C'est à Rouen tout d'abord qu'il accomplit les premières années de son stage. Travailleur infatigable, il ne voulut aborder la barre qu'après une longue et patiente préparation, remplie tout entière par des études de droit théorique. Il eut la chance heureuse de devenir l'un des disciples les plus aimés de M. Antoine Blanche, l'éminent magistrat et le savant jurisconsulte, qui réunissait alors autour de lui une pléiade de jeunes avocats avides de recueillir ses doctes enseignements. Devenu ensuite le secrétaire de notre grand confrère Me Deschamps, il ne tarda pas à occuper une place fort honorable au barreau de la Cour. Son avenir était désormais assuré, mais son père le supplia de revenir près de lui, et il n'hésita pas à sacrifier ses légitimes espérances aux devoirs que lui imposait sa piété filiale.

« Ce qu'il a été parmi nous pendant les vingt-cinq années qu'il passa dans notre Ordre, je n'ai pas à le rappeler dans une ville où il compte encore tant d'admirateurs. Il sut gagner l'estime des magistrats, l'affection de ses confrères et la confiance de ceux que leurs intérêts appelaient devant la justice. Ce qu'on aimait surtout en notre confrère, c'était la vigueur et la verve entraînante avec lesquelles il se jetait dans un débat, sa dialectique serrée et persuasive, et ce tour d'esprit si original avec lequel il abordait les questions les plus ardues. Ses plaidoiries étaient semées, de temps à autre, de ces traits de bon aloi qui relèvent l'argument, lui donnent un relief plein de saveur que l'austérité de nos débats n'exclut pas et qui sont comme des repos néces-

Digitized by Google

saires à une attention trop longtemps mise à l'épreuve. Mais ce qui nous le rendait cher, ce qui faisait de lui un confrère hautement estimé, c'est l'attachement et le zèle ardent qu'il montrait pour notre profession. Il en faisait à chaque instant un éloge passionné, et c'est le cœur ulcéré qu'il entrevoyait le moment où il ne pourrait plus l'exercer. Aussi les honneurs du Bâtonnat sont-il venus, à plusieurs reprises, récompenser ses efforts et lui prouver les vives sympathies que ses confrères ressentaient pour lui.

« Lorsqu'il fallut enfin renoncer, pour toujours, à faire entendre sa voix dans l'enceinte de la justice, il fut nommé juge suppléant au tribunal civil de notre ville, apportant à la compagnie à laquelle il appartenait désormais ce soin scrupuleux, ce haut esprit d'impartialité qui étaient un des plus beaux côtés de son caractère.

« En regard des dons heureux et des qualités solides qui lui avaient valu tant de considération, comment ne pas parler de la valeur morale de l'homme privé? C'est dans sa vie intime qu'éclatent encore plus vivantes les preuves de l'excellence de ses sentiments. Ses amis connaissaient l'étendue de son dévouement; tout ce qui les intéressait ne le trouvait jamais indifférent; il n'avait point assez des souffrances que la maladie lui imposait, il voulait encore prendre sa part dans le fardeau des peines qui leur incombaient. Aussi, ce cœur fait de délicatesse et de tendresses eut-il bien à souffrir quand il se décida à nous quitter pour habiter Paris, obligé d'abandonner les relations et les amitiés qui l'entouraient.

« J'ai fait, me disait-il naguère, deux parts de mon « cœur; dans la première j'ai mis tout ce que j'avais « d'affection pour les miens, dans l'autre tout ce qui

Digitized by Google

« m'attachait à ma ville natale. J'ai sacrifié la se-
« conde à la première, mais jamais je ne me suis con-
« solé d'avoir quitté ma maison d'Evreux, la ville où
« je suis né, où je comptais de si bons amis et où j'ai
« laissé la tombe de mon père. »

« Ces liens, ces souvenirs pieux, ces habitudes d'autrefois, il avait été obligé d'y renoncer, mais non sans en ressentir d'amères tristesses, sur lesquelles il revenait sans cesse dans ses conversations et dans sa correspondance. « Ainsi, dit un historien, quand vous arrachez le
« lierre du chêne qui le soutenait, vous apercevez des-
« sous d'innombrables fils vivaces que jamais vous ne
« pourrez déprendre de l'écorce où ils ont vécu ; ils res-
« teront brisés, mais ils resteront[1]. »

« Et cependant, combien fut admirable la résignation de ses dernières années ! Il a été soumis envers la destinée, doux envers la souffrance ; jamais ne s'échappait de ses lèvres un murmure attristé lorsqu'il parlait de son état maladif ; il avait toujours le sourire sur les lèvres pour accueillir ses amis ; ce fond d'inépuisable gaîté qu'il dépensait en prodigue dans les jours heureux reprenait quelquefois le dessus, il en avait comme des reflets ; le flambeau qui va s'éteindre a parfois des lueurs brillantes qui donnent, hélas ! de trop courtes illusions.

« Pendant ces dernières années et durant les longues heures qu'il passait sur son lit de souffrance, il avait trouvé quelque consolation en se livrant, avec l'ardeur qu'il mettait en toutes choses, à la culture des arts ; son esprit s'était encore affiné, il semblait qu'il lui fallût tendre de plus en plus vers l'idéal, au fur et à mesure que

[1] Michelet. *Histoire de France.*

Digitized by Google

les tristesses de la vie ne lui apportaient plus que fatigue et douleur. Il chercha dans la poésie, dans l'étude des arts du dessin, l'oubli de ses maux et la satisfaction de ce besoin de culture supérieure de l'esprit que les âmes délicates réclament plus impérieusement que jamais lorsque tout semble les abandonner, réussissant ainsi à donner un aliment nouveau à son activité, puisque le monde, ses plaisirs et ses bruits ne lui laissaient plus que les froides réalités et les souffrances physiques.

« Chose merveilleuse qu'au milieu des épreuves qu'il endurait, son intelligence n'eût faibli en rien! Spiritualiste convaincu, n'était-il pas la preuve vivante de cette dualité d'éléments qui compose notre être tout entier! Quoi! tant d'intelligence, tant de feu encore dans l'esprit pendant que son pauvre corps était là presque inerte! Ne démontrait-il pas ainsi que les manifestations de l'âme procèdent d'un principe supérieur et ne sont pas entièrement assujetties aux défaillances et aux prostrations de la matière? Aussi n'est-il pas étonnant que les dernières années de sa vie aient été remplies par les préoccupations de l'ordre le plus élevé. Trop intelligent pour s'illusionner sur le peu de temps qui lui restait à vivre, il s'est préparé à la mort avec le stoïcisme d'un véritable chrétien qui croit à son réveil dans l'éternité.

« Puissent ces souvenirs émus, ce dernier entretien au moment de la séparation suprême, porter quelque adoucissement à ceux qui versent tant de larmes en ce moment, à sa noble compagne et à ses chers enfants, qui ont eu sa dernière pensée et le dernier battement de son cœur! »

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

Pendant l'année 1892,

PAR M. LOUIS RÉGNIER

Membre de la Société.

Digitized by Google

NOTA. Les numéros précédés d'un astérisque sont ceux pour lesquels l'auteur a dû se contenter d'indications étrangères dont il n'a pu vérifier l'exactitude.

Digitized by Google

RECUEILS DIVERS

A. Revues générales. — B. Recueils et journaux publiés dans le département de l'Eure. — C. Recueils et journaux normands (Seine-Inférieure, Calvados, Orne, Manche). — D. Recueils et journaux des provinces françaises (Ile-de-France, Orléanais, Champagne, Languedoc).

A

Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.* Année 1892. — Paris, Ernest Leroux, édit., 1892. In-8°. — Cf. n° 499.

Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.* Année 1892. — Paris, Ernest Leroux, édit., 1892. In-8. — Cf. n°s 490, 551, 606.

Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. Direction des beaux-arts. Bureau de l'enseignement et des manufactures nationales. *Réunion des sociétés des beaux-arts des départements, salle de l'hémicycle, à l'Ecole nationale des beaux-arts, du 7 au 11 juin* 1892. Seizième session. — Paris, typogr. de E. Plon, Nourrit et Cie, 1892. In-8°. — Cf. n°s 459, 460, 581.

L'Artiste, revue de Paris : histoire de l'art contemporain. — 62e année. — Paris, *l'Artiste,* 44, quai des Orfèvres, 1892. 2 volumes in-8°. — Cf. n° 539.

Gazette des beaux-arts. Courrier européen de l'art et de la curiosité. — Paris, 8, rue Favart. In-8°. — Cf. n° 600.

Le faux titre porte : « 34e année, 3e période, t. VIIe ».

La Chronique des arts et de la curiosité. Supplément à la *Gazette des beaux-arts.* Année 1892. — Paris, aux bureaux de la *Gazette des beaux-arts,* 8, rue Favart. In-8°. — Cf. n° 520.

Bulletin des musées. Revue mensuelle publiée sous le patronage de la direction des beaux-arts et de la direction des musées natio-

Digitized by Google

naux. Directeurs: M. Edouard Garnier...; M. Léonce Benedite. Secrétaire de la rédaction, M. André Saglio. — T. III (1892-1893). Paris, Ernest Leroux, édit. In-8° (12 fr.). — Cf. n° 586.

Revue encyclopédique. Recueil documentaire universel et illustré, publié sous la direction de M. Georges Moreau. Année 1892. — Paris, libr. Larousse. In-4°. — Cf. n° 519.

Revue numismatique, dirigée par Anatole de Barthélemy, Gustave Schlumberger, Ernest Babelon. 3e série, t. X°. — Paris, chez C. Rollin et Feuardent, 1892. In-8°. — Cf. n° 492.

Le Moyen âge. Bulletin mensuel d'histoire et de philologie. Direction : MM. A. Marignan et M. Wilmotte. 5e année, 1892. — Paris, Emile Bouillon, édit., 1892. In-8°. — Cf. n° 443.

Bibliothèque nationale. *Bulletin mensuel des récentes publications françaises*, avec un appendice contenant l'indication des cartes géographiques et des livres anciens nouvellement entrés au département des imprimés. Année 1892. — Paris, libr. H. Champion, 1892. In-8°. — Cf. n° 497.

B

Département de l'Eure. Conseil général. Session d'août 1892. *Rapport du préfet. Procès-verbal des délibérations.* — Evreux, de l'impr. de Ernest Quettier, 1892. In-8°, [8]-259-432-526 pages.

Ce volume comprend :

Département de l'Eure. Rapport du préfet au Conseil général. Session d'août 1892. — Evreux, de l'impr. de Ernest Quettier, 1892 ([8]-259 p.).

Troisième partie [du rapport du préfet]. *Rapports des chefs de service et renseignements divers.* — S.l.n.d. (432 p.) Cf. n° 487.

Département de l'Eure. Procès verbal des délibérations du Conseil général. Session d'août 1892. — Evreux, de l'impr. de Ernest Quettier, 1892 (526 p.).

Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. IVe série, t. VIIIe. Années 1889 et 1890. — Evreux, impr. de Ch. Hérissey, 1892. In-8°, [4]-5-cxxiii-808 p. — Cf. nos 476, 477, 483, 484, 485, 501, 503, 543, 565, 568, 578, 605.

Société des amis des arts du département de l'Eure. Bulletin. VII, 1891. — Evreux, impr. de Ch. Hérissey, 1892. In-8°, 104 p. et une pl. (La couverture imprimée sert de titre.) Cf. nos 511, 514, 515, 574.

Digitized by Google

Diex aie. *Revue catholique de Normandie*, paraissant tous les deux mois. 1re année. — Caen, bureaux de la *Revue*, 1891. In-8°. — Cf. nos 447, 464, 474.

Id. 2e année. — Evreux, impr. de l'Eure, 1892. In-8°. — Cf. nos 447, 464, 534, 592.

La Semaine religieuse du diocèse d'Evreux. — Evreux, impr. de l'Eure. 14e année [1892-1893]. In-8°. — Cf. n° 195.

Cinquante-et-unième année, 1893. *Almanach-Annuaire de l'Eure...* — Evreux, Ch. Hérissey, imp.-édit. Publié en novembre 1892. Petit in-4°, 342 p. — Cf. nos 479, 529, 536, 556.

21e année. *Almanach du département de l'Eure illustré.* 1893. — Evreux, Ernest Quettier, imp.-édit. S. d. (nov. 1892). Petit in-4°, 14-[2]-LXXII-80-[2]-35-[3]-104 p. (Le titre est à la page 1). — Cf. nos 480, 482, 494, 531.

Le Courrier de l'Eure (Evreux). — Cf. nos 481, 510, 522, 545, 569, 569 *bis*, 589, 609, 610, 613.

Journal d'Evreux, du département de l'Eure (*sic*). Echo des Andelys et de la plaine du Vexin (Evreux). — Cf. n° 466.

Le Rappel de l'Eure (Evreux). — Cf. nos 491, 607.

La Lanterne de l'Eure (Conches). — Cf. n° 612.

Journal de Conches (Conches). — Cf. n° 607.

Journal de Nonancourt et du plateau de Saint-André (Nonancourt et Verneuil). — Cf. n° 518.

La Vallée d'Eure, journal républicain du département de l'Eure (Pacy-sur-Eure). — Cf. nos 517, 525.

Le Républicain de Vernon (Vernon). — Cf. n° 537.

Journal des Andelys et de l'arrondissement (Les Andelys). — Cf. n° 546.

L'Impartial, journal républicain du département de l'Eure (Les Andelys). — Cf. nos 546, 607.

Le Progrès andelysien (Les Andelys). — Cf. nos 603, 604.

L'Echo républicain, journal de Gisors et des cantons voisins (Gisors). — Cf. n° 558.

Journal de Bernay et de l'arrondissement (Bernay). — Cf. nos 559, 590, 591.

L'Antiquaire de Bernay. Petite revue normande rédigée et publiée par E. VEUCLIN, correspondant du comité des beaux-arts,... — Bu-

Digitized by Google

reaux : 25, rue d'Alençon à Bernay... Deux numéros par mois. — In-8. 80 pages parues en 1892, en dix-huit numéros, à partir du 1er avril 1892.

Il n'y a qu'un titre de départ en tête de chaque numéro. — Cf. nos 462, 463, 471, 500, 505, 506, 521, 528, 553, 560, 563, 564, 567, 570, 580, 582, 583, 584, 585, 587, 588, 594, 598, 599.

Le Bernayen, moniteur de Bernay (Bernay). — Cf. nos 561, 562, 601.

Paraît aussi avec les deux titres suivants :

Le Moniteur du pays d'Ouche. Journal de Beaumesnil, la Barre-en-Ouche, Montreuil-l'Argillé et Broglie (Bernay). — Cf. nos 561, 562, 601.

Les Echos de la Risle, gazette de Beaumont-le-Roger, du canton (*sic*) (Bernay). — Cf. nos 561, 562, 601.

Le dernier numéro paru de ces trois journaux est celui qui porte la date du 19 au 26 février 1892.

Le Brionnais (Brionne). — Cf. nos 461, 595, 596, 612.

Journal de Brionne (Brionne). — Cf. nos 472, 473.

Le Publicateur, journal de Louviers (Louviers). — Cf. no 607.

Le Gaillonnais, organe républicain du canton et de l'arrondissement de Louviers (Gaillon). — Cf. nos 603, 604, 625.

Journal de Pont-Audemer et de l'arrondissement (Pont-Audemer). — Cf. no 611.

La Risle,... organe des arrondissements de Pont-Audemer et de Bernay (Elbeuf), — Cf. no 470.

Le Réveil de l'Eure, organe républicain des arrondissements de Pont-Audemer et de Bernay (Pont-Audemer). — Cf. no 614.

C

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pendant l'année 1889-1890. — Rouen, impr. de Espérance Cagniard, 1891. In-8. — Cf. no 622.

Bulletin de la Société de l'histoire de Normandie. Tome VI. Années 1890-1892. — Rouen, A. Lestringant, lib. ; Paris, A. Picard et fils, lib., 1892. In-8, [4]-565 p. (5 fr.) — Cf. nos 51, 249, 307, 468.

Digitized by Google

Bulletin de la Société linnéenne de Normandie,... 4e série, 5e vol. Année 1891. — Caen, Henri Delesques, imp.-lib., 1891. In-8. — Cf. n° 602.

La couverture impr. porte la date 1892 et l'avis : « Paru le 10 mars 1892. »

Documents sur la province du Perche, publiés par le vicomte de ROMANET et M. H. TOURNOÜER, anciens élèves de l'école des Chartes. 7e fasc., janvier 1892. — Mortagne, Pichard-Hayes, lib.-édit. In-8.

Id. 8e fasc., avril 1892. — Mortagne, Pichard-Hayes, lib.-édit. In-8.

Cf. n° 530.

Revue normande et percheronne illustrée. Sciences, littérature, beaux-arts. Première année. Directeur Louis DUVAL. — Alençon, impr. et lithogr. A. Herpin, 1892. Gr. in-8. — Cf. n° 577.

D

Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin. Tome XIV. — Pontoise, impr. de Amédée Pâris, Lucien Pâris, succ., 1892. In-8. — Cf. n° 555.

Journal de Mantes (Mantes). — Cf. n° 467.

Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise. Tome XV, 1re partie. — Beauvais, impr. D. Père, 1892. In-8. — Cf. n° 469.

L'Impartial (Méru.) — Cf. n° 552.

Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. Tome XXIII. — Orléans, H. Herluison, lib.-édit., 1892. In-8. — Cf. nos 439, 441.

Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube. Tome LV de la coll. T. XXVIII, 3e série. Année 1891. — Troyes, Dufour-Bouquot, imp. S. d. (1892). In-8. — Cf. n° 532.

Travaux de l'Académie nationale de Reims. 89e vol. Année 1890-91 : t. Ier. — Reims, impr. coopérative, 1892. In-8. — Cf. n° 512.

Mémoires de l'Académie de Nîmes, 7e série, t. XIV, année 1891. — Nîmes, impr. Clavel et Chastanier; F. Chastanier, succ., 1892. In-8. Cf. n° 608.

Digitized by Google

GÉNÉRALITÉS

Géographie de la France (436). — Histoire de France (437-448). — Biographies générales (449-450). — Archéologie générale (451-453). — Bibliographie générale (catalogues de bibliothèques, inventaires d'archives, etc.) (454-456). — Généralités sur la Normandie (457-461). — Généralités sur le département de l'Eure (462-487). — Ouvrages particuliers publiés en Normandie (Seine-Inférieure) (488-489 *bis*).

436. *La France pittoresque* ou description par départements de la France et de ses colonies. Histoire, légendes, mœurs et caractères, vieux usages, costumes nationaux, idiômes et patois, curiosités naturelles, richesses artistiques, hommes célèbres et contemporains en vue,... monographie des villes, bourgs et châteaux les plus remarquables,... — Paris, libr. illustrée. S. d. (1892). 2 vol. gr. in-8° (50 fr.)

Département de l'Eure, t. Ier, p. 97-112, avec une carte, une gravure sur bois (le Petit-Andely et les ruines du Château-Gaillard) et une gravure coloriée (Costume populaire [féminin] de l'Eure). Courts articles sur Evreux, Verneuil, Vernon, les Andelys, Gisors, Bernay, Louviers, Pont-Audemer, etc.

437. *L'Eglise et les campagnes au moyen âge*, par Gustave A. Prevost.— Paris, Honoré Champion, lib., 1892. In-8, VII-292 p. (7 fr. 50).

P. 50 : Miracle en l'église Saint-Nicolas de Pont-Saint-Pierre (XIIe s.). P. 66 : Construction de la même église et miracle accompli en faveur de celui qui l'avait fait bâtir. — P. 128 : Analyse du règlement de l'hospice du Neubourg (1258).

438. *Chronique de la Pucelle ou Chronique de* Cousinot, *suivie de la Chronique normande de* P. Cochon, relatives aux règnes de Charles VI et de Charles VII, restituées à leurs auteurs et publiées pour la première fois intégralement à partir de l'an 1403, d'après les manuscrits, avec notices, notes et développements par M. Vallet de Viriville. — Paris, Garnier frères, lib.-édit. S. d. (1892). In-12, [4]-476 p. (3 fr.)

Nouvelle édition.

Parmi les noms de lieu cités à la table : Bernay, Château-Gaillard, Étrépagny, Gisors, Louviers, Nonancourt, Pont-de l'Arche, Quitry, Verneuil, Vernon, Yvry.

439. *Le compte de l'armée anglaise au siège d'Orléans*, 1428-1429

Digitized by Google

par M. L. JARRY. — *Mém. de la Soc. archéol. et histor. de l'Orléanais*, t. XXIII, p. 433-672. Cf. n° 440.

Intéressant pour l'histoire de l'invasion anglaise en Normandie.

440. *Le compte de l'armée anglaise au siège d'Orléans*, 1428-1429, par L. JARRY,... — Orléans, H. Herluison, lib.-édit., 1892. In-8, [4]-240 p. (7 fr.50).

Au revers du faux titre : « Extr. des Mém. de la Soc. archéol. et histor. de l'Orléanais. »

441. *L'armée anglaise vaincue par Jeanne d'Arc sous les murs d'Orléans*. Documents inédits. Par M. BOUCHER DE MOLANDON et le baron Adalbert de BEAUCORPS. — *Mém. de la Soc. archéol. et histor. de l'Orléanais*, t. XXIII, p. 673-987. Cf. n° 442.

Renseignements intéressants sur la composition de l'armée anglaise en Normandie.

442. *L'armée anglaise vaincue par Jeanne d'Arc sous les murs d'Orléans*. Documents inédits et plan. Par M. BOUCHER DE MOLANDON... et le baron Adalbert de BEAUCORPS. — Orléans, H. Herluison; Paris, L. Baudoin, 1892. In-8, [4]-315 p. et une planche (5 fr.)

Au revers du faux titre : « Extr. du tome XXIII des Mémoires de la Société archéol. et histor. de l'Orléanais. »

443. *Charles Ier de Melun, grand maître de France et lieutenant général du roi Louis XI à Paris et dans l'Ile-de-France*. Signé : C. ANCHIER. — *Le Moyen âge*, 5e ann., 1892, p. 80-87 et 106-110. Cf. n° 444.

Extr. d'une thèse soutenue à l'école des Chartes le 26 janvier 1892. Charles de Melun, baron des Landes (cette baronnie était composée des seigneuries des Landes, Normanville, Aulnay, Saint-Germain-lez-Evreux, Ferrières-Haut-Clocher, Quittebeuf, Portes et le Mesnil-Fuguet) et seigneur de Damville, fut décapité aux Andelys en 1468, sous l'accusation de trahison.

444. C. ANCHIER. *Charles Ier de Melun, grand maître de France et lieutenant général du roi Louis XI à Paris et dans l'Ile-de-France*. — Tirage à part du *Moyen âge* d'avril-mai 1892. — Paris, E. Bouillon, 1892. In-8, 15 p.

445. Académie des sciences morales et politiques. Collection des ordonnances des rois de France. *Catalogue des actes de François Ier*. Tome cinquième : 2 janv. 1546-mars 1547. Supplément : 1515-1526. — Paris, impr. nat., déc. 1892. In-4, [4]-815 p. (10 fr.)

Actes datés de la Roche-Guyon, 12 fév. 1545 (1546, n.s.) ; Heubécourt, 15-18 fév. 1545 (1546, n.s.) ; Vernon, 19 fév. 1545 (1546, n.s.) ;

Digitized by Google

Louviers, 3 sept. 1517 ; Gaillon, 4 sept. 1517 ; Louviers, 6 sept. 1517; Evreux, 9-11 sept. 1517 ; Bernay, 17 sept. 1517.

14791. Édit de création de quatre offices de sergents à cheval à Evreux, à l'instar de ceux du Châtelet de Paris. Paris, fév. 1545 (1546, n.s.) (p. 25).

14846. Présentation d'Eustache Du Boys à la cure de Saint-Martin de Neuville, au diocèse de Rouen, vacante par la mort de Girard de Charpaigne, faite par le roi comme ayant la garde-noble de Jean de Laporte, s^r^ de Suzay. Limours, 18 mars 1545, 1546 n.s. (p. 36).

14847. Présentation de Thomas Auber à la cure de Saint-Vaast de Farceaux, au diocèse de Rouen, vacante par la mort de Jean François, faite par le roi comme ayant la garde-noble du s^r^ de Suzay. Limours, même date (p. 37).

14945. Edit de création d'un office de receveur des aides à Verneuil, ressort français. Mars 1545, 1546 n.s. (p. 55).

14996. Provisions pour Nicole Le Mercier, licencié ès lois, de l'office de procureur du roi en la vicomté, domaine, eaux et forêts du Pont-de-l'Arche, vacant par la mort de Thomas Le Mercier, son frère. Ferrières, 14 avril 1545, 1546 n.s. (p. 65).

15026. Création d'un office de sergent chevaucheur dans les bois et forêts de la vicomté d'Evreux. Fontainebleau, avril 1545, 1546, n.s. (p. 70).

15159. Don à Antoine Pinain et à Antoine Chabannes, maîtres queux de la cuisine de bouche du roi, de l'office de mesureur du sel au magasin de Bernay, vacant par la mort de Guillaume Binet. Fontainebleau, 29 juin 1546 (p. 95).

15226. Confirmation de l'indult accordé par le pape Paul III, à Rome, le 17 des calendes de juillet 1545, au cardinal d'Annebaut pour la collation des bénéfices dépendant de son évêché et de ses abbayes. Fontainebleau, 15 juillet 1546 (p. 106).

15277. Don à René Hérault, fils du pâtissier du roi, et à Germain Aube, serviteur du s^r^ de Sourdis, de l'office de revendeur et priseur de biens en la ville et vicomté d'Evreux, vacant par la mort de Robert Corneille. Fontainebleau, 31 juillet 1546 (p. 115).

15285. Lettres de suppression d'un office de sergent à cheval nouvellement créé en la vicomté de Beaumont-le-Roger, au bailliage d'Evreux. Fontainebleau, juillet 1546 (p. 116).

15314. Provisions de l'office de gruyer et maître sergent de la forêt de Serquigny, pour Michel de Tournebœuf, gentilhomme de la vénerie, en remplacement de Pierre Prieur. Fontainebleau, 3 août 1546 (p. 122).

15344. Lettres de suppression de l'office de sergent des aides et tailles de la vicomté de Pont-de-l'Arche. Moulins, août 1546 (p. 129).

15509. Lettres portant don des ville, château et seigneurie de Compiègne à Claude d'Annebaut, maréchal et amiral de France, gouverneur et lieutenant général en Normandie, en l'absence du dauphin, pour ses nombreux et exceptionnels services. Villers-Cotterets, 22 janv. 1546, 1547, n.s. (p. 164).

Digitized by Google

15535. Lettres de présentation à l'évêque d'Evreux de Jean Larcher pour être pourvu de la cure de Saint-Martin du Tilleul [Dame-Agnès], audit diocèse, vacante par la mort de Pierre Valdory, ladite présentation appartenant au roi à cause de litige entre plusieurs patrons. Saint-Germain-en-Laye, 4 fév. 1546, 1547 n. s. (p. 169).

15538. Lettres conférant au maréchal d'Annebaut le droit de faire couper tous les bois qui se trouvent sous les arbres de haute futaie de la forêt de Compiègne, sans aucune restriction. Saint-Germain-en-Laye, 5 fév. 1546, 1547, n. s. (p. 170).

15553. Provisions pour Jean Baudot de l'office de receveur ordinaire du domaine du comté de Gisors, vacant par la résignation de Pierre Courcel. Saint-Germain-en-Laye, 9 fév. 1546, 1547, n.s. (p. 172).

15567. Don à Nicolas de Faverolles, gentilhomme de la vénerie du roi, de l'office de verdier d'Evreux, la Haye-le-Comte et la Haye-Richer, vacant par la mort de Jacques Boudin. La Muette-lez-Saint-Germain-en-Laye, 16 fév. 1546, 1547, n.s. (p. 175).

15615. Provisions pour Sulpice Lemasier de l'office de lieutenant particulier des eaux et forêts en la vicomté de Conches, vacant par la mort de Joachim Gastinel. Rambouillet, 10 mars 1546, 1547, n. s. (p. 185).

15683. Lettres confirmant Guillaume Delamare, notaire et secrétaire du roi, en l'office de vicomte de Beaumont-le-Roger. Paris, 7 janv. 1514 (1515, n. s.) (p. 198).

15686. Lettres confirmant Jean Mazeline, écuyer, en son office de vicomte et receveur ordinaire de Conches et Breteuil. 7 janvier 1514, 1515 n. s. (p. 199).

15688. Lettres confirmant Raoul de la Faye en l'office de vicomte et receveur ordinaire d'Évreux. 7 janvier 1514, 1515 n. s. (p. 199).

15689. Lettres confirmant Jean Picart, sieur de Radeval, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du roi, en l'office de vicomte et receveur ordinaire de Falaise. Paris, 7 janvier 1514, 1515 n. s. (p. 199).

15690. Lettres confirmant Jean de Basset, chevalier, seigneur de Normanville, en l'office de vicomte et receveur de Gisors. 7 janvier 1514, 1515 n. s. (p. 200).

15692. Lettres confirmant Jean d'Orsonvillier, chevalier, en l'office de vicomte et receveur ordinaire de Pont-Authou et Pont-Audemer. Même date (p. 200).

15693. Lettres confirmant Jacques Chalange en son office de vicomte et receveur de Pont-de-l'Arche. Même date (p. 200).

15784. Provisions pour Jacques Bellanger de l'office de vicomte et receveur ordinaire de Beaumont-le-Roger. 24 février 1514, 1515 n. s. (p. 216).

15793. Déclaration de l'hommage rendu par Colin, fils de feu Michel de la Ruelle, dit Perat, et par Michel du Val, au nom de Pierre, son père, pour la sergenterie fieffée du Vexin d'Andely (bailliage et vicomté de Gisors, châtellenie d'Andely). Paris, 28 fév. 1514, 1515 n. s. (p. 218).

Digitized by Google

15808. Déclaration de l'hommage lige de Guillaume de Chaumont, écuyer, seigneur de Saint-Martin, pour la seigneurie du Mesnil-au-Vicomte (bailliage d'Évreux, vicomté d'Orbec). Paris, 4 mars 1514, 1515 n. s. (p. 220).

15809. Déclaration de l'hommage lige de Jean Le Veneur pour la baronnie de Tillières, mouvante du comté de Breteuil. Paris, 4 mars 1514, 1515 n. s. (p. 221).

15819. Déclaration de l'hommage lige de Guichard de Saint-Georges, chevalier, pour le quart de fief noble de Champdolent, mouvant du comté d'Évreux. Paris, 6 mars 1514, 1515 n. s. (p. 222).

15826. Déclaration de foi et hommage de Guillaume Le Roux, écuyer, conseiller au Parlement de Rouen, pour la seigneurie du Bourg-Theroulde et le fief du Val, mouvants de Pont-Audemer; pour le fief de Vironvay (demi-fief à Martainville-en-Lieuvin), mouvant de Pacy-sur-Eure; pour le fief de Villettes, mouvant de Beaumont-le-Roger, etc. Paris, 10 mars 1514, 1515 n. s. (p. 224).

15862. Déclaration de foi et hommage de Robert Le Gras, écuyer, pour le demi-fief de haubert dit « le fief de Bigards », mouvant de Pont-Audemer. Paris, 26 mars 1514, 1515 n. s. (p. 231).

15865. Déclaration de foi et hommage de Louis de Rouville, chevalier, grand veneur de France, pour le fief noble à haute, basse et moyenne justice, dit « le fief de Rouville », mouvant du Pont-de-l'Arche, etc. Paris, 27 mars 1514, 1515 n. s. (p. 241).

15919. Déclaration de l'hommage de Guillaume de Ménilles, dit Le Sesne, écuyer, pour les seigneuries de Ménilles et la Heunière. Paris, 24 avril 1515 (p. 241).

15960. Provisions pour Hugues Le Masle de l'office de vicomte et receveur ordinaire d'Evreux. Amboise, 26 juin 1515 (p. 250).

15995. Lettres de réception de l'hommage de René de Mainemares, seigneur de Bellegarde, pour le fief de haubert de Tranchevilliers (bailliage et vicomté d'Évreux, châtellenie de Nonancourt), etc. Grenoble, 7 août 1515 (p. 256). Voir aussi 16279.

16001. Déclaration de l'hommage de Charles de Couesmes pour la baronnie du Neubourg, mouvante du comté de Beaumont-le-Roger. « Camp de la Serre sur le Therin » (probablement Cerro sur le Tanaro, Lombardie), 31 août 1515 (p. 258).

16050. Provisions pour Mathurin Dupont, trésorier des mortes-payes de Normandie, de l'office de vicomte et receveur de Pont-Authou et Pont-Audemer. 18 novembre 1515 (p. 267).

16229. Lettres de réception du serment de fidélité d'Ambroise Le Veneur, évêque d'Evreux, pour le temporel de l'abbaye de Lyre. Paris, 15 octobre 1516 (p. 301).

16238. Lettres de réception de l'hommage de Jean Picart, chevalier, pour la seigneurie de Radeval. Paris, 21 octobre 1516 (p. 303).

16276. Lettres de réception de l'hommage de Louis de Vendôme, vidame de Chartres, principal héritier de Louis de Graville, amiral de France, pour les seigneuries de Fontenay et Senancourt. Amboise, 10 décembre 1516 (p. 309).

Digitized by Google

16321. Lettres de réception de l'hommage de Pierre Le Roy, écuyer, seigneur de la Poterie, greffier de la cour des Aides de Normandie, pour la seigneurie et haute justice de Bacqueville. Paris, 18 février 1516, 1517 n. s. (p. 318).

16366. Lettres de réception de l'hommage de Claude de Hellenvilliers pour la seigneurie de Feuguerolles et la verderie de Gravigny, mouvantes des comtés d'Evreux et de Beaumont-le-Roger. Paris, 21 avril 1517 (p. 326).

16375. Déclaration de l'hommage de Gilles de Pierrepont, écuyer, pour le quart de fief de haubert de Lamberville, paroisse de Boissy. Paris, 27 avril 1517 (p. 328).

16385. Déclaration de l'hommage de Gaston Lestandart, chevalier, pour la seigneurie du Mesnil-Hardray, lui appartenant à cause de Charlotte Le Beuf, sa femme. Paris, 8 mai 1517 (p. 330).

16388. Déclaration de l'hommage lige de Jean Le Clerc, écuyer, pour le tiers de fief de pleines armes de Noyers (bailliage et vicomté de Gisors, châtellenie d'Andely). Paris, 12 mai 1517 (p. 330).

16411. Déclaration de l'hommage de Christophe Le Loutrel, pour le huitième de fief des Jardins et le quart de fief de Saint-Aubin-sur-Risle, mouvants du comté de Beaumont-le-Roger. Paris, 4 juin 1517 (p. 335).

16412. Déclaration de l'hommage de Jean d'Escalles, écuyer, pour le quart d'un fief de chevalier, dit le fief de Bostenney, paroisse du Torpt, mouvant de Montfort-sur-Risle. Paris, 5 juin 1517 (p. 335).

16435. Déclaration de l'hommage de Jacques Bordel, président au Parlement de Rouen, pour la seigneurie de Graveron. Rouen, 29 juillet 1517 (p. 339).

16437. Déclaration de l'hommage de Charlotte Luillier, veuve de Louis Picart, sieur d'Etelan, pour les seigneuries de Quittebeuf, Bois-Normand et Yville-sur-Seine, mouvantes d'Evreux et de Pont-Audemer. Rouen, 29 juillet 1517 (p. 340).

16442. Déclaration de l'hommage d'Emond de la Chapelle pour la sergenterie fieffée de la châtellenie de Lyons. Rouen, 4 août 1517 (p. 341).

16444. Lettres de réception de l'hommage rendu par Louis de Hellenviller, écuyer, pour la seigneurie du Mesnil-Jourdain, mouvante en fief de haubert du Pont-de-l'Arche. Rouen, 6 août 1517 (p. 341).

16445. Lettres de réception du serment de fidélité prêté devant le chancelier de France par Jean Sanguin pour le temporel de son abbaye de Mortemer. Même date (p. 341).

16459. Mandement de payer 50 l. t. à Jean Breton, receveur des aides et tailles de l'élection de Gisors, pour faire les réparations indispensables au château de Gisors. Rouen, 18 août 1517 (p. 344).

16462. Déclaration de l'hommage lige d'Alexis Bulletot pour le huitième de fief noble dit le Fief-Léger (paroisses de Saint-Pierre-des-Cercueils, Thuit-Signol et autres voisines), lui appartenant à cause de Jeanne, sa femme. Même date (p. 345).

Digitized by Google

16463. Déclaration de l'hommage rendu par Jean Olivier, secrétaire du roi, au nom de Germaine de Foix, reine douairière d'Aragon, pour la baronnie de Pont-Saint-Pierre, Radepont et Bourg-Baudouin et plusieurs autres seigneuries, le tout mouvant de la couronne et échu à ladite reine par suite du décès de Gaston de Foix, duc de Nemours, son frère. Rouen, 19 août 1517 (p. 345).

16478. Déclaration de l'hommage rendu par Richard Goullé, écuyer, pour le fief de la Tropelle, sis à Muids et Andé. Louviers, 6 septembre 1517 (p. 348).

16481. Déclaration de l'hommage rendu par Jean de Mailloc, écuyer, pour la seigneurie de Sacquenville, fief de haubert mouvant du comté d'Évreux. Evreux, 11 septembre 1517 (p. 348).

16484. Déclaration de l'hommage rendu par Jean d'Andel, écuyer, pour la vavasserie du Parc, anciennement nommée le Quemin (à Saint-Germain-la-Campagne). Lisieux, 21 septembre 1517 (p. 349).

16542. Déclaration de l'hommage de Rataut de Villiers, écuyer, comme procureur de Louis de Roncherolles, chevalier, pour la seigneurie de Pont-Saint-Pierre, mouvante de Rouen. Amboise, 11 janvier 1517, 1518 n. s. (p. 360).

16605. Lettres accordant délai d'un an au cardinal de Boissy, grand aumônier du roi, de bailler aveu et dénombrement pour l'abbaye du Bec-Hellouin. Amboise, 18 février 1517, 1518 n. s. (p. 374).

16619. Déclaration de l'hommage d'Antoine de Cugnac, chevalier, baron d'Ymonville, au nom d'Antoine de Cugnac, chevalier, seigneur de Dampierre, son père, pour la seigneurie de Vatimesnil, mouvante du château de Gisors. Amboise, 1er mars 1517, 1518 n. s. (p. 377).

16669. Déclaration de l'hommage rendu par Jean Picart, chevalier, seigneur de Radeval, au nom de Pierre de Ferrières, pour les seigneuries de Dangu, Bézu-le-Long, etc. Amboise, 29 mars 1517, 1518 n. s. (p. 387).

16707. Don à Jacques Billart, huissier de salle ordinaire, de tous les droits et devoirs seigneuriaux dus au roi à cause de la vente faite par Guillaume Champion et sa femme à Guillaume La Bielle, des terres d'Ecaquelon et du Bois-Héroult, mouvantes du château de Montfort. Amboise, 4 mai 1518 (p. 395).

16819. Réception de l'hommage de Jacques Collegon, écuyer, pour la seigneurie de Tosny. Paris, 23 novembre 1518 (p. 419).

16841. Déclaration de l'hommage de François de Fors, écuyer, pour le fief de Saint-Martin, près Etrépagny. Paris, 10 décembre 1518 (p. 423).

16842. Déclaration de l'hommage de Georges Picart, pour la seigneurie de Radeval, provenant de la succession de feu Antoine, son frère, et le fief du Vivier-d'Andely, provenant de la succession de feu Jean, son père. Même date (p. 423).

16858. Déclaration de foi et hommage de Pierre Bouzens, écuyer, pour la sergenterie du Romois, mouvante de Pont-Audemer. Paris, 22 décembre 1518 (p. 426).

Digitized by Google

16870. Déclaration de foi et hommage de Guillaume Du Buisson, écuyer, comme procureur de Nicole Du Buisson, prêtre, pour le quart du fief d'Iquelon, mouvant de Pont-Audemer. Paris, 30 décembre 1518 (p. 429).

16871. Déclaration de foi et hommage de Jacques de Livet, écuyer, pour le tiers du fief de haubert nommé le fief du Torpt, pour le huitième du fief de Livet et pour portion du fief de la Mare-Hébert, mouvants de Pont-Audemer, et pour le quart du fief de Beuzeville, mouvant de Montfort. Paris, 30 décembre 1518 (p. 429).

16897. Déclaration de foi et hommage de Louis du Bosc, écuyer, pour un demi-fief noble nommé le fief de Beaumoncel, et le fief de la Cour-de-Bourneville, mouvants de Pont-Audemer. Paris, 8 janvier 1518, 1519 n. s. (p. 433).

16907. Déclaration de l'hommage de Jean Picard, chevalier, seigneur de Radeval, pour le quart du fief noble du Mesnil-des-Planches, sis à Andely, et mouvant du Château-Gaillard. Paris, 10 janvier 1518, 1519 n. s. (p. 435).

16908. Déclaration de foi et hommage de Charles d'Esneval, écuyer, sieur de Campigny, pour le lieu de Campigny, mouvant de Pont-Audemer, et pour le fief de Montlandry, mouvant de la vicomté de Rouen, à cause de Marguerite de Montlandry, sa femme. Paris, 11 janvier 1518, 1519 n. s. (p. 435).

16909. Déclaration de foi et hommage de Jacques Malartie pour la sergenterie de Préaux, mouvante de Pont-Audemer. Même date (p. 436).

16912. Déclaration de foi et hommage de Jean Bissot, pour quart de fief de haubert nommé le fief de Tanney, paroisse de Saint-Martin-le-Vieux, mouvant de la châtellenie de Pont-Audemer. Paris, 12 janvier 1518, 1519 n. s. (p. 436).

16926. Déclaration de foi et hommage de Jean de Livet, écuyer, pour le fief de la Poterie-Mathieu, mouvant de Montfort. Paris, 17 janvier 1518, 1519 n. s. (p. 439).

16927. Déclaration de l'hommage de Louis de Piliers pour le fief du Bois-de-la-Bruyère, châtellenie de Nonancourt. Même date (p. 439).

16934. Déclaration de foi et hommage de Pierre de Recuchon, écuyer, pour le quart du fief du Quesnay (paroisse de Bos-Normand), mouvant de Pont-Audemer. Paris, 18 janvier 1518, 1519 n. s. (p. 440).

16938. Déclaration de foi et hommage de François de Rochechouart, chevalier, sieur de Champdenier, comme procureur de Ferry, sieur d'Aumont, pour la seigneurie de Vannecrocq, mouvante de Pont-Audemer. Paris, 21 janvier 1518, 1519 n. s. (p. 441).

16939. Déclaration de l'hommage de Guillaume Goret, écuyer, pour le quart de fief noble à basse justice des l'énétraux, paroisse de Saint-Germain-des-Angles. Même date (p. 441).

16942. Déclaration de l'hommage de Guy de Bus, chevalier, pour le quart de fief de haubert sis à Haricourt. Paris, 23 janvier 1518, 1519 n. s. (p. 441).

Digitized by Google

16955. Déclaration de l'hommage de Jean de Ricarville, écuyer, échanson de la reine, pour le fief du Bois-aux-Corneilles (vicomté de Beaumont-le-Roger). Paris, 28 janvier 1518, 1519 n. s. (p. 444).

16960. Déclaration de l'hommage de Jacques de Montenay, écuyer, seigneur de Bérengeville-la-Rivière, pour la seigneurie de Beaudemont. Paris, 29 janvier 1518, 1519 n. s. (p. 445).

16998. Déclaration de l'hommage de Guillaume Manniel (lire : Mauviel), pour le fief de Puché, quart de la baronnie de Cailly. Paris, 16 février 1518, 1519 n. s. (p. 452).

17009. Déclaration de l'hommage de Pierre de Lieurey, écuyer, pour le manoir et sergenterie de la Madeleine (bailliage et vicomté d'Evreux), lui appartenant à cause de Jacqueline du Buisson, sa femme. Paris, 25 février 1518, 1519 n. s. (p. 454).

17010. Déclaration de l'hommage de Claude de Venois, écuyer, pour la seigneurie de Limeux. Même date (p. 454).

17013. Déclaration de l'hommage rendu par Jean Le Blicq, au nom de Nicolas de Gisancourt, pour un quart de fief de la seigneurie de Maurepas, châtellenie de Lyons. Même date (p. 454).

17015. Déclaration de foi et hommage de Marin Leblanc, receveur de Louviers, comme procureur de Louis de Bigars, chevalier, pour la seigneurie de la Londe. mouvante de Pont-Audemer, pour les seigneuries de Tourville-[la-Campagne] et la Salle-du-Bois, mouvantes de Pont-de-l'Arche, et pour le fief de Livet, mouvant de Rouen. Paris, 26 février 1518, 1519 n. s. (p. 455).

17037. Déclaration de foi et hommage de Christophe de la Rue, comme procureur de Guillemette Guedon, veuve de Thomas de la Rue, sa mère, pour le fief de Chopillard, paroisse de la Haye-Aubrée, et pour la vavasserie du Valcoquin, paroisse de Honguemare, mouvants de Pont-Audemer. Paris, 7 mars 1518, 1519 n. s. (p. 459).

17043. Déclaration de foi et hommage de Guillaume Garin, prêtre, chanoine de Lisieux, pour la seigneurie de Houetteville, mouvante d'Evreux, et pour les fiefs du Breuil-Poignard et du Mesnil, mouvants de la vicomté de Conches. Paris, 11 mars 1518, 1519 n. s. (p. 460).

17047. Déclaration de foi et hommage de Christophe de Maillot, sieur de Canivet, comme procureur de Marguerite Desplanches, sa mère, pour la seigneurie de Vipoignant, mouvante de Pont-Audemer. Paris, 17 mars 1518, 1519 n. s. (p. 461).

17050. Déclaration de l'hommage de Nicolas Le Sec, écuyer, pour les seigneuries de la Barre et Saint-Jacques. Paris, 19 mars 1518, 1519 n. s. (p. 462).

17054. Déclaration de l'hommage de Méry d'Espoy pour la seigneurie de Romilly, vicomté de Conches. Saint-Germain-en-Laye, 24 mars 1518, 1519 n. s. (p. 462).

17092. Déclaration de l'hommage rendu par Simon Hanequin, écuyer, au nom de Marie Brayer, sa belle-sœur, veuve de Claude du Val-d'Any, pour le fief de Saint-Aubin, mouvant du comté d'Évreux. Carrières, 5 mai 1519 (p. 469).

Digitized by Google

17101. Déclaration de l'hommage rendu par Simon Boullenc, écuyer, conseiller au Parlement de Rouen, pour les fiefs nobles de Brettemare et de Glisolles. Carrières, 17 mai 1519 (p. 471).

17105. Provisions de l'office de vicomte et receveur ordinaire de Falaise pour Antoine Picart, fils de Jean Picart, sieur de Radeval, en vertu de la résignation faite par ce dernier en faveur du premier. Saint-Germain-en-Laye, 24 mai 1519 (p. 472).

17109. Déclaration de foi et hommage de Robert de Vaubergier, chevalier, comme procureur du comte de Laval, pour la baronnie d'Acquigny et Crèvecœur, mouvante du duché de Normandie. Carrières, 31 mai 1519 (p. 473).

17173. Déclaration de foi et hommage de Claude de Rieux, comte d'Harcourt, pour le comté d'Harcourt, mouvant du duché de Normandie. Blois, 30 août 1519 (p. 485).

17237. Provisions de l'office de maître des eaux et forêts de Normandie et de Picardie, accordées à Louis de Rouville, grand veneur de France. Cognac, 9 mars 1519, 1520 n. s. (p. 498).

17250. Déclaration de l'hommage d'Etienne de Bellemare, écuyer, pour la seigneurie de Courbépine. Paris, 26 avril 1520 (p. 500).

17252. Déclaration de foi et hommage de Jacqueline Garin, veuve de Pierre Duthessoy, écuyer, pour le fief de haubert de Houetteville, mouvant de la vicomté d'Evreux, et pour les fiefs du Mesnil-au-Vicomte et du Breuil-Poignard, mouvants de Conches. Paris, 26 avril 1520 (p. 501).

17290. Déclaration de l'hommage fait entre les mains du roi par Claude de Lorraine, comte de Guise, pour la sergenterie de Pont-de-l'Arche, les seigneuries de la Saussaye, Grosley, Routot, etc. Saint-Germain-en-Laye, 20 août 1520 (p. 508).

17293. Déclaration de foi et hommage de Guillaume La Vielle, sieur de Montigny, grénetier du grenier à sel de Rouen, pour les seigneuries d'Ecaquelon et du Bois-Héroult, mouvantes de Pont-Audemer. Paris, 24 août 1520 (p. 509).

17305. Déclaration de l'hommage d'Adrien Tiercelin, chevalier, seigneur de Brosse, pour la seigneurie de Flipou, mouvante du Château-Gaillard, et celle de Douville, mouvante du château de Rouen. Paris, 9 septembre 1520 (p. 511).

17308. Déclaration de foi et hommage de Jean d'Orléans, archevêque de Toulouse et abbé du Bec, pour le temporel de ladite abbaye. Saint-Germain-en-Laye, 16 septembre 1520 (p. 512).

17398. Lettres de réception du serment de fidélité de Jean d'Orléans, archevêque de Toulouse, évêque d'Orléans, comme abbé du Bec. Dijon, 16 juillet 1521 (p. 530). Cf. 17712.

17458. Déclaration de l'hommage de Charles de Moy, chevalier, seigneur de la Mailleraye, pour la seigneurie de Corneuil. Paris, 17 février 1521, 1522 n. s. (p. 542).

17578. Déclaration de l'hommage d'Adrien, seigneur de Bréauté, pour la seigneurie de Menneval, fief de haubert. Paris, 2 janvier 1522, 1523 n. s. (p. 566).

Digitized by Google

17613. Provisions pour Jean Picard, chevalier, s^r de Radeval, maître d'hôtel ordinaire du roi, de l'office de bailli et capitaine de Gisors. 26 février 1522, 1523 n. s. (p. 573).

17644. Lettres de réception du serment de fidélité de dom Richard Martin, abbé de l'Estrée. Paris, 17 mai 1523 (p. 579).

17651. Déclaration de l'hommage de Jacques Daniel, avocat au parlement de Paris, pour le fief de Bois-d'Ennemets et de la Heaumière. Paris, 17 juin 1523 (p. 581).

17654. Déclaration de l'hommage de Robert de Gaillardbois, écuyer, curé de Saint-Denis-le-Ferment, pour le demi-fief de haubert de Marcouville. Paris, 18 juin 1523 (p. 582).

17674. Provisions pour Jean Le Mazier de l'office de vicomte et receveur ordinaire de Gisors. 2 juillet 1523 (p. 586).

17712. Lettres de relief de surannation accordées à Jean d'Orléans, abbé du Bec, pour le serment de fidélité dû à cause de ladite abbaye. Blois, 1er octobre 1523 (p. 593).

17733. Déclaration de l'hommage d'Antoine de Cugnac jeune, chevalier, baron d'Imonville-la-Grande, pour la seigneurie de Vatimesnil, mouvante de Gisors. Blois, 17 décembre 1523 (p. 598).

18161. Don à Jean Vallette, valet de chambre du roi, de l'office de grénetier du grenier à sel de Bernay, vacant par la mort de Gabriel Escorchart. Saint-Just-sur-Lyon, 9 mars 1524, 1525 n.s. (p. 679).

18197. Lettres de la régente portant pouvoir de contraindre les receveurs des seigneuries de Pont-Saint-Pierre, Radepont et Bourg-Baudouin, possédées par M. de Lautrec, en vertu du don à lui fait, après avoir appartenu à la reine d'Aragon, puis à M. de Chièvres. 27 mars 1524, 1525 n. s. (p. 684).

18346. Provisions pour Mathieu Aubert de l'office de vicomte et receveur ordinaire d'Evreux, en remplacement d'Hugues Le Masle. 27 mai 1525 (p. 708).

18518. Lettres contenant délai d'un an de bailler aveu et dénombrement accordé par la régente à Claude de Lorraine, comte de Guise et d'Aumale, pour la seigneurie de la Saussaye, la sergenterie d'Elbeuf, dépendante de celle du Pont-de-l'Arche, la seigneurie de Grosley, etc. Saint-Just-sur-Lyon, 20 décembre 1525 (p. 739).

18662. Provisions en faveur d'Antoine de la Rochechandry de l'office de capitaine de Pont-Audemer, vacant par la mort de l'amiral de Bonnivet. Cognac, 24 mai 1526 (p. 767).

18759. Provisions pour Jean Sergent de l'office de vicomte et receveur ordinaire de Pont-de-l'Arche, en remplacement de Jacques Chalanges. 21 août 1526 (p. 785).

18777. Lettres portant création en faveur de Jacques de Montenay, baron de Garancières, de quatre foires par an et d'un marché chaque semaine à Grossœuvre, en ladite baronnie. Amboise, août 1526 (p. 788).

18830. Lettres de réception du serment de fidélité de Jean Le Grand, prêtre, religieux bénédictin, abbé de Saint-Taurin, près

Digitized by Google

Evreux, pour le temporel de ladite abbaye. Nantouillet, 31 octobre 1526 (p. 799).

18896. Lettres de réception du serment de fidélité de Jean de la Motte, abbé de la Croix-Saint-Leufroy. Saint-Germain-en-Laye, 21 décembre 1526 (p. 812).

Etc.

446. *Le parti des politiques au lendemain de la Saint-Barthélemy. La Molle et Coconat*, par Francis DE CRUE. — Paris, libr. Plon; E. Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1892. In-8, [4]-VII-365 p. (8 fr.)

Henri de Montmorency, seigneur de Damville; Guillaume de Montmorency, seigneur de Thoré et de Dangu; M. de Chaumont, seigneur de Quitry, etc.

447. *Vie de Mgr de Laval, archidiacre d'Evreux, premier évêque de Québec et apôtre du Canada* (1622-1708). Signé: C. GUÉRY, aumônier du Lycée d'Evreux. — *Revue catholique de Normandie*, 1re année, p. 542-552; 2e année, p. 95-106, 162-171 et 272-285.

Compte rendu analytique de l'ouvrage de l'abbé Gosselin. Cf. n° 10.

448. *Histoire d'un siècle* (1789-1889). La Révolution française; le Consulat; l'Empire; les deux Restaurations; la Monarchie parlementaire; la deuxième République; le second Empire; la troisième République. Par Jules TROUSSET. — Paris, à la libr. illustrée. S. d. (1891-1892). 12 vol. in-8, avec pl. h. t. (90 fr.).

Parmi les portraits qui ornent l'ouvrage : Duc Victor de Broglie, Salvandy (t. VIII); Dupont (de l'Eure) (t. IX); Troplong (t. X); La Roncière-Le Noury (t. XI); duc Albert de Broglie (t. XII).

449. *Dictionnaire universel des peintres anciens, modernes et contemporains*, contenant : 1° un abrégé sur l'origine et les progrès de la peinture; 2° un exposé historique de chacune des écoles; 3° la biographie sommaire des peintres, le nom de leurs élèves et imitateurs; 4° les prix auxquels leurs œuvres ont eté adjugées dans les ventes; 5° les monogrammes et les signatures les plus utiles à connaître,... par Théodore GUÉDY, peintre,... — En vente chez l'auteur, 168, boul. Saint-Germain. Paris, impr. typogr. la Publicité générale,... 1892. In-8, [4]-II-450 p. (10 fr.)

Art. Chaplin, Poussin, Ribot, etc.

450. *Les chefs-d'œuvre de l'art au* XIXe *siècle. La peinture française actuelle*, par Paul LEFORT. — Paris, à la librairie illustrée. S. d. (1891). Pet. in-fol., [4]-163 p., avec nombr. gravures dans et hors texte (20 fr.).

Texte : Ribot, p. 92-94; Chaplin, p. 158.
Gravures h.t. : *Le rat retiré du monde* (eau forte par Bastien de

Digitized by Google

Beaupré, d'après Ph. Rousseau); — *La jeune fille au chien* (eau forte par Martial, d'après Ribot).

Gravures dans le texte : *Madame la baronne de V...* ; dessin de Chaplin, d'après son tableau.

451. 2e année, [1892]. *Architecture et sculpture en France.* Documents sur les styles du IXe au XIXe siècle. 100 planches par année, avec table analytique, publiées et dessinées par L. Noé. Publication mensuelle. — Librairie de la construction moderne: Dujardin et Cie,... Paris. In-4° (16 fr.).

Fe 29e : *Verneuil (Eure). Maison Renaissance.* (Il s'agit de la maison de la rue Notre-Dame. Ensemble et détails de la tourelle.)

Fe 53e : *Clôture de chapelle dans la cathédrale d'Evreux, XVIe s.* (Chapelle de l'Immaculée Conception. Ensemble et détails).

452. Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts, publiée sous la direction de M. Jules Comte. — *Les styles français*, par Lecheval-lier-Chevignard, professeur à l'Ecole nationale des arts décoratifs. — Paris, anc. maison Quantin; librairies-imprimeries réunies. S. d. (1892). In-8, 377 p. et nombr. vign. (3 fr. 50).

P. 190-193, le château de Gaillon, avec une vue de l'*arc* conservé à l'École des beaux-arts (p. 192). — P. 308-311 : Nicolas Poussin.

453. Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts, publiée sous la direction de M. Jules Comte. — *L'architecture de la Renaissance*, par Léon Palustre. — Paris, anc. maison Quantin; libr.-impr. réunies. S. d. (1892). In-8, 352 p. et 106 vign. (3 fr. 50).

Vignettes : Fig. 36, p. 155 : Château de Gaillon; — fig. 82, p. 253 : [Voûte du] chœur de Tillières. (C'est la voûte de la chapelle accolée au flanc méridional du chœur); — fig. 83, p. 255 : Voûtes [du chœur] de Tillières.

454. Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. *Catalogue des manuscrits conservés aux Archives nationales.* — Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1892. In-8.

361 (F16, 614). 34e liasse d'une collection de pièces de théâtre, provenant du ministère de l'intérieur. In-4°. Dans cette liasse : *Tancrède*, opéra par Edouard d'Anglemont.

535 (H, 1588). Mémoires rédigés par des intendants sur diverses généralités, notamment sur la généralité de Rouen par M. de la Bourdonnaye (1698), sur la généralité d'Alençon par M. de Pomereu de la Bretèche (1698).

572-575. Divers mémoires sur la situation de l'Europe au XVIIIe siècle, par le comte de Broglie.

1190 (KK, 1086). « Mémoire de la généralité de Rouen, dressé par Mr d'Herbigny, année 1698. » XVIIe s.

Digitized by Google

1217 (KK, 1317). Mémoires sur diverses généralités (XVIIe s.). Fol. 1-33 : « Mémoire de la généralité de Rouen dressé par M. Plot, intendant de la généralité. » — Fol. 88-195 : « Mémoire de la généralité d'Alençon, dressé par M. d'Angervilliers, intendant de la généralité. »

1550 (L, 815, n° 14). « Abbrégé de ce qui s'est passé de plus mémorable dans l'abbaïe du Bec depuis l'établissement de notre congrégation (la congrégation de Saint-Maur) dans ce monastère. » Incomplet sur la fin. XVIIIe s. Pap., 12 pages.

1877 (M, 378, doss. Courtenay, n° 3). « Quelques contradictions et méprises plus notables remarquées entre plusieurs autres dans l'histoire de Courtenay, imprimée à Paris, in-folio, l'an 1661, touchant entre autres la seigneurie de Nonancourt. » XVIIe s. Pap., 10 pages.

2743 (T, 1504). Plusieurs mémoires sur l'art militaire, paraissant être du maréchal de Broglie. XVIIIe s.

2744 (T*, 1504^1). « Catalogue des livres de la bibliothèque de Mgr le maréchal duc de Broglie. » 1776.

455. *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal*, par Henry MARTIN, conservateur adjoint à la bibliothèque de l'Arsenal. Tome sixième. — Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1892. In-8, [4]-515 p. (12 fr.)

La couverture porte : « Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : tome sixième. Paris, lib. Plon, etc. »

6023-6024 (722 *A*. H.F.). Recueil de chartes de la maison de Courtenay. 2 vol. in-fol. (Pièces concernant Conches, Damville, Gisors, Illiers-l'Evêque, Nonancourt, Verneuil.)

6163 (316 *bis*. H.F.). Recueil de 124 chartes ou pièces relatives à la Normandie (1318-1672). Un grand nombre sont des quittances. Quelques imprimés.

6515 (755 *bis*. H.F.). « Recherche de la noblesse de Normandie faite par Guy Chamillart en l'année 1667. » XVIIe s.

6595 (85 *ter*. H.F.). Recueil des sentences et ordonnances des commissaires députés par le roi en Normandie pour l'exécution de l'édit de Nantes et autres articles accordés par le roi à ceux de la religion réformée. 1611-1612. — Copie collationnée de 1613.

6602 (952 H.F) Recueil de pièces : Fol. 1. « Copie d'un mémoire escrit de la main de feu M. Hallé, conseiller au Parlement, et dont j'ay donné l'original à M. Hallé, son fils aisné, aussy conseiller de la cour, ce 18e may 1659. » Notes généalogiques sur la famille Hallé d'Amfreville. — Fol. 147. Note sur « Zarine, reine des Scythes, l'an 604 avant N.-S., lue par M. Boivin l'aîné à l'Académie des Inscriptions les 17 et 20 janvier 1708. »

6771 (316 *bis A*. H.F.) Recueil : Pièces relatives aux Crespin, à Pont-de-l'Arche, etc. (XIVe-XVIIe s.)

Digitized by Google

456. *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal.* Tome neuvième. *Archives de la Bastille*, par Frantz FUNCK-BRENTANO, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal. — Paris, libr. Plon; E. Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1892. In-8, (premier fascicule : [4]-LXXIX p. et p. 1-273) (6 fr.)

10,184..... 13°. Rapport du lieutenant de police au cardinal de Fleury, concernant l'état de l'abbaye de Saint-Nicolas de Verneuil au Perche (1729).

10,362. Fausse dénonciation de complot (1677). Dossier de Pierre de Biere de Saint-Aubin d'Incarville, capitaine au régiment de Navarre, et de sa femme, Marie-Anne de Roncy, etc.

10,422-10,433. Affaires de religion : R.P.R., XVIe et XVIIe s. (10.429 : Lyonnais, Maine, Normandie et Perche. 1561-1685, 118 ff.).

12,351-12,353. Dénonciation du pacte de famine. Dossier de Leprévôt, natif de Beaumont-le-Roger (1768-1786).

12,447. Dossiers de Charles Cavelier, curé de Panilleuse, conduit à la Bastille le 17 juin 1775, pour avoir excité une émeute à Dreux le jour du marché, sorti le 26 juillet 1775; — Queudray, maître de poste aux Andelys, et Jean Regnault, tisserand, pour avoir cherché à exciter des émeutes en allant de poste en poste, entrés à la Bastille le 2 juillet 1775, sortis : Queudray le 17 juillet suivant, et Regnault, le 20 août, pour être transférés dans les prisons de Chartres.

457. *Ystoire de li Normant, par* AIMÉ, *évêque et moine au Mont-Cassin*, publiée avec une introduction et des notes par l'abbé O. DELARC. (Sceau de la Société de l'histoire de Normandie). — Rouen, A. Lestringant, lib., 1892. In-8, Ixxj-385 p. (12 fr.)

P. 12-13 : Robert Crespin prend part à l'expédition en Espagne contre les Sarrasins (1064); il va en Italie, puis à Constantinople; sa mort.

458. *Documents concernant les confréries de charité normandes*, recueillis par E. VEUCLIN et publiés par la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure. Travail couronné par la Société libre de l'Eure (prix de Blosseville). — Evreux, impr. de Ch. Hérissey, 1892. In-8, 155 p. et une pl. h. t., avec six figures dans le texte.

Statuts de la confrérie de Saint-Jean-aux-Chapeaux de Saint-Lô (entre 1381 et 1386); statuts de la Charité de Menneval (1407); statuts de la Charité d'Evreux (1421); statuts de la Charité de l'église Notre-Dame de Louviers (1450); statuts de la Charité de l'église Saint-Gervais de Falaise (1471); statuts de la Charité de Chennebrun (1493); statuts de la Charité de l'église Notre-Dame de Saint-Lô (1520) (analyse); règlement des Charités du diocèse de Lisieux (1728); lettres-patentes du roi en faveur de la Charité d'Alençon

Digitized by Google

(1736) ; bulle d'indulgences accordée par le pape Urbain VIII à la Charité d'Amfreville-la-Campagne (1633) ; liste des principales confréries de charité normandes.

Extr. du *Rec. des trav. de la Soc. lib. d'agr. de l'Eure*, 4e sér. t. IX, paru en 1893.

459. *Organisation intime des anciennes corporations d'arts et métiers en Normandie.* Signé : E. VEUCLIN,... — *Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements à l'Ecole nationale des beaux-arts, du 7 au 11 juin* 1892, p. 442-458.

Evreux, Gisors, Verneuil, Bernay. — Pas de tirage à part.

460. *Artistes normands ignorés ou peu connus.* Signé : E. VEUCLIN. — *Réunion des sociétés des beaux-arts des départements à l'Ecole nationale des beaux-arts, du 7 au 11 juin* 1892, p. 345-365.

Jacques Hamel, curé de la Trinité-du-Mesnil-en-Ouche, sculpteur ; Jacques Roquelon, menuisier à Bernay ; Michel Lourdel, sculpteur et peintre à Rouen (marché pour la contretable de Notre-Dame de la Couture, 1621) ; Guillaume Barrey, sculpteur et peintre à Rouen (travaux à la Couture, 1627) ; Etienne Mazeline, sculpteur et peintre à Rouen (travaux à la même église, 1629) ; Louis Poelou, vitrier à Bernay ; Germain et Jacques Binet, peintres-vitriers à Bernay ; Pierre Ynger, facteur d'orgues à Bernay ; dom Yves Dumont, id. ; Thomas de Villers, id. ; Michel Courson, architecte et maçon à Beaumont-le-Roger, etc., etc. Tous ces artistes ou artisans vivaient à la fin du XVIe siècle et dans la première moitié du XVIIe.

Pas de tirage à part.

461. *Le commerce de l'eau-de-vie de cidre au* XVIIIe *siècle* [en Normandie]. Signé : P. DUCHEMIN. — *Le Brionnais*, nos des 14 et 21 août 1892.

462. *Anciennes écoles populaires*, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 40 (n° 8.)

Les Authieux près Barquet, Fourmetot.

463. *Les petites écoles et les charités funéraires*, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 73-74 (lisez : 77-78) (n° 18).

Plasnes, Authou, Hectomare.

464. *Notes sur le clergé normand au temps de la Révolution.* Signé : A. MARTIN. — *Revue catholique de Normandie*, 1re année, p. 389-406 et 501-512, et 2e année, p. 51-66. Cf. n° 465.

Parmi les ecclésiastiques mentionnés, nous trouvons d'ex-curés de Piencourt et de Noyers, un ex-vicaire de Fontenelle, un ex-chapelain de l'hospice de Gisors et des prêtres de Barc, Bernay, Bray, Broglie, Claville, Couches, Cuverville, Emalleville, Evreux, Gaillon, Goupillières, Saint-Aubin-le-Guichard, Saint-Germain-la-Campagne et Verneuil.

Digitized by Google

465. Alphonse MARTIN. *Le clergé normand avant, pendant et après l'exil en Angleterre.* 1791-1802. — Evreux, impr. de l'Eure, 1892. In-8, [4]-45 p.

Tirage à part du précédent.

466. *Souvenirs de l'invasion prussienne en Normandie*, par M. le baron ERNOUF. — *Journal d'Evreux*, nos des 24 fév., 2, 9, 16, 23, 30 mars, 6, 13, 27 avril, 3, 11, 18 et 25 mai 1892.

Reproduction d'une grande partie du volume publié en 1872 par M. Ernouf.

Occupation de Gisors. Combat d'Ecouis. Anecdotes sur quelques compagnies franches. Les Prussiens aux Andelys. Combat de Villegats. Bombardement de Vernon, Longchamp, Hébécourt, etc. Combat du Thil. Sac de Guitry, de Forêt. Evreux menacé. Vernon et les mobiles de l'Ardèche. Incendie d'Etrépagny. Etc.

467. *Souvenirs de la campagne* 1870-71. Signé : P. BOUDET. (La couverture porte, en outre : « par P. Boudet, » et le titre de départ : « Extr. du *Journal de Mantes.* ») — S. l. n. d. In-fol., [2] p. et 29 p. à 2 col. (Mantes, impr. Beaumont frères, 1892.)

Extr. du *Journal de Mantes*, année 1892.

Journal d'un franc-tireur dont la compagnie manœuvra et séjourna pendant presque toute la durée de la guerre dans le département de l'Eure.

468. *Bibliographie historique normande*, 1891. 2° *Manuscrits.* Signé: P. L. V. (Pierre LE VERDIER). — *Bull. de la Soc. de l'hist. de Normandie*, t. VI.

Pièces concernant Appeville-Annebaut, p. 498; Baudemont, p. 495; Breteuil, p. 493; Evreux, p. 494 et 497; Gamaches, p. 493; Gisors, p. 495; Mesnil-Jourdain, p. 496; Neaufle-[Saint-Martin], p. 492; Neubourg, p. 498; Pont-Saint-Pierre, p. 499; Verneuil, p. 497.

469. *Epigraphie du canton de Chaumont-en-Vexin.* Signé: L. RÉGNIER, J. LE BRET. — *Mém. de la Soc. académ. de l'Oise*, t. XV, 1re partie, p. 133-207 (*à suivre*).

VI. Tombe de Renaud de Chaumont, seigneur de Quitry (Guitry) et de Boissy, et de Jeanne de Beaumont, sa femme. (?) (XIVe siècle.) — Eglise de Boissy-le-Bois.

XXI. Fondation par Jean Begeault, religieux de l'abbaye du Bec, prieur de Bouconvilliers (vers 1570). — Eglise de Bouconvilliers.

XXIV *bis*. Epitaphe de J.-B. Lemoyne de Bellisle, seigneur de Vernonnet, Hennezis, etc. (1791). — Chapelle du château de Bouconvilliers.

XXV. Tombe de Georges du Bec, baron de Boury (1584), et de Marie Jubert, dame du Marais-Vernier, sa femme (1613). — Eglise de Boury.

Digitized by Google

LXXXV. Epitaphe de Guillaume de Chaumont, seigneur de Quitry, Forêt, Réquiécourt, etc. (1543). — Chapelle funéraire de la famille de Chaumont-Quitry, à Chaumont.

470. *Notes historiques. Inventaire des archives du notariat de Bourgtheroulde.* (Documents provenant des tabellionages de Bourgtheroulde, Brionne, le Bec-Hellouin, Mauny, Boissey-le-Châtel, la Bouille, etc.) [par H. SAINT-DENIS] (*suite*). — *La Risle*, nos des 3, 10, 17, 24 et 31 janv., 28 fév. et 3 avril 1892.

Tabellionage de Bourgtheroulde. 6 juin 1627. Louis Mustel, écuyer, sieur du Bosroger, Penilenze, Franquesne et la Boullaie, demeurant à Bosroger, donne un terrain, dans l'enclos de son manoir du Bosroger, pour y construire un temple destiné à l'exercice de la religion réformée. (*N° du 24 janv.* 1892.)

471. *Glane de notes historiques*, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 11, 36, 48, 56, 64, 72, 76, 80 (nos 2, 7, 10, 12, 14, 16, 17, 18).

Bernay, Berthouville, Boisney, Broglie, Carsix, le Chamblac, la Chapelle-Gautier, Emanville, la Ferrière-sur-Risle, Ferrières-Saint-Hilaire, Fontaine-l'Abbé, Gravigny, Morainville-en-Lieuvin, la Neuville-du-Bosc, Pont-Authou, Saint-Aubin-de-Thenney, Saint-Vincent-de-la-Rivière, Thevray, le Tilleul-en-Ouche, la Trinité-du-Mesnil-Josselin, Villers-en-Ouche, etc.

472. *Il y a cent ans. L'Eure en* 1792. Signé : X... — *Journal de Brionne*, 18 sept. 1892.

473. *Comment finirent les Conventionnels de l'Eure.* Signé : X... — *Journal de Brionne*, 25 sept. 1892.

474. *Notice sur les sociétés savantes du département de l'Eure et bibliographie de leurs publications.* Signé : L. RÉGNIER. — *Revue catholique de Normandie*, 1re année, p. 310-326 et 453-466.

Publication commencée en 1891. Cf. nos 233 et 475.

475. *Notice sur les sociétés savantes du département de l'Eure et bibliographie de leurs publications*, par L. RÉGNIER. — Evreux, impr. de l'Eure, 1892. In-8, 46 p.

Au revers du faux titre : « Extr. de la *Revue catholique de Normandie*, 1re année, 1891. »

476. *Congrès archéologique de France, sous le patronage de la Société française d'archéologie* (56e session), *tenu à Evreux les* 2, 3, 4, 5 *et* 6 *juillet* 1889. — *Recueil... de la Société libre... de l'Eure*, 4e sér., t. VIII, p. 246-298.

Compte rendu résumé des séances et des excursions, avec le texte des communications suivantes :

Digitized by Google

[Découverte dans l'ancien grand séminaire d'Évreux de la sépulture de Jacques Le Doulx de Melleville, haut doyen de la cathédrale d'Evreux, † 1680], [par M. Molle], p. 250-257.

Le tombeau préhistorique de Cocherel, [par M. Ferray], p. 259-283, avec 3 planches. Cf. nos 114, 114 *bis*, 304.

[Discours prononcé par M. Join-Lambert, président de la Société libre de l'Eure, dans la séance tenue au Bec-Hellouin, le 6 juillet 1889], p. 285-289. Cf. n° 134.

Mazarin et l'abbaye du Bec, [par M. l'abbé Porée], p. 289-293, [Communication faite dans la même séance]. Cf. n° 134.

[Texte de l'inscription inaugurée au Bec-Hellouin le 6 juillet 1889], p. 294-295. Cf. n° 134.

Une pierre tombale du XVIe *siècle*, [par M. Molle], p. 296-297. avec une planche. [Pierre tombale de Vincent de Pilliers, seigneur de Beaufort, † 1561, dans l'église de Lignerolles]. Cf. nos 108 et 529.

477. *Etat de l'agriculture et de l'économie rurale dans le département de l'Eure*, par A. Bourgne, professeur départemental d'agriculture,... — *Recueil... de la Société libre d'agriculture... de l'Eure*, 4e sér., t. VIII, p. 19-194. Cf. n°. 478.

478. *Etat de l'agriculture et de l'économie rurale dans le département de l'Eure*, par A. Bourgne, professeur départemental d'agriculture. 1892. (Extr. du Rec. de la Soc. lib. d'agric., arts, sciences et belles-lettres de l'Eure.) In-8, paginé 19 à 194, plus [2] p. de titre.

479. *Revue de l'année*. Signé : L. Régnier. — *Almanach-Annuaire de l'Eure*, année 1893, p. 257-262.

480. *Revue de l'année* (novembre 1891-octobre 1892). Signé : Léon Tyssandier. — *Almanach du département de l'Eure illustré*, 1893. 2e partie : *Histoire locale*, p. 1-6.

481. [Mort de M. le baron Degrand, ancien ingénieur en chef du département de l'Eure]. — *Le Courrier de l'Eure*, 20 sept. 1892.

482. *Le nouveau conseil général de l'Eure et son président*. Signé : L.-Modeste Leroy. — *Almanach du département de l'Eure illustré*, 1893. 2e partie : *Histoire locale*, p. 21-27.

Biographie de M. le comte d'Osmoy, avec son portrait.

483. *Rapport sur les publications historiques relatives au département de l'Eure et parues en* 1888, par M. Louis Régnier, lu à la séance de la section de Bernay le 6 octobre 1889. — *Recueil... de la Société libre... de l'Eure*, 4e sér., t. VIII, p. 299-339.

Déjà publié en une brochure in-8 (Bernay, impr. Mlles Lefèvre, 1889).

484. *Rapport sur les publications historiques relatives au départe-*

Digitized by Google

ment de l'Eure et parues en 1889, par M. Louis RÉGNIER, lu à la séance de la section de Bernay, le 7 septembre 1890. — *Recueil... de la Société libre... de l'Eure*, 4e sér., t. VIII, p. 365-422.

Déjà publié en une brochure in-8 (Bernay, Mlles Lefèvre, imp., 1890). Cf. 430.

Suivi (p. 423-424) d'un *Supplément aux rapports sur les publications parues en* 1888 *et* 1889.

485. *Bibliographie historique du département de l'Eure pendant l'année* 1890, par M. Louis RÉGNIER. — *Recueil... de la Société libre... de l'Eure*, 4e sér., t. VIII, p. 699-760. Cf. n° 486.

P. 747-752 : *Table des noms de lieux.* P. 753-760 : *Table des noms de personnes.*

486. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure (section de Bernay). — *Bibliographie historique du département de l'Eure pendant l'année* 1890, par M. Louis RÉGNIER. — Evreux, impr. de Ch. Hérissey. S. d. In-8, 68 p.

487. *Rapport de l'archiviste du département sur le service des archives départementales, communales et hospitalières.* Signé : Georges BOURBON. — *Départ. de l'Eure. Conseil général. Session d'août* 1892. (*Rapports des chefs de service*, p. 152-167.)

488. *Dernier recueil de notes historiques et archéologiques concernant le département de la Seine-Inférieure et plus spécialement la ville de Rouen*, par Charles de BEAUREPAIRE, correspondant de l'Institut. — Rouen, impr. de Esp. Cagniard, 1892. In-8, [4]-360 p. (11 fr.)

P. 145-147 : *Note sur un marché de peinture.* [Texte d'un contrat du 23 août 1611, par lequel Isaac Allain, peintre-sculpteur, demeurant à Rouen, s'oblige envers Philippe-Emmanuel de Gondy, baron d'Ecouis, à peindre, au dedans et au dehors de l'église d'Ecouis, une litre aux armes du maréchal de Retz, père du baron. Déjà publié *Bull. de la Comm. des antiq. de la S.-Inf.*, t. VIII, p. 92-95.]

P. 236-245 : *Note sur la voirie au temps de Sully.* (Cf. n° 354.)

489. *Inventaire historique des actes transcrits aux insinuations ecclésiastiques de l'ancien diocèse de Lisieux* ou documents officiels analysés, pour servir à l'histoire du personnel de l'évêché, de la cathédrale, des collégiales, des abbayes et prieurés, des paroisses et chapelles, ainsi que de toutes les familles notables de ce diocèse (1692-1790), par M. l'abbé PIEL, curé du Mesnil-Mauger,... — Ouvrage précédé d'une introduction sur l'ancien droit ecclésiastique et suivi de tables très complètes des noms cités dans chaque volume, orné de cartes, plans et vues de monuments,... — Tome I. —

Digitized by Google

Lisieux, impr. typogr. et lithogr. E. Lerebour, 1891. (La couverture porte la date 1892). Gr. in-8, [4]-LXXVIII-[2]-887 p. et 3 pl. h. t., avec armoiries dans le texte (8 fr.) Cf. 489 *bis*.

489 bis. *Inventaire historique, etc.* — Tome II. — Lisieux, etc., 1892. Gr. in-8, 791 p. et 3 pl. h. t., avec armoiries dans le texte. (8 fr.)

Cette publication, à continuer, intéresse toutes les paroisses de la partie occidentale du département de l'Eure autrefois comprises dans le diocèse de Lisieux, et celle d'Etrépagny, qui faisait partie de l'exemption de Saint-Cande de Rouen, dépendance du même diocèse.

L'une des planches du tome II est la vue de l'abbaye de Bernay du *Monasticon gallicanum;* une autre est la carte de l'archidiaconé du Lieuvin, d'après Danville (1727).

ARRONDISSEMENT D'EVREUX

Histoire d'Evreux (490-513). — Ouvrages concernant les divers cantons : Breteuil (514-520) ; Conches (521-523) ; Damville (524) ; Pacy (525) ; Rugles (526-528) ; Saint-André (529) ; Verneuil (530-533) ; Vernon (534-537).

490. [L'industrie gallo-romaine à Evreux]. — *Bull. archéol. du Comité des trav. histor. et scientif.*, 1892, p. XLVI.

Analyse d'une communication faite par M. Ferray au Congrès des sociétés savantes, séance du 9 juin 1892, matin. — Cf. 491.

491. *Evreux au Congrès des Sociétés savantes.* — *Le Rappel de l'Eure*, 18 juin 1892.

Analyse de la même communication.

492. *Le trésor militaire d'Evreux.* Signé : E. FERRAY. — *Revue numismatique*, 3e sér., t. X, 1892, p. 7-27. — Cf. nº 493.

493. E. FERRAY. *Le trésor militaire d'Evreux.* (Extr. de la *Revue numismatique*, 1892). — Paris, chez C. Rollin et Feuardent, 1892. In-8, 21 p. (La couvert. impr. sert de titre.)

494. *Mediolanum Aulercorum au* IIIe *siècle.* Signé : E. FÉRAY. — *Almanach du département de l'Eure illustré*, 1893. 2me partie : *Histoire locale*, p. 14, 17-18 et 21.

Avec une vue restituée de Mediolanum Aulercorum au IIIe siècle, par M. Gossart.

Digitized by Google

495. *Découverte d'un tombeau dans le chœur de la cathédrale.* — *La Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, n° du 19 mars 1892 (14e année, p. 48.)

Tombeau de Guillaume des Essarts, évêque d'Evreux, mort en 1334.

* 496. *Un enlèvement d'ambassadeurs au* XVe *siècle.* Signé : E. JARRY. — *Revue d'histoire diplomatique*, 1892 (avec tirage à part : Paris, in-8, 23 p.).

Les ambassadeurs enlevés par le duc de Bourgogne Jean sans Peur (juin 1415), dans le duché de Bar, étaient ceux qui avaient été envoyés par la cour de France au concile de Constance. Parmi eux se trouvait l'évêque d'Evreux, Guillaume de Cantiers.

497. *Livres anciens.* « *Breviarium Ebroicense. Pars estivalis.* » In-8. Caractères gothiques. A deux col.,... — *Bibliothèque nationale. Bulletin mensuel des récentes publications françaises*. Année 1892, p. 165, col. 1 (mars-avril).

Description du volume.

498. *Histoire de Claude de Sainctes, évêque d'Evreux, par M. l'abbé* CHEMIN, *ancien curé de Tourneville*, publiée et annotée par M. l'abbé GUÉRY, aumônier du lycée. — Evreux, impr. de l'Eure, 1892. In-8, [8]-vij-[1]-123 p., avec deux planches h. t. (3 fr. 50.)

Portrait de Claude de Saintes, d'après un *crayon* de la Bibliothèque nationale ; épitaphe de Claude de Saintes dans la cathédrale d'Evreux, d'après Gaignières.

Armes du même, dans le cloître de la cathédrale d'Evreux, d'après Gaignières (placées en fleuron au titre).

499. *Lettre inédite des cardinaux du Perron et d'Ossat au sujet de l'absolution du roi Henri IV.* Communication de M. VILLEPELET. — *Bull. histor. et philol. du Comité des trav. histor. et scientif.*, 1892, p. 201-204.

500. *Un peintre ébroïcien*, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 2-3 (n° 1.)

Jacques Lefebvre et Joseph Lombard, peintres à Evreux (XVIIIe siècle).

501. *Rapport par M. Gustave* PREVOST,... *sur un ouvrage intitulé : Notice généalogique sur la famille Le Doulx de Melleville, par M. Charles Molle*,... lu à la séance générale du 31 décembre 1889. — *Recueil... de la Société libre... de l'Eure*, 4e série, t. VIII, p. 235-242.

502. *Notice généalogique sur la famille Le Doulx de Melleville*, par Charles MOLLE, ancien vice-président du tribunal civil. *Additions*

Digitized by Google

nouvelles. — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1892. In-4, [4]-104 p. et une pl. (Non mis dans le commerce.) Cf. 77.

P. 6-26 : *Un chapitre inédit de l'histoire contemporaine. La fuite du roi Louis-Philippe, lors de la révolution de* 1848, *racontée par M.* RENARD, *fermier de Melleville.* Cf. n° 216.

P. 42-49 : Pouillé de l'archidiaconé d'Evreux à la fin du XVIIe siècle. (Extrait du pouillé du diocèse conservé aux Arch. de l'Eure, G. 17). Etc.

La planche, en héliogravure, représente le château de Melleville.

503. *Journal de ce qui s'est passé en la chambre du Tiers Etat aux Etats généraux de* 1614, *par Claude* LE DOUX DE MELLEVILLE, *lieutenant général d'Evreux. — Recueil... de la Société libre... de l'Eure,* 4e sér., t. VIII, p. 495-697. Cf. n° 504.

Avant-propos signé Ch. MOLLE (p. 495-509).

504. *Journal de ce qui s'est passé en la chambre du Tiers Estat aux Estats généraux de* 1614, *par Claude* LE DOULX DE MELLEVILLE, *lieutenant général d'Evreux*, publié par Ch. MOLLE, ancien vice-président du tribunal civil,... — Evreux, impr. de Ch. Hérissey, 1892. In-8, [4]-203 p.

Tirage à part du précédent, fait à 25 ex., sur papier de Hollande.

505. *Glanes musicales*, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 14-15 (n° 3).

Evreux (XVIIIe s.)

506. *Quelques souvenirs du passé à Evreux et aux environs.* Signé : B. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 17 (n° 4).

XVIIIe s.

507. Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements.* T. XV. *Marseille*, par M. l'abbé ALBANÈS. — Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1892. In-8.

525 (Eb. 247 — R. 951). « Consultation des avocats du parlement de Paris au sujet du jugement rendu à Embrun contre M. l'évêque de Senez du 30 octobre 1727; et instruction pastorale de M. l'évêque d'Evreux au sujet de cette consultation, du 15 novembre 1730. » Incomplet.

1295-1305 (B a. 37 — R. 202). Monuments de France. Album formé par M. Pascal Coste, architecte, et contenant des dessins, plans et vues de monuments (1828-1876). 12 vol. obl. [IX. Paris, Evreux, Caen, Bayeux, etc.]

508. Georges BOURBON. *Vieilles maisons d'Evreux.* — Evreux, impr. de Ernest Quettier, 1892. In-16, 21 p. et une planche. Cf. n° 274.

Digitized by Google

Avec une vue en photogravure des vieilles maisons situées à l'angle de la rue de la Petite-Cité et de la rue de l'Echiquier, démolies en 1891.

509. *Congrès archéologique de France. — Revue de l'art chrétien*, 1892, p. 54-55.

Compte rendu du volume publié par la Société française d'archéologie, avec une vue (p. 54) du beffroi d'Evreux.

510. *Inauguration du buste de Philippe Rousseau* [à Evreux, le 27 mars 1892]. — *Le Courrier de l'Eure*, 29 mars 1892. — Cf. n° 511.

511. *Inauguration du monument de Philippe Rousseau. — Soc. des amis des arts du dép. de l'Eure. Bull.*, VII, 1891. P. 29-41.

512. *Sceaux, emblèmes et devises des sociétés savantes de France en relations avec l'Académie de Reims.* Lecture faite dans la séance du 26 fév. 1892 par M. Henri JADART, secrétaire général. — *Travaux de l'Académie... de Reims*, 89e vol., p. 329-355. Cf. n° 513.

513. *Sceaux, emblèmes et devises des sociétés savantes de France en relations avec l'Académie de Reims...* par Henri JADART,... — Reims, F. Michaud,... édit., 1892. In-8, [4]-25 p.

Au revers du faux-titre : « Extr. du t. LXXXIX des *Travaux de l'Académie de Reims.* Tirage à part à 50 exempl. »

P. 11. *Evreux* (Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure, à).

514. *Compte rendu des travaux de la Société* [des amis des arts] *en* 1891, présenté à l'Assemblée générale du 27 mars 1892, par M. Emile HÉRISSAY, vice-président. — *Société des amis des arts du département de l'Eure. Bull.* VII, 1891. P. 3-22.

Décès du peintre Théodule Ribot, né à Saint-Nicolas-d'Attez.

515. *Théodule Ribot.* Signé : Henri PAULME. — *Soc. des amis des arts du dép. de l'Eure. Bull.*, VII, 1891. P. 42-69. Cf. n° 516.

Avec un portrait inédit du maître, d'après lui-même.

516. Henri PAULME. *Théodule Ribot.* Notice extr. du Bulletin annuel 1891, n° VII, de la Société des amis des arts du département de l'Eure. — Evreux, impr. de Ch. Hérissey, 1892. In-8, [4]-28 p. et une pl.

517. [Théodule Ribot]. — *La Vallée d'Eure*, 14 janv. 1892.

518. *Exposition de l'œuvre de T. Ribot. — Journal de Nonancourt*, 11 mai 1892.

Reproduction d'un article du *Figaro*.

Digitized by Google

519. *Exposition de l'œuvre de Théodule Ribot.* Signé : Raoul Sertat. — *Revue encyclopédique*, 1892, col. 1110-1113.

Avec trois gravures : « L'*Atelier-grenier* de Théodule Ribot, à Colombes, » et reproduction de deux tableaux de Ribot : les *Plumeurs* et les *Chanteurs*.

520. *Exposition des œuvres de Ribot à l'École des beaux-arts.* Signé : L. G. [Louis Gonse]. — *La Chronique des arts et de la curiosité*, 1892, p. 147.

521. *Les petites écoles à Conches pendant la Révolution*, [par E. Veuclin]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 53-54 (n° 12).

522. [Bénédiction de quatre cloches à Conches, le 20 mars 1892]. — *Le Courrier de l'Eure*, 22 mars 1892.

Texte des inscriptions.

523. *Souvenir de la bénédiction des cloches de l'église Sainte-Foy de Conches*, 20 mars 1892. — Conches, impr. de F. Leveau. In-8, [2]-26 p.

Inscriptions des nouvelles cloches, p. 3-4; inscriptions des anciennes, p. 4-5; inscription de la cloche de Faverolles-la-Campagne (1753), provenant de l'ancienne église du Vieux-Conches.

* 524. *Conversion et dernières années du connétable Henri de Montmorency*, 1595-1614, par le R. P. Apollinaire. — Nîmes, Gervais-Bedot, 1892. Gr. in-8, 11 p.

Extrait de la *Revue du Midi*, août 1892.
Il s'agit d'Henri de Montmorency, seigneur de Damville.

525. *Fêtes de Pacy-sur-Eure. 22 et 25 septembre* 1892. — *La Vallée d'Eure*, 29 sept. 1892.

Discours de M. Isambard, maire de Pacy [Histoire de la mairie de Pacy].

526. *Histoire du canton de Rugles* (de 1600 à la Révolution), par Ad. Desloges. — Rugles, Ch. Pillard, lib., 1892. In-8, 61 p.

527. *La calligraphie et la miniature à Langres à la fin du* xve *siècle. Histoire et description du ms.* 11972-11978 *du fonds latin de la Bibliothèque nationale*, par l'abbé L. Marcel, préfet des études au petit séminaire de Langres. — Paris, A. Picard, 1892. Gr. in-4°, 48 p., avec une héliogr. (5 fr.)

Extrait des *Mémoires* de la Société historique et archéologique de Langres.

Il s'agit d'un exemplaire des *Postilles* de Nicolas de Lire, en 7 volumes, exécuté en 1472, à Langres, pour Gui Bernard, évêque de cette ville.

Digitized by Google

528. *Anciennes écoles populaires*, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 19 (n° 4).

1460. Ecoles de la Neuve-Lyre.

529. *La pierre tombale de Vincent de Pilliers*. Signé : C. M. [Ch. MOLLE]. — *Almanach-Annuaire de l'Eure*, année 1893, p. 268-270.

Sépulture de Vincent de Pilliers, seigneur de Beaufort (1561), dans l'église de Lignerolles. Cf. nos 108, 476.

530. Documents sur la province du Perche, 1re série. *Recueil des antiquitez du Perche*. Comtes et seigneurs de la dicte province. Ensemble les fondations, bâtimens des monastaires et choses notables du dict païs, par BART DES BOULAIS. Publié, avec les additions et variantes de plusieurs manuscrits, et annoté par M. Henri TOURNOÜER, ancien élève de l'école des Chartes. Précédé d'une notice biographique par M. BESNARD. — Mortagne, Pichard-Hayes, lib.-édit.; L. Daupeley, imp., 1890. In-8. (En cours de publication). Cf. n° 111.

P. 205 (7e fasc.) : Bataille de Verneuil (1424). — P. 210-211 (id.) : Reprise de Verneuil par les Français (1449).

P. 243-244 (8e fasc.) : Prise de Verneuil par le comte de Soissons pour le roi (janvier 1591) et reprise de la ville par le vicomte de Tavannes, pour la Ligue (avril 1591).

530 *bis*. Documents sur la province du Perche, 2e série. *Géographie du Perche*, accompagnée d'une carte de la région et de la province du même nom, par le vte O. de ROMANET. — Mortagne, Pichard-Hayes, lib.-édit.; L. Daupeley, imp., 1890. In-8, 176 p. et une carte h. t. (Publication terminée en 1892.) Cf. nos 30 et 299.

531. *Notes* [archéologiques] *sur Verneuil*. Signé : MARTIGNÉ. — *Almanach du département de l'Eure illustré*, 1893. 2e partie : *Histoire locale*, p. 6-14.

Avec trois photogravures représentant la tour de la Madeleine, la croix du cimetière (XVIe siècle) et la maison de la rue du Canon.

532. *Eudes, comte de Blois, de Tours, de Chartres, de Troyes et de Meaux* (995-1037), *et Thibaud, son frère* (995-1004), par Léonce LEX,... archiviste du département de Saône-et-Loire,... — *Mém. de la Soc. académ. de l'Aube*, année 1891, p. 191-383. Cf. n° 533.

P. 210-212 : Richard II, duc de Normandie, construit le château de Tillières ; sa lutte avec le comte Eudes ; le roi Robert y met fin en provoquant une réunion de ses grands vassaux à Coudres (1006-1007).

533. *Eudes, cte de Blois, de Tours, de Chartres, de Troyes et de*

Digitized by Google

Meaux (995-1037), *et Thibaud, son frère* (995-1004), par Léonce Lex,.. — Troyes, impr. de Dufour-Bouquot, 1892. In-8, 200 p.

Tirage à part du précédent.

534. *Lettres inédites de Tanevot d'Herbault adressées en* 1789 *à Monsieur Béhic, ancien député du Commerce de Rouen.* Signé : Charles A. de Robillard de Beaurepaire. — *Revue catholique de Normandie,* 2e année, p. 193-220. Cf. n° 535.

P. 211-213, 214-215. Suites de l'attentat contre M. Planter, à Vernon (octobre 1789).

535. Charles-A. de Robillard de Beaurepaire. *Lettres inédites de Tanevot d'Herbault adressées en* 1789 *à Monsieur Béhic, ancien député du Commerce de Rouen.* — Evreux, impr. de l'Eure, 1892. In-8, 32 p.

Tirage à part du précédent.

536. *La bataille de Cocherel.* Signé : Edouard Gachot. — *Almanach-Annuaire de l'Eure,* année 1893, p. 271-274.

537. *Vernon ancien et moderne,* par M. Théodore Michel. — *Le Républicain de Vernon,* n° du 30 juillet et nos suivants (continué en 1893.)

Quelques titres de chapitres : *Origines de Vernon ; Premiers seigneurs de Vernon; franc bourgage, droits du seigneur et coutumes de Vernon; Vernon sous Louis IX ; Vernon sous Philippe III.* Etc.

ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

Généralités sur l'arrondissement (538). — Ouvrages concernant les divers cantons : les Andelys (539-549) ; Ecos (550-551) ; Etrépagny (552) ; Gisors (553-557) ; Lyons-la-Forêt (558).

538. *Nos financiers en robe de chambre.* Revue biographique et critique. Paris, 2, rue de Provence. — Pet. in-fol.

Directeurs : Henri Gillet et Paul d'Hormon.
4e année, n° 2 (20 janv. 1892) : *Louis Passy* (une page de texte et portrait-charge par Grün).

* 539. *Essais sur l'histoire de la peinture française* (*Notes et fragments*). Signé : Ph. de Chennevières. — XXIV [et suivants]. *Nicolas Poussin.* — *L'Artiste,* 62e année, 1892, t. Ier et t. II, *passim.* Cf. nos 121, 308.

Digitized by Google

540. *Histoire de l'art. Peinture. Ecole française*, par A. CAZES D'AIX,... et par J. BÉRARD. — Paris, Georges Rapilly, édit., 1892. In-8, 203 p. (3 fr. 50).

P. 22-35 : *Nicolas Poussin.*

541. *La peinture religieuse*, par A. LECOY DE LA MARCHE. Ouvrage orné de 130 grav. — Paris, libr. Renouard ; Henri Laurens, succ., 1892. In-4°, VII-304 p.

Texte : Poussin, p. 190-194. — Gravures : p. 179, le *Sacrement de l'Ordre*, tableau de Poussin.

542. *Le Poussin à Rome*, par Edouard GACHOT. — Evreux, impr. de Ch. Hérissey, 1892. Broch. in-12.

Extr. de l'*Almanach-Annuaire de l'Eure* pour 1892. Cf. 312.

543. *Documents sur la fondation et le fondateur du collège du Grand-Andely* (Eure), communiqués par M. Armand BÉNET, archiviste du département du Calvados,... — *Recueil... de la Société libre... de l'Eure*, 4e sér., t. VIII. p. 469-494.

Le collège d'Andely fut fondé en 1684 par Gabriel Le Prévost, docteur en médecine, lieutenant en l'élection d'Andely.
Pas de tirage à part.

544. *Thomas Corneille, sa vie et son théâtre*, par Gustave REYNIER,... — Paris, libr. Hachette et Cie, 1892. In-8, [6]-386 p.

Appendice. Documents inédits : X. *Inhumation de Mre Thomas de Corneille. Paroisse N.-D. des Andelys* (p. 352) ; — XI. *Minute conservée dans l'étude de Me Lauvray, notaire aux Andelys. Inventaire après décès des biens ayant appartenu à Thomas Corneille* (p. 352-360. Des fragments de cet inventaire avaient été publiés dès 1854 par M. E. Sauvage, dans le *Recueil de la Société libre de l'Eure*, 3e série, t. II, p. 394-401).

545. [Mort de M. Dumesnil, ancien conseiller général et ancien maire des Andelys (28 janv. 1892).] — *Le Courrier de l'Eure*, 2 fév. 1892.

546. [Obsèques de M. Dumesnil, ancien maire des Andelys (1er fév. 1892). Discours de MM. Bizet, maire des Andelys, et Louis Passy. — *Journal des Andelys.*, 4 fév. 1892.

Le discours de M. Bizet a été, en outre, reproduit dans l'*Impartial*, même date.

547. *Solesmes. Les sculptures de l'église abbatiale*, 1496-1553. Reproductions. Etat de la question d'origine, par le R. P. dom M. DE LA TREMBLAYE. Ouvrage publié avec le patronage de la Société histor. et archéol. du Maine. — Solesmes, impr. Saint-Pierre, 1892. Gr. in-fol., 187 p. et 36 pl. en héliogr. (80 fr.)

Digitized by Google

Parmi les *Mises au tombeau* que l'auteur rapproche de celle de Solesmes et qu'il a fait reproduire par l'héliogravure se trouve le groupe provenant de la Chartreuse de Gaillon, actuellement conservé dans l'église N.-D. d'Andely.

548. *Inauguration des orgues de l'église Notre-Dame des Andelys le 15 novembre* 1892. L. COUTIL. (A la fin : « Rouen, ancienne impr. Lapierre. ») In-8, 8 p. (La couverture imprimée sert de titre).

Description de l'orgue et du buffet (1573).

549. *Le grand orgue de l'église Notre-Dame des Andelys*, reconstruit en 1891-1892 par M. Aristide Cavaillé-Coll, inauguré le 15 novembre 1892 sous la présidence de Monseigneur Hautin, évêque d'Evreux. *Notice* par M. l'abbé PORÉE, chanoine honoraire, correspondant du ministère des beaux-arts. — ...Andelys, impr. G. Coulouma. In-8, 40 p. (1 fr. 25).

550. *Ephéméride de l'expédition des Allemands en France* (août-décembre 1587), par Michel DE LA HUGUERYE, publiée avec la collaboration de M. LÉON MARLET et offerte à la Société de l'histoire de France, par le comte Léonel de LAUBESPIN. (Complément des *Mémoires* du même auteur publiés pour la Société par M. le baron de Ruble.) — A Paris, libr. Renouard; H. Laurens, succ., 1892. In-8, [6]-xiij-554 p. et 2 pl.

Passim, faits et gestes de Jean de Chaumont, seigneur de Guitry, qui, du service du duc d'Anjou, avait, à sa mort, passé à celui du roi de Navarre, dont il était devenu promptement un des négociateurs favoris.

551. [Rapport de M. de Lasteyrie sur une communication de M. de Pulligny relative à un bas-relief découvert à Ecos et conservé dans l'église de cette commune.] — *Bull. archéol. du Comité des travaux histor. et scientif.*, 1892, p. XXV-XXVI. Cf. nos 122, 328.

552. *Souvenirs de* 1870. *Epilogue du combat d'Etrépagny*. Signé : Alfred FITAN. — *L'Impartial* [de Méru], 12, 22 et 29 janv. 1892. Cf. 332.

553. *La maîtrise de l'église de Gisors*. Poésie de DORIVAL, gisorcien (*sic*), vers 1650. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 14 (n° 3).

Fragment publié par E. VEUCLIN.

554. Emile ROUSSE. *La Roche Guyon : châtelains, château et bourg*. — Paris, libr. Hachette et Cie, 1892. In-12, [6]-IV-495 p. et 3 planches (3 fr. 50).

P. 370-378. *Mort du duc de la Rochefoucauld à Gisors* [1792].

555. *Monographie de l'église de Chaumont-en-Vexin*, par M. Louis

Digitized by Google

RÉGNIER. — *Mémoires de la Société historique... de Pontoise et du Vexin*, t. XIV, p. 71-99, avec 7 pl. Cf. n° 624.

P. 82-83 : description des stalles, autrefois dans l'église de Gisors, avec une planche.

556. *Dangu.* Signé : L. R. [L. RÉGNIER]. — *Almanach-Annuaire de l'Eure*, année 1893, p. 263-268.

Notice sur le château et l'église Saint-Jean de Dangu.

557. *Geoffrey de Mandeville. A study of the anarchy*, by J.-H. ROUND, M. A.,... — London, Longmans, Green and Co., 1892. In-8, ix-[2]-461 p. et une pl.

Geoffroy de Mandeville, premier comte d'Essex († 1144), qui fut, sous le règne tourmenté d'Etienne, « the great champion of anarchy, » suivant l'expression de M. Round, appartenait à une famille normande que certains auteurs disent originaire de Mainneville en Vexin.

558. *Notice historique sur Fleury-la-Forêt.* Signé : P. DUCHEMIN. — *L'Echo républicain*, n° du 3 janv. et la plupart des numéros de l'année.

Commencé en 1891 et terminé en 1893.

ARRONDISSEMENT DE BERNAY

Généralités sur l'arrondissement (559-564). — Ouvrages concernant les divers cantons : Beaumesnil (565-571) ; Beaumont-le-Roger (572-575) ; Bernay (576-591) ; Brionne (592-597) ; Broglie (598-602).

559. Société libre d'agriculture de l'Eure. Section de Bernay. *Les temps préhistoriques dans les environs de Bernay*, par M. E. NIEL. Séance du dimanche 10 juillet 1892. Présidence de M. le duc de Broglie. — (La couverture porte, en outre : Bernay, impr. de Mlle A. Lefèvre, 1892.)

Publié d'abord dans le *Journal de Bernay* du 20 juillet 1892.

560. *Aux congrès des sociétés savantes et des beaux-arts* (7-11 juin 1892). — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 28-32 et 33-34 (nos 6 et 7).

Analyse des communications faites par M. Veuclin sur les anciennes corporations de Bernay ; l'ancienne église de la Chapelle-Gautier ; Robert Le Goux, curé de la Chapelle-Gautier (1770-1789), philanthrope, etc.

561. *Quelques notes inédites sur les anciennes confréries de Saint-*

Digitized by Google

Michel, [par E. VEUCLIN]. S. l. n. d. In-8, [12] p. non numérotées. (Il n'y a qu'un titre de départ.)

Le Hamel, Sainte-Croix de Bernay.

Dans le même opuscule :

P. [3] : *L'ancienne église de Notre-Dame d'Aulnai.*

P. [7] : *La maladrerie de Saint-Clair et sa chapelle, paroisse de Notre-Dame de Boissy.*

P. [12] : *Notes diverses* [Piencourt].

Ces divers articles ont paru à la fois dans *le Bernayen*, *le Moniteur du pays d'Ouche* et *les Echos de la Risle*, en 1892.

562. *Goupillières.* [Notes historiques, par E. VEUCLIN]. — S. l. n. d. In-8°, [12] p. non numérotées. (Pas de titre.)

« Notes des Courtonnel, extraites de deux vieux registres de famille. »

P. [4] : *Notes diverses* [Beaumesnil, Saint-Ouen de Mancelles, etc.]

P. [5] : *La Goulafrière* [1790-1793].

P. [5] : *Goupillières* [Révolution].

P. [6] : *La misère à Bernay en* 1693-94.

P. [8] : *Thiberville* [Information sur la noblesse de Thomas de Rivière, sieur du Taillis Baudrieu, et Michel de Rivière, sieur de Longchamp.]

P. [9-12] : [Notes diverses: Beaumesnil, la Noë de la Barre, Romilly-la-Puthenaye, le Noyer, Chatel-la-Lune, Thevray, etc.]

Ces divers articles ont d'abord paru à la fois dans *le Bernayen*, *le Moniteur du pays d'Ouche* et *les Echos de la Risle*, en 1892.

563. 3 *maçons et tailleurs de pierre du pays d'Ouche*, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 57-59 (n° 13).

Jean Crabouillet, m^e masson et tailleur de pierre, demeurant à St-Père-du-Mesnil, travaille en 1633-1635 à l'église de Chambrais, avec *Jehan et Guillaume dits Henry, frères, du mestier de masson, de la paroisse de Livet.*

1631. Travaux au château de Beaumesnil.

564. *Charges militaires du peuple sous Louis XIV* (1689), [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 7-9 (n° 2.)

Menneval, Morsan, Notre-Dame-du-Hamel.

565. *Œuvres d'art des églises du canton de Beaumesnil*, par MM. l'abbé BOUILLET et L. RÉGNIER. Communication faite à la séance de la section de Bernay le 12 octobre 1890. — *Recueil... de la Société libre... de l'Eure*, 4e sér., t. VIII, p. 437-468. Cf. n° 565 *bis*.

P. 465-468 : *Table analytique.*

565 *bis*. *Œuvres d'art des églises du canton de Beaumesnil*, par l'abbé A. BOUILLET et L. RÉGNIER,... — Evreux, impr. de Ch. Hérissey, 1892. In-8, [4]-32 p.

P. 29-32 : *Table analytique.*

Digitized by Google

566. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure. *Inauguration du buste de Jacques Daviel à la Barre le 13 septembre 1891.* — Evreux, impr. de Ch. Hérissey, 1892. In-8, [4]-29 p. et 2 *planches.*

Tirage à part du *Recueil de la Société libre de l'Eure*, 4e série, t. IX, paru en 1893.

567. *Deux sculpteurs du château de Beaumesnil*, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 49-50 (n° 11).

1639. Jacques Perier et Jacques-François Leclerc.

568. *Compte rendu de l'inauguration d'une plaque commémorative érigée le dimanche 12 octobre 1890, à Granchain, pour honorer la mémoire de Guillaume-Jacques-Constant de Liberge de Granchain.* — *Recueil... de la Société libre... de l'Eure*, 4e sér., t. VIII, p. 425-436.

Discours prononcé par M. le premier président BOIVIN-CHAMPEAUX, président de la sous-section des lettres (section de Bernay), p. 425-426.

[Discours lu par M. Lerenard-Lavallée au nom de M. le duc de BROGLIE, président de la section de Bernay], p. 427-429.

Marins normands contemporains et amis de Liberge de Granchain, communication de M. l'abbé PORÉE, p. 430-433.

Allocution de M. le baron de FORVAL, p. 434-435.

[Texte de l'inscription commémorative], p. 436.

569. [Obsèques de M. le baron de Forval, conseiller général du canton de Beaumesnil (18 janv. 1892).] — *Le Courrier de l'Eure*, 20 janvier 1892.

569 *bis*. *Le baron de Forval.* [Discours prononcé sur sa tombe par M. Camille FOUQUET]. — *Le Courrier de l'Eure*, 21 janv. 1892.

570. *Annales de la paroisse de Notre-Dame des Jonquerets depuis le XVe siècle*, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, nos 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 (p. 1-2, 6-7, 15, 20, 23, 34, 39, 44, 46, 50, 55, 60, 62-63, 67, 70-71, 74 et 74-75 (*lisez :* 78-79).

Continué en 1893.

571. *Notice historique sur la Roussière et le Val-du-Theil*, par Emile FRÉMONT, agriculteur. Offerte, en 1890, à la Société d'agriculture de Bernay, présidée par M. le duc de Broglie. — Impr. Ernest Veuclin, à Bernay, 1892. In-8, [2]-22 p. (0 fr. 50).

572. Théophile DOUCET. *Poésies posthumes.* Préface par Clair TISSEUR. — Rouen, impr. Emile Deshays et Cie, 1892. In-4, 77 p. et portr.

La préface est la reproduction de l'article biographique publié dans la *Revue du siècle* en 1890. Cf. n° 150.

Th. Doucet naquit à Beaumont-le-Roger.

Digitized by Google

573. *Artistes, littérateurs et savants au* XIXe *siècle*, par l'abbé A. BARAUD. Ouvrage illustré de gravures. — Paris, J. Lefort, imp.-édit. S. d. (1892). In-8, VIII-350 p.

Lenormant (Ch.), p. 313-315 ; *Lenormant (F.)*, p. 315-316. — Ces deux articles sont la réimpression de ceux insérés d'abord dans le n° 13.

574. *Notice sur Louis-Adolphe Loisel et sur sa collection d'objets d'art et d'antiquités.* Signé : Léon COUTIL. — *Soc. des amis des arts du dép. de l'Eure. Bull.*, VII, 1891, p. 70-86. Cf. n° 575.

Décédé le 14 sept. 1890 à la Rivière-Thibouville.

575. *Notice sur Louis-Adolphe Loisel et sur sa collection d'objets d'art et d'antiquités*, par Léon COUTIL. — Extr. du Bulletin annuel 1891, n° VII, de la Société des amis des arts du département de l'Eure. — Evreux, impr. de Ch. Hérissey, 1892. In-8, [4]-17 p.

576. Emile TRAVERS. *Alexandre de Bernay.* Poëme. — Caen, impr. H. Delesques, 1892. Petit in-8, 10 p.

Au revers du titre : « Extr. des Mém. de l'Académie nat. des sciences, arts et belles-lettres de Caen. » Cf. n°s 371, 372, 577.

Poème couronné le 11 octobre 1891 par la Société libre de l'Eure (section de Bernay). Il est accompagné de notes historiques.

577. *Alexandre de Bernay.* Signé : Emile TRAVERS. — *Revue normande et percheronne illustrée*, 1re année, p. 17-21 (n° 1, fév. 1892).

Poème couronné le 11 octobre 1891 par la Société libre de l'Eure (section de Bernay).

578. *Compte rendu de l'inauguration d'une plaque commémorative érigée le dimanche 7 septembre* 1890, *en l'église de Menneval, pour honorer la mémoire de Gabriel du Moulin. — Recueil... de la Société libre... de l'Eure*, 4e sér., t. VIII, p. 340-364.

Discours prononcé par Mgr de L'ESCAILLE, [protonotaire apostolique, chanoine de N.-D. de Paris], p. 340-346.

Gabriel du Moulin historien. Communication de M. l'abbé PORÉE, p. 347-357. Cf. n° 151.

Notre Gabriel du Moulin, par M. Gustave LE VAVASSEUR. [Vers]. P. 358-364.

579. Société libre de l'Eure (section de l'arrondissement de Bernay). *Notice sur Nicolas Le Vavasseur*, organiste-compositeur du XVIIe siècle, par Jules CARLEZ, directeur de l'école nationale de musique de Caen,... — Séance du 27 mars 1892. Présidence de M. le duc de Broglie. — Bernay, Mlle A. Lefèvre, imp., 1892. In-8, 30 p.

Né à Bernay entre 1580 et 1585.

Digitized by Google

580. *Curés de Sainte-Croix de Bernay depuis l'année* 1590, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 10, 16, 19, 24, 35, 40, 47, 59, 63, 68 (nos 2, 3, 4, 5, 7, 8, 10, 13, 14, 15).

581. *Musiciens de Bernay* (1599-1793). Signé : E. VEUCLIN,... — *Réunion des sociétés des beaux-arts des départements à l'Ecole nationale des beaux-arts, du 7 au 11 juin* 1892, p. 378-409.

Notamment Nicolas Le Vavasseur.

582. *Artistes ignorés ou peu connus.* Extr. d'un mémoire admis au congrès des beaux-arts en 1892. *Jacques Le Bonhomme, dit Cauchois, maître sculpteur, faiseur d'images et peintre, bourgeois de Lisieux*, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 41-42 (n° 9). Cf. n° 460.

1610. Travaille pour Sainte-Croix de Bernay.

583. *Bernay aux Etats généraux tenus à Sens en* 1614. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 65-67 (n° 15).

3 août 1614. Procès-verbal par lequel les bourgeois de Bernay délèguent Jean Barrey pour prendre part aux élections des députés. Publié par M. E. VEUCLIN.

584. *Un maître de l'œuvre*, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 75 (n° 17).

1621. Germain Vasse, maître charpentier à Bernay.

585. *L'industrie des toiles à Bernay.* Signé E. V. [E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 22-23 (n° 5).

XVIIe s.

586. *Note sur quelques figurations d'une facétie populaire.* — *Bulletin des musées*, 1892, p. 239-242.

Cette facétie « consistait à représenter des animaux ou des figures grotesques accompagnés d'une inscription *parlante* qui en indiquait le nombre, *plus un;* cet *un* devait être le naïf badaud auquel on montrait l'objet ». A l'article sont jointes plusieurs vignettes, une, entre autres (fig. 2, p. 241), représentant une bouteille en faïence de Rouen faisant partie du musée de Bernay (coll. Assegond) et sur laquelle on voit un âne, avec cette légende : « Nous sommes deux. »

587. *Serment de sage-femme en* 1739, [publié par E. VEUCLIN.] — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 61-62 (n° 14).

A Bernay.

588. *Artistes peintres de Bernay*, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 20 (n° 4).

1747. Paiement de 100 l. 3 s. 6 d. par les administrateurs de l'hospice de Bernay à Descours, « pour le portrait de M^de de Ticheville ».

Digitized by Google

589. *Un écho du 22 septembre 1892 à Bernay.* Communication faite par M. Veuclin. — In-8, 4 p. (Il n'y a qu'un titre de départ. A la fin : E. Veuclin, imp. à Bernay.)

Procès-verbal de la fête du 1er vendémiaire an V (1796) à Bernay. Déjà publié dans le *Courrier de l'Eure*, 27 sept. 1892.

590. *Notes et souvenirs d'un vieux bernayen*, par M. Lambert. — Bernay, Mlle A. Lefèvre, imp., 1892. In-8, [2]-44 p.

[Un *Te Deum* en 1707.] *Eaux minérales. Règlement de police* [1722]. *Logements de troupe. Rues et places de Bernay. Commerce et industrie au* XVIIIe *siècle et au commencement du* XIXe *siècle. Moulins à blé. Communications extérieures. Fêtes diverses. Création de journaux.* Etc.

D'abord publié dans le *Journal de Bernay*, nos des 6, 10 et 13 août.

591. *Etude sur Bernay et le département de l'Eure au point de vue économique, industriel et agricole ancien et moderne*, par M. Haillard, avocat. — Bernay, impr. de Mlle A. Lefèvre, 1892. In-8, 32 p.

Ce travail, lu à la section de Bernay de la Société libre de l'Eure, a été d'abord inséré dans le *Journal de Bernay*, nos des 21 et 24 sept. 1892.

592. *L'abbaye du Bec et ses écoles.* Signé : L'abbé Porée,... — *Revue catholique de Normandie*, 1re année, p. 407-430, 513-541 ; 2e année, p. 28-50, 129-161. Cf. n° 593.

593. *L'abbaye du Bec et ses écoles* (1045-1790), par M. l'abbé Porée, curé de Bournainville,... — Evreux, impr. de l'Eure, 1892, In-8, vij-106 p.

Tirage à part du précédent.

594. *Les confréries funéraires*, [par E. Veuclin]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 71 (n° 16).

Charité du Bec.

595. *Anciens curés de Saint-Martin de Brionne* [depuis 1450]. — *Le Brionnais*, 3 juillet 1892.

596. *Souvenirs historiques. La Maladrerie de Bertheville*, par A. Duchemin. — *Le Brionnais*, n° du 3 janvier 1893.

Suite du n° 398.

597. E.-V. Veuclin,... *Les antiquités de Brionne et des environs. L'église de Livet-sur-Authou.* — Brionne, impr. et libr. E. Amelot, 1892. In-8, 28 p.

598. *Prêtre excommunié à Chambrais*, [par E. Veuclin]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 69-70 (n° 16).

Ce prêtre s'appelait Robert Hébert.

Digitized by Google

599. *Le maréchal de Broglie à Bayeux*, [par E. Veuclin]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p.75 (n° 17).

1778.

600. *Simon-Jacques Rochard* (1788-1872). Signé : Charles Ephrussi. — *Gazette des beaux-arts*, 3e sér., t. VII, p. 43-54.

Suite et fin du n° 402.

601. *Souvenirs du passé. Le prieuré de Maupas*, [par E. Veuclin.] — *Le Bernayen*, n° du 19 au 26 fév. 1892.

Reproduit dans *le Moniteur du pays d'Ouche*, même date, et dans *les Echos de la Risle*, même date.

602. *Notice sur les travaux scientifiques de Guettard aux environs d'Alençon et de Laigle* (*Orne*), par M. l'abbé A.-L. Letacq, aumônier des Petites sœurs des Pauvres d'Alençon. — *Bull. de la Soc. linnéenne de Norm.*, 1891, p. 67-85.

P. 77-85 : *Sur la perte du Guiel.*

ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS

Ouvrages concernant les divers cantons : Gaillon (603 et 604) ; Neubourg (605) ; Pont-de-l'Arche (606 et 607).

603. *Etude sur le passé historique du château de Tournebu, à Aubevoie.* Signé : Jean des Rioux (Adolphe Vard). — *Le Progrès andelysien*, nos des 3, 7, 14, 17, 21, 31 janvier, 7, 14, 21, 28 février, 13, 20, 27 mars, 3, 24 avril, 1er et 22 mai 1892.

Commencé en 1891. Cf. n° 408. Concerne surtout les conspirations royalistes auxquelles prit part la famille de Combray à la fin de la Révolution et sous l'Empire. A paru aussi dans le *Gaillonnais*, numéros des mêmes dates.

604. *Etude sur le passé historique du château de Tournebu, à Aubevoie.* Signé : Adolphe Vard. — *Le Progrès andelysien*, nos des 4, 11, 18 et 25 déc. 1892 (*à suivre*).

Concerne la même période que le précédent. A paru aussi dans le *Gaillonnais* des mêmes dates.

605. *Inauguration à Saint-Aubin-d'Escroville* (*sic*) *du buste du docteur Auzoux, le 18 mai 1890.* — *Recueil... de la Société libre... de l'Eure*, 4e sér., t. VIII, p. 195-221.

Digitized by Google

Discours de M. Izarn, vice-président de la société libre de l'Eure, p. 187-201. Éloge du docteur Auzoux par M. le docteur Semelaigne, p. 201-220. Cf. 198.

606. (Découvertes gallo-romaines à Montaure). — *Bull. archéol. du Comité des trav. histor. et scientif.*, 1892, p. xlviii.

Analyse de la communication faite par M. Victor Quesné, tant en son nom qu'au nom de M. Léon de Vesly, au congrès des sociétés savantes, séance du 9 juin 1892, matin.

607. *Découvertes archéologiques* [de l'époque gallo-romaine] *à Pitres.* Signé : Edouard Gachot. — *Le Publicateur*, 24 fév. 1892.

Reproduit dans l'*Impartial* (25 fév.), le *Journal de Conches* (10 mars) et le *Rappel de l'Eure* (16 mars), sous le titre : *Vestiges anciens.*

ARRONDISSEMENT DE PONT-AUDEMER

Généralités sur l'arrondissement (608). — Ouvrages concernant les divers cantons : Cormeilles (609-613); Montfort-sur-Risle (614); Pont-Audemer (615 et 616); Quillebeuf (617).

608. *Le vicomte et la vicomté de Pont-Audemer en* 1533, par M. le comte E. de Balincourt,... — *Mém. de l'Académie de Nîmes*, année 1891, p. 191-202. Cf. 608 *bis*.

Notice sur le document suivant : « Estat au vray de la recepte ordinaire du dommaine de la vicomté du Pontautou et Pontaudemer pour le terme de Pasques mil cinq cens trente troys, et des charges estans sur icelles, baillé à nossrs les trésoriers de France par Galobre Lecesne, procureur de maistre Jehan Jouen, lieutenant général et donné de maistre Guillaume Le Testu, vicomte et receveur ordinaire dudit Pontaudemer. »

608 *bis*. *Le vicomte et la vicomté de Pont-Audemer en* 1533, par le cte E. de Balincourt, membre de l'Académie de Nîmes, ancien officier supérieur de cavalerie. — Nîmes, impr. Clavel et Chastanier; F. Chastanier succ., 1892. In-8, 16 p.

Tirage à part du précédent.

609. [Mort de M. Emile Hébert, conseiller général du canton de Cormeilles (6 mai 1892).] — *Le Courrier de l'Eure*, 10 mai 1892. Cf. nos 610, 611, 612, 613.

610. [Obsèques de M. Emile Hébert à Saint-Gervais-d'Asnières (11 mai 1892).] — *Le Courrier de l'Eure*, 13 mai 1892.

Discours de MM. Louis Passy (lu par M. Join-Lambert) et de Tourville.

Digitized by Google

611. *Nécrologie. M. Emile Hébert. — Journal de Pont-Audemer*, 15 mai 1892.

Avec le texte des discours de MM. Louis Passy et de Tourville.

612. *M. Emile Hébert. — Le Brionnais*, 15 mai 1892.

Notice nécrologique, avec les discours funèbres. Ces discours ont été, en outre, reproduits par *la Lanterne de l'Eure*, 21 mai 1892.

613. [Mort de M. Emile Hébert. Allocution de M. Emile Vy, président du conseil général, prononcée dans la séance du 20 juin 1892.] — *Le Courrier de l'Eure*, 21 juin 1892.

614. *La conférence de Saint-Philbert*-[sur-Risle, 18 déc. 1892]. — *Le Réveil de l'Eure*, n° du 24 déc. 1892.

Analyse d'une conférence de M. Montier sur Baptiste Renard, né à Brestot.

615. *Harangue faite en la présence du roy de la Grande-Bretagne à Pontaudemer*, publiée avec une introduction par Gustave-A. Prévost. (Sceau de la Société des bibliophiles normands.) — Rouen, de l'impr. Cagniard, 1892. In-8, vj-9 p.

Discours prononcé par M. d'Argences, lieutenant particulier criminel de Pont-Audemer, devant le roi Jacques II d'Angleterre, passant à Pont-Audemer le 21 juin 1692, après le combat de la Hougue. Publié d'après le texte imprimé à Rouen, chez Nicolas Le Tourneur.

616. *Plan géométrique de Pontaudemer, ville du duché de Normandie, fait par Pierre Aimé Leloutre, feudiste.* — Une feuille en auto-phototypie (largeur : 528 mill.; hauteur : 375 mill.)

Ce plan porte cette date : « Lan 1742. » L'original appartient à M. de Tourville.

*617. G. Eustache. *De Rouen au Hâvre en bateau à vapeur.* Excursion des 5, 6, 7 et 8 juin 1891. — Lille, impr. Danel, 1892. In-8.

Passage sur Quillebeuf.

SUPPLÉMENT A LA BIBLIOGRAPHIE DE L'ANNÉE 1891

Histoire de France (618). — Histoire d'Evreux (619-620). — Canton de Breteuil (621). — Arrondissement des Andelys (622). — Canton des Andelys (623). — Canton de Gisors (624). — Canton de Gaillon (625).

618. *Le Songe véritable*, pamphlet politique d'un parisien du

Digitized by Google

XVe siècle, publié par H. MORANVILLÉ. — Nogent-le-Rotrou, impr. de G. Daupeley-Gouverneur, 1891. In-8, 227 p. Cf. n° 211.

Au revers du faux titre : « Extr. des *Mém. de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XVII, 1890. »

619. *Notes sur les armoiries de Mortain et d'Evreux.* Signé : ASHETON-TONGE. — *Revue de l'Avranchin. Bull. trim. de la Soc. d'archéol., de littérature, sciences et arts d'Avranches et de Mortain.* T. V, p. 436-438. (Avranches, impr. typogr. et lithogr. de Jules Durand.) (Année 1891, n° 8.)

620. *Les plus belles cathédrales de France*, par l'abbé J. J. BOURASSÉ. Edition revue et complétée. — Tours, Alfred Mame et fils, édit., 1891. In-8, 368 p. et nombr. pl. h. t.

P. 269-275 : *Notre-Dame d'Evreux*, avec une gravure sur bois (vue du portail N.)

621. *L'incendie* [Eau forte originale de Th. Ribot]. — *L'Artiste*, 61e année, nouv. pér., t. Ier, en regard de la p. 259. Pas de texte.

622. *La liste des archevêques de Rouen*, par M. l'abbé VACANDARD. — *Précis... des trav. de l'Académie... de Rouen pendant l'année* 1889-1890, p. 197-211. Cf. n° 306.

623. Léonce MESNARD. II. *Essais de critique d'art* : Trois études sur l'art chrétien. Nicolas Poussin à Rome. Nouvelles études sur les beaux-arts en Italie. Etude sur Tintoret et l'école vénitienne. Etc., etc. — Paris, libr. Fischbacher, 1891. In-12, [4]-428 p.

P. 121-148 : *Nicolas Poussin à Rome.* [Réimpression de l'article compris dans le n° 431.]

624. *Statistique monumentale du canton de Chaumont-en-Vexin*, par Louis RÉGNIER. II. *Eglise de Chaumont.* — Beauvais, Trézel-Roussel, lib. ; Paris, Alfred Fitan, lib., 1891. In-8, 33 p. et 6 pl. (2 fr.)

Au revers du faux titre : « Extr. des *Mém. de la Soc. histor. et archéol. de Pontoise et du Vexin*, t. XIV, p. 71-99. » Cf. n° 555.

P. 16-17 : Description des stalles, autrefois dans l'église de Gisors, avec une planche.

625. *Etude sur le passé historique du château de Tournebu, à Aubevoye.* Signé : Jean des RIOUX (Adolphe VARD). — *Le Gaillonnais*, n^os^ des 20 et 27 déc. 1891.

Continué en 1892. Cf. n° 603.

NOTA. — Le n° 450 a été compris par erreur dans les publications de 1892.

Digitized by Google

TABLE DES NOMS DE LIEUX

Acquigny, 445.
Ajou. V. Saint-Aubin-sur-Risle.
Alençon (la généralité d'), 454.
Alizay. V. Rouville.
Amfreville-la-Campagne, 458.
Andé, 445.
Andelys (les), 436, 443, 445, 456, 466, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549. V. Château-Gaillard, Mesnil-des-Planches (le), Noyers-sur-Andely, Radeval, Vivier-d'Andely (le).
Appeville-Annebaut, 468.
Asnières. V. Saint-Gervais-d'Asnières.
Aubevoie. V. Tournebu.
Aulnay, 443.
Authevernes. V. Bois-d'Ennemets.
Authieux (les) près Barquet, ham. de Barquet, 462.
Authou, 463.
Bacqueville, 445.
Barc, 464.
Barquet. V. Authieux près Barquet (les).
Barre (la), 445, 566. V. Villers-en-Ouche, Noë de la Barre (la), Saint-Jacques-de-la-Barre.
Baudemont, ham. de Bus-Saint-Rémy, 445, 468.
Bayeux, 507.
Beaufort, ham. de Lignerolles, 476, 529.
Beaumesnil, 562, 563, 567.
Beaumesnil (le canton de), 565, 565 *bis*, 569.
Beaumoncel, fief à Beuzeville, 445.
Beaumont-le-Roger, 445, 456, 460, 572.
Bec-Hellouin (le), 445, 454, 469, 470, 476, 592, 593, 594.
Bérengeville-la-Rivière, 445.
Bernay, 436, 438, 445, 459, 460, 464, 471, 489 *bis*, 560, 561, 562, 576, 577, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591.
Bernay (les environs de), 559.
Bertheville (Maladrerie de), 596.
Berthouville, 471.
Beuzeville, 445. V. Beaumoncel, Mare-Hébert (la).
Bézu-la-Forêt. V. Maurepas.
Bézu-le-Long, aujourd'hui Bézu-Saint-Eloi, 445.
Bigards, fief à Saint-Martin-Saint-Firmin, 445.
Bois-aux-Corneilles (le), fief au Tremblay, 445.
Bois-de-la-Bruyère (le), fief à Mesnil-sur-l'Estrée, 445.
Bois-d'Ennemets, ham. d'Authevernes, 445.
Bois-Héroult, ham. d'Ecaquelon, 445.
Boisney, 471.
Boissey-le-Châtel, 470.
Boissy-Lamberville, 445, 561.
Boissy-le-Bois (Oise), 469.
Bosc-Roger-en-Roumois, 470.
Bosnormand, 445. V. Quesnay (le).
Bostenney, fief au Torpt, 445.
Bouconvilliers (Oise), 469.
Bouille (la) (Seine-Inférieure), 470.
Boullaie (la), 470.
Bourg-Baudoin, 445.
Bourgtheroulde, 445, 470.
Boury (Oise), 469.
Bray, 464.
Brestot, 614.

Digitized by Google

Breteuil, 445, 468.
Brettemare, fief à Sacquenville, 445.
Breuil-Poignard (le), ham. de Burey et de Louversey, 445.
Brionne, 470, 595.
Broglie, 464, 471. V. Chambrais, Saint-Vincent-de-la-Rivière.
Bus-Saint-Remy. V. Baudemont.
Burey. V. Breuil-Poignard (le).
Caen, 507.
Cahaigues. V. Réquiécourt, Senancourt.
Cailly (Seine-Inférieure), 445.
Campigny, 445.
Canappeville. V. Landes.
Capelles-les-Grands. V. Maupas.
Carsix, 471.
Chamblac (le), 471.
Chambrais, 563, 598.
Champdolent, 445.
Chapelle-Gautier (la), 471, 560.
Chartres, 456, 532, 533.
Château-Gaillard, 436, 438, 445.
Châtel-la-Lune, ham. du Noyer-en-Ouche, 562.
Chaumont-en-Vexin (Oise), 469, 555, 624.
Chaumont-en-Vexin (le canton de), 469, 624.
Chennebrun, 458.
Chopillard, fief à la Haye-Aubrée, 445.
Claville, 464.
Cocherel, ham. de Houlbec-Cocherel, 476, 536.
Conches, 445, 455, 464, 522, 523. V. Vieux-Conches (le).
Cormeilles (le canton de), 609.
Corneuil, 445.
Coudres, 532.
Courbépine, 445.
Cour-de-Bourneville (la), ham. d'Etréville, 445.
Crèvecœur, ham. de la Croix-Saint-Leufroy, 445.
Croix-Saint-Leufroy (abbaye de la), 445.
Croix-Saint-Leufroy (la). V. Crèvecœur.
Cuverville, 464.
Damville, 443, 446, 455, 524.
Dangu, 445, 446, 556.
Douville, 445.
Dreux, 456.
Ecaquelon, 445. V. Bois-Héroult.
Ecos, 551.
Ecouis, 466, 488.
Emalleville, 464.
Emanville, 471.
Estrée (abbaye de l'), 445.
Etelan (Seine-Inférieure), 445.
Etrépagny, 438, 466, 489, 489 *bis*, 552. V. Saint-Martin près Etrépagny.
Etreville. V. Cour-de-Bourneville, (la).
Eure (le département de l'), 436, 467, 472, 473, 474, 475, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 489, 489 *bis*, 513, 591.
Evreux, 436, 445, 447, 451, 458, 459, 464, 466, 468, 476, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 500, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 513, 619, 620. V. Madeleine (la), Mediolanum Aulercorum, Saint-Germain-lez-Evreux.
Evreux (l'archidiaconé d'),502.
Evreux (le diocèse d'), 502.
Falaise, 445, 458.
Farceaux, 445. V. Neuville-sous-Farceaux.
Faverolles-la-Campagne, 523.
Ferrières-haut-Clocher, 443.
Ferrières-Saint-Hilaire, 471.
Ferrière-sur-Risle (la), 471.
Feuguerolles, 445.
Fleury-la-Forêt, 558.
Flipou, 445.
Fontaine-l'Abbé, 471.
Fontaine-la-Louvet. V. Fontenelle.
Fontenay, 445.
Fontenelle, ham. de Fontaine-la-Louvet, 464.
Forêt-la-Folie, 466, 469. V. Beaumière (la).
Fourmetot, 462. V. Iquelon.
Franquesne, 470.
Gaillon, 445, 452, 453, 464, 547.
Gamaches, 468.
Garencières, 445.
Gisay-la-Coudre. V. Saint-Ouen-de Mancelles.
Gisors, 436, 438, 445, 455, 459, 464, 466, 468, 553, 554, 555, 624.

Digitized by Google

Glisolles, 445.
Goulafrière (la), 562.
Goupillières, 464, 562.
Granchain, 568.
Graveron, 445.
Gravigny, 445, 471.
Grosley, 445.
Grossœuvre, 445.
Guichainville. V. Melleville.
Guiel (le), 602.
Guitry, 438, 446, 466, 469, 550.
Hamel (le). V. N.-D. du Hamel.
Harcourt, 445.
Haricourt, 445.
Havre (le), 617.
Haye-Aubrée (la), 445.
Haye-le-Comte (la), 445.
Haye-Richer (la), fief au Plessis-Grohan, 445.
Heaumière (la), fief à Forêt-la-Folie, 445.
Hébécourt, 466.
Hectomare, 463.
Hennezis, 469.
Heunière (la), 445.
Hougue (la), 615.
Heubécourt, 445.
Honguemare-Guenouville, 445.
Houetteville, 445.
Houlbec-Cocherel. V. Cocherel.
Houville. V. Marcouville.
Illiers-l'Evêque, 455.
Incarville, 456.
Iquelon, fief à Fourmetot, 445.
Ivry-la-Bataille, 438.
Jardins (les), fief à Thevray, 445.
Jonquerets-de-Livet (les), 570. V. Livet-en-Ouche.
Laigle (les environs de) (Orne), 602.
Landepereuse. V. Tilleul-en-Ouche (le).
Landes, hameau de Canappeville, 443.
Lieuvin (l'archidiaconé du), 489 *bis*.
Lignerolles, 476, 529.
Limeux, ham. de Saint-Denis-du-Béhélan, 445.
Lisieux, 445, 582.
Lisieux (diocèse de), 458, 489.
Livet, fief au Torpt, 445.
Livet-en-Ouche, ham. des Jonquerets-de-Livet, 563.
Livet-sur-Authou, 597.
Londe (la) (Seine-Inférieure), 445.
Longchamp, 466.
Louversey. V. Bréuil-Poignard (le), Mesnil-Vicomte (le).
Louviers, 436, 438, 445, 458. V. Salle-du-Bois (la).
Lyons-la-Forêt, 445.
Lyre (abbaye de), 445.
Madeleine (la), ham. d'Evreux, 445.
Mainneville, 557.
Mantes, 467.
Marais-Vernier (le), 469.
Marcilly-la-Campagne. V. Tranchevilliers.
Marcouville ham. de Houville, 445.
Mare-Hébert (la), fief à Beuzeville, 445.
Martainville-en-Lieuvin. V. Vironvay.
Mauny (Seine-Inférieure), 470.
Maupas, ham. de Capelles-les-Grands, 601.
Maurepas, ham. de Bézu-la-Forêt, 445.
Mediolanum Aulercorum, 494.
Melleville, ham. de Guichainville, 502.
Menilles, 445.
Menneval, 445, 458, 564, 578.
Mesnil-au-Vicomte (le), fief à Saint-Aquilin-d'Augerons, 445.
Mesnil-des-Planches (le), fief aux Andelys, 445.
Mesnil-Huguet (le), 443.
Mesnil-Hardray (le), 445.
Mesnil-Jourdain, 445, 468.
Mesnil-Mauger (le) (Calvados), 489.
Mesnil-sur-l'Estrée. V. Bois-de-la-Bruyère (le).
Mesnil-Vicomte (le), ham. de Louversey, 445.
Montaure, 606.
Montfort-sur-Risle, 445.
Morainville-en-Lieuvin, 471.
Morsan, 564.
Mortain, 619.
Mortemer (abbaye de), 445.
Muids, 445.
Nassandres. V. Rivière-Thibouville (la).
Neaufles-Saint-Martin, 468.
Neubourg, 437, 445, 468.

Digitized by Google

Neuve-Lyre (la), 528.
Neuville-du-Bosc (la), 471.
Neuville-sous-Farceaux, ham. de Farceaux, 445.
Noë-de-la-Barre (la), ham. de la Barre, 562.
Nonancourt, 438, 445, 454, 455.
Normandie (la), 439, 441, 455, 458, 459, 461, 466.
Normanville, 443, 445.
Notre-Dame d'Aunay, ham. de Saint-Germain d'Aunay (Orne), 561.
Notre-Dame du Hamel, 561, 564.
Noyer-en-Ouche (le), 562. V. Châtel-la-Lune.
Noyers, 464.
Noyers-sur-Andely, ham. des Andelys, 445.
Orbec, 445.
Ouche (le pays d'), 563.
Pacy-sur-Eure, 445, 525.
Panilleuse, 456.
Parc (le), fief à Saint-Germain-la-Campagne, 445.
Pénétraux (les), ham. de Saint-Germain-des-Angles, 445.
« Penileuze, » 470.
Perche (le), 530, 530 *bis*.
Piencourt, 464, 561.
Pitres, 607.
Plasnes, 463.
Plessis-Grohan (le). V. Haye-Richer (la).
Pont-Audemer, 436, 445, 615, 616.
Pont-Audemer (la vicomté de), 608
Pont-Authou, 445, 471. V. Vipoignant.
Pont-Authou (la vicomté de), 608.
Pont-de-l'Arche, 438, 445, 455.
Pont-Saint-Pierre, 437, 445, 468.
Portes, 443.
Poterie-Mathieu (la), 445.
Préaux, 445.
Puchay, 445.
Quesnay (le), fief à Bosnormand, 445.
Quillebeuf, 617.
Quitry. V. Guitry.
Quittebeuf, 443, 445.
Radepont, 445.
Radeval, ham. des Andelys, 445, 554.
Réquiécourt, ham. de Cahaignes, 469.
Rivière-Thibouville (la), ham. de Nassandres, 574, 575.
Roche-Guyon (la) (Seine-et-Oise), 445, 554.
Romilly-la-Puthenaye, 445, 562.
Rouen, 445, 460, 488, 489, 489 *bis*, 534, 535, 615, 617.
Rouen (le diocèse de), 622.
Rouen (la généralité de), 454.
Roumois (le), 445.
Roussière (la), 571. V. Val-du-Theil (le).
Routot, 445.
Rouville, ham. d'Alizay, 445.
Rugles (le canton de), 526.
Sacquenville, 445. V. Brettemare.
Saint-Aquilin-d'Augerons. V. Mesnil-au-Vicomte (le).
Saint-Aubin-d'Ecrosville, 605.
Saint-Aubin-de-Thenney, 471.
Saint-Aubin-le-Guichard, 464.
Saint-Aubin-sur-Risle, ham. d'Ajou, 445.
Saint-Denis-du-Béhélan. V. Limeux.
Saint-Denis-le-Ferment, 445.
Saint-Germain-d'Aunay (Orne). V. N. D. d'Aunay.
Saint-Germain-des-Angles, 445. V. Pénétraux (les).
Saint-Germain-la-Campagne, 445, 464. V. Parc (le).
Saint-Germain-les-Evreux ou de Navarre, 443.
Saint-Gervais-d'Asnières, ham. d'Asnières, 610.
Saint-Jacques-de-la-Barre, 445.
Saint-Lô, 458.
Sainte-Marie-de-Vatimesnil. V. Vatimesnil.
Saint-Martin-près-Etrépagny, ham. d'Etrépagny, 445.
Saint-Martin-Saint-Firmin ou Saint-Martin-le-Vieux. V. Bigards, Tanney.
Saint-Nicolas-d'Attez, 514.
Saint-Ouen-de-Mancelles, ham. de Gisay-la-Coudre, 562.
Saint-Philbert-sur-Risle, 614.
Saint-Pierre-des-Cercueils, 445.
Saint-Pierre-du-Mesnil, 563.
Saint-Vincent-de-la-Rivière, ham. de Broglie, 471.

Digitized by Google

Salle-du-Bois (la), fief à Louviers, 445.
Saussaye (la), 445.
Seine-Inférieure (le département de la), 488.
Senancourt, ham. de Cahaignes, 445.
Serquigny, 445.
Suzay, 445.
Taillis-Baudrieu (le), 562.
Tanney, fief à Saint-Martin-Saint-Firmin, 445.
Thevray, 471, 562. V. Jardins (les).
Thiberville, 562.
Thil (le), 466.
Thuit-Signol (le), 445.
Tilleul-Dame-Agnès (le), 445.
Tilleul-en-Ouche (le), ham. de Landepereuse, 471.
Tillières, 445, 453, 532.
Torpt (le), 445. V. Bostenney, Livet.
Tosny, 445.
Tournebu, ham. d'Aubevoie, 603, 604, 625.
Tourneville, 498.
Tourville-la-Campagne, 445.
Tranchevilliers, ham. de Marcilly-la-Campagne, 445.
Tremblay (le). V. Bois-aux-Corneilles (le).
Trinité-de-Réville (la). V. Trinité-du-Mesnil-Josselin (la).
Trinité-du-Mesnil-Josselin (la), 460, 471.
Trinité-du-Mesnil-en-Ouche (la). V. Trinité-du-Mesnil-Josselin (la).
Valcoquin (le), fief à Honguemare, 445.
Val-du-Theil (le), ham. de la Roussière, 571.
Vannecrocq, 445.
Vatimesnil, ham. de Sainte-Marie-de-Vatimesnil, 445.
Verneuil, 436, 438, 445, 451, 455, 456, 459, 464, 468, 530, 531.
Vernon, 436, 438, 445, 466, 534, 537. V. Vernonnet.
Vernonnet, ham. de Vernon, 469.
Vexin normand (le), 445.
Vieux-Conches (le), ham. de Conches, 523.
Villegats, 466.
Villers-en-Ouche, ham. de la Barre, 471.
Villettes, 445.
Vipoignant, fief à Pont-Authou, 445.
Vironvay, fief à Martainville-en-Lieuvin, 445.
Vivier-d'Andely (le), fief aux Andelys, 445.
Yville-sur-Seine (Seine-Inférieure), 445.

Digitized by Google

TABLE DES NOMS DE PERSONNES

Les *italiques* désignent les noms d'auteurs

Aimé, évêque et moine au Mont-Cassin, 457.
Albanès (l'abbé), 507.
ALLAIN (Isaac), peintre-sculpteur à Rouen, 488.
Anchier (C.), 443, 444.
ANDEL (Jean d'), seigneur du Parc, 445.
ANGERVILLIERS (d'), intendant de la généralité d'Alençon, 454.
ANGLEMONT (Edouard d'), 454.
ANNEBAUT (le cardinal d'), 445.
ANNEBAUT (Claude d'), maréchal de France, 445.
Apollinaire (le R. P.), 524.
Argences (d'), lieutenant particulier criminel de Pont-Audemer, 615.
Asheton-Tonge, 619.
ASSEGOND, 586.
AUBE (Germain), 445.
AUBER (Thomas), 445.
AUBERT (Mathieu), vicomte d'Evreux, 445.
AUMONT (Ferry d'), seigneur de Vannecrocq, 445.
B., 506.
Balincourt (le comte E. de), 608, 608 *bis*.
Baraud (l'abbé A.), 573.
BARREY (Guillaume), 460.
BARREY (Jean), bourgeois de Bernay, 583.
Bart des Boulais, 530.
Basset (Jean de), seigneur de Normanville, vicomte de Gisors, 445.
BAUDOT (Jean), 445.
Beaucorps (le baron Adalbert de), 441, 442.
BEAUMONT (Jeanne de), femme de Renaud de Chaumont, seigneur de Quitry (XIVe s.), 469.
Beaupré (Bastien de), 450.
Beaurepaire (Charles de), 488.
Beaurepaire (Charles-A. de), 534, 535.
BEC (Georges du), baron de Roury (XVIe s.), 469.
BEGEAULT (Jean), religieux du Bec, prieur de Bouconvilliers (XVIe s.), 469.
BÉHIC, député du Commerce de Rouen, 534, 535.
BELLANGER (Jacques), vicomte de Beaumont-le-Roger, 445.
BELLEMARE (Etienne de), seigneur de Courbépine, 445.
BELLISLE (J.-B. Lemoyne de), seigneur de Vernonnet, 469.
Bénet (Armand), 543.
Bérard (J.), 540.
BERNARD (Gui), évêque de Langres, 527.
Besnard, 530.
BIÈRE DE SAINT-AUBIN D'INCARVILLE (Pierre de), 456.
BIGARS (Louis de), seigneur de la Londe, 445.

Digitized by Google

Billart (Jacques), 445.
Binet (Germain et Jacques), peintres-vitriers à Bernay, 460.
Binet (Guillaume), 445.
Bissot (Jean), seigneur de Tanney, 445.
Bizet, 546.
Boissy (le cardinal de), abbé du Bec, 445.
Boivin l'aîné, 455.
Boivin-Champeaux, 568.
Bonnivet (l'amiral de), capitaine de Pont-Audemer, 445.
Bordel (Jacques), seigneur de Graveron, 445.
Boucher de Molandon, 441, 442.
Boudet (P.), 467.
Boudin (Jacques), verdier d'Evreux, 445.
Bouillet (l'abbé A.), 565, 565 *bis*.
Boullenc (Simon), seigneur de Glisolles, 445.
Bourassé (l'abbé J.-J.), 620.
Bourbon (Georges), 487, 508.
Bourgne (A.), 477, 478.
Bouzens (Pierre), 445.
Brayer (Marie), veuve de Claude du Val-d'Any, dame de Saint-Aubin, 445.
Bréauté (Adrien de), seigneur de Menneval, 445.
Breton (Jean), receveur de l'élection de Gisors, 445.
Broglie (le comte de), 454.
Broglie (le duc Albert de), 568.
Broglie (le duc Albert de), 448, 571.
Broglie (le duc Victor de), 448.
Broglie (le maréchal de), 454, 599.
Bulletot (Alexis), seigneur du Fief-Léger, 445.
Bus (Guy de), seigneur de Haricourt, 445.
Cantiers (Guillaume de), évêque d'Evreux, 496.
Carlez (Jules), 579.
Cauchois (Jacques Le Bonhomme, dit), sculpteur à Lisieux, 582.
Cavaillé-Coll (Aristide), 549.
Cavelier (Charles), curé de Panilleuse, 456.
Cazes d'Aix (A.), 540.
Chabannes (Antoine), 445.
Chalange (Jacques), vicomte de Pont-de-l'Arche, 445.
Chamillart (Guy), 455.
Champion (Guillaume), seigneur d'Ecaquelon, 445.
Chaplin, 449, 450.
Charpaigne (Girard de), curé de Neuville-sous-Farceaux, 445.
Chaumont (Guillaume de), seigneur de Saint-Martin, 445.
Chaumont (Guillaume de), seigneur de Quitry (XVIe s.), 469.
Chaumont (Jean de), seigneur de Quitry, 446, 550.
Chaumont (Renaud de), seigneur de Quitry et de Boissy (XIVe s.), 469.
Chaumont-Quitry (famille de), 469.
Chemin (l'abbé), curé de Tourneville, 498.
Chennevières (Ph. de), 539.
Chièvres (de), 445.
Cochon (P.), 438.
Collegon (Jacques), seigneur de Tosny, 445.
Comte (Jules), 452, 453.
Corneille (Robert), 445.
Corneille (Thomas), 544.
Coste (Pascal), architecte, 507.
Couesmes (Charles de), baron du Neubourg, 445.
Courcel (Pierre), 445.
Courson (Michel), architecte et maçon à Beaumont-le-Roger, 460.
Courtonnel (famille), 562.
Cousinot, 438.
Coutil (Léon), 548, 574, 575.
Crabouillet (Jean), maître maçon et tailleur de pierre à Saint-Pierre-du-Mesnil, 563.
Crespin (la famille), 455.
Crespin (Robert), 457.
Cugnac (Antoine de), baron d'Ymonville, 445.
Cugnac (Antoine de), seigneur de Vatimesnil, 445.
Daniel (Jacques), seigneur de Bois-d'Ennemets, 445.
Danville, géographe, 489 *bis*.
Daviel (Jacques), 566.
De Crue (Francis), 446.
Degrand (le baron), 481.

Digitized by Google

Delamare (Guillaume), vicomte de Beaumont-le-Roger, 445.
Delarc (l'abbé O.), 457.
Descours, peintre, 588.
Des Essarts (Guillaume), évêque d'Evreux, 495.
Desloges (Ad.), 526.
Desplanches (Marguerite), veuve de N. de Maillot, dame de Vipoignant, 445.
Des Rioux (Jean). V. *Vard* (Adolphe).
D'Hormon (Paul), 538.
Dorival, 553.
Doucet (Théophile), 572.
Du Bosc (Louis), seigneur de Beaumoncel, 445.
Du Boys (Eustache), 445.
Du Buisson (Guillaume), 445.
Du Buisson (Jacqueline), dame de la Madeleine, femme de Pierre de Lieurey, 445.
Du Buisson (Nicole), prêtre, seigneur d'Iquelon, 445.
Duchemin (A.), 596.
Duchemin (P.), 461, 558.
Dumesnil, maire des Andelys, 545, 546.
Dumont (dom Yves), facteur d'orgues à Bernay, 460.
Du Moulin (Gabriel), 578.
Du Perron (le cardinal), évêque d'Evreux, 499.
Dupont (de l'Eure), 448.
Dupont (Mathurin), vicomte de Pont-Audemer, 445.
Duthessoy (Pierre), 445.
Du Val (Michel), 445.
Du Val (Pierre), 445.
Du Val-D'any (Claude), 445.
Ephrussi (Charles), 600.
Ernouf (le baron), 466.
Escalles (Jean), seigneur de Bostenney, 445.
Escorchart (Gabriel), 445.
Esneval (Charles d'), sieur de Campigny, 445.
Espoy (Méry d'), seigneur de Romilly près Conches, 445.
Etienne, roi d'Angleterre, 557.
Eudes, comte de Blois (XIe s.), 532, 533.
Eustache (G.), 617.
Faverolles (Nicolas de), verdier d'Evreux, 445.
Ferray (E.), 476, 490, 491, 492, 493, 494.
Ferrières (Pierre de), seigneur de Dangu, 445.
Fitan (Alfred), 552.
Fleury (le cardinal de), 456.
Foix (Gaston de), duc de Nemours, 445.
Foix (Germaine de), reine d'Aragon, 445.
Fors (François de), seigneur de Saint-Martin près Etrépagny, 445.
Forval (le baron de), 568.
Forval (le baron de), 569, 569 *bis*.
Fouquet (Camille), 569 *bis*.
François Ier, roi de France, 445.
François (Jean), curé de Farceaux, 445.
Frémont (Emile), 571.
Funck-Brentano (Frantz), 456.
Gachot (Edouard), 536, 542, 607.
Gaignières, 498.
Gaillardbois (Robert de), curé de Saint-Denis-le-Ferment, 445.
Garin (Guillaume), chanoine de Lisieux, seigneur de Houetteville, 445.
Garin (Jacqueline), dame de Houetteville, veuve de Pierre Duthessoy, 445.
Gastinel (Joachim), 445.
Gillet (Henri), 538.
Gisancourt (Nicolas de), seigneur de Maurepas, 445.
Gondy (Philippe-Emmanuel de), baron d'Ecouis, 488.
Gonse (Louis), 520.
Goret (Guillaume), seigneur des Pénétraux, 445.
Gossart, 494.
Gosselin (l'abbé), 447.
Goullé (Richard), seigneur de la Tropelle, 445.
Granchain (Guillaume-Jacques-Constant de Liberge de), 568.
Graville (Louis de), amiral de France, 445.
Guedon (Guillemette), veuve de Thomas de la Rue, dame de Chopillard, 445.

Digitized by Google

Guédy (Théodore), 449.
Guéry (l'abbé), 447, 498.
GUETTARD, 602.
GUISE (Claude de Lorraine, comte de), seigneur de la Saussaye, 445.
Haillard, 591.
HALLÉ d'Amfreville (la famille), 455.
HAMEL (Jacques), curé de la Trinité-du-Mesnil-Josselin, 460.
HANEQUIN (Simon), 445.
HARCOURT (Claude de Rieux, comte d'), 445.
HAUTIN (Mgr), évêque d'Evreux, 549.
HÉBERT (Emile), 609, 610, 611, 612, 613.
HLBERT (Robert), prêtre à Chambrais, 598.
HELLENVILLIERS (Claude de), seigneur de Feuguerolles, 445.
HELLENVILLIERS (Louis de), seigneur dn Mesnil-Jourdain, 445.
HENRI IV, roi de France, 499, 550.
HENRY (Jean et Guillaume), maçons à Livet-en-Ouche, 563.
HÉRAULT (René), 445.
HERBIGNY (d'), 445.
Hérissay (Emile), 514
INCARVILLE (Pierre de Bière de-Saint-Aubin d'), 456.
Isambard, 525.
Izarn, 605.
JACQUES II, roi d'Angleterre, 615.
Jadart (Henri), 512, 513.
Jarry (E.), 496
Jarry (L.), 439, 440.
JEAN SANS PEUR, duc de Bourgogne, 496.
Join-Lambert, 476.
JOIN-LAMBERT, 610.
JOUEN (Jehan), lieutenant général du vicomte de Pont-Audemer, 608,
JUBERT (Marie), dame du Marais-Vernier, femme de Georges du Bec, baron de Boury, 469.
LA BOURDONNAYE (de), intendant de la généralité de Rouen, 454.
LA CHAPELLE (Emond de), 445.
LA FAYE (Raoul de), vicomte d'Evreux, 445.
La Huguerye (Michel de), 550.
Lambert, 590.
LA MOTTE (Jean de), abbé de la Croix-Saint-Leufroy, 445.
LAPORTE (Jean de), sieur de Suzay, 445.
LARCHER (Jean), 445.
LA ROCHECHANDRY (Antoine de), capitaine de Pont-Audemer, 445.
LA ROCHEFOUCAULD (le duc de), 554.
LA RONCIÈRE-LE NOURY (de), 448.
LA RUE (Christophe de), 445.
LA RUE (Thomas de), 445.
LA RUELLE (Colin de), 445.
LA RUELLE (Michel de), dit Perat, 445.
Lasteyrie (de), 551.
La Tremblaye (dom M. de), 547.
Laubespin (le comte Léonel de), 550.
LAUTREC (de), 445.
LAUVRAY, 544.
LAVAL (le comte de), baron d'Acquigny, 445.
LAVAL (François de Montmorency-), archidiacre d'Evreux, évêque de Québec, 447.
LA VIELLE (Guillaume), seigneur d'Ecaquelon, 445.
LE BEUF (Charlotte), dame du Mesnil-Hardray, femme de Gaston Lestandart, 445.
LEBLANC (Marin), receveur de Louviers, 445.
LE BONHOMME (Jacques), dit Cauchois, sculpteur à Lisieux, 582.
Le Bret (J.), 469.
LECESNE (Galobre), 608.
Lechevallier-Chevignard, 452.
LE CLERC (Jean), seigneur de Noyers-sur-Andely, 445.
LECLERC (Jacques-François), sculpteur, 567.
Lecoy de la Marche (A.), 541.
LE DOULX DE MELLEVILLE (Claude), lieutenant général d'Evreux, 503, 504.
LE DOULX DE MELLEVILLE (Jacques), haut doyen de la cathédrale d'Evreux, 476.
LE DOULX DE MELLEVILLE (la famille), 502.
LÉFEBVRE (Jacques), peintre à Evreux, 500.
Lefort (Paul), 450.

Digitized by Google

Le Goux (Robert), curé de la Chapelle-Gautier, 560.
Le Grand (Jean), abbé de Saint-Taurin, 445.
Le Gras (Robert), seigneur de Bigards, 445.
Leloutre (Pierre-Aimé), 616.
Le Loutrel (Christophe), seigneur de Saint-Aubin-sur-Risle, 445.
Lemasier (Sulpice), 445.
Le Masle (Hugues), vicomte d'Evreux, 445.
Le Mazier (Jean), vte de Gisors, 445.
Le Mercier (Nicole), 445.
Le Mercier (Thomas), 445.
Lemoyne de Bellisle (J.-B.), seigneur de Vernonnet, 469.
Lenormant (Ch.), 573.
Lenormant (F.), 573.
Le Prévost (Gabriel), 543.
Leprévôt (de Beaumont), 456.
Lerenard-Lavallée, 568.
Le Roux (Guillaume), seigneur du Bourg-Theroulde, 445.
Leroy (L.- Modeste), 482.
Le Roy (Pierre), seigneur de la Poterie, 445.
L'Escaille (Mgr de), 578.
Le Sec (Nicolas), seigneur de la Barre, 445.
Le Sesne (Guillaume de Menilles, dit), 445.
Lestandart (Gaston), seigneur du Mesnil-Hardray, 445.
Le Testu (Guillaume), vicomte de Pont-Audemer, 608.
Le Tourneur (Nicolas), 615.
Le Vavasseur (Gustave), 578.
Le Vavasseur (Nicolas), 579, 581.
Le Veneur (Ambroise), évêque d'Evreux, 445.
Le Veneur (Jean), 445.
Le Verdier (Pierre), 468.
Letacq (l'abbé A.-L.), 602.
Liberge de Granchain (Guillaume-Jacques-Constant de), 568.
Lieurey (Pierre de), seigneur de la Madeleine, 445.
Livet (Jacques de), seigneur du Torpt, 445.
Livet (Jean de), seigneur de la Poterie-Mathieu, 445.
Loisel (Louis-Adolphe), 574, 575.
Lombard (Joseph), peintre à Evreux, 500.
Lorraine (Claude de), comte de Guise, seigneur de la Saussaye, 445.
Louis IX, roi de France (saint Louis), 537.
Louis XI, roi de France, 443, 444.
Louis-Philippe, roi des Français, 502.
Lourdel (Michel), sculpteur et peintre à Rouen, 460.
Luillier (Charlotte), veuve de Louis Picart, sieur d'Etelan, 445.
Lyre (Nicolas de), 527.
Mailloc (Jean de), seigneur de Sacquenville, 445.
Maillot (Christophe de), sieur de Canivet, 445.
Mainemares (René de), seigneur de Bellegarde, 445.
Malartie (Jacques), 445.
Mandeville (Geoffroy de), 557.
Marcel (l'abbé L.), 527.
Marlet (Léon), 550.
Martial, 450.
Martigné, 531.
Martin (Alphonse), 464, 465.
Martin (Henry), 455.
Martin (Richard), abbé de l'Estrée, 445.
Mauviel (Guillaume), seigneur de Puchay, 445.
Mazeline (Etienne), sculpteur et peintre à Rouen, 460.
Mazeline (Jean), vicomte de Conches et Breteuil, 445.
Melun (Charles de), baron des Landes et seigneur de Damville, 443, 444.
Menilles (Guillaume de), dit Le Sesne, 444.
Mesnard (Léonce), 623.
Michel (Théodore), 537.
Molle (Charles), 476, 502, 503, 504, 529.
Montenay (Jacques de), baron de Garencières, 445.
Montier, 614.
Montlandry (Marguerite de), femme de Charles d'Esneval, sieur de Campigny, 445.

Digitized by Google

MONTMORENCY (Guillaume de), seigneur de Dangu, 446.
MONTMORENCY (le connétable Henri de), seigneur de Damville, 446, 524.
MONTMORENCY-LAVAL (François de), archidiacre d'Evreux, évêque de Québec, 447.
Moranvillé (H.), 618.
MOY (Charles de), seigneur de la Mailleraye, 445.
MUSTEL (Louis), sieur du Bosroger, 470.
NEMOURS (Gaston de Foix, duc de), 445.
Niel (E.), 559.
Noé (L.), 451.
OLIVIER (Jean.), 445.
ORLÉANS (Jean d'), archevêque de Toulouse et abbé du Bec, 445.
ORSONVILLIER (Jean d'), vicomte de Pont-Audemer, 445.
OSMOY (le comte d'), 482.
OSSAT (le cardinal d'), 499.
Palustre (Léon), 453.
Passy (Louis), 546, 610, 611, 612.
PASSY (Louis), 538.
PAUL III (le pape), 445.
Paulme (Henri), 515, 516.
PERAT (Michel de la Ruelle, dit), 445.
PÉRIER (Jacques), sculpteur, 567.
PHILIPPE III, roi de France, 537.
PICART (Antoine), seigneur de Radeval, 445.
PICART (Antoine), vicomte de Falaise, 445.
PICART (Georges), seigneur de Radeval, 445.
PICART (Jean), sieur de Radeval, vicomte de Falaise, 445.
PICART (Louis), sieur d'Etelan, 445.
Piel (l'abbé), 489, 489 *bis*.
PIERREPONT (Gilles de), seigneur de Lamberville, 445.
PILLIERS (Louis de), seigneur du Bois-de-la-Bruyère, 445.
PILLIERS (Vincent de), seigneur de Beaufort, 476, 529.
PINAIN (Antoine), 445.
PLANTER, 534.
PLOT, intendant de la généralité de Rouen, 454.
POELOU (Louis), vitrier à Bernay, 460.
POMEREU DE LA BRETÈCHE (de), intendant de la généralité d'Alençon, 454.
Porée (l'abbé), 476, 549, 568, 578, 592, 593.
POUSSIN (Nicolas), 448, 539, 540, 541, 542, 623.
Prévost (Gustave-A.), 437, 501, 615.
PRIEUR (Pierre), gruyer de Serquigny, 445.
PULLIGNY (de), 551.
Quesné (Victor), 606.
QUEUDRAY, maître de poste aux Andelys, 456.
RECUCHON (Pierre de), seigneur du Quesnay, 445.
REGNAULT (Jean), 456.
Régnier (Louis), 469, 474, 475, 479, 483, 484, 485, 486, 555, 556, 565, 565 *bis*, 624.
RENARD (Baptiste), 614.
RETZ (le maréchal de), 488.
Reynier (Gustave), 544.
RIBOT (Théodule), 449, 450, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 621.
RICARVILLE (Jean de), seigneur du Bois-aux-Corneilles, 445.
RICHARD II, duc de Normandie, 532.
RIEUX (Claude de), comte d'Harcourt, 445.
RIVIÈRE (Thomas de), sieur du Taillis-Baudrieu, 562.
RIVIÈRE (Thomas de), sieur de Longchamp, 562.
ROBERT, roi de France, 532.
ROCHECHOUART (François de), sieur de Champdenier, 445.
Romanet (le vicomte O. de), 530 *bis*.
RONCHEROLLES (Louis de), seigneur de Pont-Saint-Pierre, 445.
RONCY (Marie-Anne de), femme de Pierre de Bière de Saint-Aubin d'Incarville, 456.
Round (J.-H.), 557.
Rousse (Emile), 554.
ROUSSEAU (Philippe), 450, 510, 511.
ROUVILLE (Louis de), grand veneur de France, 445.
ROCHARD (Simon-Jacques), 600.

Digitized by Google

ROQUELON (Jacques), menuisier à Bernay, 460.
RUBLE (le baron de), 550.
SAINT-AUBIN D'INCARVILLE (Pierre de Bière de), 456.
Saint-Denis (H.), 470.
SAINTES (Claude de), évêque d'Evreux, 498.
SAINT-GEORGES (Guichard de), seigneur de Champdolent, 445.
SALVANDY (de), 448.
SANGUIN (Jean), abbé de Mortemer, 445.
SAUVAGE (E.), 544.
Semelaigne (le docteur), 605.
SERGENT (Jean), vicomte de Pont-de-l'Arche, 445.
Sertat (Raoul), 519.
SOISSONS (le comte de), 530.
SOURDIS (le sieur de), 445.
SULLY, 488.
Tanevot d'Herbault, 534, 535.
TAVANNES (le vicomte de), 530.
THIBAUD, frère du comte de Blois (XIe siècle), 532, 533.
TICHEVILLE (Mme de), 588.
TIERCELIN (Adrien), seigneur de Brosse, 445.
Tisseur (Clair), 572.
TOURNEBŒUF (Michel de), gruyer de Serquigny, 445.
Tournoüer (Henri), 530.
Tourville (de), 610, 611, 612.
TOURVILLE (de), 616.
Travers (Emile), 576, 577.
TROPLONG, 448.
Trousset (Jules), 448.
Tyssandier (Léon), 480.
URBAIN VIII (le pape), 458.
V... (la baronne de), 450.
Vacandard (l'abbé), 622.
VALDORY (Pierre), curé du Tilleul-Dame-Agnès, 445.
Vallet (*de Viriville*), 438.
VALLETTE (Jean), 445.
Vard (Adolphe), 603, 604, 625.
VASSE (Germain), maître charpentier à Bernay, 584.
VAUBERGIER (Robert de), 445.
VENDÔME (Louis de), vidame de Chartres, 445.
VENOIS (Claude de), seigneur de Limeux, 445.
Vesly (Léon de), 606.
Veuclin (E.), 458, 459, 460, 462, 463, 471, 500, 505, 521, 528, 553, 560, 561, 562, 563, 564, 567, 570, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 587, 588, 589, 594, 597, 598, 599, 601.
VILLIERS (Thomas de), facteur d'orgues à Bernay, 460.
VILLIERS (Rataut de), 445.
Vy (Emile), 613.
X..., 472, 473.
YNGER (Pierre), facteur d'orgues à Bernay, 460.
ZARINE, reine des Scythes, 455.

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

064
So206
1891-92

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MINNESOTA
wils 1891-92
064 So206
Soci et e libre d'agriculture, sciences,
Recueil des travaux.
3 1951 002 256 617 I

Minnesota Library Access Center
9 ZA R10 D01 S11 TK U

Digitized by Google